Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17799 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 17 AVRIL 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

GÉRARD CERLES/AFP

ITALIE

Grève générale contre les lois sociales de Berlusconi p. 6

NANOTECHNOLOGIES

Le pari gagné de la région de Grenoble p. 15

TÉLÉ NUMÉRIQUE

France Télévisions prépare sa mue p. 24

PALCAL GEORGE/AFP

FOOTBALL

Anelka revient pour France-Russie p. 27

UNION EUROPÉENNE

Lutte contre les déchets électroniques p. 7

International..... 2
Union européenne.... 7
France..... 8
Société..... 11
Carnet..... 14
Abonnements..... 14
Régions..... 15
Horizons..... 16
Kiosque..... 17
Entreprises..... 21
Communication..... 24
Marchés..... 25
Aujourd'hui..... 27
Météorologie-Jeux.. 31
Culture..... 32
Radio-Télévision..... 37

Vivendi : qui veut la chute de Jean-Marie Messier ?

LE GROUPE Vivendi Universal est pris dans des turbulences de plus en plus fortes. Selon nos informations, Claude Bébéar, président du conseil de surveillance d'Axa, estime que la réputation de la place de Paris est en jeu et qu'il faut, de toute urgence, remettre de l'ordre dans la maison. Il cherche à convaincre les membres du conseil d'administration de prendre des mesures pour placer sous surveillance le PDG, Jean-Marie Messier. Plusieurs membres du conseil devaient discrètement se réunir, ce mardi 16 avril. Plusieurs scénarios sont étudiés, comme la nomination d'un directeur général à poigne, confinant M. Messier dans une présidence non exécutive. Plusieurs noms, dont ceux de Christian Blanc ou de Jacques Calvet, sont évoqués pour ces missions. Par ailleurs, le conflit entre M. Messier et Pierre Lescure, PDG de Canal+, semble s'envenimer.

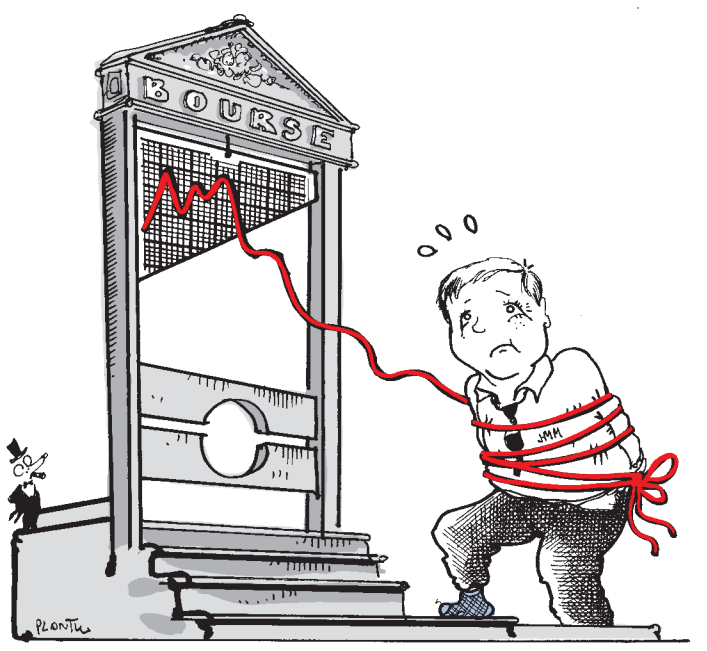

▶ Claude Bébéar pousse le conseil d'administration de Vivendi Universal à remettre de l'ordre dans le groupe

▶ De la tutelle à une mise à l'écart : les scénarios envisagés contre Jean-Marie Messier

▶ L'épreuve de force Vivendi-Canal+

Lire page 21 et notre éditorial page 20

L'autonomie des jeunes, casse-tête électoral et budgétaire

LA CAMPAGNE électorale a rendu une nouvelle vigueur au débat lancé en janvier 2000, sur l'attribution d'une allocation aux jeunes. La droite dénonce la logique d'« assistanat » cachée, selon elle, derrière le contrat d'autonomie pour les 18-25 ans que défendent Robert Hue et Noël Mamère, mais aussi Lionel Jospin qui en a fait un de ses dix « engagements ». Dans ce climat, la remise, vendredi 12 avril, du rapport de la Commission nationale placée auprès du premier ministre n'aide pas à chiffrer les promesses des candidats. Le « compromis évolutif » auquel est arrivé cette instance de 70 membres propose une période transitoire de cinq ans et une réforme des bourses avant toute action d'ampleur.

Lire page 11

La bataille des premiers ministrables

LES PREMIERS ministres potentiels de l'après-présidentielle se livrent une bataille feutrée. Côté Chirac, la campagne électorale a joué un rôle éliminatoire. Plusieurs prétendants se sont écartés d'eux-mêmes. Jean-Pierre Raffarin, président (DL) du conseil régional Poitou-Charentes, a été mis en selle par Jacques Chirac, qui l'inclut parmi ceux qui sont appelés à *« jouer un rôle important dans les années à venir »*. Nicolas Sarkozy, ancien ministre et ancien secrétaire général du RPR, laisse entendre qu'il a déjà formé son gouvernement et s'est réconcilié avec Bernadette Chirac, qui lui reprochait d'avoir trahi son époux lors de la présidentielle de 1995. Quant à Philippe Douste-Blazy (UDF), il s'emploie à rappeler qu'il est toujours dans le jeu : *« Si l'on fait le choix de l'union, le RPR ne peut pas cumuler tous les postes-clés. Or, moi, j'apporte l'UDF dans la corbeille. »*

Côté Jospin, Laurent Fabius et François Hollande, bien que concurrents, font cause commune pour en appeler à la mobilisation des électeurs dès le premier tour de scrutin. *« Le second tour,* remarque Laurent Fabius, *se joue largement dès le premier. »*

▶ Les concurrents pour Matignon

▶ Notre sondage : qui va s'abstenir ?

▶ Portrait : Lepage la pragmatique

La campagne pages 8 à 10
Corinne Lepage page 16
L'étude Le Monde-Cecop page 18
« Soutien de campagne » page 36
Les chroniques pages 36 et 38

CINÉMA

Et si on parlait sexe face à la caméra de Daniel Karlin...

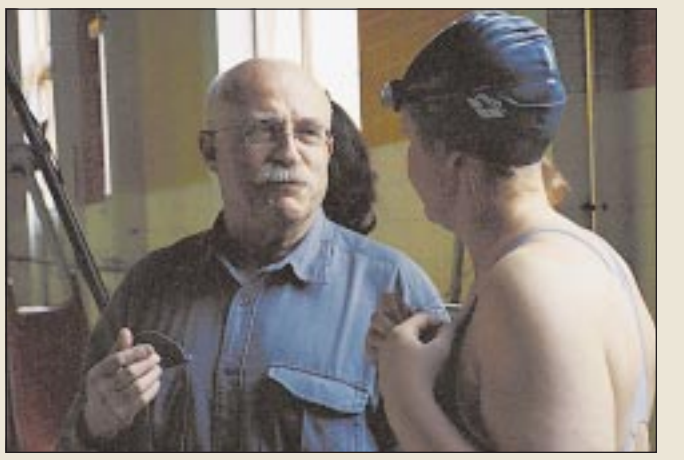

RÉMI LAINÉ

OÙ en sont les mœurs sexuelles des Français ? Sans prétendre à une vérité statistique, le documentariste Daniel Karlin *(photo)* montre dans *Et si on parlait d'amour* quatre situations amoureuses peu banales dont les protagonistes se laissent filmer sans difficulté. Autre sortie, *La Repentie,* avec Isabelle Adjani. ***Lire pages 32 à 35***

A Jénine, les soldats israéliens s'émeuvent d'être accusés de massacres

SALEM
de notre envoyé spécial

JÉRÔME DELAY/AP

C'est ici le dernier barrage avant Jénine. Au-delà, journalistes et « observateurs » restent interdits. A moins d'y être invités officiellement par l'armée israélienne. Pour rentrer en ville et dans le camp de manière indépendante, il faut donc encore, lundi 15 avril, s'y infiltrer clandestinement. Seules la Croix-Rouge et l'ONU ont été autorisées à se rendre sur les lieux.

Devant la guérite de la police, une buvette a été installée pour les soldats de Tsahal. Trois jeunes hommes en uniforme sont attablés. *« On vient de Jénine, où on a commencé hier soir à ramener les cadavres de Palestiniens,* explique l'un d'entre eux. *Il n'y en a pas beaucoup. »* L'armée a affirmé avoir trouvé trente-sept corps et en avoir livré onze aux familles. *« Les Palestiniens nous accusent de massacres. D'avoir tué des centaines de personnes. C'est faux ! »,* continue le soldat. Mais comment distinguer les combattants des civils ? *« On n'a pas trouvé de corps d'enfants. Ni de vieillards. C'étaient tous des hommes en âge de se battre. Pas de femmes non plus. »* L'un de ses camarades l'interrompt : *« Encore que maintenant, puisqu'il y a des femmes kamikazes, il y a aussi des femmes terroristes ! »*

Le même jour, à Jérusalem, le lieutenant Yoni, rencontré par le biais d'un porte-parole de l'armée, déclare : *« J'ai risqué ma vie et celle de mes hommes pour limiter le nombre de morts. Moi, j'étais à l'intérieur du camp durant les combats. S'il y a eu des victimes civiles – et je pense qu'il y en a eu –, c'étaient des gens qui sont restés, soit parce qu'ils étaient des civils en armes, soit parce qu'ils soutenaient des terroristes. »*

L'officier vient de passer treize jours dans ce qu'il décrit comme un enfer : *« Il n'y avait pas de maison innocente. Il y avait des engins piégés dans les poubelles, dans les réfrigérateurs. Dimanche, un enfant d'une douzaine d'années a fui quand on a voulu le contrôler. Il a abandonné trois engins explosifs. »*

Tous les soldats interrogés sont choqués à la moindre allusion aux *« massacres »* qu'aurait, selon les Palestiniens, perpétrés l'armée israélienne. *« Je me suis trouvé quelquefois à quelques mètres d'un bâtiment visé par nos hélicoptères ou nos chars. Leurs tirs étaient extrêmement précis. Ne croyez pas que l'on vise comme ça, au hasard »,* dit le lieutenant Yoni. Certains soldats semblent admettre que la décision d'interdire l'accès du camp aux journalistes n'a fait qu'aggraver les soupçons.

Bruno Philip

Lire nos informations pages 2 à 4

SCIENCES

Voyage immobile en Arctique

SEPTIÈME CONTINENT/FRANCIS LATREILLE

NOUVELLE AVENTURE au pôle Nord pour Jean-Louis Etienne *(photo)* : se laisser dériver sur la banquise pour étudier le déplacement des glaces et l'écosystème arctique. ***Lire pages 28 et 29***

ANALYSE

Financièrement réalisable ?

L'ARITHMÉTIQUE est supposée neutre. Un et un font deux. La situation des finances publiques françaises est aujourd'hui structurellement saine, ce qui permet aux programmes des grands candidats à l'élection présidentielle d'être financièrement réalisables, au sens où, dans le cadre d'une hypothèse qui est la leur – celle d'une croissance de 3 % l'an –, aucun d'entre eux ne conduirait le déficit public à franchir la barre fatidique des 3 %. C'est pourquoi j'ai pu qualifier les programmes des deux candidats Chirac et Jospin de *« financièrement réalisables »*, et, à mon grand étonnement, cette constatation arithmétique a créé la surprise. Mais la même arithmétique nous permet d'aller encore plus loin ! La mise en œuvre du programme le plus coûteux sera associée à un déficit plus élevé et à une date de retour à l'équilibre plus éloignée que celle du programme le moins coûteux. Je répète pour être sûr d'être compris : une baisse importante des prélèvements obligatoires conduit, toutes choses égales par ailleurs, à un déficit plus élevé qu'une baisse qui l'est moins. La Palice n'aurait pas mieux dit.

Il est difficile, et il serait périlleux, de vouloir chiffrer les dépenses nouvelles et les espérances d'économies contenues dans les programmes. Il est normal qu'il en soit ainsi : dans le cadre d'une élection présidentielle, les projets qui s'affrontent indiquent des directions, une vision de l'avenir. Il appartiendra au gouvernement de la France et au Parlement de leur donner un contenu précis. L'arithmétique permet, là aussi, de dire quelque chose d'utile : dans l'hypothèse d'un même déficit, le projet le plus coûteux en termes de baisse des prélèvements obligatoires aura moins de marge de manœuvre pour ce qui concerne les dépenses que l'autre. Pour dire les choses autrement, plus la baisse des impôts est importante, moins on pourra augmenter les dépenses !

La comptabilité des recettes et des dépenses publiques – dans une hypothèse où le taux de croissance est donné par ailleurs – conduit à souligner que les programmes sont compatibles avec la seule disposition contraignante, parce qu'assortie d'éventuelles sanctions financières, du pacte de stabilité (et de croissance) : les déficits, sauf cas particulier, ne doivent pas dépasser les 3 %.

Jean-Paul Fitoussi pour Le Monde

Lire la suite page 20

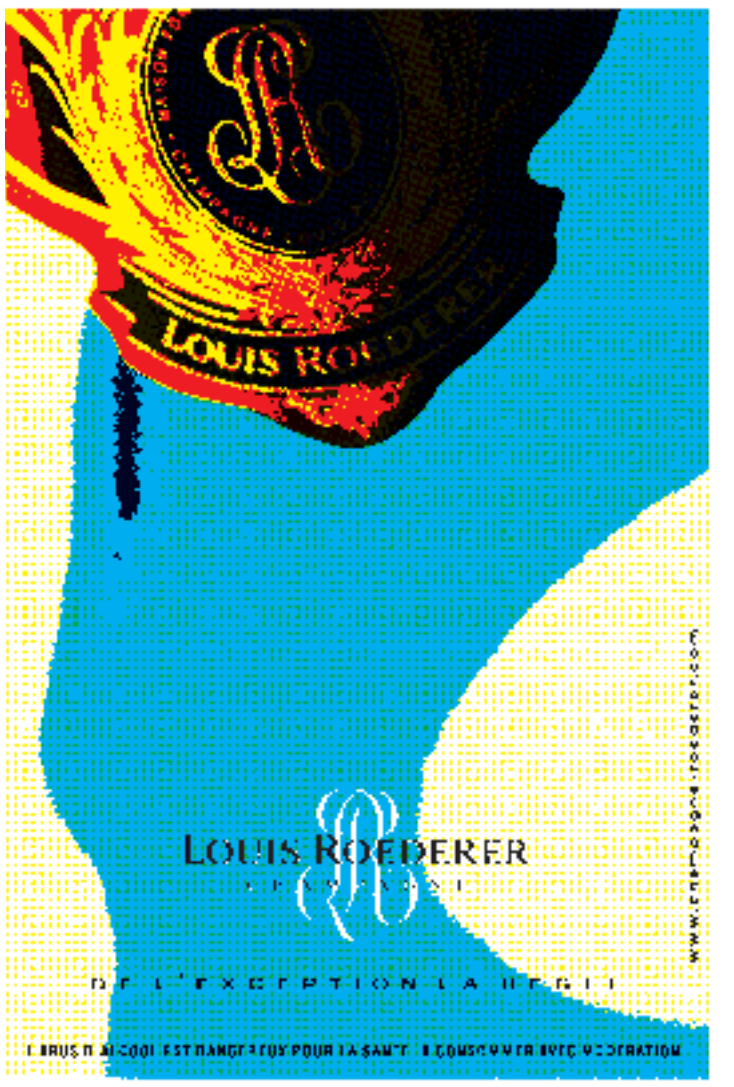

M 00147 - 417 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Le premier ministre israélien, **ARIEL SHARON**, a annoncé, lundi 15 avril, au dix-septième jour de l'offensive israélienne contre les régions autonomes palestiniennes, que l'**ARMÉE** se retirerait des villes dans un délai d'une semaine. Le repli pourrait, selon lui, être plus long à **RAMALLAH**, où Tsahal encercle le complexe présidentiel à l'intérieur duquel se trouve **YASSER ARAFAT**, et à **BETHLÉEM**, où le siège de l'**ÉGLISE DE LA NATIVITÉ** continue. Une première équipe du CICR a été autorisée à pénétrer, lundi, dans le camp de **RÉFUGIÉS** palestiniens de Jénine. Le cœur du camp a été totalement dévasté par les bombardements israéliens. Le secrétaire d'Etat américain, **COLIN POWELL**, devait s'entretenir, mardi, une nouvelle fois, avec M. Sharon et envisage de se rendre à Ramallah pour une rencontre avec M. Arafat.

Dans le camp de Jénine, la recherche des corps a commencé

Les autorités israéliennes ont autorisé les premières équipes du Comité international de la Croix-Rouge à pénétrer sur le site de la bataille la plus meurtrière de l'opération « Mur de protection ». Israël dément avec insistance les accusations palestiniennes de « massacre »

CAMP DE RÉFUGIÉS DE JENINE
de notre envoyé spécial

C'était la place Hawashin, le centre du camp. C'est désormais une étendue lunaire de béton laminé par les bulldozers, qui ont achevé le travail des hélicoptères et des chars. Autour, sur un rayon de quelques centaines de mètres, subsiste un décor de maisons fracassées sous les obus, de bâtiments pliés par les impacts de missiles. Un paysage de ville après un tremblement de terre. Derrière les façades écroulées, trônent parfois des vestiges de vie : un lit, des rideaux, un lavabo, une poussette. L'endroit fut le théâtre des combats les plus violents entre l'armée israélienne et les combattants palestiniens – policiers, « militaires », activistes du Fatah (le parti de Yasser Arafat), membres du Djihad islamique, tous unis contre l'ennemi. Le « camp » est tombé vendredi, après une dizaine de jours d'affrontements.

REPORTAGE

Les « camps » sont devenus des agglomérats de bicoques cimentées

On dit « camp » pour définir ce qui fut jadis un amas de toiles de tente. Mais, les années passant, ce sont bien des villes qui ont émergé de ces lieux de misère, en Palestine : depuis 1948, ils sont arrivés de partout, c'est-à-dire de l'Israël d'aujourd'hui, ces « Arabes » fuyant la première guerre entre l'Etat juif et ses voisins. Les « camps » sont devenus des agglomérats de bicoques cimentées, serrées les unes contres les autres, formant un maillage d'étroites ruelles. Celui de Jénine, qui compterait entre 12 000 et 15 000 habitants, est l'un de ceux-là, jouxtant la ville proprement dite mais difficilement identifiable avec le reste de l'ensemble urbain.

C'EST ICI QUE TOUT S'EST JOUÉ

En ce lundi 15 avril, l'armée semble absente du centre du camp comme de ses abords. Même si le bruit des tanks, rôdant alentour, reste omniprésent. Depuis la veille, les gens sont sortis dans la rue. Le plus surprenant, c'est le nombre de civils : beaucoup sont partis, beaucoup sont restés. Ils ne se hasardent pas trop hors de leurs pâtés de maisons, mais ils sont là, sur leurs pas de portes. Osant enfin s'aventurer à l'extérieur. Il y a des femmes, des enfants, des personnes âgées. Sur une placette, une assemblée de vieux en keffieh sirotent tranquillement un café. Les femmes en foulard sont assises sur les marches de leurs maisons. Des adolescents discutent avec animation. Des enfants jouent, indifférents à la scène de fin du monde, quelques mètres plus bas. Un semblant de vie, aux alentours d'un univers de cauchemar : à part le centre, les destructions sont loin d'être massives, à l'exception des impacts de balles de mitrailleuses lourdes sur les murs et, çà et là, un immeuble percé de trous. Les Israéliens ont affirmé que c'est ici que tout s'est joué. Que c'est ici que les *« terroristes »* ont résisté. Cela semble être le cas.

FORCES ARMÉES ISRAÉLIENNES/AP

Photographie prise par les forces armées israéliennes : lundi 15 avril, dans le camp de réfugiés palestiniens de Jenine, en Cisjordanie. Escortés par des soldats israéliens, quatre membres du Croissant-Rouge évacuent un cadavre des décombres de maisons bombardées par Tsahal

Sur la place même, une jeune fille affirme, en désignant le sol, que *« les soldats ont creusé ici une fosse pour ensevelir des corps avant de les recouvrir par le béton des maisons rasées. »* Un homme, se présentant comme un fonctionnaire de l'Autorité palestinienne, casquette jaune vissée sur le crâne, ajoute que *« beaucoup de corps sont là-dessous »*. Une vieille femme lève ses bras vers le ciel. Elle crie : *« Que Dieu nous vienne en aide ! »*

Un peu plus haut, plusieurs maisons partiellement démolies alignent leurs silhouettes noircies sur la pente de la rue. Une voiture écrasée est suspendue entre deux murs, roues en l'air. Une puissante odeur de décomposition règne. Au premier étage du bâtiment est allongé un cadavre calciné, tête de momie noire pétrifiée dans la suie. Un étage plus haut, sous un tas de gravats, un autre corps, à moitié assis, méconnaissable, émerge des débris. *« Il y a trois autres morts là-dessous »*, dit un Palestinien, un foulard sur la bouche. Etait-ce un combattant ? *« Oui »*, dit quelqu'un. *« Non ! »*, affirme un autre.

« COMMENT AURAIS-JE PU FUIR ? »

Ces cadavres sont ceux d'hommes en âge de se battre. Il n'y a autour d'eux aucune arme visible. Mais elles ont pu, comme c'est souvent le cas, avoir été emportées par les survivants des combats. *« Il y avait des combattants, des hommes en armes. Ils ont résisté pour défendre notre cause. Mais la plupart des victimes sont des civils »*, soutiennent les gens autour.

De l'autre côté du cauchemar, une maison. Debout et piquetée d'impacts de balles. *« Ici, c'est chez moi »*, commente Nadjat, 33 ans. Une Algéro-Palestinienne, professeur de sciences naturelles, qui a passé une bonne partie de sa vie à Tizi-Ouzou, en Kabylie. Sa mère était algérienne, son père palestinien. *« Les soldats sont arrivés le vendredi 5 avril. Ils ont passé trois jours chez nous. Ils cherchaient des armes »*, explique la jeune femme dans un français presque parfait. Elle s'exprime posément, souriante. *« Je les hais, les Israéliens, je ressens pour eux un profond mépris. Ils ont utilisé toutes la technologie américano-israélienne contre nous. Comment aurais-je pu fuir le camp ? Avec mon fils de quatre ans et ma fille de deux ? »* L'un de ses deux frères, Fouad, 32 ans, raconte avoir été forcé par les militaires à s'allonger dans la cuisine. *« Ils m'ont déshabillé. Ils m'ont dit de me tenir tranquille. Parfois, ils rigolaient quand un missile israélien était lancé vers le centre du camp. Ils mimaient le bruit : "Sssshhhhh, boum !" Et ils riaient. Après, ils plaisantaient entre eux, comme s'ils avaient affaire à des combattants : "Toi, sors de là ! Rends-toi !" Et ils riaient. »* Nadjat complète le récit : *« Certains soldats étaient polis, d'autres pas. Les plus aimables d'entre eux ont promis : "On va rester dix minutes." Mais, comme je vous l'ai dit, ils sont restés trois jours. Et ils ont tout fouillé. Ils ont même laissé un souvenir bizarre, tracé à la peinture sur la commode de ma chambre. Une tête de monstre. »* La jeune femme ouvre une porte et désigne l'acajou de l'armoire. Une figure étrange, à la mâchoire grimaçante, y a été dessinée. *« C'est un souvenir qu'ils m'ont laissé, je n'ai pas envie de l'effacer »*, dit-elle. A ses pieds, son fils de quatre ans joue avec une douille : *« Souvent,* affirme-t-elle sérieusement, *il dit qu'il a envie de jouer avec des armes. Il dit : "Je veux faire comme les grands." C'est une drôle de vie qu'on vit ici, vous savez. »*

Bruno Philip

« Quelque soixante-dix morts » à Jénine, selon l'ambassadeur israélien à Paris

LES *« COMBATS ACHARNÉS »*, dans le camp de réfugiés de Jénine, entre soldats israéliens et combattants palestiniens, ont fait « quelque 70 morts » ; et 45 cadavres palestiniens ont été retrouvés, a affirmé, lundi 15 avril, l'ambassadeur israélien à Paris, Elie Barnavi, sur Europe 1. « Il y a eu jusqu'à maintenant un décompte macabre de 45 corps palestiniens qui sont morts dans des combats. On fait état peut-être de 70 morts et de quelque 200, 250 blessés », a déclaré M. Barnavi. Mais, a-t-il ajouté, « je peux vous affirmer que bien entendu il n'y a jamais eu de massacre, c'est de la propagande, il y a eu en revanche des combats acharnés ». Les Palestiniens accusent l'armée israélienne d'avoir tué, à Jenine, des centaines de personnes. Israël dément catégoriquement. Le ministre israélien de la défense Binyamin Ben Eliezer a fait état de « dizaines » de tués palestiniens. Le camp ayant été décrété par l'armée « zone militaire interdite », la presse n'y a pas accès et ne peut pas vérifier ces informations.

L'armée a indiqué qu'à la date du dimanche 14 avril au soir, elle avait trouvé 37 corps dans les ruines du camp et en avait livré 11 aux familles, conformément à une décision de la Cour suprême d'Israël. Des équipes de la Croix rouge internationale et du Croissant rouge palestiniens ont pu entrer, lundi, dans Jénine. Selon le *Jérusalem Post,* ces équipes ont dégagés sept corps et en ont localisés sept autres sous les décombres.

1 949 KALASHNIKOV

Le *Jérusalem Post* évoque par ailleurs l'arrestation de plus de 1 500 Palestiniens suspectés d'être impliqués dans des opérations terroristes depuis le début de l'offensive israélienne. Le général Shaul Mofaz, chef de l'état-major, a précisé que *« 370 à 400 terroristes avaient été tués dans les combats avec les forces de défenses israéliennes »*.

Depuis le 28 mars, 29 soldats israéliens ont été tués et 125 autres blessés au cours de l'opération militaire dans les territoires palestiniens, peut-on lire sur le site des forces armées israéliennes (www.idf.il). Le site indique également la saisie de 1 949 kalashnikov depuis le début de l'opération « Rempart de protection ».

L'épouse d'Arafat justifie les attentats

Souha Arafat, l'épouse du président palestinien Yasser Arafat, a qualifié de *« légitimes »* les attentats-suicides, dans une interview à la revue saoudienne *Al-Majalla,* parue dimanche 14 avril, et recueillie avant la déclaration de son époux les condamnant. *« La résistance est un droit légitime pour tout peuple sous occupation. Ces opérations* [suicides] *font partie de ce droit »*, a déclaré Souha Arafat. *« Y a-t-il un plus grand honneur que celui de* [mourir en] *martyr ? »*, répond-elle à la question de savoir quelle réaction elle aurait si son fils commettait un attentat-suicide. Souha Al-Taweel, d'origine chrétienne et qui s'était convertie à l'islam lors de son mariage, a une fille, Zahwa, âgée de sept ans. M^me^ Arafat, qui vit à Paris, a affirmé être *« prête à retourner, à tout moment, en Palestine »* auprès de M. Arafat, assiégé à Ramallah par l'armée israélienne depuis le 29 mars. Elle a appelé enfin les dirigeants arabes à soutenir *« la résistance »* des Palestiniens, affirmant ne pas douter de leur *« victoire ». – (AFP.)*

Nouvelles opérations israéliennes en Cisjordanie

Colin Powell évoque une conférence internationale sans Yasser Arafat

▶ **TULKAREM.** L'armée israélienne a réoccupé, dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 avril, la ville autonome palestinienne de Tulkarem en Cisjordanie, qu'elle avait évacuée le 9 avril. Des chars, appuyés par les tirs d'hélicoptères de combat, ont pénétré dans la ville pour une opération aux objectifs limités visant à procéder à des arrestations et non une réoccupation de la ville, a indiqué une source militaire israélienne.

▶ **ARIEL SHARON,** le premier ministre israélien a déclaré, lundi soir, à la chaîne américaine de télévision CNN que l'armée pourrait se retirer d'ici une semaine des villes de Cisjordanie, mais que ce retrait pourrait prendre plus de temps à Ramallah, où Yasser Arafat est assiégé dans son quartier-général, et à Bethléem, où quelque 200 Palestiniens sont retranchés dans la basilique de la Nativité. Il a une nouvelle fois exclu de parvenir à la paix avec M. Arafat. Ces déclarations ont été dénoncées par le principal négociateur palestinien Saëb Erakat qui les a qualifiées de *« véritable défi »* au président américain George W. Bush et à la communauté internationale.

▶ **GEORGE W. BUSH** a estimé, dans un entretien téléphonique avec M. Sharon que le retrait des forces israéliennes de Jénine et de Naplouse renforcerait *« les perspectives de paix »* pour la région. M. Bush a également exhorté M. Sharon *« à prendre en considération les dimensions humaines et à améliorer les conditions de vie en Cisjordanie ». « Il est évident que les évènements de ces deux dernières semaines sont une raison supplémentaire pour être préoccupé des conditions de vie des Palestiniens en Cisjordanie »*, a déclaré le porte-parole de la Maison blanche, Ari Fleischer. Un premier groupe du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été autorisé par Israël à entrer, lundi, dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine, pour *« établir le nombre de morts et porter secours aux blessés »*.

▶ **COLIN POWELL,** le secrétaire d'Etat américain, devait avoir un nouvel entretien, mardi, avec M. Sharon, après avoir effectué des visites éclair lundi à Beyrouth et Damas pour mettre en garde contre les risques de dérapage. M. Powell, selon le département d'Etat, envisage de voir mercredi matin M. Arafat. Il a déclaré lundi qu'une conférence internationale de paix pourrait se réunir au niveau ministériel, ce qui ne requiert pas la présence du président palestinien. M. Sharon a admis que la conférence puisse se tenir au niveau des ministres.

▶ **MAROUANE BARGHOUTI,** le responsable du Fatah pour la Cisjordanie, ainsi que deux chefs locaux du mouvement islamiste Hamas, ont été arrêtés dans des opérations séparées, lundi, à Ramallah par l'armée israélienne. D'après un porte-parole militaire, le chef du Hamas pour la localité de Betounia près de Ramallah et le responsable de la branche armée de cette organisation dans le secteur, ont eux aussi été arrêtés. Israël les tient pour *« responsables de la mort de nombreux Israéliens »*.

▶ **NAPLOUSE ET RAMALLAH.** L'armée israélienne a également effectué dans la nuit de lundi à mardi une incursion dans le camp de réfugiés d'Askar près de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie. Des opérations destinées à arrêter des Palestiniens recherchés ont aussi été menées dans plusieurs localités du nord de la Cisjordanie et autour de Ramallah. Cinq Palestiniens ont été arrêtés.

MANIFESTATION. A Washington, plusieurs dizaines de milliers de personnes, encouragées par un message du président américain, se sont rassemblées lundi près du Capitole, à Washington, pour soutenir Israël et dire que son offensive contre les activistes palestiniens équivaut à la guerre engagée par les Etats-Unis contre le terrorisme. L'ancien Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, le secrétaire adjoint américain à la Défense, Paul Wolfowitz, l'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani, le Prix Nobel Elie Wiesel et plusieurs membres du Congrès figuraient parmi les orateurs.

Un négociateur palestinien « plein d'espoir »

Le principal négociateur palestinien, Saëb Erekat, s'est dit, lundi 15 avril, *« plein d'espoir »* au sujet de la mission au Proche-Orient du secrétaire d'Etat, Colin Powell, après avoir évoqué avec d'autres responsables américains une feuille de route pour la paix. Il a déclaré à la chaîne américaine de télévision CNN avoir eu le même jour des discussions avec des responsables américains. *« Nous avons eu des réunions positives aujourd'hui avec des experts américains* (...). *Je crois que nous présenterons le résultat de cette réunion au président* [palestinien Yasser] *Arafat et au secrétaire d'Etat Powell* (...) *et j'espère qu'ils tomberont d'accord sur la feuille de route que nous tentons d'établir pour l'avenir »,* a-t-il expliqué. *« Je suis plein d'espoir ce soir après cette réunion. »*

Selon lui, Palestiniens et Américains travaillent à une *« approche globale qui combine les questions de sécurité, les questions politiques et les questions économiques ». – (Reuters.)*

OLEG POPOV/REUTERS

Court répit pour les habitants de Bethléem occupée

DEUX PALESTINIENNES accompagnées d'enfants passent devant un blindé israélien, lundi 15 avril, dans la vieille ville de Bethléem. Profitant de la levée, pendant trois heures, du couvre-feu – la troisième en deux semaines de bouclage militaire imposé par Tsahal – les habitants de Bethléem se sont rués dans les rues pour se ravitailler dans les magasins, prendre des nouvelles des proches et des voisins et découvrir les destructions causées à leur ville par les affrontements armés qui y ont eu lieu.

Entre deux périodes de couvre-feu, les habitants découvrent les blessures de la ville de la Nativité

BETHLÉEM
de notre envoyé spécial

Bethléem a cru respirer. Mais la « trêve » aura été finalement de très courte durée. Alors qu'une

REPORTAGE

« Ces destructions... c'est un désastre. Les maisons sont-elles terroristes ? »

levée du couvre-feu, la troisième en deux semaines de bouclage militaire, se traduisait, lundi 15 avril, par une ruée des habitants à la redécouverte de leur cité, des tirs sporadiques ont éclaté moins d'une heure après sa réimposition. Deux soldats israéliens et un policier palestinien ont été blessés. Et aucune solution n'émerge pour mettre fin au siège de l'église de la Nativité, où deux cents Palestiniens vivent retranchés, et où Tsahal intensifie sa guerre psychologique.

Trois heures durant, les habitants de Bethléem ont envahi les rues de la Ville sainte, tentant d'acheter de la nourriture, amenant un parent malade à l'hôpital, ou parfois déambulant simplement pour avoir le sentiment que la vie continue... Ils ont découvert les carcasses de voitures brûlées ou écrasées par les chars, quelques bâtiments aux murs éventrés, des rues jonchées de douilles. Ils ont vu les dépôts d'ordures parsemant la vieille ville, et senti l'odeur fétide flottant dans l'air printanier. Des trois levées de couvre-feu temporaires autorisées par l'armée israélienne, celle de lundi a été la première à se passer sans incident notoire. *« La première fois, il y avait eu onze blessés, et la seconde fois, les soldats avaient encore lancé des grenades lacrymogènes »*, raconte Peter Qumri, le directeur de l'hôpital.

« UN RÊVE INACCESSIBLE »

Ces quelques heures de répit n'ont toutefois pas concerné le quartier de l'église de la Nativité, lieu présumé de la naissance du Christ, où les habitants demeurent reclus dans leurs demeures. Les chars sont en position dans les carrefours. Les snipers restent postés sur les toits. Certes, l'armée israélienne a autorisé, pour la première fois, l'évacuation de deux policiers palestiniens blessés du couvent franciscain Sainte-Catherine, mais un médecin s'est vu refuser l'autorisation de visiter des patients vivant à l'intérieur de la *« zone militaire »*. Ici, la levée du couvre-feu n'est pas à l'ordre du jour. Le gouvernement d'Ariel Sharon, apparemment résigné à ne pas s'attaquer au lieu saint, a offert aux Palestiniens réfugiés dans l'église le choix entre un jugement, c'est-à-dire une probable peine de prison pour *« terrorisme »*, et l'exil. *« L'exil des Palestiniens, c'est un rêve israélien inaccessible,* pense Ziad Al-Bandak, maire adjoint de Bethléem, *car nous avons le sentiment que nous sommes exilés depuis 1948. L'unique solution est un retrait de l'armée israélienne des territoires palestiniens, sans délai. »*

Pour Michel Nasser, un Arabe chrétien qui dirige le Centre pour la paix de Bethléem, la situation dans l'église de la Nativité est légitime : *« Pendant la seconde guerre mondiale, des prêtres ont caché des juifs. Aujourd'hui, ils cachent des Palestiniens. C'est le rôle de l'Eglise de protéger les victimes de la guerre, et elle continuera. »* Il pense, comme presque tous les habitants de la ville, que la solution à la crise est entre les mains de Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain, qui effectue sa tournée au Proche-Orient : *« Les Etats-Unis ont tous les pouvoirs, ici ! Que Sharon le veuille ou non, il devra s'asseoir avec Arafat, car, que ça nous plaise ou non, tous deux sont les dirigeants légitimes de leur peuple. Le problème est que Washington doit accepter d'utiliser le bâton avec Israël. »*

Michel Nasser se promène dans les ruelles de la vieille ville. Il découvre la place du marché, détruite, noircie par les feux et les explosions, où il faut se faufiler entre les étals et les automobiles calcinés. *« Ces destructions... c'est un désastre. Les maisons sont-elles terroristes ? La Vierge est-elle terroriste ? »* Un autre promeneur raconte qu'il n'est *« pas choqué »* par les rumeurs de tueries en provenance de Jénine, car *« entre soldats israéliens et combattants palestiniens, c'est une lutte à mort »*, mais qu'il pense en revanche *« ne pas pouvoir pardonner les destructions »*, parce que *« nul ne peut s'arroger le droit de bafouer cette terre »*.

Déambulant lui aussi à la rencontre de ses amis, et accompagnant sa femme qui en profite pour faire de menus achats, le secrétaire général du Front de libération arabe, Hussein Rahal, n'approuve pas ce genre de remarques. Pour lui, *« cette terre est arabe, les prophètes sont tous arabes, et cette armée extrêmement puissante n'a aucun droit de faire la guerre ici »*. Appelant au combat, il pense que *« les combattants palestiniens sont portés par leur foi, et par la vérité »*. A Bethléem, ville, comme Jérusalem, de toutes les croyances, les discours se radicalisent brutalement : *« Après deux semaines, il ne reste plus que la haine,* affirme Ziad Al-Bandak. *Cette politique empoisonne autant les enfants israéliens que les enfants palestiniens, qui vont se haïr encore davantage dans l'avenir. »*

TIRS ISOLÉS

Des opérations de ratissage autour de la cité se sont achevées la nuit précédente, selon des sources hospitalières, par la mort de deux Palestiniens dans les villages de Doha et de Labdia. Et, outre deux combattants tués par les snipers de l'armée israélienne à l'intérieur de l'enceinte assiégée, les soldats ont également tué le sonneur de cloches. Un geste perçu à Bethléem comme une preuve d'un acharnement sans pitié. L'homme était apparemment un pauvre bougre qui voulait s'échapper de l'église durant la nuit afin de rejoindre sa maison. Rien n'indique toutefois qu'il ait été tué sciemment, l'armée ayant pu croire, dans la pénombre, à une tentative d'exfiltration d'un des combattants réfugiés dans l'église de la Nativité.

A peine le couvre-feu rétabli, des tirs isolés ont donc de nouveau été entendus. Il est impossible de savoir qui a entrepris d'ouvrir le feu, ni même si les tirs palestiniens proviennent de l'église ou d'un tireur embusqué dans le quartier. L'armée n'hésite en revanche pas, en dépit des communiqués officiels, à viser le lieu saint si un homme apparaît dans la ligne de mire de ses tireurs d'élite, au-dessus des murailles.

Une journée s'achève à Bethléem. Une journée moins tendue que les quinze autres auparavant, mais néanmoins ordinaire, avec son cortège de souffrances. Aucun camp, même si certains l'espèrent secrètement, n'entrevoit de signe de détente. Les rares échoppes à avoir osé ouvrir baissent leurs rideaux. Les infirmiers ferment la pharmacie de l'hôpital. Les rues redeviennent désertes. Un char d'assaut patrouille. Une femme, souriante, confie qu'*« il est regrettable de perdre autant de temps et de provoquer autant de malheur dans un pays où il faudra forcément vivre côte à côte, voire ensemble, un jour ou l'autre »*. Puis elle s'éloigne rapidement en longeant un mur, d'un pas inquiet.

Rémy Ourdan

Guerre des nerfs autour de la basilique

Après l'échec d'une tentative d'assaut, la semaine dernière, niée par l'armée israélienne mais confirmée par des journalistes qui ont vu des échelles dressées sur les murs d'enceinte et un hélicoptère prêt à lâcher un commando, il apparaît clairement que les soldats de Tsahal ont reçu l'ordre de patienter en espérant une reddition de leurs ennemis. La guerre des nerfs fait rage. Un ballon dirigeable stationne au-dessus de l'église, muni de caméras qui observent le moindre mouvement des assiégés. Et, surtout, un haut-parleur, suspendu au sommet d'une grue, vocifère des sons insupportables – couinements et larsens – destinés à éprouver la résistance psychologique de l'adversaire reclus. *« Ce harcèlement est inutile,* estime le docteur Peter Qumri, directeur de l'hôpital de Bethléem, *car la situation à Bethléem ne sera résolue que lorsque la situation en Palestine sera résolue. Les combattants palestiniens refuseront de se rendre et d'être jugés. »*

Marouan Barghouti, responsable du Fatah pour la Cisjordanie, a été arrêté

Les autorités israéliennes soupçonnent ce proche de Yasser Arafat d'être lié aux Brigades Al-Aqsa, qui ont revendiqué des attentats-suicides

LE CHEF, en Cisjordanie, du Fatah, le mouvement du président palestinien Yasser Arafat, Marouan Barghouti, a été arrêté, lundi 15 avril, par l'armée israélienne dans la ville de Ramallah. M. Barghouti était sur la liste des personnes recherchées par Israël, qui l'accuse d'être le commanditaire d'attaques terroristes. Un communiqué rendu public le 1er avril, qui avait été impossible à authentifier, le présentait comme le chef direct des Brigades Al-Aqsa, une formation proche du Fatah qui, ces dernières semaines, a revendiqué la responsabilité de plusieurs attentats, dont certains attentats-suicides. Jusqu'en janvier, lesdites Brigades concentraient leurs opérations contre les colons et l'armée israélienne dans les territoires occupés. Mais après l'assassinat, le 14 janvier, de leur responsable pour la ville de Tulkarem, elles ont porté leurs attaques à l'intérieur d'Israël.

Dès octobre 2001, les autorités israéliennes, qui suspectaient Marouan Barghouti d'être en contact étroit avec les Brigades, avaient lancé un mandat d'arrêt contre lui. Lors du déclenchement, le 29 mars, de l'offensive israélienne dans les zones autonomes de Cisjordanie, Marouan Barghouti était déjà entré dans la clandestinité. Depuis des mois, il était en perpétuel mouvement et les soldats israéliens avaient fait chou blanc, en décembre 2001, lorsqu'ils avaient fait irruption, un matin, à l'aube, chez lui dans l'intention de l'arrêter. M. Barghouti avait déjà accusé

AFP

« Je ne cherche pas à détruire Israël mais seulement à mettre fin à l'occupation de mon pays »
MAROUAN BARGHOUTI

l'armée israélienne d'avoir cherché à le tuer dans une attaque aux missiles qui, au mois d'août 2000, avait touché le véhicule de l'un de ses adjoints, à Ramallah. Israël avait affirmé que c'était son adjoint qui était visé.

Âgé d'une quarantaine d'années, Marouan Barghouti, membre du Conseil législatif palestinien, avait été l'un des plus chauds partisans des accords israélo-palestiniens d'Oslo. Sa déception quant à leur échec – qu'il impute à Israël – a été à la mesure de cet enthousiasme. Dans un article publié, le 16 janvier, par le *Washington Post,* il écrivait : *« Si Israël se réserve le droit de nous bombarder aux F-16 et aux hélicoptères, il ne devrait pas être surpris que les Palestiniens cherchent à se procurer des armes défensives pour abattre ces avions. Et alors que moi-même et le mouvement Fatah* (...) *nous opposons fermement aux attaques contre les civils à l'intérieur d'Israël* (...) *je me réserve le droit de me protéger, de résister à l'occupation de mon pays* (...). *Si on attend des Palestiniens qu'ils négocient sous l'occupation, alors Israël doit accepter de négocier pendant que nous résistons à l'occupation ».*

« Je ne suis pas un terroriste, mais pas non plus un pacifiste, poursuivait-il. (...) *Simplement un Palestinien ordinaire, qui réclame ce que toute autre personne opprimée réclame : le droit à m'aider en l'absence de toute aide venant d'ailleurs* (...) *Ce principe peut très bien conduire à mon assassinat. Alors je voudrais que ma position soit claire, afin que ma mort ne soit pas* (...) *un chiffre de plus dans la "guerre que mène Israël contre le terrorisme". Pendant six ans, j'ai langui comme prisonnier politique dans une prison israélienne, où j'ai été torturé, suspendu les yeux bandés alors qu'un Israélien frappait mes parties génitales avec un bâton. Mais en 1994, lorsque j'ai cru qu'Israël était sérieux à propos de la fin de l'occupation, j'ai été un avocat infatigable de la paix* (...) *Je continue de rechercher une coexistence pacifique entre les deux pays égaux et indépendants d'Israël et de Palestine, basée sur le retrait total des territoires palestiniens occupés en 1967 et un règlement juste des souffrances des réfugiés palestiniens, conformément aux résolutions de l'ONU. Je ne cherche pas à détruire Israël mais seulement à mettre fin à l'occupation de mon pays. »*

M. Na.

Marouan Barghouti sera traduit en justice

Marouan Barghouti, le chef du Fatah en Cisjordanie, arrêté, lundi 15 avril, sera *« traduit devant un tribunal israélien »*, a annoncé, mardi, le premier ministre israélien, Ariel Sharon. *« Il va être traduit devant un tribunal israélien pour le meurtre de centaines d'Israéliens, des bébés, des enfants, des femmes. Sa capture est un succès très important, sans doute parmi les plus importants de notre opération militaire en cours »*, a affirmé M. Sharon à la radio militaire. Interrogé sur les raisons pour lesquelles M. Barghouti n'avait pas été *« liquidé »*, M. Sharon a affirmé qu'Israël *« est un Etat de droit et démocratique, qui ne réagit pas ainsi lorsque quelqu'un se rend »*. M. Barghouti sera *« traité selon la loi »* et *« devra prouver son innocence »*, a déclaré de son côté le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès. L'Autorité palestinienne a mis en garde Israël contre toute atteinte à la vie de M. Barghouti. – *(AFP.)*

Damas et Beyrouth ont signifié à Colin Powell qu'Israël est seul responsable de la tourmente

Le secrétaire d'Etat américain conclut sa visite en Syrie dans un climat glacial, mais pense avoir fait passer son message quant aux risques de dérapages à la frontière du Liban sud

HUSSEIN MALLA/AP

BEYROUTH
de notre correspondant

C'est sur une note glaciale que s'est achevée la visite inopinée du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, à Damas, lundi 15 avril : M. Powell n'a pas été raccompagné à son avion par son homologue syrien, Farouk Al-Chareh, comme l'aurait voulu le protocole, mais par un ambassadeur. Au moment même où il quittait la Syrie, la présidence de la République diffusait une note résumant les propos, d'une raideur marquée, que lui avait tenus le président Bachar Al-Assad. Procédé très peu conforme aux usages diplomatiques.

« *Il est impossible,* souligne cette note, *de parler de paix avant le retrait israélien des territoires palestiniens et l'arrêt des massacres perpétrés contre le peuple palestinien. Ce qui se passe en Palestine a conduit le processus de paix sur la voie de la mort ; si rien n'est fait, les choses atteindront le point de non-retour, et il faudra alors attendre une nouvelle génération pour faire la paix.*

« *Les attentats-suicides sont une conséquence et non une cause. C'est à la cause qu'il faut s'attaquer* (...). *Des centaines de millions d'Arabes et de musulmans appuient ces attentats, et leur condamnation* [par les gouvernements] *n'aura pas d'effet, la réalité* [des peuples] *est plus forte que les gouvernants.* » « *Les Etats-Unis doivent avoir une vision claire concernant la paix et se conformer aux résolutions internationales.* »

A Beyrouth, où il s'était rendu avant Damas, le climat des entretiens avec les autorités libanaises n'était pas aussi tendu. M. Powell a en revanche été accueilli sur un des deux boulevards de l'aéroport par une manifestation organisée par le Hezbollah et d'autres formations qui, depuis deux semaines, expriment leur colère à travers le Liban contre la guerre menée par Israël aux Palestiniens. Les manifestants ont été tenus par les forces de l'ordre à bonne distance, à près d'un kilomètre de l'aéroport, et le convoi du secrétaire d'Etat a emprunté le second boulevard. Ils ont brûlé des drapeaux américains et israéliens aux cris de « *Mort à l'Amérique, mère du terrorisme !* ». Autre péripétie : le président de l'Assemblée nationale, Nabih Berri, a refusé de participer aux pourparlers.

SANS CONCESSIONS

La position officielle libanaise, formulée par le président de la République, Emile Lahoud, puis par le président du conseil, Rafic Hariri, l'a été en termes moins acerbes que celle de la Syrie, mais sans concessions. Les arguments du Liban ont été réitérés : le respect de la « ligne bleue » tracée par les Nations unies entre le Liban et Israël n'exclut pas les opérations de résistance – du Hezbollah – pour libérer le lieudit des Fermes de Chebaa ; « *l'implantation* » des Palestiniens est exclue ; le sommet arabe de Beyrouth a fait une offre de paix à Israël qui doit être saisie ; la solution du conflit israélo-palestinien, notamment de sa phase aiguë actuelle, ne saurait être militaire mais politique. M. Hariri a judicieusement rappelé à M. Powell que « *pas moins de 1 200 cessez-le-feu ont été conclus durant la guerre qui a déchiré le Liban, mais aucun n'a tenu jusqu'à ce qu'une solution politique ait été trouvée à Taëf* », en Arabie saoudite, lors d'une conférence interlibanaise sous égide américano-arabe.

Le Hezbollah s'est empressé d'annoncer que malgré les menaces il continuerait ses opérations dans le secteur des Fermes de Chebaa. Pour le moment, les affrontements demeurent contenus, et le ministre iranien des affaires étrangères, M. Kharrazi, venu à Beyrouth, a expliqué, dans les mêmes termes que le Hezbollah une semaine plus tôt, qu'il ne fallait pas ouvrir inconsidérément un second front à la frontière. Jusqu'à quand la situation demeurera-t-elle sous contrôle ? Venu à Beyrouth et à Damas pour dire qu'il existe des risques de dérapage, M. Powell a l'impression d'avoir été « compris » en dépit des apparences.

Lucien George

AP

DAMAS
Ci-dessus : Colin Powell s'est entretenu, lundi 15 avril, avec le chef de la diplomatie syrienne, Farouk Al-Sharaa, à l'aéroport de Damas.

BEYROUTH
Ci-contre : lundi 15 avril, des milliers de manifestants protestaient contre la venue à Beyrouth de M. Powell en brandissant des drapeaux palestiniens et ceux, jaunes, du Hezbollah.

GERARD CERCLES/AFP

LUXEMBOURG
Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, à son arrivée, lundi 15 avril, au Luxembourg où il a participé au Conseil des affaires générales de l'Union européenne, pour arrêter une position commune, face à la crise au Proche-Orient.

Les Européens, divisés à propos de l'intervention israélienne, se bornent à soutenir les efforts de Colin Powell

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Les ministres européens des affaires étrangères, réunis lundi 15 avril à Luxembourg, ont écarté l'idée de convoquer en urgence le Conseil d'association avec Israël. Selon eux, l'heure est à un soutien à Colin Powell, qui poursuit sa mission de paix au Proche-Orient. Toute initiative, estiment-ils, qui pourrait gêner le secrétaire d'Etat américain est à bannir.

Avant de faire ce constat, les Quinze ont pris acte, discrètement, de leurs divergences sur l'attitude à adopter envers Jérusalem. L'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas étaient résolument contre cette convocation ; l'Espagne, qui préside actuellement l'Union européenne, l'avait proposée ; finalement, seule la Belgique et la Commission européenne militaient en faveur d'une telle approche. Dans l'immédiat, il s'est donc révélé urgent d'attendre, d'autant que les ministres ont finalement estimé que le Conseil d'association aurait pu être interprété comme l'ébauche de sanctions envers Israël. Ils n'ont fait figurer dans leur communiqué final aucune conclusion sur le Proche-Orient.

A Genève, en revanche, où est réunie la Commission des droits de l'homme des Nations unies, les Européens se sont montrés nettement divisés sur le vote d'une résolution présentée par les pays islamiques condamnant l'intervention israélienne dans les territoires palestiniens. Adopté par 40 membres de la commission sur 53, ce texte exprime une vive préoccupation, « *en particulier pour les actes de tueries massives perpétrés par les autorités d'occupation israéliennes* ». Cinq pays (Allemagne, Royaume-Uni, Canada, République tchèque et Guatemala) ont voté contre, sept se sont abstenus. La France, l'Espagne, la Suède, le Portugal, l'Autriche et la Belgique sont parmi les pays qui ont soutenu la résolution.

La conférence euroméditerranéenne, elle, doit rassembler, les 22 et 23 avril à Valence, en Espagne, les ministres des affaires étrangères de l'Union et ceux de douze pays de la Méditerranée. Ce partenariat, lancé en 1995 à Barcelone pour organiser le dialogue et la coopération entre les deux rives de la Méditerranée, n'a jamais vraiment pris son essor, en raison du conflit israélo-palestinien. La tenue de la réunion de Valence, incertaine depuis quelques jours, a été confirmée lundi. « *Si nous laissons le processus de Barcelone devenir complètement l'otage de la tragédie du Proche-Orient, il n'y aura plus de coopération entre les Européens, les Arabes et Israël* », a commenté Hubert Védrine. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, a prévu de se rendre à Valence.

Soucieux de laisser à Colin Powell une chance de trouver une issue à la crise, les Européens sont prêts à ignorer les vexations que leur infli-ge M. Sharon : le chef du gouvernement israélien a délibérément omis de citer les Européens (et Yasser Arafat) parmi les participants à la future conférence internationale sur le Proche-Orient qu'il a proposée dimanche. Le ministre espagnol Josep Piqué a estimé que si M. Sharon veut seulement parler à ceux qui lui donnent raison « *il va rester très vite sans interlocuteurs* ».

DÉMENTI

Les Quinze n'ont pas voulu non plus réagir trop vivement à la déclaration prêtée à M. Sharon selon laquelle il ne voulait plus avoir de contacts avec Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure. L'intéressé a expliqué que M. Pérès lui a téléphoné pour démentir cette information, et il a ajouté : « *Je vais poursuivre ma mission, que cela plaise ou que cela déplaise.* »

Jacques Chirac, tout en approuvant l'idée d'une conférence internationale, a estimé, lundi à Paris, qu'elle « *devrait forcément se tenir en présence de l'Union européenne, notamment de M. Solana, et également en présence de l'ONU* ». « *J'y inclurais même la Russie, pour ma part* », a-t-il dit. Lionel Jospin a déclaré que, selon lui, une conférence internationale « *sans Yasser Arafat ou sans les Européens* » n'aurait « *pas de sens* ».

Mais, à Luxembourg, les Européens avaient choisi d'adopter un profil bas, estimant que c'est à Washington de faire la preuve de son influence sur Jérusalem.

Laurent Zecchini

Manifestation à Rome pour la défense d'Israël

Une manifestation pour défendre l'existence de l'Etat d'Israël a été organisée à Rome lundi 15 avril. Plus d'un millier de personnes – plusieurs milliers selon d'autres sources – portant des drapeaux israéliens ont marché en silence jusqu'à la synagogue, où un texte affirmant « *Israël doit vivre* », signé par de nombreuses personnalités politiques italiennes, a été remis aux représentants des communautés juives d'Italie. La manifestation était organisée par Giuliano Ferrara, ancien porte-parole de Silvio Berlusconi. Elle a reçu le soutien de nombreux responsables politiques, de Gianfranco Fini, leader d'Alliance nationale, au président de la Commission européenne Romano Prodi, homme de gauche et ancien chef du gouvernement. Le 6 avril, une manifestation pro-palestinienne avait rassemblé entre 5 000 et 10 000 personnes. Devant certains slogans assimilant les Israéliens aux nazis, les représentants des syndicats et des partis de centre-gauche avaient quitté le cortège.

Dans le QG d'Arafat : « Nous nous sommes tous mobilisés »

APRÈS LA JOURNÉE fébrile de la veille et la visite du secrétaire d'Etat américain Colin Powell au président palestinien Yasser Arafat dans le complexe présidentiel de Ramallah, assiégé par l'armée israélienne, les membres de la campagne civile de protection du peuple palestinien qui y sont présents ont accusé la fatigue lundi 15 avril.

L'annonce de l'arrestation de Marouan Barghouti, le responsable du Fatah pour la Cisjordanie, les a sortis de leur torpeur. Philippe Tastevin, étudiant en anthropologie urbaine, et sa compagne, Sandrine Gamblin, qui vivent au Caire, racontent.

Philippe Tastevin : « *La journée a commencé assez habituellement. Nous nous préoccupions des mêmes problèmes : y a-t-il de l'eau, va-t-on pouvoir se laver, des préoccupations très triviales, très ménagères.*

» *Puis il y a eu un développement très important, l'arrestation de Marouan Barghouti, qui nous a sortis de notre torpeur. Nous nous sommes tous mobilisés, nous avons écrit un communiqué ; nous continuons d'écrire, de tenter de faire sortir des informations d'ici. Mais ce n'est pas simple. Les communications avec Le Caire sont impossibles, et il faut passer par Paris. Il doit y avoir aussi du brouillage intempestif. Et puis ça commence à coûter très cher. Certaines personnes ici ont été informées de factures de téléphone faramineuses. J'ai entendu quelqu'un parler d'une facture de 60 000 francs. Alors forcément ça freine.*

COMMENT ÊTRE UTILES

» *Nous avons des discussions sur la manière de poursuivre notre action, comment être utiles. Ce qui est sûr c'est qu'il y aura toujours ici des gens pour le faire. Mais ceux qui à un moment pourraient sortir pourraient ainsi assurer les relais extérieurs. Aucune décision n'a encore été prise.* »

Sandrine Gamblin : « *Nous sommes arabisants tous les deux, nous vivons au Caire et travaillons sur le monde arabe. Nous en avions assez d'être inactifs et nous avons découvert sur Internet l'existence de missions de protection du peuple palestinien. Nous avons pris des contacts et nous sommes arrivés ici avec une idée de mission dans un village palestinien. Le hasard a voulu qu'à notre arrivée toute cette histoire commence, et comme c'était une circonstance exceptionnelle, nous avons fait partie du groupe qui s'est porté volontaire ici. Nous ne le regrettons pas du tout, parce qu'à notre niveau modeste, nous contribuons à quelque chose, au grain de sable qui arrête la machine.*

ÉTAT DE TORPEUR

» *Le grand manque c'est l'isolement, le peu de retour de ce qui est fait par les autres "internationaux" qui sont en Palestine. Nous avons du mal à évaluer l'ampleur internationale prise par la question palestinienne. C'est vrai que nous sommes obsédés par des choses triviales, l'eau, le ravitaillement, mais la situation générale pondère notre subjectivité. Aujourd'hui, c'est le dernier jour de nos provisions. Ce soir, nous avons eu droit à du pain et une assiette de fèves. La faim nous met dans un état de torpeur, puis nous passons à une suractivité soudaine, comme aujourd'hui avec l'affaire de Barghouti, et ça nous épuise.* »

Propos recueillis par M. Na

Israël entre souvenir et interrogations

L'éditorial du quotidien Haaretz appelle à « quitter les territoires »

JÉRUSALEM
correspondance

Les yeux mouillés, les mâchoires serrées, les lèvres torturées, le regard vide, ils participaient, lundi 15 avril au soir, à la cérémonie du Souvenir organisée à la mémoire de ceux qui sont morts pour le pays. Cette cérémonie toujours solennelle qui se déroule chaque année face au Mur des Lamentations, était cette fois empreinte d'une tristesse particulière, de la douleur de toutes les familles qui ont récemment perdu l'un des leurs.

Toute la journée de mardi devait être marquée par des célébrations à la mémoire de 21 182 soldats, dont 277 sont morts au cours de la dernière année. Pour la quatrième année consécutive, un hommage particulier sera rendu aux 1 550 victimes d'actes de terrorisme. Depuis le début de l'Intifada, le 29 septembre 2000, 319 civils ont été tués, dont 104 pour le seul mois de mars 2002.

Lundi soir, la deuxième chaîne de télévision diffusait pour la première fois *Kippour*, le film d'Amos Guitaï qui raconte la guerre de 1973, particulièrement meurtrière pour les forces israéliennes. En 18 jours, le pays, fort de trois millions d'âmes, avait perdu 2365 des siens, soit, proportionnellement, l'équivalent des pertes de l'armée française en Indochine et en Algérie. Pendant 24 heures, tous les programmes de télévision sont consacrés aux guerres menées par Israël et à leurs drames.

VIVRE NORMALEMENT

Mardi soir devaient commencer les cérémonies anniversaires de l'Indépendance, proclamée le 14 mai 1948 par David Ben-Gourion. Cet anniversaire ne prendra pas un tour festif et dans beaucoup de villes les célébrations habituelles ont été annulées pour des raisons de sécurité, les communes ne pouvant financer le coût de mesures renforcées. Cependant, Jérusalem et Nétanya, particulièrement touchées par les attentats, ont maintenu leur programme, les dirigeants municipaux se faisant un devoir de soutenir le moral de la population et de ne pas céder à ceux qui veulent imposer la peur permanente. « *Il faut continuer à vivre normalement* », répète inlassablement le maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, après chaque nouvel attentat. La police, en état d'alerte maximum, craint que l'arrestation de Marouan Barghouti, le chef des Tanzim de Cisjordanie, n'augmente encore les risques d'actions terroristes.

Ces rendez-vous annuels de patriotisme n'invitent guère la population israelienne à une réflexion critique sur la situation politico-militaire actuelle. Néanmoins, pour certains, c'est justement l'occasion de s'interroger. « Célébration et examen de conscience » est le titre de l'éditorial du quotidien de gauche *Haaretz*, dans son édition de mardi. « *En sa cinquante-quatrième année d'indépendance, Israël essaye d'utiliser la force pour résoudre des problèmes de sécurité qui menacent le pays, mais c'est une tentative vaine.* (...) *Au contraire même, cela augmente l'hostilité palestinienne* », écrit l'éditorialiste.

L'article relève aussi la vague d'antisémitisme qui en résulte en diaspora : « *La conclusion devrait être évidente : pour nous libérer de cette suffocation, Israël doit quitter les territoires. L'opinion publique est mûre pour voir émerger un chef assez courageux pour corriger cette terrible erreur commise par les gouvernements israéliens depuis 1967 : la construction des colonies* ».

D'après un sondage paru vendredi dernier, si 75 % des Israéliens soutiennent l'opération militaire actuellement en cours, ils sont aussi 57 % à souhaiter un retrait unilatéral de 80 % de la Cisjordanie. Pour beaucoup d'Israéliens, convaincus depuis le début de l'Intifada, que Yasser Arafat ne veut pas faire la paix, le retrait unilatéral semble la seule solution possible.

Catherine Dupeyron

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas
MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème
01.42.08.71.00 - 7 j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

De nombreux réfugiés afghans rentrent dans leur pays

En six semaines, plus de 400 000 exilés en Iran et au Pakistan ont pris le chemin du retour. Le HCR se dit inquiet pour leur sécurité

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Dans le camion poussiéreux qui les a amenés de Peshawar (Pakistan), Nouria et ses six enfants attendent le retour du père, parti chercher la manne distribuée par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le bric-à-brac accumulé lors de leurs six ans d'exil est repoussé pour faire place aux 150 kilos de blé donnés à chaque famille, en même temps que d'épaisses nattes de plastique bleu – *« don de la République de Corée »* – pour servir d'abri, du matériel sanitaire, des couvertures et 20 dollars par personne, jusqu'à concurrence de 100 dollars pour une famille, destinés à couvrir les frais de transport. Le centre de Pul-e-Charki, à l'entrée de Kaboul, reçoit chaque jour entre 500 et 1 000 familles qui repartent ainsi dans les régions centrales ou le nord de l'Afghanistan. Dans la province de Nangahar, frontalière du Pakistan, le centre de Moh Mandara voit défiler jusqu'à 8 000 personnes par jour.

Organisée par le HCR, l'opération de rapatriement des réfugiés afghans du Pakistan et d'Iran – qui en abritent plus de quatre millions – semble attirer beaucoup plus de candidats que prévu. Six semaines après le début des opérations qui ont commencé au Pakistan, plus de 231 000 réfugiés ont regagné leur pays et autant l'ont fait sans l'aide du HCR.

ACTIVITÉ DÉBORDANTE

L'agence de l'ONU, qui avait prévu d'aider cette année 800 000 réfugiés à rentrer, se prépare à un afflux beaucoup plus important, compte tenu du succès d'une opération qui n'est pas sans risque. *« Nous ne faisons pas de promotion pour le retour »*, affirme Yussuf Hassan, porte-parole du HCR. *« Il y a toujours des poches d'instabilité, toute infrastructure a quasiment disparu et beaucoup de réfugiés ne retrouveront pas leurs maisons. »* Au moment où les familles viennent s'enregistrer pour bénéficier du plan de rapatriement, le HCR les prévient de la situation qui règne dans la région où elles veulent se rendre.

Totalement ravagée lors de sa reprise par les talibans à l'été 1999, la plaine de la Chomali (nord de Kaboul) a retrouvé malgré tout, en quelques semaines, une activité débordante. Revenu dans son village rasé de Mazakheil, Ali Mohammed reconstruit sa maison avec l'aide de ses six enfants. Eux s'étaient réfugiés à Kaboul et font partie des milliers de déplacés – 200 000 à Herat, 250 000 dans la région de Kandahar, environ 300 000 dans le nord, sans compter les poches moins importantes – que le HCR aide aussi à regagner leurs villages.

DES MILLIERS DE MINES

Pour l'instant, Ali Mohammed et sa famille vivent sous la tente et l'ordinaire est frugal. A perte de vue, les pieds de vigne qui faisaient la réputation des lieux ont été arrachés, coupés à ras, brûlés. Selon Ali Mohammed, il faudra dix à quinze ans avant que les fermiers ne retrouvent la situation d'avant guerre. Lieu d'intenses combats, la plaine de la Chomali présente un autre défi pour le retour : la présence de dizaines de milliers de mines et d'engins explosifs laissés par les différentes armées, les derniers en date étant les bombes à fragmentation déversées à profusion par les Etats-Unis dans leur offensive contre les talibans.

Les retours les plus nombreux ont été enregistrés dans la province de Nangahar, frontalière du Pakistan. La proximité géographique n'est pas étrangère à ces rapatriements qui s'expliquent aussi par la très proche récolte du pavot à opium, qui nécessite beaucoup de main-d'œuvre. La plupart des réfugiés préfèrent toutefois regagner les centres urbains et leurs alentours où ils espèrent trouver un minimum de sécurité. Car, si nombre de personnes rentrent, beaucoup de Pachtounes, en particulier du nord de l'Afghanistan où ils sont minoritaires, prennent le chemin de l'exil en raison des exactions exercées contre leur communauté par les nouveaux commandants ouzbeks, hazaras ou tadjiks en place.

En visite en Iran, en Afghanistan et au Pakistan, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Rudd Lubbers, a toutefois souligné, lundi 15 avril, l'interaction entre la sécurité et les retours. *« Ce n'est pas seulement la sécurité qui est nécessaire aux rapatriements, mais les rapatriements, s'ils sont un succès, contribueront à la sécurité »*, a-t-il affirmé, après avoir visité Pul-e-Charki.

Les réfugiés interrogés soulignent tous *« la nouvelle situation »* pour expliquer leur retour. Mais, à les écouter, il n'en faudrait pas beaucoup pour les faire repartir, si les armes retentissaient une fois de plus. Ceux qui reviennent sont majoritairement des réfugiés de fraîche date, et non pas ceux qui ont construit une autre vie au Pakistan ou en Iran où ils sont installés depuis longtemps. Ceux-là attendront sans doute encore avant de regagner un pays qui reste extrêmement fragile.

Françoise Chipaux

Al-Jazira diffuse la « vidéo-testament » d'un pirate de l'air du 11 septembre

Le secrétaire américain à la défense évoque un « montage »

LA CHAÎNE de télévision arabe d'information en continu Al-Jazira diffuse, dans ses bulletins d'information, depuis lundi 15 avril, la *« vidéo-testament »* du Saoudien Ahmed Al-Ghamdi, identifié par le FBI comme l'un des pirates de l'air de l'appareil qui s'est écrasé, le 11 septembre 2001, en Pennsylvanie. La chaîne basée au Qatar refuse de révéler par quel biais elle s'est procuré la cassette, dont elle n'a diffusé que quelques minutes. *« Nous les avons tués en dehors de leur terre, grâce à Dieu, et nous allons les tuer chez eux »*, y clame Ahmed Al-Ghamdi, lisant un texte.

« L'époque de l'humiliation et de l'esclavage est finie, et il est temps pour nous de tuer les Américains chez eux », promet le jeune homme barbu, vêtu d'un gilet de combat et d'une chemise noire, la tête coiffée d'un long keffieh. Le kamikaze termine son allocution *« adressée aux amis comme aux ennemis »*, en priant Allah de l'accepter en *« martyr »*.

Un gros plan sur le texte du *« testament »*, écrit à la main dans un cahier à spirales, insiste sur la date qui accompagne la signature de l'auteur : le 10/12/1421 du calendrier musulman de l'Hégire, correspondant au 6 mars 2001, soit six mois avant les attentats. Selon Al-Jazira, le discours d'Ahmed Al-Ghamdi a été enregistré dans les camps d'Al-Qaïda, à Kandahar, en Afghanistan, *« comme il est dit dans la vidéo »*. Mais la chaîne précise que l'arrière-plan des images, représentant une peinture d'un gratte-ciel soufflé par le feu et l'inscription en arabe : *« Chassez les mécréants de la péninsule arabe »*, est une *« incruste »*, un *« montage d'après-coup »*.

DÉBAT INTERNE

Outre cette confession, la cassette vidéo contient de nouvelles images des deux principaux dirigeants d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden et son bras droit, Ayman Al-Zawahri. Dans l'extrait diffusé, l'Égyptien Al-Zawahri qualifie de *« grande victoire »* les attaques terroristes du 11 septembre et glorifie, devant un Oussama Ben Laden silencieux, les *« 19 martyrs qui ont sacrifié leur âme pour Dieu »*.

A Washington, le secrétaire américain à la défense a minimisé, lors d'une conférence de presse, la portée de cette nouvelle vidéo : *« On m'a indiqué que ce que je regardais était très probablement un montage d'extraits anciens avec des commentaires plus récents »*, a affirmé M. Rumsfeld. Le correspondant d'Al-Jazira à Washington a répliqué que M. Rumsfeld ne pouvait saisir *« l'importance »* du document *« pour les Arabes et les musulmans »*, s'agissant de *« la première preuve de l'implication du réseau Al-Qaïda dans les attaques du 11 septembre »*.

Joint par téléphone au siège de la chaîne à Doha, le rédacteur en chef d'Al-Jazira, Ibrahim Heellal, a précisé que la chaîne allait diffuser de larges extraits de la vidéo *« de propagande »*, d'une durée de 60 minutes, dans son émission *« Taht'el'majhar »* (Focus), jeudi soir 18 avril.

Un débat interne fait rage au sein de la rédaction. *« Alors que des jeunes filles palestiniennes se sacrifient pour dire stop à la sauvagerie de l'armée israélienne, diffuser cette vidéo risque de créer la confusion entre un combat juste et légitime et des actes barbares et inacceptables »*, estime, sous couvert d'anonymat, une journaliste.

Tewfik Hakem

Corée du Sud : l'accident d'un Boeing inquiète les voyagistes à moins de 45 jours du Mondial

TOKYO
de notre correspondant

L'accident du Boeing 767-200 d'Air China, qui s'est écrasé sur une montagne, lundi 15 avril, au cours de son approche de l'aéroport de Pusan, provoquant la mort d'au moins 120 personnes sur ses 166 passagers, ne devrait pas avoir d'effet dissuasif sur les centaines de milliers de spectateurs qui comptent se rendre en Corée du Sud et au Japon pour la Coupe du monde de football, dont le coup d'envoi sera donné à Séoul le 31 mai, estiment les agences de voyages à Tokyo.

En Chine et en Corée, les voyagistes sont moins optimistes et s'inquiètent des répercussions de cet accident. Quelque 60 000 Chinois sont attendus pour l'événement en Corée, où leur équipe jouera ses premières rencontres.

Le port de Pusan, dans le sud de la péninsule, est l'une des dix villes de Corée où se dérouleront des matches du Mondial, dont la rencontre France-Uruguay, le 6 juin.

Selon les premières estimations des enquêteurs, l'accident, la pire catastrophe aérienne en Asie depuis celle de l'appareil de Singapour Airlines à Taipeh, en octobre 2000, pourrait être dû à une erreur de pilotage. Il n'y a eu aucune explosion avant le crash, ce qui écarte l'hypothèse d'un attentat. Le brouillard avait en revanche fortement réduit la visibilité et un vent fort soufflait. La tour de contrôle avait donné l'autorisation d'atterrir au pilote d'Air China, mais lui avait demandé de prendre la piste en direction opposée. Cela a conduit l'appareil à faire une manœuvre au cours de laquelle il a heurté la montagne. Auparavant, deux appareils coréens avaient préféré se diriger vers d'autres aéroports.

ENTRÉE EN BOURSE

Si la thèse de l'erreur de pilotage est retenue, elle risque d'affecter Air China, qui n'a jamais eu d'accident depuis sa création en 1995 et qui comptait faire son entrée à la Bourse de Hongkong avant la fin de cette année.

Afin de rassurer les spectateurs étrangers de la Coupe du monde, le gouvernement sud-coréen a ordonné un renforcement des mesures de sécurité du transport aérien. A la suite de l'accident d'un Boeing 747 de Korean Air, en août 1997 à Guam (226 morts), les compagnies aériennes coréennes avaient déjà considérablement renforcé celles-ci.

Selon les autorités, la Corée est prête à faire face à l'accroissement du trafic aérien provoqué par une Coupe du monde qui, en se déroulant dans deux pays en même temps, va se traduire par une sérieuse congestion du ciel.

Philippe Pons

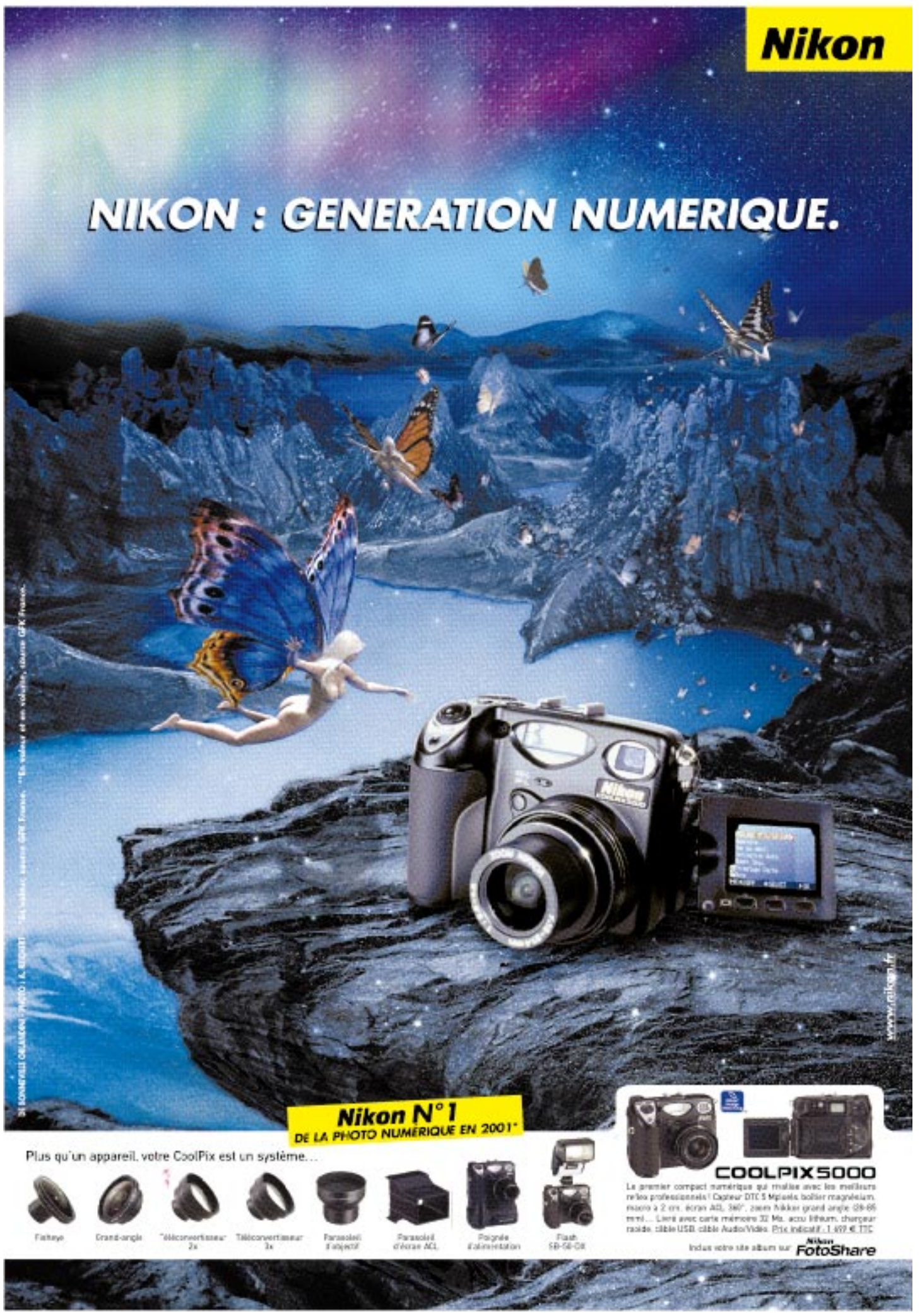

L'Italie est paralysée par une grève générale, sans précédent depuis vingt ans

Le refus des restrictions que le gouvernement Berlusconi veut apporter au recours en justice contre des licenciements abusifs fédère les mécontentements

ROME
de notre correspondante

Mardi 16 avril au matin, la capitale garde ses rideaux baissés, pour mieux laisser place aux quatre cortèges distincts qui défilent, unis par leur refus de laisser le gouvernement *« toucher à l'article 18 »*, de réduire les droits de recours de certains salariés en cas de licenciement jugé abusif.

Les supermarchés, de nombreux commerces et bureaux, ainsi que les sites industriels restent fermés, pour raison de grève générale et nationale à l'appel des trois principales confédérations syndicales. Pendant huit heures, les enseignants désertent les écoles, les banques, les services publics et les transports ne fonctionnent pas, sauf ceux de première urgence, pour lesquels un service minimum reste assuré. Les journalistes de la presse écrite ont fait grève la veille, ceux de la radio et de la télévision suivent leur exemple aujourd'hui.

De mémoire d'Italien, il faut remonter à la grève générale en 1982, contre la suppression de l'échelle mobile des salaires, pour trouver un précédent à cette journée de paralysie totale du pays. De ce lointain passé, le présent hérite d'une symbolique que l'on croyait un peu vite reléguée au magasin des reliques. Ce mardi, à Rome et dans les principales villes d'Italie, le symbole fédérateur, c'est ce petit article 18 du statut des travailleurs que le gouvernement Berlusconi a décidé de modifier. *« Une mini-réforme »*, pour ses partisans, *« qui ne justifie pas tout ce chaos »* : pour quelques catégories de salariés, en particulier dans le Sud, et afin de rendre plus flexible les conditions d'embauche, le licenciement reconnu abusif n'entraînerait plus la réintégration mais serait compensé par une indemnité financière. Les promoteurs du projet dénoncent vigoureusement le conservatisme des syndicats.

« Mais non ! C'est un principe de dignité des travailleurs, un droit intouchable donc et inscrit dans la Charte européenne des droits du citoyen », rétorquent les opposants. Le 23 mars, sur cette affirmation, la CGIL, la principale confédération syndicale, de gauche, avait fait descendre entre 1,5 et 3 millions de manifestants dans les rues de Rome. Elle avait alors confirmé son appel à la grève générale, rejointe par la CSIL (catholique), l'UIL (centriste), et même l'UGL, proche d'Alliance nationale, un des partis de gouvernement.

> Le gouvernement semble avoir réussi à unir des oppositions hétérogènes

« Nous y voyons la première attaque contre le statut du travailleur, acquis par la lutte de nos pères, et ce ne sera qu'un début si nous laissons s'entrouvrir la brèche », insiste un jeune syndicaliste de la CGIL. Cette attaque est d'autant plus rejetée que le projet de loi n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les syndicats et qu'il court-circuite même le débat parlementaire, puisqu'il est géré, par délégation, directement par le gouvernement. *« Comment des matières aussi importantes que cette réforme ou celles des retraites, de l'école, de la santé, peuvent elles être décidées sans la garantie du débat démocratique ? »*, se sont insurgés les principaux leaders syndicaux.

La majorité a beau jeu de dire que cette grève générale est *« politique »*, que ses organisateurs refusent le verdict des urnes de mai 2001, qui a amené au gouvernement Silvio Berlusconi. Dans les rues de la capitale ce mardi 16 avril, la CGIL, la CSIL et l'UIL défilent ensemble. Un autre cortège réunit les syndicats de base (« Cobas »), aux méthodes plus radicales, qui refusent de se confédérer avec les premiers, mais ont adopté les mêmes mots d'ordre pour la journée. Les anti-globalisation ont leur propre défilé, eux aussi, et également le même but. Le gouvernement semble avoir réussi à unir les oppositions hétérogènes contre ses projets de réformes sociales, provoquant quelques rébellions dans sa propre majorité.

Les syndicats italiens ont reçu de nombreux soutiens européens. A Paris, la CGT, la CFDT, Force Ouvrière, la CFTC et l'Union nationale des syndicats autonomes ont rendu public un communiqué commun. Les cinq centrales y soulignent que l'action du gouvernement italien *« s'inscrit dans une politique partagée par d'autres gouvernements européens visant à flexibiliser le marché du travail, comme cela a pu être observé avant le Conseil européen de Barcelone »*, à la mi-mars.

Danielle Rouard

PROFIL SILVIA BONUCCI, LA PASIONARIA DU « GIROTONDO »

La trentaine à peine dépassée, visage de madone et flamme de pasionaria, Silvia Bonucci devait défiler, mardi 16 avril, pour défendre l'article 18, avec des centaines de milliers de salariés. Traductrice, c'est elle qui, avec quatre amies, a lancé, à Rome, la mode du *« girotondo »*, ces « rondes pour la démocratie ». Sans avoir jamais été inscrite à aucun parti, comme d'ailleurs ses copines, elle a eu *« un coup de sang »* après l'adoption de la loi qui a restreint le recours aux commissions rogatoires pour les enquêtes judiciaires. *« Avec Silvia, on s'est regardées, et on s'est dit : on ne peut pas rester les bras croisés contre tant d'injustice, contre ce gouvernement qui ne fait des lois que dans son propre intérêt, au mépris de la démocratie »*, se souvient Lara, kinésithérapeute.

L'idée de reprendre la ronde menée par les tricoteuses de la Révolution française s'est vite imposée. Après celle de janvier pour défendre la justice, avec Nanni Moretti, qui tournait symboliquement autour de l'ancien palais de justice, Silvia et Lara ont organisé celle *« pour la défense de la télévision publique »* autour du siège de la RAI. Dimanche, autour du ministère de l'instruction nationale, dans le quartier populaire de Trastevere, elles ont mené la ronde *« pour l'école publique et laïque »*.

Prenant la main d'une enseignante plus âgée, Silvia a entraîné une première chaîne, puis une seconde s'est élancée en sens inverse. *« Notre ronde protège le palais de l'éducation, ce n'est pas une prise d'assaut »*, a-t-elle précisé. La pluie s'est mise de la partie. *« Tenez bon ! Ailleurs, dans vingt-trois villes, ils continuent sous la pluie : résistons, nous aussi, encore un peu »*, a commenté Silvia au mégaphone, alors que l'assistance se clairsemait. Nanni Moretti, venu apporter son soutien en début de manifestation, s'est excusé de ne pouvoir passer qu'en coup de vent.

Finalement, Silvia, sur le podium, a confessé : *« Ce qui me fait le plus plaisir, au fond, c'est que le* girotondo *unit ceux qui, en général, ne manifestent pas ensemble, ceux de la CGIL avec les autres syndicats, avec ceux des Cobas, avec tous les enseignants, les parents d'élèves, les enfants, les étudiants. Mardi, nous ferons grève et nous serons dans la rue. »*

D. R.

Scandales de pédophilie : le pape convoque à Rome les cardinaux américains

Le nombre d'affaires croît aux Etats-Unis

NI LA DATE, ni l'ordre du jour n'ont encore été fixés, mais une réunion sans précédent aura bien lieu au Vatican, dans les prochains jours, entre les treize cardinaux des Etats-Unis et le pape. La tornade provoquée par la multiplication des plaintes pour pédophilie visant des prêtres menace désormais la hiérarchie américaine. Le pape a souvent dénoncé les prêtres qui avaient *« trahi »* leurs engagements et exprimé sa compassion pour les victimes. Mais sa tâche, aujourd'hui, paraît démesurée : redonner de la crédibilité à un épiscopat discrédité, soumis au questionnement d'une opinion publique qui réclame des comptes.

Le scandale a éclaté, fin février, à Boston, quand un prêtre défroqué, John Geoghan, fut condamné à dix ans de prison pour pédophilie. Après avoir feint de tout ignorer, le cardinal Bernard Law, archevêque de Boston, a changé de stratégie et livré à la justice les noms de 80 prêtres accusés d'abus sexuels sur enfants. Mais plus les enquêtes avançaient, plus se précisait l'accusation selon laquelle la hiérarchie avait caché et couvert des agissements pédophiles, y compris chez des prêtres récidivistes. Un document de 800 pages vient d'être publié à Boston, prouvant que l'archevêché était informé de l'activité d'un autre prêtre, Paul Shanley, accusé d'agressions sur 26 enfants.

Depuis, le cardinal Law se terre dans son évêché. Il refuse de démissionner, en dépit de pressions qui se multiplient. Mais d'autres accusations visent aussi l'archevêque de Los Angeles, le cardinal Roger Mahony, celui de New York, le cardinal Edward Egan. Le dernier scandale en date met en cause une personnalité progressiste, Mgr Rambert Weakland, archevêque de Milwaukee, qui, selon le *Washington Post* du 14 avril, n'ignorait rien, depuis 1979, des actes d'un prêtre, William Effinger, condamné aussi pour avoir abusé d'un enfant et décédé en prison en 1996.

OPINION PUBLIQUE ÉCHAUFFÉE

Recevant, samedi 13 avril à Rome, Mgr Wilton Gregory, président de la conférence des évêques des Etats-Unis, Jean Paul II a affirmé sa *« solidarité »* avec des responsables diocésains, coupables d'avoir gardé le secret sur des actes dont ils connaissaient l'existence ou fait preuve de naïveté à l'égard de prêtres qui avaient été avertis, mutés, mais jamais sanctionnés, encore moins traduits en justice.

L'opération transparence à laquelle l'épiscopat américain a fini par se prêter se retourne contre lui. Le pape aura fort à faire pour apaiser une opinion publique échauffée, sans sanctionner ses évêques aux Etats-Unis.

Henri Tincq

Tension et malaise persistent au Venezuela

Le président Hugo Chavez multiplie ses appels au calme et à la réconciliation

CARACAS
de notre envoyée spéciale

En donnant, lundi 15 avril, une de ses interminables conférences de presse retransmises sur toutes les chaînes de télévision, Hugo Chavez faisait savoir qu'il avait retrouvé ses bonnes vieilles habitudes. Il confirmait le retour du pays à la normale. Comme la veille, les appels au calme, à la réflexion et à la réconciliation nationale ont dominé les propos du chef de l'Etat. *« Les temps sont à la paix et à l'amour »*, a lancé Hugo Chavez. Le matin même, les principaux journaux s'étaient félicités du ton conciliateur adopté par président restauré. Toutefois, la tension reste perceptible.

Après trois jours de grève générale et trois autres de turbulences politiques, l'activité économique redémarrait, et la capitale, Caracas, retrouvait lentement son agitation habituelle. Commerces, banques, transports et entreprises ont fonctionné presque normalement. Pedro Carmona, le riche patron qui a duré moins de vingt-quatre heures à la tête du gouvernement intérimaire, est rentré de prison chez lui, lundi soir, assigné à résidence.

Six militaires sont détenus, et Hugo Chavez a précisé que seul le haut commandement serait sanctionné. Les prix du pétrole ont immédiatement réagi à la hausse quand on a ppris que ce partisan convaincu des quotas avait repris les commandes du Venezuela, quatrième producteur mondial d'or noir.

Mais le malaise persiste. Le bilan des manifestations et contre-manifestations qui ont accompagné la tentative de coup d'Etat reste confus. Le chiffre de 41 morts est avancé. Dans les rues des quartiers saccagées par les pillards, les propriétaires des magasins éventrés évaluent leurs pertes. Les rumeurs et les spéculations continuent d'agiter les esprits. Lundi matin, avant la conférence de presse, le bruit courait que Chavez serait détenu à la base de Maracay *« ou ailleurs »*.

FERNANDO LLANO/AP

Pedro Carmona, le président du syndicat patronal vénézuélien, qui avait pris provisoirement la tête du pays à la suite du coup d'Etat contre Hugo Chavez, a été libéré, lundi 15 avril. Il a été accueilli par de nombreux partisans, à son domicile, où il est assigné à résidence.

Abasourdis, dimanche, par le tour inattendu qu'avaient pris les événements, les antichavistes commencent à retrouver leur vindicte habituelle. Les plus imaginatifs n'hésitent pas à expliquer que la tentative de putsch a été montée de toutes pièces par Chavez, pour se défaire d'une opposition encombrante. Et d'ajouter le délit d'*« auto-coup d'Etat »* à leur longue liste de griefs contre le chef de l'exécutif.

Les plus furieux affirment que la grande erreur tactique fut d'avoir laissé la vie sauve à M. Chavez. *« Les pauvres ne vont jamais accepter son départ. La seule façon d'en finir avec lui, c'est de le descendre »*, résume un petit commerçant en affirmant que ses clients du jour partagent sa conviction. Les plus modérés demandent l'organisation d'élections pour sortir le pays de la crise.

Si le retour triomphal d'Hugo Chavez a pu faire croire à un retour en force, il est d'ores et déjà patent que la situation s'annonce plus complexe. Lundi, le président a réitéré que *« la force de la mobilisation populaire et la loyauté de l'armée »* l'avaient ramené au pouvoir. Mais les incroyables gaffes politiques commises par ses adversaires ont tout autant contribué à l'échec du coup d'Etat.

MALAISE MILITAIRE

Dans l'enthousiasme de la victoire, Pedro Carmona et ses collaborateurs ont opté pour la constitution d'un gouvernement provisoire fort peu représentatif, la dissolution de l'Assemblée nationale et de tous les pouvoirs constitués. Ils ont arrêté, sans mandat légal, ministres et responsables chavistes et ont ainsi réussi l'exploit de retourner contre eux les secteurs démocrates de l'antichavisme.

Et, sur la scène internationale, ces personnes qui se voulaient des *« représentants de la société civile profondément attachés à l'Etat de droit »* sont apparus comme de vulgaires putschistes. *« Le pire, c'est que, si M. Carmona avait fait preuve d'un souci minimum de vernis constitutionnel, il aurait demandé son investiture à l'Assemblée nationale – ou Chavez avait perdu la majorité –, et il l'aurait obtenu »*, commente un diplomate européen.

Plus encore, en annonçant son intention de destituer un certain nombre de généraux nommés par le président renversé, le gouvernement provisoire a probablement accéléré le malaise militaire. Latentes depuis l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chavez, les divisions de l'armée ont éclaté au grand jour. *« Il y a eu une fracture au sein de l'institution militaire, que nous nous devons réparer au mieux »*, a reconnu publiquement le commandant de la Garde nationale, le général Francisco B. Landis.

Hugo Chavez a confirmé dans ses fonctions de chef d'état-major des armées le général Lucas Rincon, qui l'avait pourtant clairement lâché. Le chef de l'Etat semble n'avoir d'autre choix que de chercher un terrain d'entente avec le plus haut gradé des généraux. Plus que jamais, la cohésion de l'armée pèse sur l'avenir d'Hugo Chavez, qui se doit de traduire rapidement dans les faits sa volonté de réconciliation nationale.

Marie Delcas

Condamnation de trois policiers autrichiens

VIENNE. Les trois policiers autrichiens qui accompagnaient le demandeur d'asile nigérian Marcus Omofuma, asphyxié par son bâillon durant son expulsion, le 1er mai 1999, ont été jugés coupables, lundi 15 avril, d'*« homicide par négligence dans des conditions particulièrement dangereuses »*. Dans son réquisitoire, le procureur a considéré qu'ils ont *« méprisé les droits humains »*. Le tribunal de Korneuburg les a condamnés à huit mois de prison avec sursis, une peine qu'ils n'auront pas à purger s'ils ne récidivent pas pendant trois ans et qui ne les déchoit pas de leur poste. Les fonctionnaires, qui ont fait appel, affirment que la pratique consistant à immobiliser et réduire au silence les récalcitrants avec du ruban adhésif étaient connue depuis des années de la hiérarchie policière. – *(Corresp.)*

Les deux « présidents » malgaches attendus à Dakar

DAKAR. Les travaux de la conférence sur le financement par le secteur privé du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) ont repris, mardi 16 avril, à Dakar (Sénégal), où pourraient se retrouver les protagonistes de la crise malgache. Ouverte lundi, la conférence réunit une quarantaine de pays. Le Nepad, plan adopté l'an dernier par les dirigeants africains pour tenter de sortir le continent de la pauvreté, fixe parmi ses priorités la *« bonne gouvernance »*, la démocratie, la résolution des conflits. Aussi le président sénégalais a-t-il invité les protagonistes de la crise en cours à Madagascar. Le *« président »* autoproclamé Marc Ravalomanana a quitté Antananarivo lundi midi pour Dakar. Le président sortant, Didier Ratsiraka, devait le suivre de peu. Mais il n'est pas sûr que leur rencontre ait lieu : depuis le début de la crise, les deux hommes ont annulé plusieurs tête-à-tête au dernier moment. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **AFGHANISTAN : au moins quatre soldats américains ont été tués** dans l'explosion d'une roquette qu'ils essayaient de désamorcer, lundi 15 avril près de Kandahar (sud), a fait savoir le Pentagone. Cet incident porte à 35 le total des Américains tués dans la région depuis le début de la campagne militaire, le 7 octobre : 34 militaires (22 lors d'accidents, 12 au combat) et un agent de la CIA. – *(AP.)*

■ **COMORES : le chef de l'Etat, le colonel Azali Assoumani, s'est déclaré vainqueur,** lundi 15 avril, de l'élection présidentielle de l'Union des Comores organisée, dimanche, déclenchant des manifestations de mécontentement à Moroni. Le scrutin, boycotté par ses deux principaux rivaux, le colonel Mahamoud Mradabi et le prince Saïd Ali Kemal, avait été marqué par une faible participation et des incidents à Moroni. Selon le ministre de l'intérieur, le colonel Azali aurait obtenu 56 256 des 56 256 suffrages exprimés sur l'île de la Grande-Comore, soit 100 %. — *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : un homme soupçonné d'être le responsable financier d'Al-Qaida** en Espagne, Ahmed Brahim, un entrepreneur algérien de 57 ans, a été arrêté samedi soir 13 avril à Sant Joan Despi, près de Barcelone et transféré à Madrid pour y être interrogé, selon le ministère de l'intérieur. D'après la police, il aurait été un proche collaborateur du Soudanais Mamdouh Mahmoud Salim, tenu pour le chef financier d'Al-Qaida et actuellement en prison aux États-Unis. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : plusieurs ONG ont accru leur pression** sur la commission des droits de l'Homme de l'ONU, qui siège actuellement, afin qu'elle condamne la Russie pour les disparitions forcées, les exécutions extra-judiciaires, la torture, les mauvais traitements en Tchétchénie, *« y compris contre des civils »*, selon l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) et l'ONG russe Memorial. – *(AFP.)*

■ **VATICAN : le cardinal Josef Ratzinger,** préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi depuis 21 ans, a atteint, mardi 16 avril, la limite d'âge fixée à 75 ans pour les évêques et chefs de dicastère de la Curie romaine. Selon les règles, le cardinal allemand a présenté sa démission au pape, mais celui-ci le gardera à son poste, avec une délégation plus large au profit du secrétaire de la congrégation, Mgr Tarcisio Bertone.

Qui fait quoi en Europe ? Les conventionnels lancent le débat

Les Länder allemands réclament un catalogue de compétences ancré dans les traités, mais cette demande est jugée par beaucoup trop contraignante

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les 105 membres de la Convention sur la refondation de l'Europe, réunis lundi 16 avril pour leur deuxième séance plénière à Bruxelles, se sont lancés à l'eau pour leur premier vrai grand débat. Presque de manière caricaturale, en contrepoint, les ministres des affaires étrangères faisaient l'étalage, non loin de là, à Luxembourg, où ils tenaient conseil, de leur incapacité de définir une stratégie commune, en pleine crise, pour aider à stopper la guerre israélo-palestinienne.

Sur ce sujet sensible des compétences, c'est au représentant des Länder allemands, Erwin Teufel, ministre-président chrétien-démocrate du Bade-Wurtemberg, qu'il est revenu d'ouvrir le feu. Les Länder, qui se sont fait rogner de multiples compétences par Bruxelles et le gouvernement fédéral au fil des décennies, veulent qu'on établisse un *« catalogue de compétences »* fixant les responsabilités de chaque niveau d'organisation territoriale. Pour M. Teufel, il ne s'agit cependant pas d'*« une voie à sens unique »*, l'Union doit remplir aussi de nouvelles missions : il a eu beau jeu, en plein drame au Proche-Orient, de demander la création d'une politique extérieure *« digne de ce nom »*.

OFFENSIVE

La loi fondamentale allemande, dont s'inspire M. Teufel, précisait qui fait quoi en 1949, mais elle n'a pas empêché cinquante ans plus tard que les compétences entre les Länder, Berlin et Bruxelles s'enchevêtrent. Le député vert européen, l'Autrichien Johannes Voggenhuber, a allumé les contre-feux, mettant en garde contre tout retour en arrière. *« Ce n'est pas parce qu'on met le toit qu'il faut retirer le balcon »*, a-t-il rétorqué à M. Teufel. L'heure, dans l'Hémicycle, est plutôt à l'offensive qu'au repli sur soi : *« Il ne faut pas que l'Europe soit bétonnée. Il faut qu'elle puisse approfondir »*, a estimé le représentant du gouvernement néerlandais.

Les représentants des gouvernements veulent des traités souples. Qui peut dire qu'un sujet longtemps considéré comme national ne devra pas être traité au niveau européen, comme la crise de la vache folle ou la lutte contre le terrorisme : *« La liste des compétences est une approche qui peut se révéler très rigide »*, a estimé hors séance le représentant du gouvernement français Pierre Moscovici, suivi de son homologue britannique Peter Hain, qui ne veut pas d'*« un corset rigide, statique, "légalistique", qui va enlever une certaine souplesse qui nous a permis de traiter des problèmes par le passé »*, comme celui du droit d'asile. *« Un catalogue ne fonctionnera pas »*, a approuvé Peter Glotz, le représentant de l'exécutif allemand.

Dubitatif lui aussi sur le catalogue, le parlementaire allemand Jürgen Meyer a repris l'idée de créer une instance – composée de parlementaires ou de représentants des gouvernements – chargée de vérifier qu'un projet de directive européenne est conforme au principe de subsidiarité. L'objectif est que ce ne soit plus la Cour de justice de Luxembourg qui, par sa jurisprudence, définisse les pouvoirs de chacun en Europe. *« Ce doit être des représentants politiques plutôt que des juges qui décident de ces choses là »*, a approuvé Peter Hain. A l'inverse, l'eurodéputé français Alain Lamassoure (UDF) s'est prononcé contre cette nouvelle instance, expliquant que *« le système est déjà assez compliqué, on va en crever »*.

Arnaud Leparmentier

Les fabricants de matériels électriques et électroniques devront collecter et recycler à leurs frais leurs produits usagés

STRASBOURG
de notre bureau européen

Qui doit financer l'élimination des réfrigérateurs, des téléviseurs, des ordinateurs, des sèche-cheveux, des téléphones portables ou des brosses à dents électriques hors d'usage ? Les industriels, et non plus les pouvoirs publics, a répondu le Parlement européen, qui examinait en deuxième lecture un projet de directive qui devrait être approuvé fin septembre, après des années de négociations.

De 4 à 6 millions de tonnes de déchets électriques et électroniques ont été produits en 1998 dans l'Union européenne, ce qui représente une quinzaine de kilos par habitant. Ils sont très polluants, car ils contiennent des métaux lourds toxiques. Comme leur volume s'accroît de 3 % à 5 % par an, la Commission de Bruxelles a attiré depuis longtemps l'attention sur la nécessité de leur collecte sélective et d'un recyclage de leurs matériaux. Selon le compromis final qui aura été trouvé entre le Parlement et le Conseil, colégislateurs, la loi qu'elle a initiée en 2000 devrait s'appliquer dans toute l'Europe en 2005 ou 2006.

La Commission veut que l'élimination de ces déchets se fasse en vertu du principe communautaire « pollueur-payeur » : ce n'est en aucun cas le consommateur final qui doit être mis à contribution. Ce principe a longtemps été combattu par le lobby de l'industrie, principalement représenté par l'Organisme de liaison des industries mécaniques, électriques, électroniques et de travaux des métaux européens (ORGALIME), qui fédère 90 % des entreprises du secteur. Orgalime a fini par obtenir un certain nombre de contreparties.

4 000 000 TONNES PAR AN

Volume des équipements électroniques à recycler en Union européenne chaque année, en tonnes.

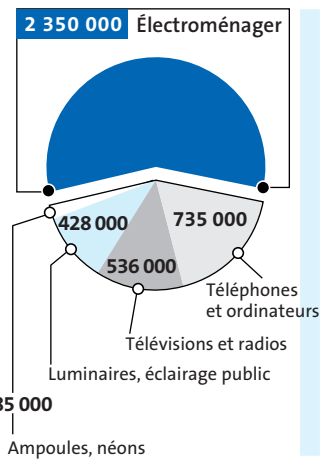

TOTAL : 4 130 000

Source : ORGALIME

Le secrétaire général d'Orgalime, Adrian Harris, s'estime satisfait du compromis trouvé avec le Parlement sur l'élimination des déchets dits « historiques » ou « orphelins », dont les producteurs auront disparu le jour où la loi s'appliquera. Le financement sera assuré par les producteurs existants, en fonction de leurs parts de marché. En contrepartie, ils seront autorisés à faire payer une « redevance visible » aux acheteurs de nouveaux produits.

« VALEUR ÉDUCATIVE »

« Nous avons étendu un système qui existe déjà en Belgique et aux Pays-Bas, et dont Philips considère qu'il a une valeur éducative pour le consommateur », explique M. de Roo. *« La Commission a accepté le principe de cette redevance, ce qui constitue une grande victoire pour nous »*, indique Pascal Leroy, chargé de mission au Conseil européen des constructeurs électroménagers domestiques, membre d'Orgalime. La Commission, qui craint toute espèce d'entente sur les prix, contraire aux règles de la concurrence, a admis cette redevance pour une période limitée de dix ans.

Le Parlement et l'industrie ont aussi trouvé un accord sur le financement des déchets à venir : le Parlement demande qu'il soit assuré par chaque fabricant, plutôt que collectivement, afin de faire jouer la concurrence. Mais il admet des dérogations si le financement individuel entraîne des coûts disproportionnés. Il impose aux producteurs l'obligation de verser sur un compte bloqué une provision financière pour l'élimination de leurs futurs déchets. Il s'agit ainsi de dissuader certains industriels de vendre des produits puis de disparaître du marché, pour ne pas avoir à payer leur traitement.

Le lobby de l'industrie reste toutefois mécontent des dispositions trouvées pour financer la collecte des déchets. Au Parlement, les Verts demandaient que l'industrie paie le ramassage à domicile, en lieu et place des autorités publiques locales. Ils n'ont pas été suivis, mais le texte adopté prévoit que les industriels paieront *« au moins »* le financement de la collecte à partir d'un point de ramassage intermédiaire. *« Cela veut dire que les Etats, lorsqu'ils transposeront ce texte dans leur droit interne, pourront nous imposer le ramassage à domicile, alors que les autorités locales perçoivent déjà une taxe pour faire ce travail ! »*, proteste M. Harris.

Rafaële Rivais

Une bonne part des ordinateurs américains finissent en Chine

L'industrie des appareils électroniques ne dispose pas d'un système de récupération

EN MATIÈRE de recyclage des appareils électroniques, les Etats-Unis sont en retard sur l'Europe – comme souvent en matière d'environnement – au point que, comme le note le consultant Peter Pestillo dans *Business Week* du 8 avril, *« une idée qui s'implante en Europe arrivera en Amérique en moins d'une génération »*. A la différence du Japon ou de l'Union européenne, aucune réglementation fédérale n'existe aux Etats-Unis sur le recyclage des appareils électroniques, dont la consommation croît à un rythme supérieur de 3 % par an.

D'après l'EPA (Environmental Protection Agency), plus de 3 millions de tonnes de déchets électroniques finissent chaque année en décharge. Et seuls deux Etats, la Californie et le Massachusetts, ont interdit de jeter en décharge les appareils électroniques usagés. Quant au recyclage, auquel les fabricants recourent, en principe, pour les matériels de leurs gros clients, il n'a qu'un rapport lointain avec le respect de l'environnement.

ÉMANATIONS TOXIQUES

Comme l'a révélé, fin février, une enquête menée et publiée par les associations Basel Action Network et Silicon Valley Toxics Coalition, plus de la moitié des ordinateurs *« recyclés »* aux Etats-Unis sont en réalité expédiés en Chine, où des travailleurs médiocrement payés récupèrent les parties jugées intéressantes des appareils (voir www.ban.org). Mais cela se traduit par une sérieuse pollution, en raison des quantités importantes de plastique et de métaux lourds entrant dans la composition des ordinateurs. Les pièces inutiles sont brûlées, provoquant des émanations toxiques, ou abandonnées dans des décharges où l'eau de ruissellement entraîne les polluants dans les nappes phréatiques. Non loin de Hongkong, dans la ville de Guiyu, spécialisée dans ce *« recyclage »* particulier, les enquêteurs ont constaté que l'eau n'était plus potable et devait être acheminée par citernes de villes voisines, tandis que les maladies se multiplieraient du fait de la pollution de l'air.

La Convention de Bâle, signée en 1989, interdit l'exportation de déchets dangereux des pays de l'OCDE vers les pays non-membres. Mais les Etats-Unis n'ont pas signé la Convention, et ne sont donc pas tenus de la respecter. L'industrie américaine, représentée par l'EIA (Electronic Industries Alliance) n'a pas démenti l'enquête des organisations écologistes. Elle souligne qu'elle est engagée dans une discussion avec l'EPA pour définir de bons critères de recyclage, sachant que, selon une porte-parole de l'EIA, Cary Fennelloy, *« il n'y a pas aujourd'hui de substituts pour les substances problématiques contenues dans les appareils électroniques »*.

La distorsion de concurrence entre l'Europe et les Etats-Unis sur ce point ne semble pas inquiéter l'industrie européenne : *« Les grandes sociétés américaines sont déjà présentes en Europe et appliqueront la directive,* explique Adrian Harris, de la Fédération européenne des industries électroniques Orgalime. *La nécessité du recyclage posera surtout problème aux fabricants d'Asie et d'Europe de l'Est. »* En fait, le recyclage devrait se traduire par un léger surcoût (de l'ordre de 0,5 euro pour un téléphone portable ou de 20 euros pour un congélateur), mais il pourrait aussi apparaître comme un atout pour les fabricants d'appareils électroniques qui sauront le mieux les concevoir et rendre leur démantèlement plus facile.

Hervé Kempf

ÉCHOS

■ **CONVENTION : l'ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères slovène Alojz Peterle a été désigné** lundi 15 avril pour représenter les pays candidats à l'Union européenne au sein du présidium de la Convention sur la refondation de l'Europe, dont le nombre de membres est désormais de treize. Ces pays qui participent à tous les travaux sans avoir droit de vote s'étaient plaints d'être exclus de leur instance dirigeante. M. Peterle, 53 ans, démocrate-chrétien, a été le maître d'œuvre de l'indépendance de la Slovénie au début des années 1990.

■ **ALLEMAGNE : le président de la République allemande, Johannès Rau, social-démocrate, a entamé lundi une visite officielle en Italie** où il doit se rendre en pèlerinage dans un village martyr du massif des Apennins, Marzabotto, aux environs de Bologne. Il doit y demander pardon pour la mort de 955 civils exécutés par les nazis à l'automne 1944 à cause de la résistance des partisans italiens, très active dans la région. Parmi les victimes du massacre se trouvaient 216 enfants et 316 femmes. Ce sera la première fois qu'un chef d'Etat allemand présentera des excuses officielles pour les crimes commis durant les deux années d'occupation nazie en Italie.

■ **SUISSE : les Quinze ont donné leur feu vert lundi pour le lancement de nouveaux chapitres de négociations avec la Suisse,** destinés notamment à associer la Confédération helvétique aux accords européens de Schengen sur la libre circulation des personnes, et à ceux de Dublin sur l'immigration.

La Moldavie doit faire face à la colère de ses habitants contre le régime communiste

Le pays se sent délaissé aux portes de l'Europe

CHISINAU
de notre envoyé spécial

Depuis la terrasse de sa petite maison, Vasile Dornici scrute l'horizon. *« Vous voyez cette route ? On*

■ **REPORTAGE**

Leurs slogans sont clairs : « Mieux vaut être mort que d'être communiste »

peut presque la toucher. Eh bien, si je veux passer de l'autre côté pour travailler mes terres, j'ai quatre kilomètres à faire pour la traverser. » La colère des villageois de Palanca est née d'un curieux troc conclu en 1999. Cette année-là, la Moldavie a obtenu de l'Ukraine la cession d'un bout de terrain de quelques centaines de mètres carrés pour s'assurer la sortie sur le Danube et la mer Noire. Mais elle a dû céder en échange une route de huit kilomètres qui relie Odessa à Rieni et permet aux Ukrainiens qui circulent entre les deux pays d'éviter un détour de 70 kilomètres.

La route en question sépare le village de Palenca de ses terres agricoles. L'Ukraine y a installé des gardes-frontières et des douaniers, obligeant les paysans de Palenca, pour aller cultiver, à faire un long détour, à présenter un passeport, de payer des taxes sur tous leurs produits et surtout à avancer le bakchich que réclament les douaniers ukrainiens. *« C'est à devenir fou,* s'insurge Ion Voloh, le maire. *Un paysan reçoit une retraite de 7 dollars par mois. Comment voulez-vous qu'il achète un passeport qui coûte 20 dollars ? Je n'aurais jamais pu imaginer qu'un jour, il me faudrait un passeport pour traverser cette route et cultiver mes pommes de terre. La décision de céder cette route à l'Ukraine est anticonsitutionnelle car elle enfreint mon droit à la libre circulation dans mon propre pays. Mais que peut-on attendre de ces communistes imprégnés de réflexes soviétiques ? Il ne reste qu'une solution : les faire tomber. »*

Le maire et ses administrés se sont donc rendus à Chisinau, la capitale moldave, pour joindre leurs voix à ceux, de plus en plus nombreux, qui depuis trois mois crient leur colère sur la place publique contre les autorités communistes. Les manifestations avaient commencé début janvier contre la réintroduction de la langue russe comme langue obligatoire dans les écoles moldaves. Sur les quatre millions de Moldaves, deux tiers sont d'origine roumaine, un tiers d'origines russe et ukrainienne. Fin mars, les étudiants et les lycéens ont pris la relève. Ils demandent avec insistance la démission des autorités communistes et le rattachement à la Roumanie, vue comme leur passeport pour l'Europe. Leurs slogans sont clairs : *« Mieux vaut être mort que d'être communiste »*, *« Nous voulons l'Europe »*, *« Nous sommes tous des Roumains »*, *« Schengen, Schengen »*.

Selon Ivan Borisavljevic, chef de l'antenne de la commission européenne à Chisinau : *« La libre circulation des Roumains dans l'espace Schengen, devenue effective depuis le 1er janvier, a eu un grand impact sur les jeunes Moldaves »*. Qu'en est-il d'une éventuelle réunification de la Moldavie et de la Roumanie ? La Russie comme l'Ukraine s'inquiètent déjà du sort des minorités russe et ukrainienne de Moldavie. Quant à la Roumanie, elle garde ses distances avec sa petite sœur moldave. Bucarest, qui veut à tout prix intégrer l'OTAN à l'automne, tient à afficher de bonnes relations avec sa voisine moldave.

Mais ces arguments ne trouvent pas d'écho chez les jeunes Moldaves, qui ne veulent qu'une seule chose : vivre décemment dans un pays européen. La Moldavie, grande comme la Belgique, appartenait à la Roumanie avant d'être intégrée à l'Union soviétique après la deuxième guerre mondiale. Devenue indépendante en 1991, à l'effondrement de l'URSS, elle est actuellement le pays le plus pauvre d'Europe. Avec un salaire moyen de trente euros, en butte à toutes les pénuries, les Moldaves sont victimes de mafias et d'une classe politique qui n'a pas encore découvert le sens de la vie publique.

Selon des sources locales, un million de Moldaves travaillent au noir en Europe. Leurs revenus font tourner le pays. La Moldavie est aussi le plus grand réservoir de prostituées à destination des Balkans et de l'Europe centrale et occidentale. Le désespoir a aussi poussé bon nombre de Moldaves à vendre un rein contre une poignée de dollars. Un véritable réseau relie la Moldavie et la Turquie où ils sont amenés en vue de l'intervention chirurgicale. Rien que dans le village de Mingir, situé à 100 km à l'ouest de Chisinau, une soixantaine de paysans se sont laissés convaincre de vendre un rein pour 3 000 dollars, une somme qui leur permet de construire une petite maison. A l'échelle du pays, ils seraient des milliers.

INDÉPENDANTE DEPUIS 1991

Territoire contesté **« République moldave du Dniestr »** *(Transnistrie)*

DRAPEAU ÉTOILÉ

« C'est une page de l'Apocalypse que nous vivons ici ! », s'exclame Natalia Cubreacov, professeur de roumain à Chisinau, dont le mari, Vlad Cubreacov, un des chefs de l'opposition qui a organisé les manifestations, a été kidnappé le 21 mars. Le président communiste, Vladimir Voronine, prétend depuis que c'est l'opposition elle-même qui a kidnappé son leader pour en faire un martyr. *« Les communistes devraient comprendre que ces jeunes ne vont jamais les accepter »*, déclare, les larmes aux yeux, Natalia Cubreacov.

Sur la place centrale de Chisinau, les étudiants ont installé des tentes et ne veulent plus bouger. On dirait un rassemblement de hippies moldaves, mais on perçoit vite la colère d'une jeunesse attirée par la liberté. Le président Voronine les entend jour et nuit, puisqu'ils ont décidé de camper devant le siège de la présidence. D'un coup d'œil, l'ancien apparatchik communiste peut mesurer son impopularité. Jour et nuit, au rythme de la musique et des slogans, les étudiants moldaves ne cessent d'agiter le drapeau étoilé de l'Union européenne.

Mirel Bran

Le chef de l'opposition toujours disparu

La disparition de Vlad Cubreacov, un des leaders de l'opposition moldave, gêne les autorités communistes moldaves. Vice-président du parti populaire chrétien démocrate, l'initiateur des manifestations qui secouent Chisinau depuis trois mois, Vlad Cubreacov était considéré comme le cerveau de l'opposition. Le soir du 21 mars, après avoir été déposé par des amis devant son immeuble, il a été kidnappé sans laisser de traces. Son épouse accuse les services de renseignement. Malgré la pression internationale, l'enquête ouverte n'a apporté aucune clarification.

Dans un premier temps, le président Voronine a accusé l'opposition d'avoir enlevé elle-même son leader pour en faire un martyr avant d'invoquer des pistes mystérieuses *« dans un pays voisin »*.

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Alors que Jacques Chirac a multiplié les manifestations d'**ESTIME** à l'égard du président (DL) de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin, les autres **PREMIERS MINISTRABLES** de droite tentent de faire valoir leurs atouts auprès du président-candidat. Nicolas Sarkozy met ainsi en avant son *« expérience »* et son **« ÉNERGIE »**. Philippe Douste-Blazy, assure qu'il peut *« apporter l'UDF dans la corbeille »*. Pour éviter que cette **RIVALITÉ ENCORE FEUTRÉE** n'apparaisse au grand jour, les prétendants chiraquiens à Matignon ont organisé, mardi 16 avril, un déjeuner pour mettre en scène leur volonté d'union. De son côté, Bernadette Chirac multiplie, depuis une semaine, les déplacements auprès de chacun d'eux. Une manière de les assurer que son mari n'a pas encore arrêté son choix

Derrière Jacques Chirac, la drôle de campagne pour Matignon

Qui sera premier ministre en cas de réélection du chef de l'Etat ? MM. Raffarin (DL), Sarkozy (RPR) et Douste-Blazy (UDF) se livrent à une compétition souterraine pour faire valoir leurs atouts auprès du président-candidat. Une rivalité que se charge d'apaiser Bernadette Chirac

DEPUIS LE TEMPS qu'il s'y prépare... Si, bien entendu, Jacques Chirac est réélu le 5 mai, Nicolas Sarkozy est prêt à réemménager à l'Hôtel Matignon. De 1993 à 1995, le ministre du budget, porte-parole du gouvernement d'Edouard Balladur, y avait déjà un bureau. Il connaît donc les lieux, les horaires et sait qu'à tout moment un premier ministre doit rendre un arbitrage. *« Vous avez 400 000 personnes dans la rue. Qu'est-ce que vous faites ? »*, dit-il, lançant au passage une sorte de défi aux autres « premiers ministrables ». En clair, estime-t-il depuis longtemps, qui saurait mieux faire que lui ?

Mais voilà que, mardi 9 avril, dans un entretien au quotidien *Centre-Presse*, M. Chirac rend un hommage appuyé à l'un de ses anciens ministres, Jean-Pierre Raffarin, président (DL) du conseil régional Poitou-Charentes, auquel il doit rendre visite le soir même. M. Raffarin, dit le président, *« fait partie de ceux qui sont appelés à jouer un rôle important dans les années à venir »*. La déclaration, suivie à Poitiers d'une accolade remarquée, a un double effet, déstabilisant et mobilisateur. Jeudi 11 avril, sur RTL, le président de la République est amené à relativiser ses propos : *« Il n'est pas du tout dans mon intention de me livrer au petit jeu de la formation prématurée des gouvernements. »* A Toulouse, Philippe Douste-Blazy, qui n'avait pas envisagé une pareille concurrence, s'emploie à rappeler qu'il est toujours dans le jeu : *« Si l'on fait le choix de l'union, le RPR ne peut pas cumuler tous les postes-clés. Or, moi, j'apporte l'UDF dans la corbeille »*, explique le président du groupe des députés centristes.

A Toulouse encore, vendredi 12 avril, M. Sarkozy contre-attaque. La presse a commencé à s'interroger sur *« la carrure »* de M. Raffarin, observe-t-il en se frottant les mains. L'ancien secrétaire général du RPR laisse aussi entendre que son éventuel gouvernement est quasiment constitué. Avec le même aplomb qu'à l'été 2001, lorsqu'il se présentait déjà dans les habits d'un possible premier ministre de M. Chirac, il fait le compte de ses déjeuners les plus récents : Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République, Jérôme Monod, conseiller du président, des banquiers, de grands patrons et, surtout, Alain Juppé, véritable rival pour l'avenir.

PRÉPARER L'APRÈS-CHIRAC

Sa rencontre, ce même vendredi à Toulouse, avec l'épouse du président de la République, Bernadette Chirac, lui permet de faire sauter un nouveau verrou. Cela faisait huit ans qu'ils ne se parlaient plus, M^me^ Chirac considérant que M. Sarkozy avait trahi son mari avant l'élection présidentielle de 1995. En public, l'accueil est glacial. Le président s'inquiète. A 22 h 30, M. Chirac téléphone à l'un des collaborateurs de son épouse, pour s'enquérir de la situation. A cet instant, précisément, *« Bernadette »* et *« Nicolas »* font route ensemble vers l'aéroport de Toulouse-Blagnac et, dans l'avion du retour vers Paris, ils ont une longue conversation.

Six mois plus tôt, les « premiers ministrables » étaient cinq ou six sur la ligne de départ. Outre M. Raffarin et M. Sarkozy, Michel Barnier, Philippe Douste-Blazy, François Fillon, Nicole Fontaine, l'ancienne présidente du Parlement européen, étaient présentés comme de possibles premiers ministres de M. Chirac, dans l'hypothèse où celui-ci serait réélu. *« La campagne joue comme un accélérateur de particules »*, juge alors M. Sarkozy. Elle a plutôt joué comme une centrifugeuse, en éliminant tour à tour la concurrence pour Matignon.

Mais, déjà, une autre bataille se profile. Derrière la rivalité des premiers ministrables, entre M. Raffarin et M. Sarkozy, s'annonce une autre compétition qui oppose cette fois Alain Juppé, 56 ans, au maire de Neuilly, 47 ans. Quoi qu'il arrive, les deux hommes ont déjà pris date pour l'après-Chirac, lequel commence, dans toutes les hypothèses, le 5 mai au soir. *« Juppé sera écouté pour la composition du gouvernement »*, analyse Renaud Dutreil, président de l'Union en mouvement (UEM). Il ajoute ce commentaire en guise d'avertissement : *« Si Nicolas Sarkozy n'est pas premier ministre, il se comportera, de toute façon, dans le futur gouvernement, comme un premier ministre-bis. Je pense qu'Alain Juppé le sait. »* L'ancien premier ministre sera, en tout cas, à la manœuvre dans la recomposition attendue de l'actuelle opposition.

Soit la droite l'emporte à l'élection présidentielle, et la constitution d'un nouveau « parti du président » s'en trouvera accélérée. M. Juppé y veillera. Soit la droite est défaite, et les primaires aux élections législatives de juin risquent de se multiplier. Il s'agira, alors, de préserver pour le RPR la place de principal parti d'opposition. M. Juppé et M. Sarkozy y consacreront d'autant plus d'énergie que le mandat de Michèle Alliot-Marie à la tête du RPR se termine à la fin de cette année et que cette présidence-ci, celle du parti, n'est pas à négliger dans la perspective de l'élection présidentielle... de 2007.

Jean-Louis Saux

GILLES BASSIGNAC/GAMMA

De gauche à droite, Philippe Douste-Blazy, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy et Jean-Pierre Raffarin, réunis lors de la convention de l'Union en mouvement, à Toulouse, le 23 février.

Déjeuner des premiers ministrables

Constatant la nervosité de ses premiers ministrables, après les signes affectueux qu'il a adressés à Jean-Pierre Raffarin, le 9 avril à Poitiers, Jacques Chirac a voulu couper court aux spéculations. Et, surtout, éviter que la droite paraisse se disputer déjà les postes avant le premier tour. Aussi le président-candidat a-t-il demandé aux prétendants possibles à Matignon de s'afficher ensemble.

Conséquence immédiate : mardi 16 avril, Nicolas Sarkozy, Jean-Pierre Raffarin, François Fillon, Philippe Douste-Blazy devaient ainsi se réunir, en compagnie d'une dizaine d'autres élus de droite, pour un déjeuner *« amical »*, à Paris, destiné à prouver l'unité du camp chiraquien. Les mêmes devraient se retrouver au premier rang du public, lors des derniers meetings de campagne de M. Chirac.

M. Raffarin joue la « proximité », M. Sarkozy cultive ses réseaux

LEUR COMPÉTITION ne se nourrit pas d'une haine solidifiée par les années. Ils n'ont pas, comme Philippe Séguin et Alain Juppé, vingt ans de rivalité exaspérée. Ils ne cherchent pas, comme Philippe Douste-Blazy et François Bayrou, à se trahir, à se blesser, à s'éliminer. Ils n'ont même pas passé leur carrière à s'épier mutuellement. Au fond, Nicolas Sarkozy et Jean-Pierre Raffarin se connaissent peu.

Cela ne les empêche pas, à l'occasion, de parler l'un de l'autre. Mais le sujet est récent. A dire vrai, il ne date que de quelques mois. Jusque-là, M. Sarkozy n'avait pas du tout vu venir *« l'hypothèse »* Jean-Pierre Raffarin. Dans le petit groupe d'hommes ayant le même âge, la même ambition, la même connaissance du maniement des médias que lui, l'ancien ministre du budget n'avait repéré qu'un seul nom : celui de M. Douste-Blazy. C'est contre lui qu'il a longtemps cru devoir batailler pour Matignon, en attendant de combattre le seul vrai rival qu'il se reconnaît dans la perspective lointaine de la bataille élyséenne de 2007 : Alain Juppé.

Lorsque le nom de M. Raffarin est revenu de plus en plus fréquemment dans les journaux, M. Sarkozy n'a donc d'abord eu qu'une réaction : *« Lui ? Mais c'est un troisième couteau ! »* Les formules accrocheuses du président de Poitou-Charentes furent balayées d'un revers de main. De son côté, M. Raffarin a pris soin de ne jamais se mesurer directement à l'ancien secrétaire général du RPR. Il reconnaît facilement cette évidence admise par tous : *« Nicolas a du talent. »*

UNE FORCE ET UNE FAIBLESSE

Mais il a pris le chemin opposé. D'abord en se plaçant dans l'orbite du conseiller spécial de l'Elysée, Jérôme Monod, et dans celle de M. Juppé. Puis en devenant l'un des actifs militants de l'Union en mouvement. Et, enfin, en fournissant à Jacques Chirac ce qu'il est convenu d'appeler des *« raffarinades »*, ces formules dont le président-candidat parsème aujourd'hui ses discours : *« la République des proximités »*, *« la France d'en bas »*, ou encore *« la démocratie humaniste »*. M. Sarkozy, de son côté, a lui aussi influencé le programme chiraquien. Et le maire de Neuilly dispose à l'Elysée d'un relais puissant, rival de M. Monod, en la personne du secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin. Mais le sénateur de la Vienne croit aussi que la force de *« Nicolas »* peut éventuellement devenir une faiblesse. *« Je dois dire,* remarque-t-il ainsi, *qu'*[il] *n'a pas vraiment participé à nos réunions de travail collectives. Il a, bien sûr, un fort réseau au sein du RPR. Mais il n'a pas travaillé avec toute cette génération qui veut renouveler la droite. »*

Sur le fond, pourtant, les deux hommes ne sont pas si éloignés. Bien qu'il s'en défende, M. Raffarin tient un discours largement aussi libéral que celui de M. Sarkozy. Et ils sont tous deux des européens convaincus. Mais M. Sarkozy sait qu'il possède une sérieuse avance sur son concurrent en termes d'expérience et de réseaux. Aussi n'a-t-il jamais manqué une occasion de souligner à l'attention de ce dernier : *« La situation sera tellement difficile qu'il faudra un premier ministre solide, à forte personnalité, capable d'annoncer les réformes et de les mener. »*

Rle B.

M. Douste-Blazy doit batailler avec ses rivaux

Donné un temps favori, le maire de Toulouse serait en perte de vitesse

JEUNE, POPULAIRE, centriste et tôt rallié à Jacques Chirac, Philippe Douste-Blazy avait – théoriquement – les qualités requises pour figurer en bonne place au box-office des premiers ministrables de droite. Depuis sa confortable élection à la mairie de Toulouse, au printemps 2001, le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale voyait d'ailleurs Nicolas Sarkozy comme le seul adversaire susceptible de lui barrer la route de Matignon. La donne a pourtant sensiblement changé, au point que rares sont ceux – y compris parmi ses anciens supporteurs – qui croient désormais en ses chances. Ce que paraissent confirmer les efforts entrepris par M. Douste-Blazy lui-même, pour assurer aux journalistes qu'il tient encore la corde...

Pour le chef de file des députés centristes, qui mise sur la venue du chef de l'Etat à Toulouse entre les deux tours, l'équation devient difficile à résoudre. M. Douste-Blazy doit en effet non seulement batailler avec ses rivaux – au premier rang desquels s'est hissé le président (DL) de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin –, mais aussi tenir compte de l'inimitié croissante qu'il suscite au sein de sa propre famille politique, au fur et à mesure que remonte la cote du président de l'UDF, François Bayrou.

« PLUS CRÉDIBLE »

Indépendamment du score qu'obtiendra ce dernier au soir du premier tour, il est désormais acquis que M. Douste-Blazy n'est plus en mesure d'apporter l'UDF « sur un plateau » au chef de l'Etat. Parmi d'autres, le président du groupe centriste du Sénat, Jean Arthuis, l'a récemment signifié au conseiller de M. Chirac, Jérôme Monod, en lui indiquant que *« les centristes qui ont fait le choix de Chirac dès le premier tour ne sont pas qualifiés pour négocier quoi que ce soit »*.

En clair : si le président souhaite rassembler entre les deux tours, il devra s'adresser en premier lieu à celles et ceux qui auront été fidèles à la candidature de M. Bayrou. *« Douste n'est plus crédible »*, confirme la députée européenne Marielle de Sarnez, proche conseillère de M. Bayrou, qui évoque la *« démonétisation »* du maire de Toulouse.

A fortiori, il n'y a pas grand monde, à Démocratie libérale, qui puisse trouver un quelconque intérêt à la nomination à Matignon de M. Douste-Blazy. Madelinistes et chiraquiens du parti libéral s'accommoderaient d'une finale entre MM. Sarkozy et Raffarin. La proximité idéologique avec le premier s'est doublée de liens politiques depuis la campagne commune conduite pour les européennes. Quant à M. Raffarin, son appartenance à la « famille » serait, s'il est nommé à Matignon, un gage de considération pour le parti. M. Madelin ne s'y est pas trompé, qui a assuré M. Raffarin de son soutien lors d'un déjeuner à huis clos, le 11 avril.

A ces handicaps structurels se sont récemment ajoutés deux épisodes qui ont joué en défaveur de M. Douste-Blazy. Le premier n'est certes pas de son fait. En s'invitant à la convention de l'Union en mouvement organisée à Toulouse, le 23 février, M. Bayrou a fait d'une pierre deux coups, atteignant par ricochet son éternel rival et maire de la Ville rose. Ulcéré par cet affront, M. Douste-Blazy a répondu dans la précipitation en organisant la publication, dans *Le Figaro* du 27 février, d'une liste de 109 parlementaires UDF et DL censés apporter leur soutien à M. Chirac. Outre que cette initiative n'est pas apparue comme particulièrement opportune dans les cercles chiraquiens, les démentis apportés par quelques-uns des « 109 » ont laissé une mauvaise impression.

Jean-Baptiste de Montvalon

En avant-première sur
www.actes-sud.fr
www.lemonde.fr
les premiers extraits
du nouveau roman de
PAUL AUSTER
LE LIVRE DES ILLUSIONS
Sortie en librairie le 7 mai
ACTES SUD

« Bernadette » en mission auprès des prétendants

Depuis une semaine, M^me^ Chirac est apparue auprès de chacun d'eux

BERNADETTE CHIRAC fouille dans un très joli sac en serpent émeraude à la recherche de son programme de ces derniers jours, le trouve enfin et ajuste ses lunettes. *« Alors, voyons... Mardi 9, j'étais à Poitiers, où j'ai fait une très intéressante rencontre avec des femmes élues, et l'épouse de Jean-Pierre Raffarin, Anne-Marie. Le soir, meeting de mon mari. Jeudi, Nantes. Accueil de François Fillon. Des jeunes ont chanté* Oh, Happy days. *C'est gentil, n'est-ce pas ? Vendredi, Toulouse. Visite d'une épicerie sociale et surtout des victimes de l'usine AZF avec Philippe Douste-Blazy. Rencontre avec des militants et, le soir, meeting avec MM. Douste-Blazy et Nicolas Sarkozy. »*

Elle relève la tête et lance : *« Je me fais peut-être des idées, mais il me semble qu'il y avait beaucoup plus de monde lors de cette rencontre avec des militants, où j'ai dédicacé mon livre que dans ce meeting... Enfin, M. Douste-Blazy m'a expliqué que c'est la neuvième réunion publique à Toulouse depuis le début de la campagne... »*

Depuis trois semaines qu'elle fait campagne, se rendant dans chaque département que son mari ne pourra pas visiter d'ici au premier tour, M^me^ Chirac s'amuse de l'empressement de ces barons de la droite qui l'ont longtemps passée par pertes et profit. *« Enfin, il ne faut pas exagérer,* s'amuse-t-elle dans l'avion qui la ramène de Haute-Loire, le département de Jacques Barrot, où elle vient de passer la journée de lundi, *ce n'est pas moi qui nommerais le premier ministre. »* Mais elle sait parfaitement le rôle politique qu'elle doit jouer.

Certes, elle peut s'agacer qu'on la croit novice en la matière : *« Mais enfin, je suis élue ! Et j'ai toujours fait campagne avec mon mari. En 1995, j'ai fait beaucoup de déplacements et je ne parle même pas des campagnes de Paris ! »* Mais son public est plus large et populaire, on l'applaudit dans la rue et son livre est un best-seller. *« C'est une star »*, dit avec admiration Jean-Pierre Raffarin.

« FAIRE SAUTER LE VERROU »

C'est justement cette popularité qui lui a conféré un nouveau rôle dans le dispositif chiraquien. Car se montrer à ses côtés, c'est un peu paraître adoubé par son mari. Les premiers ministrables ne s'y sont pas trompés. Philippe Douste-Blazy, qui joue volontiers le gendre idéal, a très tôt entrepris de conquérir Bernadette : *« Elle est l'élue la plus célèbre de France »*, s'exclame-t-il. Jean-Pierre Raffarin, qui observe avec finesse le clan Chirac, l'a invité à Poitiers à plusieurs reprises. *« C'est un fidèle de mon mari »*, dit-elle de lui.

Ces derniers jours, pourtant, Jacques Chirac a demandé à sa femme de paraître également aux côtés de François Fillon et Nicolas Sarkozy. Ce qui supposait un certain sens de l'abnégation. Car M^me^ Chirac a longtemps reproché à M. Fillon d'avoir choisi Edouard Balladur. Quand à Nicolas Sarkozy... Elle a pourtant accepté, vendredi 12 avril, de faire le voyage Toulouse-Paris, avec lui en avion privé. L'ancien ministre d'Edouard Balladur, persuadé de la nécessité de faire *« sauter le verrou »* de l'animosité de la famille Chirac à son égard, lui avait proposé ce voyage. Cela faisait huit ans qu'ils ne s'étaient pas retrouvés en tête-à-tête. *« J'avais revu M. Sarkozy quelques fois, tout de même, lors de l'anniversaire de Bernard Arnaud, notamment »*, assure-t-elle.

Cette fois, pourtant, ils ont parlé plus d'une heure. Du programme de la droite, de sécurité, de justice. De Claude Chirac, aussi, qui ne s'est pas réconciliée avec M. Sarkozy depuis l'épisode balladurien. *« Evidemment, il est très intelligent et bon orateur »*, reconnaît Bernadette Chirac. Elle ne va pas au-delà.

Inquiète de la faiblesse de la mobilisation au premier tour - *« vous croyez que mon mari dépassera les 20 % ? »* demande-t-elle -, elle pare d'abord au plus pressé : ramasser une à une les voix. Parfois, elle se laisse aller à envisager les conséquences d'une défaite : *« Si mon mari est battu, plus personne ne viendra me voir, je le sais bien. »* Puis, lorsqu'elle aperçoit ces quelques centaines de militants qui agitent la main, alors qu'elle s'en va, elle se retourne, radieuse : *« Vous voyez, nous ne sommes pas encore fichus, n'est-ce pas ? »*

Raphaëlle Bacqué

Au Havre, M. Fabius et M. Hollande appellent à la mobilisation des électeurs dès le premier tour

Le premier secrétaire du PS a dénoncé la surenchère de Jacques Chirac sur la sécurité qui « a redonné les moyens à l'extrême droite de redevenir une menace dans notre pays »

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

En cas de victoire de Lionel Jospin le 5 mai, ils se disputent, de manière encore subliminale, le poste de premier ministre. L'un, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, fait figure de favori et a l'avantage d'être en capacité de *« repenser »* la future majorité présidentielle autour d'une gauche plurielle, dont il a la confiance. Déjà, il se déclare *« disponible »* pour cette refondation. L'autre, Laurent Fabius, numéro deux du gouvernement et conseiller spécial du candidat, se garde de faire entendre sa petite musique, affiche sa loyauté et multiplie les offres de service. Ses lieutenants, de Claude Bartolone à Henri Weber, le présentent ouvertement candidat à Matignon. Lundi 15 avril au Havre, ville dont le maire est Antoine Rufenacht, directeur de campagne de Jacques Chirac, M. Hollande et M. Fabius ont tenu un meeting commun, sous le signe de la complicité.

M. Fabius était sur ses terres de Seine-Maritime. Dans la salle Franklin, où s'étaient rassemblées plus de 600 personnes promptes à faire la claque, les organisateurs avaient pensé à tout. Chaque « premier ministrable » avait au-dessus de lui à la tribune une grande photo le représentant aux côtés de M. Jospin. Très en verve, M. Fabius a présenté ses thèmes favoris, du plein-emploi à la formation tout au long de la vie et à *« la société du savoir »*. Reprenant une formule de François Mitterrand, l'ancien premier ministre a estimé que son rival d'autrefois détenait *« le talisman pour l'avenir »* qui devait le conduire à l'Elysée.

« Préparer l'avenir, c'est pratiquer une politique et une solidarité réellement durables », a lancé le ministre de l'économie qui a opposé aux *« promesses irresponsables et injustes du candidat RPR »* les valeurs de *« solidarité, modernité et laïcité »*. Plaçant le programme de M. Jospin sous le sceau de la crédibilité, M. Fabius a été moins explicite dans ses offres de service qu'il ne l'avait été le 28 mars à Dijon. Alors que la succession de mauvais sondages nourrit l'inquiétude, l'heure est à la mobilisation pour le premier tour.

« RÉGRESSION SOCIALE »

Le premier adjoint au maire de Grand-Quevilly a mis en garde contre le triple risque d'abstention, qui pourrait être *« trés dommageable »*, de dispersion et de confusion. *« Le candidat du RPR dit tout et son contraire »*, a-t-il affirmé. Mais derrière une *« habileté »* consistant à éviter de se prononcer sur les 35 heures ou les fonds de pension, l'orientation de M. Chirac, si *« par malheur »* il était réélu, serait *« celle de la régression sociale »*. *« Le deuxième tour*, a-t-il répété, *se joue trés largement dès le premier »*.

Prenant le relais, M. Hollande, également un peu sur ses terres – élu de Corrèze, il est né à Rouen –, a réentonné l'air de la mobilisation. *« Le 21 avril,* a-t-il martelé, *c'est le premier tour d'une élection présidentielle et non d'une élection préférentielle. Il s'agit collectivement de choisir le prochain chef de l'Etat. »* Dans le choix de ce président, le *« premier critère »*, a-t-il souligné, *« c'est d'être honnête »*. *« Le notre au moins remplit ces conditions »*, a-t-il ajouté, trés applaudi. Pour le premier secrétaire du PS, *« loin de profiter à Jacques Chirac,* [sa] *surenchère sur la sécurité a redonné les moyens à l'extrême droite de redevenir hélas une menace dans notre pays »*.

Devant un Laurent Fabius souriant discrètement, M. Hollande a ironisé sur le partage des portefeuilles au sein d'une droite qui se revoit déjà au pouvoir. *« A Poitiers,* a-t-il raconté sur le ton de la confidence et sous les rires, *Raffarin s'est vu couronné reine d'un soir (...) Et, écoutez bien, Sarkozy serait rentré de Toulouse – ce serait un privilége comme hier à la Cour de France, même si elle n'avait pas ce moyen de transport – dans l'avion personnel de Bernadette Chirac... ! »*. Aprés avoir fustigé une extrême gauche qui *« refuse de voter pour la gauche au deuxième tour »*, M. Hollande a conclu par un appel au rassemblement *« pour en finir avec une présidence qui finalement fait honte à la France »*. A la sortie, des militants distribuaient un tract : *« Ne laissez pas les autres décider pour vous. (...) Dès le 21 avril, votons Lionel Jospin. »* Un message à peine subliminal pour « le vote utile ».

Michel Noblecourt

Premier meeting en solo pour Sylviane Jospin

En Auvergne, l'épouse du candidat s'est attachée à « promouvoir le rôle des femmes »

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Une première. Lundi 15 avril, Sylviane Jospin a tenu, seule (ou presque), un meeting de soutien à son mari dans le département du Puy-de-Dôme, où le Parti socialiste, outre la présidence du conseil général, détient la ville de Clermont-Ferrand, possède cinq circonscriptions sur six et compte deux sénateurs sur trois. Explication de l'épouse du premier ministre : *« Il est logique que les électeurs puissent connaître l'épouse d'un homme qui aspire à être président de la République. Ma démarche ne relève que de ce constat. »* Rien à voir, jure-t-elle, avec la campagne menée par Bernadette Chirac, qui, ce même jour, se déplaçait en Haute-Loire.

Une première étape au pas de charge l'a conduite au parc logistique de Clermont-Auvergne, à Gerzat, où elle a rencontré Marie-Jo Griffon, qui dirige une importante société de logistique de transports routiers internationaux... *« Les femmes les plus brillantes ont toujours eu moins d'ambition que les autres. Elles se briment et s'autocensurent, et votre réussite n'en est que plus exemplaire »*, lui a déclaré M^me^ Jospin après avoir visité l'entreprise.

Après un tour dans un salon de thé associatif d'un des quartiers populaires de Clermont-Ferrand, la visite a pris un aspect plus politique avec une réunion publique au Sémaphore, placée sous l'égide de la section locale du comité de soutien « 2002 femmes en Auvergne ».

A ses côtés : Michèle Sabban, secrétaire nationale du PS au droit des femmes, Michèle André, sénateure (PS) du Puy-de-Dôme, Catherine Guy-Quint, députée (PS) européenne, Odile Saugues, députée (PS) du Puy-de-Dôme, et Arlette Arnaud-Landau, maire (PS) du Puy-en-Velay. L'occasion pour Sylviane Jospin de mettre l'accent sur l'absolue nécessité, à ses yeux, *« de promouvoir le rôle des femmes dans la société et non seulement dans la vie politique... »*.

Jean-Pierre Rouger

ILS ONT DIT

■ **Jean-Marie Le Pen** (candidat du FN) : *« Les hommes politiques, les journalistes et les politologues parlent un langage qui n'est pas très éloigné du mien, quand il ne le recouvre pas, voire le dépasse. Je suis normalisé, puisque tout le monde parle comme moi. C'est ce qu'on a appelé, à un moment donné, la "lepénisation des esprits". »* (France-Inter, 16 avril.)

■ **Robert Hue** (candidat du PCF) : *« Toute la démarche sécuritaire de Jacques Chirac ces temps-ci conduit à un vote à l'extrême droite parce que les gens aiment mieux l'original à la copie* (...). *C'est très dangereux. »* (RMC, 16 avril.)

■ **Lionel Jospin** (candidat du PS). *« Le fait, pour certains candidats, de situer de façon systématique leur campagne sur le terrain de l'insécurité nourrit l'extrême droite. »* (Débat organisé par SOS-Racisme, 15 avril.) *« La candidate de Lutte ouvrière a déjà dit qu'elle se désintéresse de ce qui va se passer après dimanche.* [Il faut que] *les électeurs* (...) *qui, eux, ne se désintéressent pas de ce qui va se passer après* (...) *restent mobilisés. »* (RFI, 16 avril.)

Les faux « intervieweurs anonymes » du tract de campagne du premier ministre-candidat

LIONEL JOSPIN répond *« aux questions des Français »*, annonce le tract de quatre pages du candidat socialiste actuellement diffusé à 12 millions d'exemplaires, qui résume ses *« dix engagements »*. Mais, dans l'échantillon des onze personnes choisies par l'agence publicitaire Euro-RSCG pour poser ces questions, il n'y a pas que des « vraies gens ». On savait déjà que l'homme présenté comme *« Alain, journaliste »* est, en fait le directeur de la publication de *L'Hebdo des socialistes*, Alain Herbeth (*Le Monde* du 11 avril). La liste s'allonge : *« Jean-Claude, directeur commercial »*, *« Laurent, agent des collectivités locales »* et *« Stéphane, consultant »* sont bien connus à Longjumeau (Essonne).

Le premier, Jean-Claude Marquez, conseiller municipal (PRG) à Longjumeau, figurait en deuxième position sur la liste dissidente de Bernard Ferrand aux municipales de 2001, dont le maintien au second tour contre le maire (PS) sortant, Philippe Schmit, avait favorisé la victoire du député (UDF) Pierre-André Wiltzer. Le deuxième, Laurent Marie, fut adjoint de M. Schmit de 1989 à 1995. Quant à Stéphane Schmaltz, il travaille épisodiquement à l'atelier de campagne du candidat Jospin et compte parmi les rédacteurs du tract !

En découvrant le document en question, M. Schmit, qui a depuis été exclu du PS, a aussitôt reconnu le visage de ses trois rivaux. Il a dévoilé le pot aux roses sur un site Internet (www.91160.info/PS). Il va même plus loin : à l'en croire, la liste dissidente qui a causé sa défaite en 2001 aurait été pilotée de Matignon, qui souhaitait ainsi, selon lui, remercier M. Wiltzer d'avoir voté en faveur de l'inversion du calendrier électoral – la loi organique du 15 mai 2001 fixant la date de l'élection présidentielle avant le scrutin législatif.

« BOURDE » DE COMMUNICANTS

Sollicitée par *Le Monde*, la direction d'Euro-RSCG, chargée de la communication du candidat Jospin, évoque un *« petit pataquès orchestré par un ancien maire* [M. Schmit] *qui n'est pas en odeur de sainteté dans son parti »*. L'agence ajoute, en guise d'explication, que pour confectionner ce type de tract, *« les communicants appellent les gens qu'ils connaissent, souvent dans la mouvance de gauche »*.

M. Wiltzer, lui, nie tout lien entre son vote en faveur de l'inversion du calendrier électoral et un « renvoi d'ascenseur » du PS. Le maire de Longjumeau, qui soutient M. Chirac, préfère ironiser sur la *« bourde »* des communicants, qui symbolise, à ses yeux, les divisions du PS. *« Je ne vois personne sur les marchés faire campagne pour Jospin »*, observe-t-il. M. Ferrand le confirme : exclu du PS et encarté au PRG, il appelle à voter, lui, pour M. Chevènement.

Clarisse Fabre

Christiane Taubira, candidate (PRG) à l'élection présidentielle

« Heureusement que j'ai un caractère de cochon ! »

Au moment de votre investiture par le Parti radical de gauche, vous avez prévu *« des jours difficiles »* dans cette campagne. Vos craintes ont-elles été justifiées ?

Non. Finalement, j'ai connu davantage de jours exaltants que de jours difficiles. D'emblée, j'ai décidé de faire une campagne de terrain. J'ai toujours procédé ainsi, et cela m'a rendue très heureuse. Les problèmes que j'ai rencontrés au sein du PRG n'ont été que des péripéties. Je ne suis ni gênée ni choquée des désaccords que certains ont exprimés sur ma candidature dans le parti.

En revanche, je n'ai pas apprécié la déloyauté, le manque de courage politique et moral de ceux qui prétendaient me soutenir au départ. Paradoxalement, cela a provoqué une solidarité des militants en ma faveur.

Dans ce cas, serez-vous à nouveau candidate en 2007 ?

Je ne suis pas maso ! Je m'aime un peu quand même. Avec l'âge, je m'aimerai de plus en plus et j'apprendrai à être raisonnable. Si je n'avais pas eu la santé, la curiosité, et la passion de l'échange, je n'aurais pas survécu à un mois de campagne. Heureusement que j'ai aussi un caractère de cochon ! On n'a pas eu beaucoup de moyens, et malgré les difficultés on a vraiment fait des miracles, dans cette campagne.

Souhaitez-vous la victoire de Lionel Jospin ?

Je souhaite évidemment la victoire de Lionel Jospin, sans restrictions ni états d'âme. Ne serait-ce que pour éviter le retour de la droite.

Pourtant, vous avez voté la confiance à Edouard Balladur en 1993 ?

Pourquoi me poursuit-on encore avec cette question ? A l'époque, j'ai voté Balladur parce que je sortais d'une campagne législative où il fallait battre le Parti socialiste guyanais (PSG), qui avait instauré un régime féodal en Guyane. Le PSG a alors tenté d'utiliser contre moi mon passé d'indépendantiste. Les gens ont été extrêmement étonnés de voir que je l'assumais avec fierté.

Cela a donné une tonalité radicalement à gauche à ma campagne.

> « Si les petits candidats commencent à se faire entendre, c'est qu'ils disent des choses que Lionel Jospin ne dit pas »

Compte tenu du résultat des élections en métropole, [largement gagnées par la droite] le choix a été fait par mon parti et moi-même de donner le signal d'une volonté de travail avec la nouvelle majorité. Mais je n'avais rien à voir avec la droite. Il est facile de vérifier que je n'en ai retiré aucun avantage ni privilège.

Ne craignez-vous pas que le très grand éparpillement des candidatures à gauche, dont la vôtre, ne gêne le candidat socialiste ?

Si les « petits candidats » commencent à se faire entendre, c'est qu'ils disent des choses que Lionel Jospin ne dit pas. Je n'ai pas la certitude que leur présence pénalise Jospin ; en revanche, je suis sûre que leur absence pourrait faire augmenter encore l'abstention. Si l'on fait une campagne contre Jospin, on peut considérer qu'on lui nuit, que l'on contribue à montrer les insuffisances. Mais je ne fais en rien une campagne contre lui. En présentant d'autres idées, on contribue à faire gagner la gauche.

Quel message pensez-vous avoir réussi à faire passer durant cette campagne ?

Déjà un ton ! Je pense avoir démontré qu'en politique on pouvait être libre de son expression. Cet axe central de reconnaissance des identités, source de richesse et non de péril pour la République, la reconnaissance de la diversité des territoires, telle a été, je crois, ma contribution singulière. Les gens comprennent ce que je dis, parce que cela correspond à leur réalité, à ce qu'ils vivent.

Vous avez souhaité un *« service public européen »* pour l'énergie, l'eau, les transports. Pouvez-vous préciser ?

Cela veut dire, par exemple, qu'au lieu de livrer EDF à la concurrencel'Etat doit continuer à veiller à l'égalité des citoyens devant les prestations de service public. Le rôle de l'Union européenne est de veiller à la péréquation tarifaire sur tout l'espace européen. C'est réaliste. Je le dis en tant qu'économiste et en tant que politique.

Avez-vous envie de devenir ministre ?

Je ne pose pas les choses comme cela. Ministre, c'est une position qui permet d'agir, avec beaucoup de limites, mais il y a d'autres façons de le faire. Je mène des combats politiques, je ne suis pas en quête de prestige ou d'un poste.

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

ÉLECTIONS

Les candidats, les électeurs et le transport public

Les entreprises de transport public s'expriment.

A l'approche des prochaines échéances électorales, l'Union des Transports Publics (UTP) s'inquiète de l'absence du thème « transport public » dans les programmes des candidats, qui ne les envisagent que sous l'angle de l'insécurité. Or, dans une société devenue urbaine, il n'y a pas de qualité de la ville sans qualité des transports.

L'UTP veut réaffirmer la place des transports publics comme élément prioritaire du bien-être des citoyens : contre la pollution, la congestion, le stress, pour la mobilité et pour un développement coordonné et raisonné des villes et des territoires.

Les transports publics, clé d'accès à la ville

L'avenir du pays passe par un développement dynamique et humanisé de nos villes : se déplacer, c'est pouvoir accéder au travail, à l'école, à la santé, à la culture, aux sports, aux loisirs, aux échanges... Prendre en compte ces questions sans intégrer le rôle central joué par les transports publics, c'est avoir des ambitions sans s'en donner les moyens.

Les transports publics fondent la crédibilité des politiques urbaines pour mieux vivre la ville. S'ils ont retrouvé leur place dans les centres-villes, il faut encore faciliter leur utilisation en imposant des priorités de circulation. L'enjeu aujourd'hui est de créer une réelle mobilité dans l'ensemble des agglomérations en développant les liaisons entre les centres-villes et les banlieues, et les banlieues entre elles.

Il revient à l'État, garant de l'intérêt général, de jouer son rôle incitateur et régulateur. Il dispose des outils législatifs et financiers pour donner aux responsables locaux les moyens politiques et techniques permettant de faciliter l'accès à des zones urbaines de plus en plus étendues. Car l'accès à la ville, c'est le droit à la mobilité pour tous.

Les transports publics, garant de la mobilité

La qualité des modes de transport public – tramway, métro, bus... – est aujourd'hui reconnue. Ils sont plus confortables, moins polluants et sources de moins d'accidents par rapport à la voiture et aux deux-roues.

Mais comment garantir la fiabilité des transports publics ? Pour les citoyens, qui sont aussi des contribuables, il est légitime de se poser la question de la continuité de service. C'est un des rares services publics où elle n'est pas assurée, à la différence de l'électricité, de l'eau, de la santé, du téléphone...

Il convient de trouver un nouvel équilibre entre les exigences justifiées des citoyens, pénalisés par les grèves ou les arrêts de travail, et les intérêts des salariés.

Pour concilier droit de grève et droit au transport, il appartient aux nouveaux élus de créer le cadre législatif, ouvrant un nouvel espace de dialogue social et favorisant une large concertation entre clients, salariés, syndicats et employeurs. L'UTP est prête à y participer.

Les transports publics, instrument de la reconquête de la civilité urbaine

Les entreprises de transport public ont été confrontées très tôt à l'incivilité et à l'insécurité dans les véhicules, les lieux d'accueil et d'échange.

Aujourd'hui, cette situation s'est étendue à toute la ville et concerne responsables et citoyens. Or, les transports publics, stigmatisés comme un lieu de violence urbaine, sont symboliques : ils sont autant un lien social que territorial parce qu'ils traversent les espaces urbains dans leur diversité. À l'école se forme le futur citoyen ; dans les transports publics se joue l'apprentissage à la citoyenneté de tous : enfants, adolescents, adultes.

Il est prioritaire de restaurer le sentiment de confiance dans les transports publics par la prévention, à laquelle les entreprises de transport participent, mais aussi par la dissuasion et la répression qui sont du ressort de l'État. Garantir la sécurité dans les transports publics, c'est commencer à la reconquérir dans l'ensemble des territoires. Choisir le bus, le métro, le tramway... signifiera que la lutte contre l'insécurité est bien engagée.

Les transports publics, des entreprises innovantes

Derrière les transports publics et les services qu'ils offrent, il y a des entreprises privées et publiques, qui ont l'obligation de prévoir les mutations de la ville, d'anticiper les nouveaux besoins des voyageurs, d'intégrer la nouvelle donne européenne.

Les entreprises de transport public doivent disposer de marges suffisantes pour développer les recherches, assumer des risques, expérimenter. C'est à ces conditions qu'elles pourront être réactives vis-à-vis de leurs clients. Elles pourront aussi développer, pour leurs salariés, les formations adaptées à l'évolution des métiers, et accompagner ainsi la modernisation sociale.

Les entreprises de transport public ont besoin de disposer de plus d'initiatives et, comme tous les autres secteurs d'activité, d'être intéressées à la réussite de leurs efforts.

Seule la conjugaison de l'audace des politiques urbaines et de la liberté d'entreprendre permettra de répondre au défi de la mobilité pour la plus grande satisfaction des habitants des agglomérations.

L'UTP, organisation professionnelle, regroupe les 170 entreprises françaises de transport public urbain de voyageurs.

Les électeurs privilégient la sécurité et l'emploi pour choisir le prochain président de la République

Le sondage Sofres pour TF1, RTL et « Le Monde » fait apparaître que 26 % des Français pourraient s'abstenir ; 8 % trouvent M. Chirac « honnête », 7 % jugent M. Jospin « sympathique »

DANS l'état d'indécision, de flottement, voire de désintérêt qui semble caractériser les électeurs à quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, l'enquête de la Sofres pour TF1, RTL et *Le Monde* apporte un éclairage intéressant sur les critères qui pourront déterminer le vote des Français le 21 avril.

Réalisé auprès de 1 000 personnes interrogées en face-à-face les 10 et 11 avril, ce sondage confirme, tout d'abord, que l'insécurité s'impose comme la préoccupation numéro un des Français : 64 % assurent que c'est le thème qui comptera le plus dans leur vote à l'élection présidentielle ; mieux, cette réponse est aussi bien celle des plus jeunes (68 % chez les 18-24 ans et 65 % chez les 25-34 ans) que chez les plus âgés (65 % chez les plus de 65 ans) et si elle est très largement majoritaire dans l'électorat de droite (73 %), elle l'est également chez les électeurs de gauche (58 %).

Toutefois, l'insécurité est loin d'éclipser les préoccupations économiques et sociales. Ainsi, le chômage est considéré comme un enjeu déterminant par 58 % des sondés (et jusqu'à 68 % chez les employés et 71 % chez les ouvriers). De même, le maintien des acquis sociaux d'une part, la baisse des impôts d'autre part sont cités par 37 % des personnes interrogées comme un élément important de leur vote, tandis que 29 % retiennent l'évolution du pouvoir d'achat. Autrement dit, sur les six premiers thèmes déterminants, quatre relèvent de la politique économique et sociale.

A noter enfin que, derrière l'insécurité et le chômage, ce sont les *« problèmes d'éducation, de formation »* qui apparaissent comme la troisième préoccupation la plus importante des Français, aussi bien à gauche qu'à droite. Et loin devant de nombreux autres thèmes comme la réforme de la justice (28 %), la lutte contre les exclusions (23 %), l'immigration (23 %) et, plus encore, la moralisation de la vie publique (18 %), les 35 heures (15 %), la construction européenne (13 %) ou la réforme du service public (11 %).

LES ATOUTS CONSTRASTÉS DE CHIRAC ET JOSPIN

Pour choisir un candidat, qu'est-ce qui **comptera le plus dans votre choix** ? Et en second ?
Quel est à votre avis **le point fort de Jacques Chirac** ? Et en second ?
Quel est à votre avis **le point fort de Lionel Jospin** ? Et en second ?

	Ce qui compte le plus		Points forts de J. Chirac		Points forts de L. Jospin	
	en premier	en second*	en premier	en second*	en premier	en second
Son programme	44	68	7	19	16	30
Sa personnalité	23	42	52	64	16	26
Son bilan, ce qu'il a pu accomplir auparavant	19	44	6	17	19	30
Les personnalités qui les entourent	6	21	7	20	11	28
Son étiquette politique	5	15	11	27	16	28
Sans opinion	3	3	17	17	22	22

*Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses
Source : Sofres

DÉCALAGE SAISISSANT

Au-delà des thèmes jugés prioritaires, les qualités attendues du président de la République sont en décalage saisissant par rapport à l'image de Lionel Jospin et, plus encore, de Jacques Chirac. Près de trois sondés sur quatre (72 %) citent en premier l'honnêteté, alors que ce qualificatif ne s'applique au président actuel que pour 8 % et à son premier ministre pour 32 %. De même, M. Jospin paraît compétent à 25 % des sondés et M. Chirac à 18 % alors que cette qualité est citée par 60 % comme correspondant à l'image d'un président ; s'agit des deux qualités où le chef de l'Etat sortant fait nettement la différence avec le premier ministre.

De façon comparable, c'est son programme qui sera, selon les personnes interrogées, le critère de choix principal (44 %) en faveur d'un candidat, la personnalité arrivant nettement derrière (23 %), tout comme le bilan (19 %) et les personnalités qui l'entourent.

Enfin, interrogés à une dizaine de jours du premier tour, les sondés sont nombreux à envisager de s'abstenir. Un sur douze (8 %) se déclare déterminé à ne pas se déplacer le 21 avril, principalement pour manifester son mécontentement à l'égard des partis politiques, parce que la politique ne l'intéresse pas ou parce qu'aucun candidat ne lui convient. Mais un pourcentage équivalent d'électeurs sont des abstentionnistes probables qui *« ne sont pas certains d'aller voter »* (9 %), et autant sont des abstentionnistes hésitants, qui déclarent n'être *« pas complètement certains d'aller voter »* (9 %). Soit, au total, un abstentionnisme potentiel de 26 % des électeurs, beaucoup plus marqué chez les plus jeunes (37 % chez les 18-24 ans), chez les ouvriers (31 %) et chez les écologistes (33 %) ou ceux qui n'ont pas de préférence partisane (42 %).

55 % jugent que le chef de l'Etat doit être proche des préoccupations des gens (16 % pour M. Chirac, 21 % pour M. Jospin) et 32 % aimeraient qu'il soit sincère (9 % pour M. Chirac, contre 23 % pour M. Jospin). Enfin, la nécessité qu'il ait *« de la stature »* (9 %) et qu'il soit sympathique (7 %) sont des critères très marginaux, alors qu'il

Gérard Courtois

Visite-éclair de Jacques Chirac en Corse

LE PRÉSIDENT-CANDIDAT, Jacques Chirac, devait se rendre à Bastia et à Ajaccio, mardi 16 avril. Hormis un aller-retour dans l'île, en février 1998, après l'assassinat du préfet Claude Erignac, M. Chirac ne s'était pas rendu en Corse depuis le 5 mai 1988. Il ne devait guère s'éloigner des aéroports : un *« buffet campagnard »* près de celui de Bastia et une réunion publique sous chapiteau, à côté de celui d'Ajaccio. Le député RPR de Corse-du-Sud, Roland Francisci, opposant obstiné aux accords de Matignon, est le président de son comité de soutien.

DÉPÊCHES

■ **RACISME : le MRAP a annoncé, lundi 15 avril, qu'il avait saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel** (CSA) afin de faire arrêter la diffusion des clips de campagne de Bruno Mégret, président du Mouvement national républicain. Ces clips, que le MRAP qualifie d'*« insupportable propagande raciste »*, montrent notamment M. Mégret coupant brutalement une musique arabe pour lui substituer un morceau de Beethoven, ou le même retenant un jeune en blouson de cuir et casquette, tandis qu'une voix déclare : *« Donnons la priorité aux Français. »* Le MRAP n'excluait pas, lundi, de déposer plainte devant le tribunal correctionnel.

■ **PRÉSIDENTIELLE : sous le titre « Les gaullistes votent Chevènement »**, deux anciens ministres du général de Gaulle, Jean Foyer et Jean Charbonnel, ainsi que son ancien directeur de cabinet, Pierre Lefranc et deux anciens ambassadeurs de France, Pierre Dabezies et Pierre Maillard, viennent de signer un ultime appel en faveur du député de Belfort. *« Il serait inacceptable,* déclarent-ils (...) *que les gaullistes, qu'ils soient jeunes ou vieux, de droite ou de gauche, adhérents ou non au RPR, se laissent aller à un vote d'habitude. »*

■ **Le président de l'UDF, François Bayrou, a déclaré, mardi 16 au matin, sur RTL** qu'il ne voulait pas *« éluder le premier tour »* et qu'il parlerait *« du deuxième tour après le premier »*. Il a assuré qu'il n'y aurait *« aucune négociation »* de sa part et qu'*« un désir de changement profond* [allait] *s'exprimer dimanche prochain »*.

■ **Jacques Chirac a déclaré, lundi 15 avril, au cours d'une rencontre avec des sportifs** à son QG de campagne, que *« rien ne me ferait plus plaisir que nous ayons en France, et disons le mot, à Paris, les Jeux olympiques de 2012 »*.

■ **Olivier Besancenot, candidat de la LCR, a déclaré, lors d'un meeting, lundi 15, à Nantes**, que *« le patronat n'a pas besoin de signatures, n'a même pas besoin de faire campagne, Seillière écrit le programme de la droite et inspire, hélas, celui de la gauche plurielle »*.

Le débat Mamère-Kouchner arbitré par « Dany » fait salle comble

DANS LE RÔLE de Godot, Noël Mamère, dans celui de Vladimir et Estragon, Daniel Cohn-Bendit et Bernard Kouchner. La comparaison avec Beckett s'arrête là, car le candidat des Verts, retenu à la télévision, est finalement arrivé au débat que « Dany » avait organisé pour lui, à la Mutualité, lundi 15 avril, avec le ministre délégué à la santé. Une heure plus tard, il a fallu ouvrir des portes coulissantes pour faire place aux quelque 800 personnes qui se pressaient pour entendre cette joute Verts-PS.

« 10 % à 12 % d'électeurs s'apprêtent à sanctionner la gauche plurielle en votant pour l'extrême gauche. Qu'est-ce que vous leur dites à ces électeurs qui en ont marre ? », attaque le président du groupe des Verts européens. *« Et à ceux du centre gauche qui trouvent qu'elle est trop à gauche ? »*, poursuit-il. M. Mamère, en grande forme, fonce sur ce chiffon rouge. *« Un certain nombre de Français considèrent qu'ils ont été trahis par la gauche »*, assure le candidat écologiste, parce qu'elle n'a pas abrogé les lois Pasqua-Debré, ni relevé les minima sociaux, ni fait vivre l'économie solidaire. Ou parce que la Couverture maladie universelle (CMU) est insuffisante, souligne-t-il. *« S'il-te-plaît n'exagère pas ! Ce gouvernement personne ne l'a quitté que je sache »*, rétorque, agacé, le ministre de la santé. *« Si, Chevènement ! »*, répond du tac-au-tac le candidat. *« Non, lui on l'a remplacé »*, esquive M. Kouchner. L'exercice n'est pas des plus confortables pour le ministre socialiste, qui défend vaillamment le bilan du gouvernement. *« Je ne suis pas persuadé que le discours de Lionel Jospin convainque ces électeurs* [d'extrême gauche] *de changer d'avis au premier tour »*, assène M. Mamère. *« Peux-tu m'expliquer pourquoi la gauche a baissé l'impôt sur le revenu ? »*, demande-t-il. « Dany » s'énerve à son tour. *« Toutes les élections en Europe ont été gagnées par des partis qui ont baissé les impôts. Tu es pour quelque chose qui va perdre ! »* Du velours pour le candidat des Verts : *« Moi je te parle de mes idées. J'y crois, et ce n'est pas parce qu'une majorité de Français n'est pas d'accord que je vais y renoncer »*. A l'applaudimètre, succès garanti.

DIVERGENCES SUR LE NUCLÉAIRE

M. Mamère peut dérouler à son aise tous ses « gimmicks » de campagne, bien rôdés. *« Pourquoi faire faire 4 000 km dans un camion qui pollue à un yaourt, dont le lait est produit en France, puis transformé en Grèce ? »* ; *« Pourquoi les parents de Zidane, qui vivent en France depuis si longtemps, ne peuvent-ils pas voter ? »* Enfin, le candidat des Verts conseillera à son parti de ne pas participer au gouvernement si aucun geste n'est fait sur le nucléaire.

Le vote des étrangers, M. Kouchner espère *« que cette fois, Jospin va le faire »* et assure qu'à l'« Atelier » de campagne, on travaille sur la double peine. En revanche, il ne trouve guère de points de convergences sur l'atome. *« Et puis, si vous ne participez pas au gouvernement, on pleurera tous, mais ce sera le problème des Verts. Moi je pense que vous y serez »*, conclut le ministre. La salle s'ébroue. Beau joueur, le ministre de la santé trouve que Noël Mamère *« a fait une très bonne campagne »*. *« Je le lui ai dit quand il était déprimé »*, ajoute le bon docteur Kouchner.

Béatrice Gurrey

Chronique présidentielle *par Patrick Artinian*

CONTACT PRESS IMAGE

DIX-NEUF HEURES QUINZE, samedi 13 avril, Lionel Jospin se trouve sur le quai de la gare de Lens, où il attend le train pour Paris. Il discute avec une personne rencontrée par hasard sur le quai. Auparavant, il a effectué un petit tour en ville et marqué un arrêt au Sporting, un café où il a apparemment ses habitudes puisqu'il s'y était déjà arrêté lors de sa précédente campagne présidentielle, en 1995. **P. A.**

La date limite se rapproche pour les procurations de vote

Le gouvernement a pris des dispositions pour faciliter les démarches des vacanciers

LE COMMISSARIAT du 13e arrondissement de Paris a un petit air de salle de classe. Sous l'œil attentif d'un fonctionnaire, la table réservée aux procurations ne désemplit pas. Les petits groupes d'électeurs se succèdent et s'affairent, justificatifs de domicile et d'absence en main. *« Comment ? On peut encore faire une procuration pour le premier tour ?*, demande l'un d'entre eux à sa voisine. *A la radio, j'ai entendu qu'il fallait s'y prendre quinze jours à l'avance... »*

Le ministère de l'intérieur conseille *« vivement »* aux demandeurs d'entreprendre les formalité nécessaires mercredi 17 avril au plus tard. Une fois délivrée, la procuration doit encore parvenir, dans les temps, au mandataire et au bureau de vote.Si on peut théoriquement faire une demande de procuration jusqu'à la veille du scrutin, il est donc grand temps de se pencher sur la question. Alors que la moitié des académies seront en congé le 21 avril, le jour du premier tour, le gouvernement a pris des dispositions pour faciliter les démarches, notamment celles des vacanciers. En règle générale, c'est la procédure habituelle qui s'applique : il suffit de prouver son lieu de résidence, d'une part, et de justifier de son absence lors du scrutin, d'autre part.

MARGE D'APPRÉCIATION

Dans la pratique, les choses ne sont pas aussi simples. Comment prouver qu'on part bien en vacances quand on voyage en voiture ou qu'on loge chez des amis ? Le ministère de l'intérieur laisse une marge d'appréciation aux autorités qui délivrent les autorisations : commissariats de police, brigades de gendarmerie et tribunaux d'instance.

Ici, on accordera une procuration au motif d'un week-end prolongé, même si le ministère de l'intérieur refuse d'y voir des vacances. Là, on affirme qu'une *« attestation sur l'honneur »* suffit à prouver son départ en vacances. Ailleurs, on préférera une signature du maire de la commune de villégiature.

Les pièces exigées varient, en fonction de situations individuelles interprétées avec plus ou moins de souplesse. Mais, sur le fond, la logique est la même : il faut pouvoir démontrer sa bonne foi.

Thomas Deltombe et Caroline Veunac

Les conditions à remplir

● **Chaque mandataire** doit être inscrit dans la même commune que le mandant, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Il ne peut disposer de plus de deux procurations, dont une seule établie en France.
● **Les autorités habilitées** à établir une procuration sont le tribunal d'instance, le commissariat de police et la brigade de gendarmerie.
● **Le mandant** doit se présenter personnellement. Il doit être muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'absence pour le jour du scrutin.
● **La procuration** peut prendre effet pour un seul des deux tours ou pour les deux.
● **La résiliation** est possible, soit avant le jour du scrutin, soit le jour même du vote si le mandataire n'a pas encore voté.

SOCIÉTÉ

FORMATION

Lancé en janvier 2000, le débat sur l'attribution d'une allocation aux jeunes rebondit à l'occasion de la campagne électorale. Le candidat socialiste, **LIONEL JOSPIN**, a promis l'instauration d'un contrat d'autonomie pour les **18-25 ANS** qui serait assorti d'une allocation. Les Verts et les communistes ont également inscrit cette mesure à leur programme. Seul le PCF a estimé le coût de cette réforme : 23 milliards d'euros. En revanche, Jean-Pierre Chevènement et Jacques Chirac se prononcent contre une réforme qui relève, selon eux, de **« L'ASSISTANAT »**. De son côté, la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes a rendu public, vendredi 12 avril, un **RAPPORT** dans lequel elle suggère de réformer au préalable le système d'attribution des bourses universitaires.

L'autonomie des jeunes, enjeu électoral et casse-tête budgétaire

Face aux candidats PS, PCF et Verts, qui proposent d'attribuer une allocation aux 18-25 ans, l'opposition dénonce l'idée d'un « RMI jeunes ». Le rapport de la Commission nationale auprès du premier ministre, qui suggère de passer par une réforme des bourses, n'aide pas à chiffrer les promesses

PROMESSE de campagne ou *« priorité »*, les jeunes et leurs difficultés à devenir autonomes occupent une bonne place dans les discours des candidats à l'élection présidentielle. Ce thème, avait annoncé le gouvernement, serait au centre de la Conférence sur la famille prévue en juin. Il est également l'objet central du rapport de la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes présidée par Jean-Baptiste de Foucauld et rendu public vendredi 12 avril. Curieusement, la remise de ce volumineux document de 225 pages à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, s'est pourtant faite en catimini.

« Je n'ai pas de timidité particulière. Nous sommes en campagne, il fallait le sortir suffisamment tôt, c'est tout », se défend l'ex-commissaire au Plan, M. de Foucauld qui reconnaît cependant qu'après treize séances de travail, la Commission, composée de 70 membres, a eu du mal à sortir des clivages. Ses conclusions, fruits d'un compromis, conviennent en réalité à fort peu de candidats qui tous ont en tête ce constat : à 23 ans, la moitié des jeunes vivent encore chez leurs parents. Et parmi les 6,9 millions de 16-25 ans, 40 % de ceux qui travaillent bénéficient en réalité d'emplois aidés.

Lionel Jospin, qui a prévu de rencontrer 700 jeunes à Paris, le 19 avril, deux jours avant le premier tour, veut leur proposer un *« pacte de confiance »* pour se démarquer du discours sécuritaire qui confond jeunes et délinquants. Le candidat socialiste, qui s'est autoproclamé *« le candidat tourné vers la jeunesse »* lors de son meeting, le 11 avril à Bordeaux, a inscrit dans ses promesses un contrat d'autonomie pour les 18-25 ans qui s'engageraient dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle. L'allocation assortie au contrat se substituerait alors *« en tout ou partie »* aux actuelles aides fiscales, sociales, et familiales, indique son programme. Une conférence sur la jeunesse lancerait ce chantier, son équipe ayant constaté les limites du cadre de la traditionnelle Conférence de la famille pour traiter des questions concernant les jeunes.

« SOUS-STATUT »

« La droite est contre, comme toujours. Je dis que c'est une grande réforme de société lorsqu'on sait que 60 % des jeunes vivent encore chez leurs parents, parfois au-delà même de 25 ans », avait-il lancé, à Bordeaux en rejetant l'idée d'un *« RMI jeunes qui serait celle de l'assistanat, d'un sous-statut »*. Marie Richard, porte-parole de ce dossier dans l'équipe de campagne de M. Jospin précise que l'allocation sera universelle au sens où tous les jeunes pourront s'informer de leur droit, mais que *« tous ne pourront y prétendre »*. Ainsi, les jeunes travaillant à temps partiel toute l'année pourront choisir entre l'allocation et le revenu du travail. Ce projet *« assimile des jeunes à des personnes âgées dépendantes »*, a fustigé Jean-Pierre Chevènement, candidat du Pôle Républicain.

A gauche, les Verts se sont également prononcés, en plus de la majorité à 16 ans, en faveur d'un *« revenu d'autonomie »* pour les 18-25 ans, mais sans contreparties, après un *« sommet »* consacré à la

question. Quant au PCF, il prône un *« droit pour tous à un revenu d'autonomie, évalué sur la base de 700 euros par mois à partir de la situation réelle du jeune qui en fait la demande »*. Tous programmes aussitôt attaqués par Jacques Chirac. *« L'horizon des jeunes, ce n'est pas l'assistance, c'est entrer par le travail dans une vie adulte autonome. Leur attente, c'est bien autre chose que la création d'un "RMI jeunes". Les jeunes Français espèrent mieux que de devenir les obligés de l'Etat »*, avait fustigé le président-candidat, dans un discours prononcé à Saint-Cyr-sur-Loire le 27 février, avant de mettre en avant ses propres solutions : contrat d'insertion dans la vie sociale et contrat sans charges pour les moins de 22 ans.

Aucune de ses promesses de campagne n'a été chiffrée, à l'exception des communistes qui estiment à 23 milliards d'euros la création d'une allocation universelle. *« Quinze milliards d'euros peuvent être obtenus grâce à des redéploiements budgétaires »*, peut-on lire dans leur programme. A l'origine de la loi, adoptée le 4 juillet 2001, qui a donné naissance à la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes, le PCF se montre très déçu par les travaux de ladite Commission. Interrogée par *Le Monde*, sa secrétaire nationale, Marie-George Buffet se dit *« frappée »* par *« sa logique budgétaire »* qui consiste *« à créer un outil nouveau sans de nouveaux moyens »*. La ministre de la jeunesse et des sports regrette également *« l'absence d'un dispositif unique pour l'ensemble des jeunes »* et en appelle à *« un débat lancé en grand »* avec un *« sommet de la jeunesse »*.

PREMIÈRE ÉTAPE

Les promesses des candidats de gauche vont en effet bien au-delà du *« compromis évolutif »* auquel le rapport de la Commission semble avoir été contraint d'aboutir. *« Pour une autonomie responsable et solidaire »*, ce dernier propose qu'une première étape, pendant cinq ans, voie simplement les bourses universitaires actuelles augmentées, rendues accessibles aux lycéens (un surcoût estimé à 1 ou 2 milliards d'euros) et transformées en *« allocation de formation »*. Celle-ci serait versée sous conditions de ressources de leurs familles aux jeunes en formation de plus de 16 ans. Si l'allocation n'est pas utilisée avant 25 ans, ils pourraient en bénéficier plus tard. Le *« revenu contractuel d'accès à l'autonomie »*, de l'ordre de 380 euros par mois, serait réservé aux jeunes en difficulté qui n'ont ni formation, ni travail rémunéré, ni revenu.

Dans une deuxième étape, l'allocation serait attribuée aux jeunes en formation en fonction de leurs ressources propres, indépendamment de celles de leur famille. Mais *« cette évolution a un effet redistributif faible dans les conditions actuelles »*, affirme le rapport : elle ne serait viable qu'à condition de réduire au préalable *« les inégalités les plus criantes »*, d'améliorer *« considérablement »* la situation de l'emploi des jeunes, et d'avoir mis en place *« les mécanismes de formation tout au long de la vie »*. Pour aboutir à ces conclusions, la Commission avait évoqué quatre pistes de départ dont le coût variait entre 1,3 et 12,8 milliards d'euros : des aides ciblées sur les familles les plus modestes en aménageant l'existant, une aide progressive d'autonomie, une allocation conçue comme un *« revenu social jeunes »*, et une allocation formation sans conditions de ressources.

Tout en reconnaissant le sérieux du travail mené, une grande partie des membres de la Commission, le Conseil national de la jeunesse, le collectif de chômeurs AC !, les syndicats CFDT, CGT, FO, les organisations de l'éducation nationale, la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), qui rappelle son hostilité à toute remise en cause du quotient familial, ont émis de vives critiques. Pour la Fédération des mutuelles de France, *« la logique faisant des jeunes adultes des mineurs sociaux n'est à aucun moment contestée »*. C'est *« une occasion manquée »*, estime pour sa part l'UNEF, défenseur historique de l'allocation-jeune. *« La Commission n'a pas fait de choix politique »*, regrette le président du syndicat étudiant, Yassir Fichtali, qui a mis récemment toutes les forces de son organisation dans la promotion de l'autonomie des jeunes.

Nathalie Guibert et Isabelle Mandraud

15,6 milliards d'euros d'aides

L'ensemble des aides publiques en direction des 16-25 ans représente 15,57 milliards d'euros (102,2 milliards de francs) hors dépenses des collectivités locales. Elles se répartissent en quatre grands chapitres.

- **Les aides à l'insertion professionnelle : 7,92 milliards d'euros.** Ces aides comprennent notamment les contrats emploi-solidarité (37 000 bénéficiaires de moins de 26 ans), les emplois-jeunes (200 000), les mesures du programme Trace (Trajet d'accès à l'emploi, 144 000 jeunes).
- **Les aides au logement : 1,48 milliard d'euros.** L'allocation logement sociale (ALS), l'allocation de logement familial (ALF) et l'aide personnalisée au logement (APL) bénéficient à 1 million de moins de 25 ans.
- **Les aides à la famille : 4,45 milliards d'euros.** Les aides fiscales représentent 2,24 milliards d'euros : quotient familial (1,5 million de foyers fiscaux), déduction de pension alimentaire (783 000 foyers), réduction d'impôt pour frais de scolarité (1,36 millions de foyers). Les prestations familiales (allocations, complément familial, supplément familial de traitement des agents de la fonction publique) représentent 1,67 milliard d'euros. Par ailleurs, un peu moins de 100 000 jeunes de moins de 25 ans bénéficient d'un minimum social, au titre de l'allocation parent isolé (API), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou du Revenu minimum d'insertion (RMI).
- **Les aides aux étudiants : 1,72 milliard d'euros.** Elles se composent des bourses d'enseignement supérieur (1,11 milliard d'euros) et des autres aides sociales.

Deux ans de débat, une commission et de nombreux rapports

EN FÉVRIER 2001 étaient rendues publiques les conclusions du rapport du Commissariat général du Plan, *Jeunesse, un devoir d'avenir*, travail commandé trois ans plus tôt par le premier ministre, Lionel Jospin. En avril 2002, sont dévoilées celles de la commission nationale pour l'autonomie des jeunes. Un an a passé. Les choses n'ont guère avancé. Si l'autonomie des jeunes, objet politique mal identifié il y a encore quelques mois, s'est affirmée comme un enjeu à l'occasion de l'élection présidentielle, ses contours n'en demeurent pas moins à définir.

En janvier 2000, des premières « Assises pour l'autonomie de la jeunesse », lancées sous la houlette de la Fédération des mutuelles de France avec une vingtaine d'organisations, avaient remis au goût du jour la vieille idée du revenu des *« jeunes travailleurs intellectuels »*, portée après-guerre par l'UNEF. En novembre 2000, lors d'un sommet, les composantes de la gauche plurielle se sont dites *« prêtes à envisager le principe d'une allocation d'autonomie »*. Un mois plus tard, le groupe communiste à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi visant à créer une allocation pour les 16-25 ans. Les Verts ont affiché leur hostilité à l'idée d'une contrepartie au versement de l'allocation. Mais la création d'un RMI jeune, et sa logique d'assistance, ont fait l'unanimité contre elles. *« La seule et unique condition à l'allocation doit être un projet de formation et d'accès à un emploi choisi »*, était convenu Alain Boquet, président du groupe communiste.

PAS DE SOLUTION CONSENSUELLE

Division des associations familiales, impréparation des partis politiques et frilosité gouvernementale devant une réaffectation des aides fiscales aux familles vers leurs enfants ont eu raison de l'allocation. La proposition de loi communiste débouchera finalement sur la création d'une « commission nationale pour l'autonomie des jeunes », placée, par la loi du 4 juillet 2001, auprès du premier ministre. Composée de 73 membres, elle était censée *« étudier la création d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans ainsi que les critères de son attribution sur la base notamment d'un projet personnel de formation et d'accès à l'emploi »*. Quatre scénarios devaient servir de base à sa réflexion : aménagement des dispositifs existants, allocation complémentaire à ces dispositifs, allocation-jeune versée sur le seul critère de l'âge, droit à la formation tout au long de la vie. Le texte fondateur précisait par ailleurs que la commission *« remettra son rapport au premier ministre avant le 31 décembre 2001 »*. Sa treizième et ultime séance de travail s'est tenue le 13 avril, une semaine avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Entre-temps, plusieurs rapports n'ont cessé d'affiner le diagnostic porté sur la situation des jeunes, sans proposer de solution consensuelle. Mais après les travaux du Plan (*Le Monde* du 23 février 2001), et du Conseil économique et social (*Le Monde* du 28 mars 2001), qui avaient chiffré l'allocation mensuelle dont pourraient bénéficier sous condition les jeunes, la dernière Conférence de la famille, en juin 2001, avait écarté l'idée d'une allocation universelle, au profit d'aides ciblées *« sur des besoins sociaux clairement identifiés »*.

N. G.

« C'est un peu gênant de tout le temps demander aux parents »

Rencontre avec des étudiants toujours obligés de compter sur leur famille mais impatients de gagner leur indépendance

« VOUS AVEZ VU *ma tête ? Je ne suis pas aux 35 heures ! »* Stéphanie, 24 ans, en licence à Paris-I, a en effet une petite mine. Engoncée dans une parka trop chaude pour la saison, la jeune fille, qui veut devenir inspectrice du travail, enchaîne les petits boulots depuis qu'elle a 17 ans. Cela fait cinq étés qu'elle n'a pas pris de vacances.

TÉMOIGNAGES

Stéphanie, 24 ans, a fait « tous les boulots » pour payer ses études

A 19 ans, elle a quitté le toit parental. Ce n'est pas qu'elle ne s'entendait plus avec sa mère, divorcée. Mais, explique-t-elle, *« je ne voulais plus avoir à rendre de comptes quand je sortais le soir. Je souhaitais partager autre chose avec ma mère »*. Pour payer tous les frais *« monstrueux »* de début d'année universitaire, Stéphanie a fait *« tous les boulots »* : porte-à-porte pour vendre les marionnettes d'une association de handicapés, vente et enquêtes par téléphone, caissière (*« Ce qui m'a valu de perdre du poids et de redoubler mon année de fac... »*), hôtesse d'accueil, standardiste. Depuis un an et demi, elle travaille quatorze heures par semaine comme surveillante dans un collège.

Sa mère paie son logement, mais ne lui donne pas d'argent. *« C'est moi qui ai décidé l'arrêt, il y a deux ans. Je gagne 500 euros comme pionne. Je gère mieux mon argent, ça me responsabilise. »* Sa mère, cadre en informatique, gagne 1 984 euros mensuels. Trop pour que Stéphanie bénéficie d'une bourse, même si une petite sœur et un crédit immobilier limitent grandement sa capacité contributive. *« Toute la semaine, je cours entre la fac et le boulot,* raconte Stéphanie. *Je n'ai ni le temps ni l'argent pour faire du sport ou pour aller voir une exposition. Pourquoi les jeunes n'auraient-ils pas une allocation ? On trouve bien normal que les retraités reçoivent de l'argent, alors qu'avant, ils dépendaient de leur famille... »*

« SACRIFICES »

Chez Laetitia, 20 ans, en première année de DEUG de langues étrangères appliquées, les revenus de la mère, standardiste (environ 1 100 euros par mois), et du père, postier (1 500 euros), ne permettent pas davantage de décrocher une bourse. L'étudiante vit chez ses parents mais travaille tout l'été pour se payer des cours de conduite ou les *« 308 euros »* de frais d'inscription à l'université. *« C'est un peu gênant de tout le temps demander aux parents, surtout quand c'est à un moment où ils ne peuvent pas. En retour, on n'a rien à leur offrir. Je voudrais m'assumer : ça m'aiderait pour plus tard, quand mes parents ne seront plus là pour m'épauler. »*

Quitter la maison la tente, bien sûr. *« Mais j'évite d'y penser parce que financièrement, ce n'est pas possible. »* Lætitia veut passer des concours pour entrer le plus vite possible dans la vie active. Son grand frère est désormais autonome, mais sa sœur, Lydie, 21 ans, partie vivre avec son ami en septembre, demeure à la charge de ses parents. Enceinte, elle prépare un BTS de comptabilité par correspondance. Les parents ont payé les 762 euros de l'inscription au Centre national d'enseignement à distance (CNED) et à la sécurité sociale. Chaque mois, ils lui versent environ 200 euros. Lorsque son bébé sera né, Lydie cherchera un emploi pour se sentir moins dépendante. *« Les parents ne nous le montrent pas,* confie-t-elle, *mais on sait qu'ils se privent de certaines choses à cause de nous. »* Emilienne, la maman, évoque simplement quelques *« sacrifices », « On voulait acheter une voiture, ça attendra. Même chose pour les vacances. Je veux aider mes enfants, c'est notre rôle. Moi, j'aurais aimé que mes parents me soutiennent. Mon mari, lui, a dû renoncer à être dessinateur pour travailler jeune. »*

« UN AVENIR COMME ELLE VEUT »

De longs cheveux noirs réunis en queue de cheval, les épaules dénudées, Kawtar, 21 ans, ne s'en laisse pas compter. Après un BTS de tourisme en alternance, et six mois de travail dans une agence de voyages, où elle dit s'être fermement ennuyée, elle va entrer à l'université, en septembre. Un DEUG arts du spectacle, option cinéma-audiovisuel. Sa mère, Malika, 50 ans, qui fait des ménages et garde des enfants, et son père, en invalidité, ne s'opposent pas à ce projet. Tout juste lui ont-ils dit qu'ils ne pourraient pas lui payer l'école à 7 000 euros où elle ambitionnait d'entrer. *« L'essentiel,* explique la maman, *c'est qu'elle n'ait pas de regrets, que son avenir soit comme elle veut. »* Kawtar vit chez ses parents, et *« ça va tellement bien que je pense rester longtemps »*... Malika sourit, fière de cette entente. Bien que ses parents ne lui demandent rien, Kawtar n'imagine pas ne pas travailler. *« Je l'ai fait pendant deux ans et demi, j'ai acquis une certaine indépendance. Je vais continuer même si ce n'est pas un plaisir de rentrer en courant le soir après sept heures de cours, de déposer ses affaires, de se changer, et de repartir travailler jusqu'à minuit. »* Contrairement à sa sœur, Mehdi, 17 ans, en BEP de comptabilité, se verrait bien quitter le nid. Ses propos font sourire toute la famille. Visiblement, le sujet a été débattu. Pour l'instant, il cherche un stage. *« Mais à la rentrée, comme je ne serai plus mineur, je trouverai un travail. »* Il rêve de vivre *« tout seul »*, d'être *« plus à l'aise »*, parce que, explique-t-il, *« là, c'est pas mon argent »*.

Pascale Krémer

Un réfugié kurde tué lors d'une rixe au centre de Sangatte

LILLE
de notre correspondant régional

Un réfugié kurde a été tué de plusieurs coups de couteau dans le dos, lundi 15 avril, lors d'une bagarre devant le centre d'accueil de la Croix-Rouge de Sangatte (Pas-de-Calais). La rixe a fait également deux blessés, frappés tous deux à l'arme blanche, l'un au visage et l'autre, plus sérieusement touché, dans le dos. Les protagonistes ont été dispersés par les forces anti-émeute et quatre d'entre eux ont été placés en garde à vue.

Si onze pensionnaires du centre de Sangatte sont morts cette année en tentant de passer clandestinement en Grande-Bretagne, c'est la première fois que l'un d'eux est tué lors d'un affrontement entre réfugiés. Plusieurs confrontations y ont, pourtant, opposé des groupes de Kurdes et Afghans, les deux communautés majoritaires. La plus importante, qui mit aux prises plusieurs centaines d'entre eux fin 2001, avait fait 29 blessés (*Le Monde* du 26 novembre 2001). En juillet 2001, une autre bagarre avait fait une quinzaine de blessés.

Celle de lundi 15 avril n'opposait que des Kurdes et n'avait aucun caractère interethnique, indiquent les responsables du centre comme les enquêteurs. Elle a pour origine une dispute survenue en début d'après-midi – pour une raison encore indéterminée – entre deux individus, à laquelle se sont mêlés *« quelques dizaines »* de leurs amis. La rixe, qui s'est déroulée à l'extérieur de l'enceinte du centre, fut *« courte mais violente »* et *« les couteaux sont sortis, comme cela aurait pu se produire ailleurs »*, explique le procureur de la République de Boulogne-sur-Mer.

LIMITER LES DÉBORDEMENTS

Ouvert en 1999 dans un hangar ayant servi lors de la construction du tunnel, cet établissement avait été prévu pour abriter 600 personnes. Plus de 1 500 y sont actuellement hébergées et le président de la Croix-Rouge estimait, au début de cette année, que le centre était *« au bord de l'explosion »*.

Jusqu'à présent, les réfugiés, issus le plus souvent de milieux aisés, ont su, avec la collaboration du personnel de la Croix-Rouge, limiter les débordements. Mais le directeur du centre, Michel Derr, constate, depuis environ six mois, *« un rajeunissement de la population qui n'est pas sans effet sur l'ambiance »*. Les nouveaux venus sont *« moins dociles, moins respectueux des règles »* et n'écoutent plus les « anciens » de leur communauté présents au centre.

Les deux blessés sont âgés de 23 et 24 ans. La victime, Ali Sharif, 25 ans, était connu pour son agressivité. Il avait déjà été blessé en janvier, lors d'un affrontement avec le conducteur d'une voiture qu'il avait arrêtée en se mettant en travers de la route avant de tenter d'y pénétrer de force.

Le renforcement des mesures prises autour du site d'Eurotunnel et de la gare de fret proche pour empêcher le passage du tunnel renforce encore la tension sans, pour autant, décider les réfugiés à renoncer. Ils continuent à affluer au rythme de plusieurs centaines par semaines (420 la première semaine d'avril) mais ne limitent plus, désormais, leurs tentatives à la seule région calaisienne. *« Ils sont devenus très mobiles et vont tenter leur chance dans tous les ports de la Manche, de Dieppe à Zeebrugge et même au-delà »*, affirme Michel Derr.

Bien qu'il soit conscient que *« l'exaspération monte »* face à cette situation dans de nombreux milieux de la région, le directeur du centre estime que la fermeture de son établissement ne résoudrait rien, bien au contraire. *« C'est un problème européen qui doit être réglé au niveau de l'Europe*, dit-il. *Ces gens sont en transit. Rien ni personne ne pourra les empêcher de poursuivre leur quête. Ici, ils vivent au grand jour, alors qu'avant, ils se trouvaient dans une clandestinité totale. »* Les y renvoyer ne résoudrait pas le problème, bien au contraire.

Jean-Paul Dufour

La « signature » de Francis Heaulme pèse sur le procès Dils

Témoins tardifs, deux pêcheurs ont assuré avoir pris en stop le tueur le soir du crime, du sang sur le visage. Selon un gendarme qui l'a interrogé dans d'autres affaires, « il n'y a rien dans le double meurtre de Montigny que Heaulme ne sache pas faire »

COUR D'ASSISES DES MINEURS DU RHÔNE
6e audience d'appel du procès en révision

LYON
de notre envoyé spécial

Nul, dit-on, ne connaît mieux Francis Heaulme que l'ex-gendarme Jean-François Abgrall, qui mit un terme, en 1992, au parcours meurtrier du « routard du crime », aujourd'hui condamné pour six meurtres, impliqué dans d'autres, condamné par deux fois à la réclusion à perpétuité : son histoire, ses *« pépins »* (ses crimes), sa psychologie et aussi *« cette façon de fixer son interlocuteur et de contrôler les mots »*.

A la barre de la cour d'assises d'appel des mineurs du Rhône, lundi 15 avril, l'ex-maréchal des logis-chef explique ce qui fut à l'origine, en 1998, du deuxième recours en révision du procès de Patrick Dils (un premier avait échoué en 1990) et du doute si puissant qui trouva finalement écho, en avril 2001, auprès de la Cour de révision.

A son arrestation, en 1992, date à laquelle il a été confondu, Francis Heaulme lui a livré les détails d'une scène sans rapport avec le meurtre, à Brest, sur lequel il enquêtait : le vagabond avait effectué une promenade à vélo le long d'une voie de chemin de fer, dans l'Est de la France ; il avait reçu des pierres jetées par deux enfants ; il était parti, puis était repassé quelques minutes plus tard sur les lieux où il avait vu les corps des deux enfants, près des wagons, non loin de poubelles et d'un pont. Toutes circonstances se rapprochant étonnamment de celles du crime de Montigny-lès-Metz, quand, le 28 septembre 1986, Cyril Beining et Alexandre Beckrich, 8 ans, ont été tués à coups de pierres.

« IL PARAISSAIT AFFOLÉ »

La connexion fut faite en 1997, quand l'un des conseils de Patrick Dils, qui clamait son innocence, prit contact avec l'enquêteur. *« Ça faisait cinq ans que je vivais avec cette histoire, la seule qui restait en suspens, sans savoir de quoi il s'agissait,* dit Jean-François Abgrall. *Et pour cause, Montigny était une affaire jugée* [depuis 1989] *! »* Jean-François Abgrall détaille la façon qu'a Francis Heaulme de brouiller les cartes dans ses récits, livrant à ses interlocuteurs, en les mélangeant, des morceaux de puzzle des différentes scènes de ses crimes. L'enquêteur en extrait les *« constantes »* : l'extrême violence (les enfants, méconnaissables, avaient la tête enfoncée dans le sol), le type de lieu, la vulnérabilité des victimes, la connotation sexuelle (l'un des enfants avait le pantalon baissé), et puis les *« hospitalisations refuges »* systématiques, après les actes. L'ex-gendarme : *« Il n'y a rien dans le double meurtre de Montigny que Heaulme* [qui travaillait dans une entreprise située à 400 mètres des faits] *ne sache pas faire. Pour moi, c'est une quasi-signature criminelle. »*

M. Abgrall note aussi la façon avec laquelle le meurtrier en série se met en scène dans ses interrogatoires, une constante, là encore, observée pour le double meurtre de Montigny. *« Il se présente en témoin des crimes, qu'il attribue à d'autres, prétendument agressés par la victime. Il lui arrive de reconnaître, s'il est confondu. Puis il se rétracte. »* Il lui arrive aussi d'avoir un complice. *« Mais celui-ci ne sait généralement pas qu'il va participer à un meurtre. »*

En 1989, avant d'être arrêté, Francis Heaulme a cité le nom d'Henri Leclaire, qui l'a empêché de *« commettre une agression »*. Il a récité ce nom lors d'un récent supplément d'information. Or ce nom, qui se retrouve dans la procédure de Montigny, est celui de l'un de ceux qui, avant Patrick Dils, ont passé en 1986 des aveux circonstanciés. *« Vous y êtes alors !* lâche l'ex-gendarme. *Vous êtes dans le procédé. Il ne manque pas grand-chose. J'ai vécu cela dix fois ! Ou celui-ci est impliqué directement. Ou Heaulme a donné son nom* [qui n'est pas apparu dans la presse avant 1989] *parce qu'il n'habite pas loin. »*

Francis Heaulme, au cours d'autres interrogatoires, en 1994, a également parlé d'une 4L blanche dans le coffre de laquelle se trouvait du matériel de pêche. Deux pêcheurs, qui ne s'étaient jamais manifestés depuis quinze ans, viennent aujourd'hui affirmer, à la barre, qu'ils l'ont pris en charge, le jour des faits, dans un tel véhicule, à la tombée de la nuit, le long de la voie ferrée, à 5 km de Montigny, pour le ramener au lavoir de Vaux, où il habitait. *« Il avait du sang séché sur le visage. Il paraissait tracassé, affolé, comme un gars paumé dans la nature. Il tremblait. »*

DE SILENCES EN SILENCES

Pour les parties civiles, hermétiques au doute, ces témoignages tardifs sont sujets à caution, comme celui d'un jeune homme affirmant, depuis l'an passé, avoir vu Francis Heaulme non loin des faits. Mais les deux pêcheurs sont catégoriques sur la date. Car le lendemain, ils ont vu le double meurtre de Montigny *« sur le journal »* et se sont demandé s'il pouvait y avoir un rapport. Mais, à l'époque, Heaulme n'était pas judiciairement Heaulme. Alors... *« Si toutes les personnes que je ramasse, il faut les* [dénoncer]*, où qu'c'est qu'on va ? »*, dit le témoin. Et puis, surtout, Dils, par la suite, a été condamné. Alors, quand vinrent les bruits de révision, de silences en silences... L'avocat général à l'un d'eux : *« Vous êtes tellement représentatif de beaucoup de gens ! Merci d'être venu quand même. »*

Agé de 16 ans en 1986, un jeune homme vient confirmer pour sa part qu'il avait bien indiqué à la police, au lendemain du drame, s'être entretenu, vers 17 h 35, non loin des faits, avec *« une personne un peu marginale »*, *« qui titubait »*, aux mains et à la chemise blanche fortement tachées de sang, sans qu'il ait pu distinguer de plaie. Aucun portrait-robot ne fut établi. *« Ce n'était pas Heaulme »*, assure-t-il, en se souvenant aussi que, lors de cette scène, un homme à vélo approchait au loin et semblait faire peur à son interlocuteur.

Jean-Michel Dumay

Loïk Le Floch-Prigent dénonce la « clôture précipitée » de l'enquête sur l'affaire Elf

LA CLÔTURE par le juge parisien Renaud Van Ruymbeke, vendredi 12 avril, de l'instruction de l'affaire Elf provoque l'indignation de Loïk Le Floch-Prigent. Selon l'ancien PDG du groupe pétrolier, interrogé par *Le Monde*, lundi 15 avril, *« la clôture précipitée de l'enquête constitue un déni de justice »*. *« Cette décision est à la fois scandaleuse et aberrante*, a-t-il ajouté. *A quoi a-t-il servi de rouvrir le dossier pour le refermer immédiatement, sans m'avoir ni réinterrogé, ni confronté à Alfred Sirven ? »* Le 4 février, Eva Joly avait mis un terme, une première fois, aux investigations. Trois semaines plus tard, Renaud Van Ruymbeke les avait relancées, au moment où Me Joly demandait sa mise en disponibilité de la magistrature – elle a été formellement dessaisie de l'affaire le 7 mars.

La réouverture du dossier a permis à M. Van Ruymbeke de procéder à des interrogatoires récapitulatifs de deux des principaux protagonistes de l'affaire : l'ancien responsable des filiales africaines d'Elf, André Tarallo, et l'ex-directeur des affaires générales, Alfred Sirven – arrêté aux Philippines en février 2001 après quatre ans d'exil. Interrogé deux fois – les 3 et 4 avril —, M. Tarallo a ensuite été confronté à deux reprises à M. Sirven, les 8 et 9 avril. La demande de report, par M. Sirven, d'une dernière audition, programmée le 11 avril, a décidé le juge d'instruction à mettre un terme, le lendemain, à ses investigations.

Les ennuis de santé rencontrés ces dernières semaines par M. Le Floch-Prigent semblent avoir convaincu le magistrat qu'il était inutile de le solliciter pour de nouveaux interrogatoires. L'ex-PDG, de 1989 à 1993, du groupe pétrolier avait été admis en urgence dans un hôpital libanais, le 27 février, à la suite d'une pancréatite aiguë, provoquant le renvoi du procès en appel de Roland Dumas. En première instance, l'ancien patron d'Elf avait été condamné à trois ans et demi de prison. De retour en France, le 5 avril, M. Le Floch-Prigent a été à nouveau admis, mercredi 10 avril, dans un établissement parisien où il est toujours hospitalisé. *« Ma psychiatre, inquiète des conséquences de la prise de certains médicaments au Liban, m'a fait placer en observation quelques jours »*, explique M. Le Floch-Prigent.

L'ancien PDG d'Elf assure souffrir également de *« troubles du sommeil »* depuis l'incident du 4 mars, à l'hôpital de Zghorta. Des militaires libanais, armés de mitraillettes, avaient fait irruption dans sa chambre pour lui confisquer son passeport, avant de s'excuser et d'évoquer un *« malentendu »* (*Le Monde* du 27 mars). M. Le Floch-Prigent dit avoir aujourd'hui *« la certitude que l'armée libanaise a agi à la demande de l'ambassadeur de France au Liban, lui-même actionné par Matignon, où l'on craignait visiblement que je tente de me soustraire à la justice de mon pays »*.

« J'AURAIS SOUHAITÉ PARLER DE RIVUNION »

M. Le Floch-Prigent assure que *« malgré ces soucis de santé,* [il] *aurai* [t] *été disponible très rapidement pour M. Van Ruymbeke »*. *« J'aurais souhaité parler de Rivunion* [la filiale genevoise d'Elf par laquelle ont transité la plupart des « commissions »]*, sur laquelle aucune enquête spécifique n'a été effectuée »*. Selon M. Le Floch-Prigent, *« on n'a pas fouillé tous les comptes de Rivunion. Si on le faisait, on s'apercevrait que, contrairement à ce que soutiennent mes détracteurs, je ne contrôlais pas tous les mouvements de fonds. Il faudrait mener de vraies investigations sur la direction financière du groupe et interroger le fiscaliste qui a avalisé toutes les commissions. »*

L'ancien PDG d'Elf déplore également que *« l'enquête sur le volet africain, pourtant primordial, n'ait pas été menée jusqu'au bout. On sait que d'importantes commissions ont été versées, mais on en ignore les destinataires. Il aurait été logique de recueillir les explications de MM. Tarallo et Sirven. Ils auraient pu dire si, oui ou non, les fonds qu'ils géraient m'étaient en réalité destinés, comme la rumeur le prétend depuis huit ans »*, explique-t-il. *« Je vis d'autant plus mal ces accusations qu'aujourd'hui, je ne sais même pas comment je vais payer mon hospitalisation »*, conclut M. Le Floch-Prigent. L'un de ses avocats, Me Olivier Metzner, souligne que *« des pans du dossier sont restés dans l'ombre. Ainsi, il eut été intéressant d'interroger les responsables du budget à l'Elysée, qui étaient au courant du versement des commissions »*. Selon Me Metzner, *« il est surprenant d'avoir privilégié le calendrier judiciaire à la vérité : la seule chose qui compte, semble-t-il, c'est que le procès se tienne début 2003 »*. Une analyse partagée par Me Pierre Haïk. Selon le défenseur d'Alfred Sirven, *« la réouverture du dossier était un prétexte pour que M. Van Ruymbeke introduise sa longue note de synthèse, destinée à faciliter le renvoi rapide de cette affaire devant le tribunal correctionnel »*.

Fabrice Lhomme

La police démantèle la « brigade anti-flics » des jeunes de Massy

Onze personnes soupçonnées d'avoir agressé des policiers et des agents de la RATP dans l'Essonne ont été mises en examen

LA « BRIGADE anti-flics » de la Place-de-France vient de perdre une grande partie de ses effectifs. Onze jeunes, âgés de 14 à 19 ans, membres présumés de cette bande de Massy (Essonne) soupçonnée d'avoir commis une série d'agressions à l'encontre de policiers et de conducteurs de bus, ont été mis en examen, jeudi 11 avril, par un juge d'instruction d'Evry. Cinq d'entre eux, tous mineurs, ont été placés en détention dans les maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne), Bois-d'Arcy (Yvelines) et Villepinte (Seine-Saint-Denis). Les six autres, dont quatre mineurs, ont été dirigés vers des foyers ou placés sous contrôle judiciaire. Ils avaient été interpellés deux jours plus tôt lors d'une opération de police menée conjointement par le commissariat de Massy, la brigade de sécurité urbaine et la Sûreté départementale.

Depuis septembre 2001, la « brigade anti-flics » s'était illustrée par plusieurs actes de violence et de délinquance : incendie de voitures, feux de poubelles, destruction d'abribus, caillassage de véhicules de pompiers ou de police, insultes... En décembre, l'agression au gaz lacrymogène d'un chauffeur de bus, attribuée à la bande de la Place-de-France, avait provoqué un mouvement social des agents de la RATP. Tous originaires du quartier de grands ensembles Massy-Opéra, situé à l'est de la ville et regroupant la moitié de ses 40 000 habitants, les jeunes délinquants avaient fait de la Place-de-France, située à proximité d'un centre commercial très fréquenté par des groupes d'adolescents, leur place forte. C'est là qu'ils se regroupaient avant de commettre leurs méfaits. *« Les incidents s'étaient multipliés ces derniers mois*, indique Vincent Delahaye, le maire (UDF) de la ville. *J'ai reçu plusieurs témoignages d'habitants se plaignant de dégradations. Pris isolément, on ne peut pas parler d'incidents majeurs, mais leur répétition a provoqué un sentiment désagréable. »* D'autant que le quartier Massy-Opéra est plutôt réputé calme. *« Ces faits ne concernent qu'une toute petite minorité de jeunes,* minimise-t-il. *La plupart étaient connus et ils avaient été repérés par la police »*.

WITT/SIPA

Hommage aux policiers tués au Plessis-Trévise

PRÈS DE 200 PERSONNES ont rendu hommage, lundi 15 avril, aux deux policiers tués le 16 octobre 2001 au Plessis-Trévise (Val-de-Marne), lors d'un cambriolage à main armée perpétré par Jean-Claude Bonnal, dit « le Chinois ». Deux gerbes de fleurs ont été déposées devant la maison où Yves Meunier et Patrick Leroux sont tombés. Le rassemblement était organisé par le syndicat de police Alliance. Après le braquage, une polémique était née en raison de la remise en liberté du « Chinois », multirécidiviste, en décembre 2000.

« PHÉNOMÈNE DE GROUPE »

« Il s'agit d'un groupe d'individus, constitués en bande, qui s'étaient appropriés un territoire en multipliant les faits de violence pour terroriser et éloigner tout le monde », indique de son côté Jean-Michel Durand, procureur de la République d'Evry. Face à cette délinquance de groupe, la justice et la police ont décidé de prendre le temps d'accumuler les preuves et les charges, plutôt que de poursuivre individuellement chacun des protagonistes. *« Nous avons changé nos méthodes en privilégiant la notion de phénomène de groupe et de perturbation en réunion*, confirme le procureur. *Pendant plusieurs semaines, les enquêteurs ont multiplié les renseignements, les témoignages, les surveillances et les perquisitions. C'est ce qui nous a permis de parvenir à ce résultat. »*

Un résultat dont se félicite le maire de Massy, même s'il constate que le contrat local de sécurité, signé voilà deux ans, n'a pas permis de prévenir ce type de délinquance. *« Si l'îlotage avait été systématique, nous aurions certainement pu éviter ces excès*, regrette-t-il, *mais encore faudrait-il que l'Etat donne les moyens d'y parvenir. »*

Acacio Pereira

M. Kouchner fait un pas en faveur de l'euthanasie

A LA VEILLE de son départ du ministère de la Santé, Bernard Kouchner a pris mardi 16 avril une nouvelle initiative pour faciliter l'euthanasie. S'exprimant dans le cadre d'une journée « Fin de vie » réunissant au ministère une cinquantaine de personnalités confrontées, pour des raisons professionnelles, philosophiques ou religieuses à la question de l'euthanasie, M. Kouchner a lancé un appel en faveur d'une évolution des pratiques, sous plusieurs conditions.

Rappelant que la France est désormais dotée d'une loi qui affirme le droit d'accès de chacun aux soins palliatifs, quand il le souhaite, là où il le souhaite – y compris à son domicile –, M. Kouchner a indiqué qu'un premier plan triennal, lancé en 1999, avait permis de créer plus d'une centaine d'équipes de soins palliatifs et qu'il avait décidé d'un deuxième plan triennal afin de poursuivre l'effort entrepris (*Le Monde* du 22 février). Pour autant, le ministre estime que le développement de l'offre de soins palliatifs ne permettra pas de régler l'ensemble des questions de la fin de vie auxquelles sont directement confrontés les médecins et les infirmières.

« Il nous faut notamment tenir compte des personnes placées en réanimation et qui ne peuvent plus exprimer leur volonté ; il faut aussi évoquer la question délicate de ceux qui expriment leur volonté de choisir leur mort dans la dignité, a déclaré au *Monde* M. Kouchner. *Sans que l'on s'engage d'ores et déjà dans une légalisation des pratiques, je propose aujourd'hui un engagement solennel, parce qu'il n'est plus acceptable qu'au nom de leur illégalité, des actes que je qualifie d'" extrême compassion " ou de « dignité retrouvée », se perpétuent dans la solitude, le secret et la clandestinité. »*

En pratique, le ministre délégué à la Santé propose une série de sept engagements qui, s'il n'étaient pas respectés, ne permettraient pas de parler de *« légitime assistance à l'interruption d'une vie »*. Parmi ces engagements figurent notamment la recherche et le respect de la volonté du patient. Si elle n'est pas connue, la décision *« doit prendre en compte la singularité de la personne concernée, sa personnalité, ses convictions philosophiques et religieuses »*. La décision *« d'interrompre la vie d'un autre »* ne peut d'ailleurs être que collective. *« Le médecin doit assumer lui-même l'acte d'interruption de la vie, et ceux qui ont participé à la délibération doivent s'engager solidairement à ses côtés »*, ajoute M. Kouchner, qui souhaite que *« les différents éléments de la délibération et de la décision soient clairement inscrits dans le dossier du malade »*. Selon lui, seul le respect de ces engagements sera la garantie pour les Français de pouvoir, en situation extrême, *« continuer à avoir pleinement confiance en la médecine »*.

Jean-Yves Nau

Lionel Jospin appelle à la vigilance sur le racisme et l'antisémitisme

Le candidat PS était invité par SOS-Racisme et l'Union des étudiants juifs

LE CAFÉ DE LA MUSIQUE avait été rebaptisé, le temps d'une soirée, lundi 15 avril, *« Café de la paix »*. En invitant Lionel Jospin à *« discuter sans tabou »* de la situation au Proche-Orient, Malek Boutih, président de SOS-Racisme, et Patrick Klugman, président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), voulaient afficher leur volonté de lutter contre la montée des communautarismes. L'initiative, passablement convenue, a permis au candidat de redire sa *« condamnation absolue »* des actes antisémites et racistes.

C'est dans le cadre branché de ce café de la porte de Pantin, à Paris, qu'une cinquantaine de jeunes de toutes origines et de toutes religions, ont interrogé, studieusement, le candidat socialiste. Pendant plus d'une heure, le premier ministre en campagne s'est prêté au jeu des questions réponses – soigneusement préparées par les organisateurs –, se détendant au fur et à mesure des échanges devant un parterre conquis.

« AUCUNE EXCUSE »

Sur le conflit israélo-palestinien, M. Jospin a reconnu prudemment que depuis que le processus de paix s'était arrêté, *« la situation était devenue difficile »* : *« Il est évident que quand on passe d'un processus de paix à une régression, l'espoir disparaît »*, a admis le candidat, expliquant qu'il fallait *« en rester aux principes de base »*, *« la garantie de la sécurité d'Israël et le droit des Palestiniens à se constituer comme nation dans un territoire viable »*. *« Toute attitude du gouvernement israélien niant cet Etat palestinien, tout comme l'utilisation des attentats sanglants qui a comme conséquence de dresser la population israélienne contre les Palestiniens, doivent être condamnés. »*

A une question sur les initiatives en faveur de la paix qu'il prendrait s'il était élu, M. Jospin a expliqué qu'il ferait *« entendre la voix de la France dans le sens du dialogue et de la paix »*. Pour cela, il *« s'efforcera d'agir sur les deux protagonistes pour retrouver le chemin de la négociation »* : *« C'est le sens de la proposition de l'envoi d'une force d'interposition contre la logique répressive qui nourrit colère et désespoir. »* M. Jospin a reconnu qu'il n'avait, dans ce domaine, avec Jacques Chirac, que des *« différences de sensibilité sur la façon d'agir »*.

Quant à *« l'inquiétude de beaucoup de jeunes devant les actes antisémites »*, le candidat a répondu qu'*« il n'y a aucune excuse à l'antisémitisme »*. *« Nous devons, dans nos têtes, mais aussi en tant qu'Etat, condamner de manière absolue l'antisémitisme »*, a-t-il poursuivi. Il est également nécessaire d'être *« vigilant vis-à-vis de tout acte raciste tourné vers d'autres individus et communautés »*. *« Il a fallu l'être depuis le 11 septembre »*, a-t-il précisé, faisant allusion aux agressions racistes qui ont visé des personnes d'origine maghrébine. Le candidat en a profité pour s'inquiéter de la *« poussée de l'extrême droite »* dans les sondages et mis en cause Jacques Chirac sans le nommer : *« Le fait, pour certains candidats, de situer de façon systématique leur campagne sur le terrain de l'insécurité nourrit l'extrême droite »*, a dénoncé M. Jospin.

Ce sera la seule allusion à la campagne en cours. Le candidat socialiste a ensuite accroché au revers de son costume le petit ruban blanc *« pour la paix »*, fabriqué pour l'occasion par SOS-Racisme et l'UEJF, se disant prêt à une grande manifestation *« républicaine »*. Et s'est ensuite prêté à une séance photo devant la fontaine aux Lions de la grande Halle de La Villette, entouré d'une grappe de jeunes très « black-blanc-beur ».

Sylvia Zappi

Cérémonie fraternelle à la Sorbonne

En coordination avec SOS-Racisme et l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), Jack Lang a organisé, lundi 15 avril, à la Sorbonne, une cérémonie d'appel à la fraternité et au respect des valeurs républicaines. Le ministre de l'éducation nationale a annoncé avoir adressé une lettre à l'ensemble des chefs d'établissement et des professeurs des écoles les invitant à combattre *« toute transposition sur notre territoire du conflit au Proche-Orient »*. Après Malek Boutih, président de SOS-Racisme, et Patrick Klugman, président de l'UEJF, une vingtaine d'artistes et d'intellectuels ont défilé sous la coupole de l'amphithéâtre Richelieu. Des artistes (Yvan Attal, Patrick Bruel, Yamina Benguigui) et des intellectuels (Régis Debray et Alain Touraine) ont fait part de leurs espoirs, Didier Lockwood célébrant, au violon, le mariage de la musique arabe et des rythmes d'Europe centrale. Le mufti de Marseille, Soheib Bencheikh, a enfin laissé le rabbin Gabriel Fahri lire un texte commun, *« par respect d'une religion benjamine envers son aînée »*.

Le Conseil de l'enseignement supérieur approuve la réforme des trois premières années universitaires

C'ÉTAIT l'aspect le plus conflictuel de la réforme de l'enseignement supérieur : après avoir examiné la création du master et l'organisation en crédits des études universitaires (*Le Monde* du 6 avril), le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser) a approuvé, lundi 15 avril, les textes ministériels relatifs aux trois premières années d'études supérieures.

Les enseignants du Snesup-FSU, tout comme les étudiants de l'UNEF, ont voté contre le projet d'arrêté. Les deux syndicats estiment que cette rénovation des cursus menée au titre de l'harmonisation européenne autour des niveaux bac +3, bac +5, et bac +8, et qui laisse une plus grande liberté d'organisation des études aux universités, risque de remettre en cause le cadre national des diplômes. Le SGEN-CFDT et l'UNSA ont approuvé ses orientations mais critiquent le manque de moyens alloués à la réforme.

Le texte ministériel affiche la volonté de développer les passerelles entre les filières universitaires, de rendre l'orientation des étudiants progressive et de permettre aux établissements d'innover. Les licences, dont le niveau, désormais, équivaudra à la validation de 180 crédits européens (une année valant 60 crédits), seront réorganisées par grands domaines disciplinaires, *« sous la forme de parcours-type de formation »*. A la demande des étudiants, les diplômes nationaux à bac +2 (120 crédits) pourront continuer à être délivrés.

Les parcours, qui peuvent associer *« un champ disciplinaire majeur avec un ou plusieurs champs mineurs »*, seront composés d'unités d'enseignement obligatoires, optionnelles, et d'unités *« choisies librement par l'étudiant »* sur une liste établie par l'université. Bien que Jack Lang se soit défendu de créer ainsi un *« supermarché du savoir »*, cette disposition a été critiquée pour son libéralisme par plusieurs organisations. Tout comme la création d'une *« annexe descriptive au diplôme »*, qui décrira les compétences acquises dans sa formation par l'étudiant.

DISCUSSIONS SUR LA COMPENSATION DES NOTES

D'autres nouveautés vont, à l'inverse, dans le sens d'une plus grande égalité entre les établissements d'enseignement : toutes les formations devront comprendre un enseignement de langue vivante étrangère et d'informatique. En revanche, la réforme ne fait qu'inciter les universités à valider les périodes d'études effectuées à l'étranger.

L'évaluation des enseignements, dont le Haut Comité pour l'évaluation de l'école vient de montrer les lacunes (*Le Monde* du 27 mars), devra obligatoirement être mise en place et associer les étudiants. Enfin, de nouvelles modalités de contrôle des connaissances doivent être instaurées. La compensation des notes entre unités d'enseignement, prévue dans un cadre semestriel et non plus annuel comme le prévoyait la précédente réforme de 1997, a provoqué de vives discussions, lundi. Le ministère devra, avant de pouvoir publier les textes, réécrire cette partie du texte.

Nathalie Guibert

Le rappeur Booba en garde à vue après une bagarre

MARCO DOS SANTOS/VELOCITY/AFP

LE RAPPEUR Booba a été placé en garde à vue, lundi 15 avril, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), après une bagarre à la sortie d'une boîte de nuit parisienne qui a fait un blessé par balles. Samedi 13 avril, vers 6 heures du matin, Booba a été mêlé à une échaufourrée au Studio 287, une des boîtes les plus à la mode de Paris, située Porte de la Chapelle. Pour éviter que l'incident ne dégénère, la direction de l'établissement a décidé d'expulser ses auteurs, qui se sont retrouvés sur un parking. C'est alors qu'une arme a été sortie d'une voiture et que des coups de feu ont été tirés. Un jeune homme a été touché à l'abdomen, mais ses jours ne sont pas en danger. Booba – de son vrai nom Elie Yaffa – a nié devant les policiers du service départemental de la police judiciaire (SDPJ) être l'auteur des coups de feu. Membre du courant radical gansta-rap, il avait déjà été condamné à un an de prison en 1997 pour avoir agressé un chauffeur de taxi.

Nouvelles mesures en faveur de l'intégration des handicapés

SÉGOLÈNE ROYAL, ministre déléguée à la famille, a déclaré, lundi 15 avril, que *« pour améliorer l'intégration des personnes handicapées, il faut passer du "à votre bon cœur messieurs dames" à une logique de contrainte »*. *« L'accueil des enfants handicapés en crèche est désormais obligatoire et un protocole a été signé pour obliger la fonction publique de l'Etat à respecter la loi en embauchant 6 % d'handicapés »*, a fait valoir M^me^ Royal, qui s'exprimait dans le cadre d'un Forum handicap organisé à l'atelier de campagne de Lionel Jospin.
Intervenant au nom du candidat socialiste, la ministre a souligné qu'il fallait désormais *« mener la bataille prioritaire de l'intégration scolaire »*. Enfin, elle a annoncé que Lionel Jospin projetait de *« créer une allocation personnalisée de handicap – dans le même esprit que l'APA l'allocation pour les personnes âgées –, qui soit la même, que l'on choisisse de rester chez soi ou d'entrer dans un établissement »*.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : les juges d'instruction en charge de l'affaire sur la vente de six frégates militaires par Thomson à Taïwan**, en 1991, ont adressé au ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, une nouvelle demande de levée du secret-défense. En décembre 2001, M. Fabius, suivant l'avis de la commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN), avait refusé une première demande (*Le Monde* du 8 décembre 2001). La CCSDN devrait être à nouveau saisie de la demande des juges.

■ **Le procureur de Nanterre, Yves Bot, doit présenter, jeudi 18 avril, aux familles des victimes de Richard Durn** les premiers éléments de l'enquête sur la tuerie qui a fait huit morts parmi les membres du conseil municipal de la ville, le 27 mars. Le magistrat avait décidé de poursuivre l'enquête malgré le suicide de l'assassin..

■ **FAITS DIVERS : l'autopsie du corps de Laurence Alavoine, une ingénieur nucléaire victime d'une chute mortelle** dans le massif de la Chartreuse (Isère) en décembre 2001 a confirmé, lundi 15 avril, la thèse de l'accident. Son mari, également ingénieur, avait contacté la Direction générale de la sécurité extérieure afin de chercher un lien entre sa disparition et ses activités professionnelles sensibles.

■ **Un homme de 23 ans a reconnu, lundi 15 avril, lors de sa garde à vue avoir violemment frappé le petit garçon** de 11 ans dont le cadavre avait été découvert, la veille, dans un ruisseau à Ecommoy (Sarthe). Le procureur du Mans, Christian Elek, a indiqué que le jeune homme, déjà connu de la justice pour *« quelques petites affaires de vols mais rien au niveau de la violence »*, devait être mis en examen mardi, pour meurtre sur mineur de 15 ans.

■ **GENS DU VOYAGE : l'université des sciences, de technologie et de médecine Joseph-Fourier à Saint-Martin-d'Hères (Isère)**, a été fermée, lundi 15 avril, après l'arrivée de nouvelles caravanes de gens de gens du voyage sur le campus. L'établissement ne rouvrira pas ses portes *« tant que des conditions normales de fonctionnement ne seront pas rétablies »*, a assuré la direction. Depuis plusieurs mois, des familles nomades campent sur les pelouses et les parcs de stationnement de l'université (*Le Monde* du 25 octobre 2001 et du 6 avril).

■ **EXCLUSION : une trentaine de personnes sans domicile fixe – en majorité, des femmes étrangères – ont manifesté,** lundi 15 avril, sur la place du Capitole à Toulouse (Haute-Garonne) pour protester contre la fermeture des centres d'accueil d'urgence hivernaux.

easyJet enfin à Paris !

Nice à partir de 22.50€

Genève à partir de 22.50€

Londres à partir de 27.50€

Liverpool à partir de 27.50€

Tarif aller simple (tarif aller/retour à partir de 45€ pour Nice, à partir de 47,50€ pour Genève et à partir de 55,67€ pour Londres et Liverpool) sur certains vols seulement.
Frais carte de crédit : 5€ par transaction. Conditions : réserver en avance et sur Internet. 1er vols en mai et juin.

easyJet.com

CARNET

DISPARITION

■ **MARK ERMLER**, chef d'orchestre russe, est mort dimanche 14 avril après avoir eu un malaise, jeudi 11, dans la capitale sud-coréenne, au cours d'une répétition avec l'Orchestre philharmonique de Séoul. Mark Ermler, âgé de soixante-neuf ans, avait fait l'essentiel de sa carrière avec le théâtre moscovite du Bolchoï, dont il a été le directeur musical jusqu'en 2000. Il avait pris la tête du Philharmonique de Séoul en mai de la même année. Né à Leningrad le 5 mai 1932, Mark Ermler avait étudié le piano et la direction d'orchestre au conservatoire de sa ville natale, avant de débuter sa carrière au Philharmonique de Leningrad. Il a dirigé l'orchestre de l'opéra du Bolchoï à partir de 1957, puis celui de son ballet à partir de 1964 : considéré comme un grand spécialiste du répertoire lyrique et chorégraphique russe, Mark Ermler avait été très souvent invité à diriger ce répertoire en Europe, aux Etats-Unis, au Canada et au Japon.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site www.lemonde.fr/carnet le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 14 avril sont publiés :

● **Documentation française :** un arrêté relatif à la création au secrétariat général du gouvernement d'un site Internet intitulé ladocumentationfrancaise.fr

● **Décorations :** un décret portant création de la médaille de reconnaissance de la Nation.

NOMINATION

David Cameo, conseiller technique chargé de la culture au cabinet de Lionel Jospin, a été nommé inspecteur général de la création et des enseignements artistiques (tour extérieur), lors du conseil des ministres du mercredi 10 avril.

DOCUMENTS OFFICIELS

La Documentation française publie un rapport sur le logement locatif social.
http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/024000156/0000. pdf

Le Conseil d'analyse économique vient de rendre une étude sur les enjeux économiques de l'UMTS.
http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/024000159/0000. pdf

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie, Alain, Alice
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Valentin GRANIER VALES,

le 9 avril 2002, à Paris.

17, rue de la Lancette,
75012 Paris.

Gladys
et ses enfants,
Déodat et Armel
sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Juliette,

le 25 mars 2002,

au foyer de
Catherine SIMONPIERI
et
Jean-François LESCHI,

à Saint-Florent (Haute-Corse).

Mariages

– Villié-Morgon (Rhône). Bresson (Isère).

Emma
est fière de vous apprendre le mariage de ses parents,

Jean TISSIER
et
Florence CAUSSÉ,

le 12 avril 2002, à Paris,

et s'en réjouit avec ses grands-parents et toute la famille.

4, rue de Ridder,
75014 Paris.

Décès

– Mme Inska Bessis,
son épouse,
M. Roger Bessis,
M. et Mme Georges Bessis,
ses enfants,
Simone Cohen,
sa sœur,
ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Hélène, Fabien et Théo Jacquet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul BESSIS,

survenu en son domicile, le 13 avril 2002, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 18 avril, à 11 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

– Les familles Cheula, Canonne, Claverie, Gaydon, Masse, Gayot, Gradassi et Magaud,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jeanne CHEULA,
née **MASSE,**

survenue le 15 avril 2002, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 19 avril, à 14 h 30, en la collégiale de Montbrison (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Pierre à chaux »,
42600 Montbrison.

– Jean-François Caillard,
son époux,
Hubert et Sibylle,
ses enfants,
Les familles Caillard et Robillard,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Martine CAILLARD,
née **ROBILLARD,**

survenu le samedi 13 avril 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 avril, à 14 h 30, en l'église de la Sainte-Trinité, à Bois-Guillaume (Seine-Maritime).

– Honoré Cyr,
son époux,
Solange et Michel Hollard,
Joël, Guillaume,
Elsa et Coralie Hollard,
ses petits-enfants,
Hugo, Lucas et Suzanne,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Aurelly, Cyr, Ramau, Salvi,
ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne CYR,
née **AURELLY,**

à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 12 avril 2002.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 16 avril, à 14 h 30, en l'église de Sainte-Maxime.

32, boulevard des Bruyères,
83120 Sainte-Maxime.
2, place de Gordes,
38000 Grenoble.

– Anne Loi et Daniel Loi,
ses enfants,
Fabrice, Jérôme, Romain, Adèle et Camille,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Michelle LOI,
née **BEURTON,**
ancien professeur de littérature chinoise,
à l'université Paris-VIII,

survenu le 14 avril 2002.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Wassy (Haute-Marne), le 18 avril, à 11 h 30.

68, rue des Ecoles,
A 318,
93300 Aubervilliers.

– Totom et Mamie,
ses grands-parents,
Michelle Le Bris,
sa mère,
Amar Lounès,
son père,
Meriem et Malik,
sa sœur et son frère,
Sheherazade et Victor,
leurs conjoints,
Kenza, Lola, Vasco, Ismaël,
ses nièces et neveux,
Et toute la famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madjid LOUNÈS,

en sa trente-sixième année.

Tous ceux qui ont eu la chance de connaître Madjid et de l'aimer sont conviés à l'accompagner une dernière fois le jeudi 18 avril 2002, à 11 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, salle de la Coupole, 71, rue des Rondeaux, Paris-20e.

– Mme Yves Morio,
son épouse,
M. Joël Morio,
son fils,
Mme Michèle Morio,
sa sœur,
Les familles Berquin, Simonnot, Bondoux, Adé, Moriot, Guiffant, Cornec,
parents et alliés,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves MORIO,

survenu à Créteil, le 11 avril 2002.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), le mercredi 17 avril, à 10 heures.

74, rue du Château-d'Eau,
75010 Paris.
172, avenue M.-Dauvergne,
77350 Le Mée-sur-Seine.

– M. Jean Nauwelaërs,
son fils,
Mlles Clotilde et Gwendoline Nauwelaërs,
ses petites-filles,
M. René et Mme Marguerite Maillard,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Les familles de MM. Claude et Marc Nauwelaërs,
ses neveux,
Mme Françoise Maillard-Merlot
et M. Pierre Maillard,
ses neveux et leurs familles,
Ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André NAUWELAËRS,

survenu à Toulon, le 12 avril 2002, dans sa quatre-vingt-treizième année.

M. André Nauwelaërs a fait don de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Poirier, Drossos, Reinhardt et Morel,
Et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques POIRIER,
artiste peintre,

survenu le 12 avril 2002, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 16 avril, au cimetière du Père-Lachaise.

– Mme Yvette Schneeberg, née Oiknine,
son épouse,
Mme Robert Schneeberg,
sa mère,
Michèle et Gérard Garçon,
Sophie et Eric Zerbib,
ses enfants,
Julia, Benjamin, Arié, Léonard et Hugo,
ses petits-enfants,
Sacha,
son arrière-petite-fille,
Et toute sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Claude SCHNEEBERG,

survenu le 14 avril 2002, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation a eu lieu ce mardi 16 avril, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

On se réunira à la porte principale, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

138, avenue de Villiers,
75017 Paris.

Jean-Simon STRAUSS

nous a quittés dimanche matin après s'être battu contre la maladie avec le courage et l'énergie qu'il a déployés toute sa vie pour un monde plus juste.

Il nous manquera beaucoup.

Nicole, François, Michèle, Françoise, Jean, Janine, Nicolas, Julien, Barbara, Anne,
Ainsi que ses cousins, cousines,
Et ses fidèles amis qui l'ont tant entouré.

Les obsèques auront lieu le jeudi 18 avril 2002, à 9 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

N. Strauss,
57, rue Lhomond,
75005 Paris.
F. et F. Strauss,
9, passage Saillenfait,
94000 Créteil.
M. et J. Thierrée,
20, rue Mellier,
44100 Nantes.
J. Strauss,
7, avenue de la Marne,
68000 Colmar.

– Mme Françoise Fidel,
M. et Mme Maurice Schaeffer,
M. et Mme Bernard Teissier,
M. et Mme Philippe Teissier,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean E. TEISSIER,
X 28,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.

– M. et Mme André Vialatte,
Mme Gabrielle Pommaret,
ses frère et sœurs,
Loïcke et Jean-François Pommaret,
Maïa et Elise,
Annie et Jean-Pierre Souleau,
Cécile et Rémi,
ses neveux et petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

Mme Henriette VIALATTE,
professeur de philosophie.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 avril 2002, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame des Buttes-Chaumont, 80, rue de Meaux, Paris-19e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nice.

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcelle VIX,
née **KAHN,**

survenu à Nice, le 13 avril 2002.

Les obsèques ont été célébrées ce mardi 16 avril, à 11 heures, en la chapelle Athanée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin.

Remerciements

– Geneviève,
infiniment touchée des marques de sympathie et d'affection venant de France et de l'étranger, en ce jour anniversaire de la mort de son époux,

René DELSENY,

adresse à ses amis ses remerciements émus.

Anniversaires de décès

– Le 17 avril 1999,

Jean-Charles DILLINGER,
architecte,

passait de l'autre côté du miroir.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Présent toujours.

– Il y a un an, le 17 avril 2001,

Danica SELESKOVITCH

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée affectueuse pour elle.

Conférences-Débats

– Le CNAM propose un cycle de deux conférences animées par Wendell Cox, membre de la commission « Amtrak Reform Council » et Jean-Claude Ziv, professeur CNAM.

Mardi 23 avril 2002 : « Les transports publics aux Etats-Unis ».

Mardi 30 avril : « Vers le démantèlement d'Amtrak ? »

CNAM, amphi Abbé-Grégoire, de 18 h 15 à 20 heures, 292, rue Saint-Martin, Paris-3e, M° Arts et Métiers ou Réaumur-Sébastopol.

L'entrée est libre, dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 01-53-01-80-60.

E-mail : **ziv@cnam.fr**
ou **duthion@cnam.fr**

Cours

Cours particuliers de chinois
à votre domicile.
06-09-81-55-45, professeur expérimenté.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 18 avril 2002, à 20 h 30 : Journée du soulèvement du ghetto de Varsovie avec B. Poirot-Delpech et Ida Grinspan, auteurs de *J'ai pas pleuré* (éditions Robert Laffont).

Réservations au 01-42-71-68-19, ainsi que pour le concert de Sarah Alexander du samedi 20 avril, à 20 h 30.

TARIF CARNET 2001-2002

***Tarif à la ligne :* 22 € - 144,31 F TTC**
***Tarif abonnés :* 18,50 € - 121,35 F TTC**

Tél. 01-42-17-39-80 — Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 825 022 021** (0,15 € TTC/min)

BULLETIN D'ABONNEMENT

Offre à retourner au ***Monde*** :
Service Abonnements, 60646 Chantilly Cedex
Tél. : 01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

❑ **OUI,** je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 26,35 € par mois (172,84 F) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle 201MQ01E

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville : .....

.....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal ***Le Monde.*** Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal ***Le Monde.***

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N°.....rue .....
Code postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue..... .....
Code postal ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Devenez Citoyen du *Monde*

Abonnez-vous pour seulement

26,35 €* par mois

... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

*** Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 01/06/2002.**

Dans les Alpes, l'aventure technologique de la vallée du Grésivaudan

STMicroelectronics, Philips et Motorola ont annoncé le lancement d'un vaste programme d'investissement dans les nanotechnologies à Crolles, vieux fief communiste de l'Isère. La région grenobloise récolte les fruits d'un pari risqué lancé dans les années 1970

GRENOBLE (Isère)
de notre correspondante

Le soleil brillait sur la chaîne de Belledonne, lors de la première visite de Pasquale Pistorio, le grand patron de STMicroelectronics, se rappelle encore Jean-Claude Paturel, maire (PC) de Crolles. Le destin de cette commune de l'Isère, qui ne comptait alors que 5 000 habitants, venait de basculer avec la décision du groupe franco-italien de semi-conducteurs d'y implanter, en 1992, une première ligne de production.

Dix ans plus tard, le 12 avril, ST, le néerlandais Philips et l'américain Motorola annoncent un très important investissement dans un deuxième programme de recherche et développement (*Le Monde* du 13 avril). *« La plus grande alliance mondiale dans le développement de technologies révolutionnaires »*, évaluent les industriels. Crolles 2 devrait apporter à la commune 1 200 emplois directs dans les cinq prochaines années, sans compter les emplois induits et indirects, évalués à plus de 4 000, ou la fierté pour les collectivités locales d'annoncer *« la première délocalisation en Europe d'activités de recherche d'un grand groupe américain »*.

Ce choix d'investissement permettra à la France de figurer dans les deux ou trois premiers centres mondiaux consacrés à ce secteur de très haute technologie. Il apporte par là même une nouvelle confirmation du bien-fondé du pari de la région grenobloise sur les nouvelles technologies.

En vingt ans, la vallée du Grésivaudan, qui relie Grenoble à Chambéry, a connu un fabuleux destin. Transformée en véritable *« micro-valley »* de l'Europe, elle porte désormais la croissance de l'ensemble de la région grenobloise, en accueillant les têtes de pont européennes des plus grands groupes mondiaux de l'informatique et de la micro-électronique, dans le domaine de la recherche et du développement. Sans compter les *start-up*, souvent issues des nombreux laboratoires de recherche présents ici.

La microélectronique représente aujourd'hui 13 500 emplois directs dans le bassin d'emplois grenoblois, dont 3 000 dans l'enseignement et la recherche publique et 10 000 dans l'industrie. Avec les emplois en services et sous-traitance, la filière regroupe au total près de 50 000 employés.

Une étude de l'Agence d'études et de promotion de l'Isère (AEPI) souligne qu'*« entre 1975 et 2000, les industries de haute technologie ont non seulement entraîné le reste des industries grenobloises, mais ont créé 40 % des emplois industriels »*. Les Américains figurent aujourd'hui au premier rang des sociétés à capitaux étrangers représentées, avec une soixantaine d'entreprises, qui totalisent près de 15 000 emplois.

IDÉE DE GÉNIE

L'environnement scientifique grenoblois – huit organismes de recherche nationaux, cinq laboratoires ou équipements européens –, est pour beaucoup dans ce succès : la recherche et l'industrie ont toujours entretenu ici des relations très fécondes. *« On constate un degré d'interpénétration entre recherche et industrie peu commun »*, confirme un observateur. Dans la féroce compétition mondiale pour attirer les activités à haute valeur ajoutée, la région grenobloise peut se prévaloir *« d'un fort pouvoir d'attraction sur des cadres étrangers de haut niveau »*, analyse Hervé Fradet de l'AEPI.

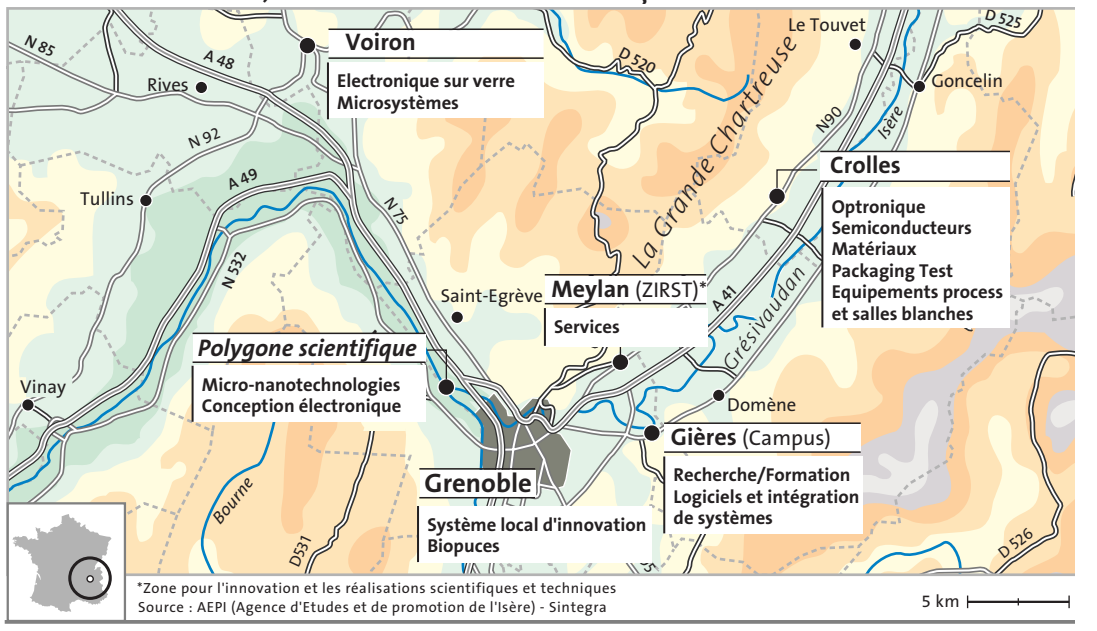

Ce pouvoir d'attraction combine la séduction exercée par le milieu naturel et la montagne, avec l'offre de formation de la région, dont une importante université scientifique et dix écoles d'ingénieurs d'où sortent chaque année 2 300 diplômés.

Les scientifiques s'y sentent aussi un peu plus chez eux que dans d'autres technopoles. *« Au bout de dix secondes de n'importe quel discours, le maire de Grenoble,* [Michel Destot (PS)]*, lui-même docteur en physique, parle de la recherche, de la science et de l'industrie »*, rapporte un universitaire. *« Ici, les élus ont été vaccinés à la high-tech*, résume le député PS François Brottes, par ailleurs premier adjoint du maire de Crolles. *Cela permet d'avancer plus vite et d'éviter de se poser des questions métaphysiques. »* Ainsi, les collectivités locales ont-elles réussi en moins de trois mois à investir dans le pôle de nanotechnologies Minatec, lancé en janvier, puis à répondre à ST, Philips et Motorola (*lire ci-dessous*).

Le choix effectué par Crolles – commune ouvrière marquée par l'histoire de l'industrie papetière et terre communiste – d'investir dans les nouvelles technologies n'allait pourtant pas de soi. L'idée de génie fut d'inscrire au plan d'occupation des sols (POS), dès 1970, des terrains à vocation industrielle au beau milieu des champs de maïs. Le raisonnement était simple : Crolles était la commune la plus proche de Grenoble à pouvoir mobiliser des réserves foncières. Lorsque la zone d'activités consacrée aux hautes technologies (Zirst) de Meylan s'est trouvée saturée, les entreprises qui souhaitaient s'implanter ou s'étendre ont dû s'éloigner sur les communes voisines, dont celle de Crolles.

ÉQUILIBRES LOCAUX EN PÉRIL

Aujourd'hui, cette réussite fait des jaloux, d'autant que les entreprises sortent du périmètre de la communauté d'agglomération de Grenoble, la Métro, qui voit s'échapper la taxe professionnelle. Crolles, par exemple, n'appartient pas à la Métro. En revanche, les communes, elles, profitent des investissements réalisés par l'agglomération. *« Nous avons eu le courage politique, à une époque, de geler des terrains »*, se défend François Brottes. L'élu reconnaît toutefois que *« sans Grenoble, la dynamique industrielle du Grésivaudan n'existerait pas »*. De son côté, le vice-président du conseil général chargé de l'économie, Jean-Paul Giraud (PS), souligne : *« A ce niveau d'investissement, c'est l'Isère dans son ensemble qui est irrigué. »* Il récuse l'idée que le Grésivaudan forme *« un ghetto de riches, avec un désert autour »*. *« La moindre petite route de montagne profite de l'argent gagné grâce aux taxes prélevées sur les industries de* haute technologie », argumente l'élu.

Pourtant, la place croissante de l'industrie *high-tech* met en péril les équilibres locaux. Les emplois dans ce secteur, à haut niveau de qualification et de salaire, y sont 2 à 3 fois plus représentés qu'en région lyonnaise. Du coup, les prix de l'immobilier flambent. *« J'ai vu des marchés bloqués par l'annonce d'une implantation »*, rapporte un agent immobilier. Le déphasage entre les nouveaux arrivants et les « locaux » va grandissant, au point que ces derniers n'arrivent plus à suivre, tel ce jeune couple d'universitaires qui, après avoir vendu sa maison *« en un week-end »*, le double du prix qu'il l'avait achetée, ont dû se résigner à louer, faute de pouvoir investir les 350 000 à 530 000 euros nécessaires à l'achat d'une nouvelle maison (*Le Monde Argent* daté 10-11 mars).

Résultat : les liaisons pendulaires domicile-travail gonflent et le réseau des voies urbaines frôle souvent l'asphyxie. *« Nos faiblesses sont clairement identifiées en termes de voies de communication et de logement. Pour autant, doivent-elles nous empêcher de développer nos atouts ? »*, calcule Jean-Paul Giraud.

Nicole Cabret

TROIS QUESTIONS À... BERNARD REVERDY

1 Dans une étude de 1998 sur le premier site de STMicroelectronics à Crolles, en qualité de professeur associé à l'université, vous avez évoqué le chiffre de 2 400 emplois indirects pour 1 000 emplois directs. L'impact du nouvel investissement peut-il être de même nature ?

Je doute qu'on puisse appliquer le même coefficient multiplicateur en termes de création d'emplois induits. Pour une large part, ces emplois existent déjà. Il convient néanmoins de distinguer les emplois induits, générés par les familles des salariés recrutés (logements, écoles, loisirs), des emplois indirects : ceux-ci regroupent les entreprises qui travaillent avec le site. Le nombre de ces dernières devrait encore s'accroître, mais je doute qu'on atteigne le ratio de 2,4 de l'installation de départ.

2 En quoi un tel investissement peut-il conforter l'emploi local ?

J'avais pu noter en 1998 que les entreprises locales qui avaient participé au premier projet de STMicroelectronics commençaient à travailler sur d'autres sites du groupe, ou même de Philips : signe qu'à partir de Grenoble, elles s'étaient constitué un savoir-faire, qu'elles valorisaient ensuite sur des marchés extérieurs. J'avais évalué la proportion d'emplois créés à l'export à 1,5, pour 1 emploi créé par ST. Cet effet d'entraînement est déterminant.

3 En quoi les aides publiques peuvent-elles influer sur le projet industriel ?

Le flux entre les investissements en recherche publique et privée a toujours existé à Grenoble. En 1992, déjà, le premier site de Crolles a été décidé totalement à contre-courant. L'aide publique avait alors conforté ST, malgré une conjoncture défavorable. L'histoire se renouvelle avec « Crolles 2 ». Le soutien des collectivités permet aux industriels de maintenir un niveau d'investissement élevé que, même à trois, ils auraient peut-être hésité à soutenir.

Propos recueillis par N. C.

Le plus important investissement industriel réalisé en France depuis dix ans

GRENOBLE
de notre correspondante

L'investissement de Crolles 2 porte sur un programme de recherche et de développement d'un montant de 1,5 milliard d'euros d'ici à 2005, et de 3 milliards d'ici 2007, dont 2,8 milliards sur le site de Crolles et 200 millions sur le Polygone scientifique de Grenoble. Au total, il s'agit du plus important investissement industriel réalisé en France depuis plus de dix ans.

L'implication de l'Etat et des collectivités locales a été déterminante, avec un montant total d'aides publiques de 543 millions d'euros, dont 395 millions apportés par l'Etat d'ici à 2007, sous forme d'aide à la recherche, et 148 millions fournis par les collectivités locales. Parmi celles-ci, le département, le Comité du moyen Grésivaudan (COSI, syndicat intercommunal) et la commune de Crolles fournissent la contribution la plus élevée, avec 50,8 millions d'euros chacun. La région Rhône-Alpes participe, de son côté, à hauteur de 28,9 millions. La part de la communauté d'agglomération (la Métro) et de la ville de Grenoble s'élève à 17,5 millions chacune.

En 1992, lors de la construction du premier site de STMicroelectronics à Crolles, la commune et le syndicat intercommunal avaient été les seuls à s'engager, à hauteur de 50 millions de francs pour un investissement total à l'époque de 3,2 milliards de francs. Dix ans plus tard, le retour sur investissement pour ces collectivités a été *« plus que multiplié par trois »*, selon la directrice du COSI, Marie-Claude Dupuy.

PARTICIPATION DE L'ETAT

Lorsque la direction de ST, alliée entre-temps avec Philips, a décidé de s'agrandir et choisi d'implanter son nouveau site de recherche et de production à Crolles plutôt qu'en Italie, l'ensemble des collectivités ont, cette fois, répondu à l'appel et se sont constituées en syndicat mixte. Leur contribution avait alors été fixée à 490 millions de francs (74,7 millions d'euros), contre 400 millions de francs (61 millions d'euros) pour l'Etat. Grenoble et la Métro étaient restées à l'écart. L'arrivée de Motorola a bouleversé la donne et le projet a changé d'échelle. La participation de l'Etat et des collectivités locales représente désormais près de 20 % du montant total investi.

Cet engagement est à rapprocher du projet de recherche Minatec, lancé sur Grenoble et dédié lui aussi aux micro et nanotechnologies : la part des fonds publics s'y situe en effet à près des trois quarts de l'investissement, de 158,09 millions d'euros, dont 38,50 millions apportés par le département, 23,48 millions par la région, 9,91 millions apportés respectivement par la ville et la Métro.

N. C

Une affaire bouclée en un temps record

L'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) a joué un rôle moteur dans la venue de Motorola à Crolles (Isère). Les premiers contacts ont été noués en novembre 2001. Selon Didier Lombard, le directeur de l'AFII, qui veut jouer un rôle de *« catalyseur d'investissement »*, Motorola a surtout été séduit par l'environnement technologique et scientifique.

Les aides à l'investissement n'auraient pas constitué un élément déterminant. *« Elles représentent des sommes importantes en termes absolus, mais demeurent nettement inférieures à celles proposées par le projet taïwanais concurrent »*, explique-t-il. Didier Lombard précise qu'il avait reçu un mandat des différentes autorités locales pour négocier en leur nom. *« Les négociateurs de la firme texane n'en croyaient pas leurs yeux, on est parvenu à boucler l'affaire en un temps record. »* Présenté le 5 avril aux responsables locaux, le montage financier a été avalisé par l'ensemble des parties six jours plus tard.

Le village de Matignon pris dans la tourmente socialiste

LA CRISE couvait depuis déjà plusieurs mois à Matignon, mais voilà qu'elle éclate au grand jour. L'équipe y est devenue ingouvernable, les dirigeants désavoués, le travail impossible. Cris de démission, querelles intestines ou étalées au grand jour, communiqués contradictoires distribués dans les boîtes à lettres du voisinage, règlements de comptes acides entre dirigeants socialistes et modérés, basses manœuvres précédant les élections et appels *in fine* à la tutelle de l'Etat pour tenter de débloquer la situation. On en arrive même à parler de dissolution...

Matignon va à vau-l'eau. Mais que la gauche se rassure et que le directeur de campagne de Lionel Jospin, Jean Glavany, ne panique pas. Ce n'est pas le cerveau du gouvernement ni le premier ministre-candidat qui sont dans la tourmente, ni les environs du 57, rue de Varenne, mais un bien joli chef-lieu de canton des Côtes-d'Armor – qui entretient des liens très étroits avec la famille Grimaldi et Monaco –, connu pour ses gentilhommières et ses manoirs, ses chemins de randonnée vers le cap Fréhel et le Fort-la-Latte, ou ses légendes qui habitent encore les ruines du château du Guildo. Madame le maire, Marie-Reine Tillon (PS), contestée sur sa gauche comme sur sa droite, reste sourde aux exigences qui viennent de partout et qui la pressent de démissionner. Mais, femme de caractère, têtue et fière de l'être, elle s'accroche et refuse. Du coup, le fonctionnement de la commune, fortement surendettée depuis plusieurs années, mais aussi celui de la communauté de communes du pays de Matignon, qu'elle préside, sont grippés. Madame le préfet des Côtes-d'Armor, Marie-Françoise Haye-Guillaud, a saisi la chambre régionale des comptes de Bretagne pour établir le budget municipal, qui sera réglé d'office par la représentante de l'Etat.

CRISE DU PS BRETON

Les quatre adjoints de M^me^ Tillon ont démissionné et sont redevenus simples conseillers municipaux. *« Ils ont été manipulés par quelques notables du coin qui ont allumé la mèche »*, analyse-t-elle, en ajoutant : *« Puisqu'ils ont voulu entraîner tout le conseil municipal avec eux dans leur fronde, ils n'ont qu'à tous démissionner, eux, mais moi je reste. »* Voilà, selon elle, la solution, avec en arrière-plan de nouvelles élections municipales. Juridiquement, pour le moment, la dissolution – procédure délicate puisqu'elle doit être arrêtée en conseil des ministres – est difficilement envisageable : le conseil municipal est toujours en place, même si son fonctionnement apparaît plus fictif que réel.

La crise municipale de Matignon est aussi une crise du PS breton. Ses dirigeants se rappellent qu'aux élections régionales de 1998 Marie-Reine Tillon, qui menait la liste de la gauche plurielle dans les Côtes-d'Armor, avait enregistré un score médiocre, en raison de propos jugés désobligeants sur les éleveurs de porcs. Cela avait fait perdre, d'un cheveu, à la gauche, en l'occurrence au Lorientais Jean-Yves le Drian, la présidence du conseil régional. Marie-Reine Tillon a démissionné bruyamment du parti en décembre 2001, mais elle reste membre du bureau du conseil général des Côtes-d'Armor, présidé par Claudy Lebreton, l'un des hommes de la garde rapprochée du candidat Jospin. Claudy Lebreton, qui doit faire face à des velléités d'indiscipline de la part de plusieurs membres de son équipe exécutive départementale...

François Grosrichard

Un rapport pour une politique nationale du vélo

DIFFICILE de trouver un emplacement pour bicyclette au Palais Bourbon. *« Membre actif du lobby vélo de l'Assemblée »*, Armand Jung garde pourtant la foi. Dans un rapport remis le 15 avril au gouvernement, le député (PS) du Bas-Rhin se positionne pour *« une nouvelle politique nationale du vélo »*. *« La plupart des initiatives sont le fait des collectivités locales et des associations. Il faut que l'Etat donne un signal fort pour ériger le vélo en véritable mode alternatif de déplacement. »* Pour incarner ce nouveau volontarisme, André Jung propose de mettre en place une délégation interministérielle au vélo, placée sous l'autorité du premier ministre et dotée d'un fonds de réserve cofinancé par l'Etat et l'industrie automobile. Cet organisme se chargerait de promouvoir la *« culture vélo »* au moyen d'opérations ciblées. Le député propose également de doubler le budget consacré aux aménagements pour vélos.

DÉPÊCHE

■ **ENVIRONNEMENT : le Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fipol)** a indiqué qu'il avait achevé, le 15 avril, l'évaluation de 87 % des 6 147 demandes d'indemnisation pour la marée noire de l'*Erika*, qui, fin 1999 et début 2000, avait souillé le littoral atlantique. Près de deux demandes sur trois ont déjà fait l'objet d'un agrément entre les demandeurs et le Fipol pour un montant global d'indemnisations de près de 47,4 millions d'euros.

PATRICK ARTINIAN/CONTACT PRESS IMAGE

Cancale, 21 mars.

LE PRAGMATISME DE CORINNE LEPAGE

Contestée par certains dirigeants de droite, sans être chouchoutée à gauche, l'ancienne ministre de l'environnement du gouvernement Juppé veut d'abord être efficace

CAMPAGNE électorale oblige, elle a oublié le point compté. Cet art particulier de la broderie, *« bien plus joli que le canevas »*, dont sa grand-mère paternelle lui a enseigné la technique, est devenu, au fil des ans, le hobby préféré de Corinne Lepage – qui n'aime rien tant, pour se délasser, que *« les soirées en famille et en pyjama, à regarder un bon film-vidéo, tout en brodant »*. Ces plaisirs-là sont loin. Ce soir, la candidate de Cap 21 est à Louviers. Demain, à Aurillac. Meetings, interviews, nuits presque blanches : comme tous ses concurrents, elle met les bouchées doubles. Lors de l'émission de France 2 « Elections 2002 », elle a « fait » 23,7 % d'audience. *« C'est bien ? »*, s'inquiète-t-elle auprès des journalistes. *« Cela veut dire environ 5 millions de télespectateurs »*, lui répond-on. Pendant quelques secondes, Corinne Lepage a un sourire de gosse.

Ministre de l'environnement dans le gouvernement d'Alain Juppé (1995-1997), avocate internationale et « tombeuse », en 1992, avec son mari Me Christian Huglo, des responsables américains du naufrage de l'*Amoco-Cadiz* (elle défend aujourd'hui les pollués de l'*Erika*), titulaire d'une chaire de développement durable à l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), membre de diverses associations et groupes de réflexion – de Transparency International au Comité de recherches et d'informations indépendantes sur le génie génétique (Criigen), en passant par les Groupements-Europe-Mobilisation (GEM) qu'elle codirige avec la socialiste Edwige Avice –, auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages sur le droit environnemental et d'essais politiques, cette petite femme (1,51 m) aux goûts popote n'a jamais été pantouflarde. Sous des allures affables et des sourires gamins se cache une experte redoutable. *« Sa science juridique est l'une des plus impressionnantes qu'il m'ait été donné de connaître. Ce qui explique qu'à 34 ans seulement elle soit devenue membre du Conseil de l'ordre, une instance dans laquelle on recrute les futurs bâtonniers »*, avait confié il y a cinq ans Georges Vedel, ancien membre du Conseil constitutionnel, aujourd'hui disparu, à l'hebdomadaire *La Vie*.

Sur la cheminée de son vaste bureau bleu pastel de la rue de Monceau, dans le 8e arrondissement de Paris, Corinne Lepage a d'ailleurs posé une photo du Conseil de l'ordre des avocats où elle est entrée en 1987. A côté trône un dessin de Plantu, datant du printemps 1997, quand la ministre de l'environnement, opposée au redémarrage du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère), faillit donner sa démission. Garde-t-elle un souvenir amer de ces heures difficiles ? *« Au contraire ! Ce bras de fer avec Alain Juppé, c'est moi qui l'ai gagné : Superphénix n'a jamais redémarré. »* Toutes les autres photos de la cheminée sont celles de sa famille – *« Mon univers »*, dit-elle. De sa mère, décédée à 35 ans d'un cancer du cerveau, alors qu'elle-même était âgée de 13 ans et ses deux frères jumeaux de 10 ans, elle parle peu. *« Ma mère est morte avant d'avoir pu s'épanouir professionnellement. C'était une telle injustice ! Je me suis dit que je devais vivre pour deux »*, résume celle que ses anciens collaborateurs du ministère décrivent comme une *« boulimique de travail »*.

Née le 11 mai 1951 à Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine, mais ayant grandi à Paris, Corinne Lepage vit une jeunesse studieuse. *« Je suis issue d'une famille bourgeoise juive. Une famille aisée, mais sans plus »*, dit-elle simplement. C'est sa professeur de français-grec-latin, une normalienne, qui la forme et la pousse : *« Elle a été ma mère intellectuelle. »* De son père, un type *« épatant »*, qui avait *« pris le maquis à 17 ans »* et travaillait comme « nez » chez Rochas, Corinne Lepage a hérité l'*« amour de la lecture et de l'effort »* et, s'amuse-t-elle, une *« mémoire olfactive très développée »*. Le goût du luxe ? L'intéressée dément. Elle se rappelle des œufs de Pâques de son enfance, dont il fallait garder le blanc et le jaune, car, selon l'expression d'alors, *« on ne gâchait pas »*. Première leçon d'écologie ?

La thèse que la jeune avocate présente, en 1982, sous la direction de Prosper Weil, porte sur *« les notions de coût social en droit public »* – un concept aujourd'hui banal chez les économistes et les spécialistes de l'écologie, mais très novateur pour l'époque. *« Elle était déjà une pionnière »*, souligne Guillaume Sainteny, qui fut directeur adjoint de son cabinet. *« Sur la connaissance des dossiers, elle est irréprochable, surtout les dossiers de pollution »*, assure, fair-play, l'universitaire Jean-Pierre Raffin, ancien conseiller technique de Dominique Voynet, dirigeante des Verts et successeur de Corinne Lepage au ministère de l'environnement. *« Dans les années 1980, ceux qui s'occupaient d'écologie étaient considérés comme des gauchistes par la droite et comme des réactionnaires par la gauche »*, ajoute celui qui présida longtemps l'association France-Nature-Environnement. Est-ce pour cette raison que beaucoup, à droite, voient encore aujourd'hui, non sans aigreur, Corinne Lepage comme *« une femme de gauche »*?

C'est le cas du sénateur Alphonse Arzel, ancien maire CDS de la commune de Ploudalmézeau (Finistère), persuadé que Mme Lepage est une *« mitterrandienne »*. Mais s'agit-il vraiment de politique ? Dans son essai *On ne peut rien faire, Madame le ministre...* (Albin Michel, 1998), Corinne Lepage relève, à propos du *« lobby porcin »*, que le gendre du vieux sénateur *« a été poursuivi par* [l'association] *Eaux et rivières de Bretagne comme éleveur particulièrement peu rigoureux »*. Elle ajoute avoir *« subi personnellement les manœuvres »* de M. Arzel. Querelle de famille (politique) ou d'intérêts ? Le maire de Ploudalmézeau, qui dirigea le syndicat mixte des communes bretonnes victimes de l'*Amoco-Cadiz*, fut l'un des plus virulents à l'encontre du cabinet Huglo-Lepage – contraint, fin 1999, à rendre un « trop-perçu » d'honoraires d'environ 4 millions de francs (près de 610 000 euros). L'ancien édile breton reconnaît, toutefois, avoir obtenu, de concert avec le socialiste Charles Josselin, alors vice-président du même syndicat, le *« feu vert »* du ministre du budget de l'époque, le socialiste Michel Charasse, pour que les indemnités américaines ne transitent pas, exceptionnellement, par le fonds Carpa (Caisse autonome de règlement pécuniaire des avocats) et soient *« versées directement au syndicat mixte »*.

> « Je me sens plus proche d'un Laurent Fabius ou d'un Jean-Michel Baylet que d'un Bernard Pons! »

Au-delà de ces méli-mélo de fin de partie, l'affaire de l'*Amoco-Cadiz* demeure *« le »* fait de gloire du cabinet Huglo-Lepage : c'est la première fois qu'un procès concernant la pollution a été gagné, aux Etats-Unis, par une équipe d'avocats français.

Violemment décriée par certains dirigeants de droite – c'est l'UDF Pierre Micaux, député de l'Aube, qui qualifiera de *« détritus juridique »* le code de l'environnement soumis au Parlement en mars 1997 –, Corinne Lepage n'en est pas, pour autant, chouchoutée par la gauche. Elle s'en fiche. Passionnée par les mouvements d'idées, l'ancienne cofondatrice de Génération Ecologie (où militera Noël Mamère) a toujours été *« très méfiante »* vis-à-vis des partis. Le clivage gauche-droite n'est pas sa tasse de thé. S'amuserait-t-elle à brouiller les pistes ? *« Je me sens plus proche d'un Laurent Fabius ou d'un Jean-Michel Baylet que d'un Bernard Pons ! »*, sourit-elle. Pis, ou mieux : elle avoue sans vergogne partager *« la plupart des idées »* de Daniel Cohn-Bendit – *« sauf sur la drogue et la question de l'immigration »*, précise-t-elle. Ce qui ne l'empêche pas de *« bien aimer »* Gilles de Robien et de trouver *« sympa »* Jean-Pierre Raffarin. Si, *« bien sûr »*, la brutale expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard l'a *« choquée »*, si, *« bien sûr »*, la détresse des licenciés de l'usine Moulinex l'a *« touchée »*, elle n'en critique pas moins la position *« irresponsable »* de ceux qui *« prônent la régularisation de tout le monde »* et qui *« veulent une loi pour interdire les licenciements »*. Corinne Lepage s'affiche avant tout comme une *« pragmatique »*.

Aguerrie par ses nombreux procès contre les pollueurs, bétonneurs et autres *« nucléocrates »* – l'affaire de la centrale de Flamanville, en 1977, fut son premier dossier concernant le nucléaire –, Corinne Lepage n'en reste pas moins sensible aux attaques. Le titre de *« plante verte »* du président Chirac, que lui a récemment décerné *Libération* lui reste en travers de la gorge. *« C'est du sexisme ! Aurait-on dit la même chose d'un homme politique ? »*, s'indigne la candidate de Cap 21, qui ne cache pas ses sympathies pour le mouvement des Chiennes de garde, dont elle ferait *« volontiers partie si on* [le] *lui demandait »*. Quant au soutien de l'Elysée, elle admet simplement qu'à défaut d'un feu vert, on ne lui a *« pas mis de feu rouge »* pour la récolte des signatures.

PARMI les militants associatifs, les avis sur Corinne Lepage sont contrastés. Yves Le Quellec, président de la coordination de défense du marais poitevin, région où le cabinet d'avocats Huglo-Lepage n'a pas toujours pris la défense des plus faibles, estime que l'ancienne ministre d'Alain Juppé a bénéficié d'un *« probable coup de pouce raffarino-chiraquien »*. Cela n'empêche pas de nombreuses associations – auxquelles l'avocate écologiste offre un tarif préférentiel sensiblement inférieur à celui pratiqué ailleurs – de faire appel à ses services. C'est ce qu'ont fait, notamment, les Verts du Vaucluse, dans l'affaire dite du Stop-Melox. *« Elle est une bonne professionnelle. Et, en tant que ministre, elle a su appuyer où il fallait pour faire avancer les choses »*, reconnaît le Vert Etienne Tête, adjoint au maire de Lyon et membre du conseil régional. *« Mais le fait d'être une super-avocate de l'environnement ne fait pas d'elle, automatiquement, une super-écologiste »*, nuance-t-il aussitôt. Avant d'ajouter, bon joueur : *« Le rôle d'un ministre de l'environnement dépend essentiellement du climat gouvernemental. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ça n'a pas été génial, ni sous Juppé ni sous Jospin. »*

Femme de convictions, *« courageuse jusqu'à la dureté »*, selon l'expression d'une de ses anciennes collaboratrices, Corinne Lepage, créatrice de la loi sur l'air (votée en 1996, mais jamais réellement appliquée), n'a cessé de se heurter, qu'elle porte la robe d'avocate ou le tailleur de femme-ministre, à la puissance écrasante des lobbies, ceux de l'automobile ou de l'énergie, des firmes pharmaceutiques ou des fabricants d'OGM. Dans *On ne peut rien faire, Madame le ministre...*, comme dans *« La politique de précaution »*, livre d'entretiens avec le philosophe François Guéry (PUF, 2001), elle dénonce avec virulence l'opacité de ce système et les connivences dont ces lobbies bénéficient au sein de l'Etat français.

« Je ne suis pas une ultra-libérale. Je suis pour les règles : c'est le seul espoir d'améliorer la gouvernance mondiale », plaidait-t-elle, le 9 avril, devant un parterre de curieux, réunis dans une petite salle de la mairie de Louviers, en Normandie. Il y a là des commerçants, des retraités, un ou deux chômeurs. Une quarantaine de personnes, au total, dont *« tous les notables de la droite locale, assis au premier rang »*, remarque un jeune militant des Verts, venu lui-même *« en citoyen »*, écouter la rivale de Noël Mamère. *« Si jamais on vous demandait de reprendre des fonctions ministérielles, vous accepteriez ? »*, demande un homme dans la salle. *« A condition qu'on me laisse agir »*, répond la présidente de Cap 21. *« J'arrive à un âge de la vie où l'essentiel, c'est d'être efficace »*, ajoute-t-elle. *« Est-ce en étant ministre ou en continuant mon métier d'avocate ? »*

Quel que soit son score à l'élection présidentielle, Corinne Lepage n'entend pas jeter l'éponge : *« Entre 100 à 150 candidats »* se présenteront sous son étendard aux élections législatives.

Catherine Simon

France, ta jeunesse fout le camp !

Deux hebdomadaires américains, « BusinessWeek » et « Time », se penchent sur le cas français. Pour le premier, la France est malade de sa jeunesse ; pour l'autre, elle n'assume pas si mal sa différence

QUELLE PLACE a la jeunesse dans la campagne présidentielle et dans la société française ? On entend ces jours-ci beaucoup de phrases de la part des candidats, de récriminations des nouveaux électeurs et, pis, de ceux que le jeu électoral n'intéresse plus. Ce phénomène, dont la France n'est certes pas l'unique exemple, attire l'attention de l'édition européenne de *BusinessWeek* qui – sous le titre « France, qui parle pour la jeunesse ? Le coût économique de la perte d'une génération » – en dresse un tableau peu flatteur.

On y retrouve les clichés d'une presse anglo-saxonne qui a du mal à comprendre les spécificités françaises, vante les beautés de l'économie de marché et reprend l'antienne contre les 35 heures, sur l'émigration des forces vives et la délocalisation des entreprises face au coût exorbitant du travail. Mais aussi une éducation à deux vitesses avec la crise de l'école publique, la hausse de la délinquance juvénile... L'hebdomadaire américain s'en prend surtout à une société viciée par un parti pris antijeune et se demande : « *Qu'est-ce qui va donc mal ?* » dans un pays où l'on vit si bien, qui a le TGV et a rénové le

Centre Pompidou. « *Beaucoup de choses si vous êtes jeune. La cohorte des 15-40 ans – dans tout pays la source de la vitalité économique – reçoit une part de la prospérité nationale en diminution constante* » tandis que « *le fossé entre les générations n'attire guère l'attention des candidats.* » « *Les deux principaux, Jospin et Chirac, n'ont aucun intérêt à troubler ce statu quo. Ils ont présenté, il est vrai, quelques modestes propositions pour aider la jeunesse.* (...) *Mais, dans cette campagne au coude à coude, ils n'avancent aucune idée qui pourrait déplaire aux bénéficiaires du système, des retraités aux fonctionnaires.* » En n'ayant pas tenu ses promesses de 1995, « *Chirac porte une bonne part de responsabilité* », conclut *BusinessWeek*.

Mais les Français n'en auraient-ils pas aussi leur part en préférant les candidats vieillis sous le harnais à de plus jeunes : les cinq premiers dans les sondages n'ont-ils pas tous plus de 60 ans ?

Time Magazine consacre un dossier de 24 pages au thème : « Pourquoi la France est différente », illustré par la photo d'Audrey Tautou, l'héroïne d'*Amélie Poulain*, film qui symbolise depuis un an la France aux yeux du monde.

« MONDIALISATION FURTIVE »

Et de décliner ces différences pour conclure que « *la France d'aujourd'hui est de beaucoup de manières moins différente qu'elle ne le pense. Sa fascination pour la politique s'est affaiblie alors que ses principaux acteurs se sont résignés à réaménager l'Etat plutôt qu'à le réformer. La fonction publique n'a plus le prestige qu'elle avait quand elle représentait ce que le pays avait de plus brillant. Et l'Etat a de plus en plus de mal à fournir les services que les Français en attendent. Dans le film à succès, c'est Amélie Poulain, serveuse de Montmartre, et non pas un bureaucrate parisien, qui apporte le bonheur. Et elle n'est pas vraiment seule. Même si les politiciens la dénigrent, les dynamiques entreprises françaises profitent de la mondialisation. Et une nouvelle génération est prête à redéfinir la République à son image. Encouragés par leur idéal d'être différents, les Français sont sûrs de maintenir à distance tout danger d'homogénéisation* ».

Time se donne beaucoup de mal pour décrypter à des lecteurs sans doute déroutés un pays qui est longtemps sorti des normes et dont les habitants, notait l'historien anglais Theodore Zeldin dans *Le Monde* daté 14-15 avril, « *sont soit en retard, soit en avance, rarement à l'heure des autres* ». Et de se demander combien de temps nous pourrons poursuivre notre « *combat pour la qualité de la vie* » qui, à l'opposé du monde anglo-saxon, transcende les clivages politiques : « *Les services publics français reflètent un idéal que la gauche et les conservateurs considèrent chacun comme le leur* », explique Manuel Valls, ancien conseiller de Lionel Jospin.

L'hebdomadaire reconnaît enfin que « *les Français en savent beaucoup plus sur la mondialisation qu'ils ne le laissent paraître* » et que les capitaux étrangers y sont les bienvenus. Ce que Phil Gordon, de la Brookings Institution, appelle la « *mondialisation furtive* ». Encore une « *exception française* » ?

Patrice de Beer

★ **www.businessweekeurope.com et www.timeeurope.com**

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Allocation jeunesse

■ La Commission nationale pour l'autonomie des jeunes vient de recommander la mise en place sur cinq ans d'aides à la formation et à l'insertion professionnelle pour les 16-25 ans en rejettant l'idée d'une allocation unique.

■ En février 2001, le Commissariat général au Plan concluait qu'« *un revenu mensuel* » pour les moins de 25 ans « *devrait être conditionné par un projet du jeune* ».
http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/014000282/0000.pdf

■ De la même façon, le Conseil économique et social préconisait en mars 2001 la création du « *projet d'entrée dans la vie professionnelle par lequel le jeune adulte de 20 à 25 ans s'engage dans un véritable processus de formation et/ou d'insertion professionnelle. C'est cet acte d'engagement du jeune qui conditionnera la perception des ressources.* ».
www.conseil-economique-et-social.fr/rapporti/texte.asp?Repertoire=01032805&ref=NS003710

■ En novembre 2001, le Haut-Conseil de la famille a opté pour une aide universelle et individualisée.
www.social.gouv.fr/htm/dossiers/hcpf/avis2.htm

■ L'Assemblée nationale et le Sénat ont chacun remis un rapport étudiant la proposition de loi d'Alain Bocquet (PCF) visant à l'instauration d'une allocation d'autonomie pour les jeunes.
www.assemblee-nat.fr/rapports/r2784.asp *et* www.senat.fr/rap/loo-371/loo-3711.pdf

vincent.truffy@lemonde.fr

L'élection présidentielle vue par la presse européenne

Lionel Jospin « trop pressé », Jacques Chirac « porté par l'actualité »

DANS SES MEETINGS, « *il se tient au pupitre avec la raideur d'un homme d'église lisant la Bible* » : pour Robert Graham, du **Financial Times**, Lionel Jospin, dont « *la sphère naturelle est l'argumentation intellectuelle* », est « *un homme sérieux qui prend très sérieusement sa seconde tentative* » d'accéder à l'Elysée. Trop ? S'il est chaudement accueilli, comme à Bordeaux, aux côtés du Brésilien « Lula » Da Silva, apôtre de l'antimondialisation, il « *ne fait pas vibrer les foules* ». Selon le quotidien de la City, le premier ministre paye dans les sondages une « *erreur de jugement* » : avoir précisé que son programme n'était pas « *socialiste* », dans l'espoir de s'attirer les faveurs de l'électorat centriste. Cette phrase « *a semé le trouble dans les bastions socialistes* » et permis aux « *petits* » candidats de gauche de gagner du terrain, en dépit des inflexions des derniers jours.

« *A gauche toute !* », renchérit **Le Devoir** de Montréal, pour lequel M. Jospin, « *trop pressé* », « *a joué le second tour avant le premier* » dans un système où « *le premier tour a l'allure d'une proportionnelle israélienne* », tandis que le second « *est une présidentielle à l'américaine* ». Jacques Chirac « *a été littéralement porté par l'actualité* », alors que « *les déclarations de Lionel Jospin sur la sécurité* (...) *n'ont servi qu'à lui aliéner la gauche* ». Son concurrent **La Presse** décrit le premier ministre comme un « *Monsieur terne à qui tout a réussi depuis 1995* » : « *On peut manquer de charisme et pourtant gagner ses élections, puis gouverner avec succès sans tomber dans l'impopularité. Bref, réussir en politique sans vraiment briller* ». Et d'enchaîner sur « *le formidable aplomb de Jacques Chirac* ». Pour le président sortant, parfois reçu aux cris de « *Supermenteur* » dans les banlieues, et même avec quelques crachats, « *il y aurait de quoi être légèrement déprimé. Or, il faut reconnaître cette qualité à Jacques Chirac : c'est une bête de combat. Cela ne suffit pas pour gagner : il a souvent subi de vilaines défaites électorales.* (...) *Jacques Chirac, qui charme quand il parle, réussit-il à convaincre une fois qu'il a cessé de parler ? C'est ce qui reste à démontrer* ».

« LES COMPAGNES AU FRONT »

« *Jospin a un problème avec les femmes : elles lui préfèrent Chirac* » : ainsi débute un long article de la très sérieuse **Frankfurter Allgemeine Zeitung**, sur une campagne électorale française atypique, où les candidats envoient, lorsqu'ils en ont, « *leur compagne au front* ». Il s'attarde sur l'épouse d'un « *coureur de jupons* », Bernadette Chirac la très catholique, finalement subjuguée par « *l'attraction érotique du pouvoir* ». Ses confidences « *se sont beaucoup mieux vendues que celles de Catherine Millet* », poursuit le quotidien conservateur allemand. « *Les futures générations liront probablement comme une parabole le récit d'une campagne où le troisième homme s'est mué en femme* », ironise-t-il à propos d'Arlette Laguiller.

« *La gauche plurielle à bout de souffle, voire à bout de nerfs* » : tel est le diagnostic de **La Libre Belgique**, qui relève que Robert Hue, Noël Mamère et Jean-Pierre Chevènement ont promis de faire défection. « *Chevènement a été tellement loin dans sa prise de distance* (...) *et dans ses attaques* ad hominem *contre Jospin qu'il peut difficilement retourner sa veste sans se ridiculiser* ». Et si, malgré tout, une majorité « *plurielle*-bis » voyait le jour, il est probable que les partenaires du PS « *exigeront de lui un changement de ton, loin d'une certaine arrogance d'hier* ». Le quotidien belge envisage cependant un « *scénario catastrophe* » pour un candidat Jospin « *handicapé par de mauvais reports de voix sur son aile gauche* ». La gauche serait alors « *victime de l'extrême gauche, comme la droite l'a longtemps été de l'extrême droite* ».

lemonde.fr pour *Le Monde*

« NEUES DEUTSCHLAND » (Allemagne)

Va et vient. Ecarté du pouvoir pendant quarante-huit heures par un coup d'Etat, le populiste Hugo Chavez a retrouvé son siège de président du Venezuela grâce à un soulèvement des classes les plus pauvres contre le nouveau régime. **Dessin de Hachfeld.**
(« Courrier international » pour « Le Monde »)

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **MARIANNE**
Jean-François Kahn
Un nouveau massacre des innocents à Haïfa. Un nouveau Sabra et Chatila à Jénine. De nouvelles exactions antisémites. Jusqu'à quand ? Nous faisons un rêve. Fou... Et le plus réaliste qui soit pourtant : qu'en France, celle qui innocenta Dreyfus et reconnut le droit des peuples, se déroule la plus grande, la plus massive manifestation en faveur de la paix au Proche-Orient ; que pour la première fois, ceux qui souffrent pour les Palestiniens et ceux qu'angoisse le devenir d'Israël, ceux qui ont mal à Netanya ou à Jénine ; et tous ceux, surtout, qui saignent des deux blessures, se retrouvent, ne serait-ce qu'un jour, un seul jour, pour crier ensemble : « Arrêtez le carnage ! » Deux peuples, deux Etats, non point ennemis mais partenaires ? Le rejet absolu du terrorisme et de l'oppression ? L'impératif de reconnaissance contre l'impératif de dignité ? Tout le monde est, paraît-il, d'accord. Alors, pourquoi ne pas le clamer, enfin, d'une même voix ?

■ **LIBÉRATION**
Serge July
L'ennui abyssal de la campagne ne doit pas masquer les lourds événements qui s'y trament. Jusqu'à présent, le premier tour servait à évaluer des sensibilités politiques, à sculpter des discours, à tester des hommes, et, par-dessus tout, à choisir les deux finalistes. C'est la première fois que les électeurs n'ont pas à faire ce choix. Il est déjà fait par la cohabitation. Le premier tour, privé de son rôle, tourne en rond. Comme la nature a horreur du vide, il est détourné au profit des formations autres que celles qui supportent les deux finalistes, en antichambre des élections législatives. Le caractère purement proportionnel du scrutin présidentiel peut permettre de faire pression sur les principaux candidats et leurs engagements, pour négocier circonscriptions et arrangements. Ce détournement fait l'affaire de tous les candidats, sauf des deux finalistes, qui doivent subir cet essorage quotidien sans réagir pour ne pas menacer le rassemblement du second tour.

■ **LE FIGARO**
Alexis Brézet
Les sondeurs y perdent leur latin. Chirac gagne ici, il perd là. Jospin baisse ici, il monte là. Comment s'y retrouver ? Le sondé se dérobe. L'échantillon représentatif se délite. L'indécision obscurcit tout. L'abstention fait des ravages. Derrière ce brouillage généralisé, comment ne pas reconnaître une tendance générale à la dépolitisation. Mais le déclin des idéologies n'explique pas tout. On voit mal que la dépolitisation soit à l'origine de l'éparpillement des votes sur des candidatures comme celles de Laguiller, Le Pen ou Chevènement. La nature de l'offre « de second tour » est ici évidemment en cause : en choisissant de mener campagne au centre pour ne pas effrayer ces nouveaux électeurs réputés apolitiques, Chirac et Jospin ont pris le risque de jeter dans les bras des candidats dits « protestataires » les électeurs, fort nombreux malgré tout, qui restent en attente d'un programme un peu fort et d'un message énergique.

AU COURRIER DES LECTEURS

LA GIFLE

Vous avez vu cette violence, une gifle en direct à la télé et sous le fallacieux prétexte qu'un gosse lui faisait les poches !
En dehors de l'insoutenable douleur physique, a-t-on songé aux conséquences psychologiques d'un tel acte : boulimie, troubles du sommeil, perte de la confiance en soi, toxicomanie, carence affective ? Au nom de l'enfance martyrisée, qu'attend la justice pour embastiller la brute et la livrer au bras séculier ? Que fait sainte Ségolène ?

Marc Dupoy
Paris

LA BAFFE, LE BIEN ET LE MAL

M. Bayrou a réagi comme il devait le faire, en adulte et en père de famille. Il ne l'aurait pas fait qu'on eût pu le suspecter de beaucoup parler sans réagir *(...)*.
Un gamin pris en faute a besoin de comprendre, immédiatement, la gravité de ce qu'il fait. L'adulte qui réagit entre parfaitement dans le cadre de la notion de citoyenneté. Il est bien dommage que trop de nos politiques n'aient pas le courage de M. Bayrou. *(...)*
Et puis une baffe n'a jamais fait de mal à personne. Je la tiens plutôt pour salvatrice car trop de gamins ne font même plus la différence entre le bien et le mal.

Christian Gendre
Bobigny (Seine-Saint-Denis)

LES MARGES DE VINCI

Après la publication de la lettre de M. Pascal Iris (*Le Monde* du 5 avril), il faut rappeler que la marge d'exploitation (résultat d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires) de 41 % générée par les concessions de Vinci en 2001 ne peut s'analyser sans prendre en compte les spécificités de l'activité de concessions.
Les ouvrages en concession exploités par Vinci sont généralement construits et financés par le groupe, ce qui se traduit par un niveau très élevé d'investissements préalablement à leur mise en exploitation. L'exploitation de ces ouvrages dans le cadre de contrats de concession de longue durée doit permettre d'amortir les investissements réalisés, la construction et l'exploitation de concessions se traduisant par des pertes dans les années qui suivent leur ouverture, puis par une montée en puissance progressive des résultats.
Par conséquent, la marge d'exploitation d'une activité de concessions ne peut s'analyser que sur l'ensemble de la durée des contrats de concession, et non de manière instantanée. Le niveau élevé de marge d'exploitation généré actuellement par le portefeuille de concessions de Vinci s'explique par sa maturité moyenne élevée (Cofiroute notamment, dont la concession date de 1970) et ne doit pas faire oublier les pertes enregistrées au démarrage des concessions.
En tout état de cause, la marge d'exploitation est un indicateur de rentabilité limité dans le cas des concessions puisqu'il ne fait pas apparaître le montant, très conséquent, des capitaux engagés dans ce métier (5 milliards d'euros en 2001, soit 80 % du total des capitaux investis par Vinci). Il est probable que M. Iris ne jugerait pas « *faramineux* » le retour sur capitaux engagés généré par les concessions de Vinci (8 % en 2001). *(...)*

Pierre Coppe
directeur
de la communication de VINCI
Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)

Pour nous écrire :
Le courrier des lecteurs du *Monde,*
21*bis,* rue Claude-Bernard,
75242 Paris Cedex 05.
Pour nous envoyer une télécopie :
01-42-17-21-74.
Pour nous envoyer un courrier électronique :
courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Pour saisir le médiateur :
mediateur@lemonde.fr ou
par courrier.
Merci d'indiquer votre adresse complète.

Le Monde initiatives
Le constat est économique, la réalité est sociale.
DOSSIER
Le nouveau visage de l'immigration
MENSUEL
N° 7
3,8 €
Pour agir sur l'économie
emparez-vous du social

La défiance à l'égard des partis ne remet pas en cause le soutien à la démocratie

Le discrédit des institutions représentatives explique le désintérêt pour la politique, surtout chez les plus jeunes. Mais les partis restent des relais vitaux de la démocratie

le Monde CECOP

Coordination
Gérard Courtois et Jérôme Jaffré

La crise de la représentation est un thème d'actualité dans la plupart des démocraties, et les partis politiques sont l'une des principales victimes de cette crise. Mis à distance, sinon rejetés, par les citoyens, leur existence ne leur apparaît pas le plus souvent comme une condition nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. Cette méfiance croissante à l'égard des partis s'accompagne plus généralement d'une crise de confiance à l'égard des institutions représentatives, tel le Parlement, et des représentants eux-mêmes. Certes, le mécontentement des gouvernés à l'égard des gouvernants est, pour partie, structurel dans les démocraties représentatives, mais ce phénomène paraît s'être développé en France au cours de la période récente, en raison, notamment, des affaires de corruption politique et de leur forte médiatisation.

Pourtant, cette crise de la représentation ne paraît pas devoir mettre réellement en danger le régime politique lui-même. La majorité des citoyens est plutôt satisfaite de la manière dont ce régime fonctionne. Par un curieux paradoxe, il semble même que les bases du régime de la démocratie représentative y soient plus solides qu'elles ne l'ont jamais été, et que rares sont ceux ou celles qui semblent pouvoir, et même vouloir, les remettre en cause.

Un tel paradoxe s'explique d'abord par le fait que le régime satisfait globalement aux trois conditions principales que les Français mettent à son bon fonctionnement : d'abord, l'existence du droit de vote et son exercice par des citoyens politiquement égaux, mais aussi l'action protestataire des citoyens pour défendre leurs intérêts, telle la manifestation, et, enfin, l'existence d'un Etat social redistributeur. Citoyenneté politique, protestataire et sociale, telles sont les trois dimensions, le plus souvent liées entre elles, qui constituent l'identité démocratique aux yeux des Français. Trois conditions réunies pour l'essentiel dans notre pays. Ces résultats montrent que, en cette période de baisse de la participation électorale, le droit de vote demeure néanmoins au cœur de la citoyenneté démocratique. Ils montrent également que la participation protestataire, contrairement à certaines affirmations, ne constitue par une alternative à la participation électorale et moins encore son rejet, mais qu'elle représente plutôt un élargissement du répertoire d'action des citoyens.

La solidité de la démocratie représentative repose aussi sur l'affinité qui existe entre certaines valeurs qui n'ont cessé de se développer depuis plusieurs décennies et les valeurs de la démocratie représentative elles-mêmes, notamment le pluralisme politique, l'alternance des partis au pouvoir, le rejet d'un pouvoir personnel autoritaire et la résolution des conflits par la discussion et le compromis. Il s'agit notamment des valeurs de tolérance, d'ouverture et de respect de la dignité de la personne humaine. Les personnes qui adhèrent le plus fortement à ces valeurs sont celles qui portent le regard le plus positif sur le fonctionnement de la démocratie représentative.

Il faut néanmoins prendre au sérieux le reproche croissant fait à la classe politique de ne pas prendre en charge les préoccupations des citoyens. La faible confiance à l'égard des représentants résulte, pour partie, du jugement négatif porté sur les résultats des politiques menées, et il est avéré qu'elle est due également à l'impression d'une partie des citoyens que leurs conditions matérielles d'existence ne s'améliorent pas, voire empirent. Dans ce schéma, la critique de l'action des représentants se propagerait de proche en proche aux institutions elles-mêmes, en particulier aux partis politiques et à l'Assemblée nationale. Mais, ici encore, la prise en compte des systèmes de valeurs des individus permet d'appréhender plus complètement la nature de la crise de confiance. Une part importante des citoyens perçoit un décalage entre certaines de leurs valeurs et celles qu'ils estiment être celles de la classe politique, notamment sur les dimensions de l'autorité et de l'ethnocentrisme. Et parmi eux, nombreux sont ceux qui du coup identifient la démocratie représentative au refus de prendre en compte ces valeurs qui sont les leurs. On constate en effet que plus la demande d'autorité et l'ethnocentrisme sont élevés et plus, chez les citoyens, le rejet de la classe politique et des partis est fort. Dans ces conditions, leur méfiance à l'égard des représentants n'est que la traduction de leur méfiance à l'égard de la démocratie représentative elle-même.

C'est aux partis de gouvernement qu'incombe la lourde tâche de réduire le déficit de représentation dont ils sont tenus pour responsables par une large partie des citoyens. Cette tâche est d'autant plus difficile que ces demandes heurtent souvent les valeurs de nombre de leurs dirigeants, de leurs adhérents et de leurs sympathisants. Mais s'ils n'y répondent pas, au moins pour partie, ils courent le risque de voir de nouveaux partis se développer et les menacer électoralement, comme ce fut le cas depuis une vingtaine d'années avec le Front national sur la question de l'immigration. Les partis ne sont cependant pas inertes. La campagne pour l'élection présidentielle en donne une parfaite illustration. Les candidats ne se livrent-ils par à cette occasion à une véritable concurrence sur les thèmes de la lutte contre l'insécurité et la délinquance et du rétablissement de l'autorité ?

La crise de la représentation se joue ainsi à la fois au niveau des politiques menées et à celui des valeurs qui les sous-tendent. Or le débat sur ce que doivent être ces valeurs demeure ouvert de manière permanente en démocratie. L'un des enjeux principaux pour les partis politiques est de faire en sorte que les valeurs qu'ils défendent et qui paraissent fonder leur action soient reconnues comme légitimes par la grande majorité des citoyens. Au moins s'ils se donnent comme objectif d'exercer le pouvoir. Ce travail d'ajustement et d'arbitrage permanent, ce bricolage continuel réalisé par les partis politiques est largement à l'origine de la méfiance à leur égard. C'est cependant ce travail dont la nécessité est permanente qui empêche la crise de la représentation de déboucher sur une crise du régime. Les partis politiques, critiqués, peu aimés et peu mobilisateurs, n'en sont pas moins des éléments majeurs, par leur concurrence même, de la permanence du régime de la démocratie représentative, et partant de la démocratie tout court.

Gérard Grunberg
directeur scientifique de Sciences-Po

PARTICIPATION ÉLECTORALE : LES FRANÇAIS À LA TRAÎNE

Taux de participation aux élections législatives dans la population électorale potentielle de 1993 à 1997, en pourcentage *(évolution par rapport aux années 1960-70)*

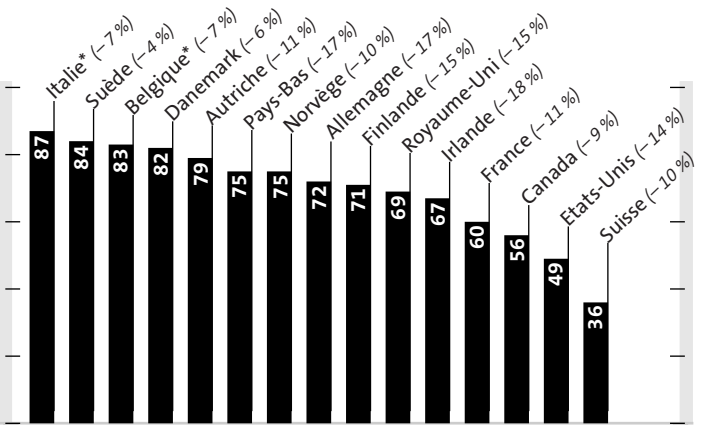

Ce tableau indique le pourcentage de participation électorale calculé par rapport à la population électorale potentielle, c'est-à-dire la population, inscrite ou non sur les listes électorales, remplissant les conditions pour être admise à voter si elle le désire. Ce mode de calcul a l'avantage de permettre les comparaisons entre pays, puisque dans certains l'inscription préalable sur les listes électorales n'est pas obligatoire. Parmi l'ensemble des pays de l'Union européenne présents dans ce tableau, la France apparaît désormais comme celui où l'on vote le moins.

* Le vote est obligatoire.

Source : Schweisguth, d'après l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 1997

Les générations de l'alternance se désintéressent de la politique

DEPUIS 1978, les enquêtes du Cevipof - Sciences-Po mesurent régulièrement l'intérêt politique des Français, en prenant soin de leur poser toujours la même question : « Est-ce que vous vous intéressez à la politique, beaucoup, assez, peu, pas du tout ? » De manière a priori surprenante, l'intérêt politique a peu varié. Il s'établit au niveau de 46 % en 1978 et, après quelques oscillations, se retrouve au niveau de 43 % en 2000.

On pourrait être tenté d'en conclure que l'intérêt des Français pour la politique ne s'est pas altéré durant cette période et que la montée de l'abstention traduit simplement leur scepticisme, leur insatisfaction, voire une forme de protestation à l'égard de la classe politique, alors que leur « désir » de politique ou leur « passion » pour la politique seraient restés intacts. Cependant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que cette apparente stabilité masque de profonds bouleversements sous-jacents. Deux générations politiques très différentes coexistent en fait dans l'électorat. Il existe une césure entre ceux qui ont connu les grands antagonismes droite-gauche d'avant 1981 et ceux qui sont nés à la politique après l'arrivée de la gauche au pouvoir, c'est-à-dire dans une période caractérisée par l'alternance politique et le rapprochement constant des positions des grands partis de gouvernement.

La génération d'avant l'alternance, qui correspond aujourd'hui approximativement aux électeurs de plus de quarante ans, a connu une vie politique où deux camps s'opposaient sur deux projets de société mettant en jeu des valeurs essentielles. Les conflits politiques en appelaient aux conceptions du bien et du mal et engendraient les passions. Pour cette génération, les confrontations politiques d'aujourd'hui peuvent évoquer celles du passé, même si elles n'en ont pas l'intensité. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, les nouvelles générations sont nées à la politique dans des périodes marquées par le brouillage des clivages idéologiques traditionnels. Là où leurs aînés discernent des nuances qui évoquent les clivages anciens, ils ne voient pas, eux, de différence fondamentale. Dans ce contexte idéologique d'apaisement, les débats politiques peuvent aisément leur paraître se réduire à leur dimension « politicienne ».

Cette coupure entre les générations se traduit par une spectaculaire inversion du rapport entre l'âge et l'intérêt politique. Il y a près de vingt-cinq ans, en 1978, les Français de moins de quarante ans s'intéressaient plus à la politique que les plus âgés. Ils avaient eu vingt ans à l'avènement de la Ve République, ils avaient connu le gaullisme, Mai 1968 et le programme commun. Passés aujourd'hui dans la catégorie des plus de quarante ans, leur niveau de politisation s'est maintenu. De sorte que, aujourd'hui, l'intérêt pour la politique des plus de quarante ans est plus élevé qu'il ne l'était jadis : il est monté chez eux de 43 % en 1978 à 51 % en 2000, date de la plus récente enquête du Cevipof-Sciences-Po. A l'inverse, la nouvelle génération des moins de quarante ans s'intéresse beaucoup moins à la politique que sa devancière de 1978 : l'intérêt politique y est tombé de 50 % en 1978 à 34 % en 2000. Si cette tendance se poursuit, elle ne pourra pas manquer de déboucher sur une baisse globale de l'intérêt politique des Français.

Il convient cependant de distinguer des composantes diverses dans la notion d'intérêt politique. Rien n'indique que l'intérêt pour la chose publique, l'intérêt pour les problèmes économiques, sociaux soit en baisse. Le développement économique et culturel, la diffusion du savoir et de l'information favorisent l'intérêt pour les problèmes de la cité. Le militantisme associatif a le vent en poupe. En revanche, les grands systèmes de pensée structurés et globalisants ne font plus recette. Les forces de haute pression centriste dominent la carte idéologique et les nouveaux extrémismes le sont beaucoup moins que leurs prédécesseurs. Malgré une efflorescence de nouveaux partis et de nouveaux candidats, l'éventail idéologique se resserre. A des rythmes divers, l'ensemble des pays économiquement le plus développés ont connu ce mouvement de convergence des grands partis, qui rend le choix électoral à la fois moins important et plus difficile. La spécificité de la France est que cette évolution y a été particulièrement tardive et rapide. On comprend l'étonnement de nombre d'électeurs qui ont le sentiment d'assister aujourd'hui à une campagne électorale à l'américaine.

Etienne Schweisguth
directeur de recherches au Cevipof (CNRS/Sciences-Po)

Une enquête du Cevipof et de Stanford

Les articles de cette page se fondent sur des travaux publiés dans *La Démocratie à l'épreuve, une nouvelle approche de l'opinion des Français*, qui vient de paraître aux Presses de Sciences-Po sous la direction de Gérard Grunberg, Nonna Mayer et Paul M. Sniderman, spécialiste américain de l'opinion publique. Outre les auteurs des articles, ont également contribué à l'ouvrage Jean Chiche, Florence Haegel, Simon Jackman, Delphine Martelli-Banegas, Emmanuel Rivière et Vincent Tiberj.

L'ouvrage s'appuie sur une enquête originale associant le Cevipof et l'université Stanford, réalisée par CATI (Computer Assisted Telephone Interview) auprès de 2 148 personnes représentatives de la population adulte métropolitaine en mai-juin 2000. Aux questions classiques de sondage, elle ajoute une vingtaine d'expériences, testant la consistance des opinions dans des conditions plus proches de la vie réelle. Elles proposent des petites histoires : des policiers fouillent deux jeunes, un maire interdit la mendicité. Elles les déclinent sous différentes versions : le maire est FN, RPR, PS ou sans étiquette. Elles sont parfois interactives, les enquêteurs devant tantôt contredire les sondés, tantôt chercher à les influencer. Bref, en mesurant la consistance des opinions, elles testent la validité des sondages et la solidité de la démocratie.

Les jeunes sont contestataires mais attachés à la démocratie

LE regard des jeunes sur les gouvernants est particulièrement critique. Ils ne sont certes pas les seuls à ressentir un malaise à l'égard de la représentation politique, mais ils en présentent les symptômes plus fortement que leurs aînés : 84 % des 18-24 ans mettent ainsi en doute l'honnêteté des hommes politiques contre seulement 52 % des plus de 65 ans.

Plus distants, plus méfiants, sans doute plus exigeants aussi, ils se tiennent plus en retrait de la participation électorale. On méconnaît trop souvent le fait qu'une majorité de jeunes ne votent pas, soit parce qu'ils mettent du temps à s'inscrire sur les listes électorales, soit parce qu'ils se réfugient dans le camp de l'abstention, ne trouvant pas dans l'offre politique proposée de quoi les convaincre. Et le gros tiers qui se rend aux urnes se montre souvent hésitant jusqu'au dernier moment et plus volatil.

Pour les jeunes générations, le vote n'est plus au cœur de leur participation démocratique. D'autres formes d'expression sont recherchées. Les jeunes sont en première ligne de la protestation politique : 68 % des 18-24 ans contre 48 % des plus de 65 ans déclarent qu'il est extrêmement ou très important pour la démocratie que les gens manifestent. S'ils votent moins, ils manifestent davantage. Aujourd'hui un jeune sur deux a l'expérience d'une manifestation de rue.

Cette culture de la protestation élargit et recompose la palette des modes d'expression politique. Mais il faut y voir aussi les signes d'une sensibilité plus marquée à la liberté et un rejet de l'autorité. Ainsi refusent-ils de façon beaucoup plus catégorique que leurs aînés la perspective d'un pouvoir tenu par un homme fort qui ne tiendrait pas compte du Parlement ou des élections : 69 % des 18-24 ans contre seulement 44 % des plus de 65 ans. Ils sont aussi plus nombreux à se prononcer en faveur d'une intervention militaire dans les pays où la démocratie est menacée (81 % des 18-24 ans contre 58 % pour l'ensemble). Enfin, ils voient dans la cohabitation l'assurance d'un contre-pouvoir systématique bénéfique à la démocratie : 58 % des 18-24 ans y sont favorables, contre 42 % des plus de 65 ans.

Cette disposition à la protestation trouve ses motifs d'engagement dans la défense d'un certain nombre de valeurs qui fondent le pacte démocratique. A leurs yeux, la démocratie doit garantir l'existence d'une société fondée sur la tolérance, le respect des différences et sur une définition ouverte et plurielle de l'identité. Seulement un tiers des 18-24 ans revendiquent une forte identité nationale (32 %) tandis qu'ils sont 55 % dans ce cas parmi les plus de 65 ans. Par ailleurs, si 44 % des Français se montrent hostiles à l'immigration, 30 points séparent sur ce point les attitudes des plus jeunes (28 %) des plus âgés (58 %). S'ajoute à cela une attention plus marquée à la justice sociale, à l'égalité ainsi qu'aux principes d'une démocratie redistributive.

Mais, si les jeunes ne font pas l'usage de leur vote, ils n'en rejettent pas pour autant l'utilité démocratique. Leur plus grande difficulté de reconnaissance dans l'offre politique existante n'entraîne pas une baisse de légitimité des institutions politiques représentatives. Le vote reste assez largement plébiscité : 77 % des 18-24 ans le jugent extrêmement ou très important pour le bon fonctionnement de la démocratie.

Ce tableau d'ensemble doit être nuancé. Selon les situations d'insertion sociale, la désaffection politique n'a ni la même signification ni surtout les mêmes conséquences. Et le diplôme crée des clivages importants. Les nouvelles générations les plus instruites, bien que fortement critiques à l'égard de la politique, restent fondamentalement attachées à la démocratie représentative. L'intériorisation des valeurs universalistes vient compenser leur déficit de confiance politique et garantit un attachement durable au système représentatif. En revanche, ce mécanisme de compensation par les valeurs n'intervient pas de la même façon chez les jeunes peu ou pas diplômés. Leur confiance dans la démocratie représentative apparaît plus ébranlée, et l'on observe non seulement un déficit de leur lien au politique mais aussi un relâchement de leur lien démocratique. Ils sont plus en retrait de toute forme de participation citoyenne, qu'il s'agisse du vote ou de la manifestation, et sont davantage favorables à un leadership autoritaire.

L'enjeu éducatif apparaît bien comme l'un des points-clés de l'avenir démocratique de nos sociétés. Bien que contrasté, l'engagement démocratique passe par un élargissement des formes de la participation politique et par l'affirmation d'une culture de la protestation. Les jeunes sont attachés à la démocratie tout en étant contestataires. Le système représentatif doit composer avec cette nouvelle exigence.

Anne Muxel
chargée de recherches au Cevipof (CNRS/Sciences-Po)

Une campagne sans nature

par Nicolas Hulot

JE me souviens des campagnes présidentielles lointaines dans lesquelles figurait René Dumont. Les railleries étaient nombreuses : la communauté à l'unisson considérait ses inquiétudes comme sans fondement et ses prévisions totalement fantaisistes. Depuis, de l'eau, pas toujours très propre, a coulé sous les arches de notre société et ses propos prennent un relief tout autre. L'aberration d'hier est la vérité d'aujourd'hui.

L'écologie a-t-elle entre-temps acquis ses lettres de noblesse ? La réponse est clairement « non ». La diffusion des vérités qui lui sont associées et ses implications sont encore marginales. Certains hésitent même encore à prononcer le simple mot, comme s'il s'agissait d'une compromission insupportable. La vision de la société est encore réduite à sa vision économique. Certes, la prise de conscience a évolué, mais sa traduction en actes reste totalement dérisoire. L'écologie, on est pour en général, mais contre ce qu'elle nécessite. Peut-être aussi que la perception des dégâts causés et des menaces à venir n'est pas à sa juste mesure. Qui réalise et qui croit vraiment que l'écologie est un chantier dont dépend la survie de l'humanité ?

Légitimement, nous sommes obsédés par cette immense tragédie sociale qu'est le chômage. Et son corollaire, l'insécurité, polarise toutes les peurs. Tout cela monopolise l'attention et l'énergie, et ne laisse plus beaucoup d'espace disponible pour des préoccupations moins lisibles, liées à des risques étalés dans une autre échelle de temps.

Nous ne pilotons que dans l'urgence en confondant vitesse et précipitation. L'exemple des OGM est significatif : leur innocuité n'est pas avérée ; on les trouve déjà dans certaines denrées commercialisées, et l'essentiel de la recherche est appliqué et non lié aux risques sanitaires.

Qui plus est, la ville étant devenue l'environnement quasi exclusif, elle nous coupe de repères essentiels et d'évidences salutaires. Notamment sur nos liens indissociables avec la nature qui est devenue une abstraction et sur le sort commun que nous partageons avec l'ensemble du vivant. En croyant nous libérer de la nature, nous créons une domination bien plus contraignante. Comparées au conflit de l'homme et de la nature qui se profile, toutes les luttes qui nous opposent ne sont que broutilles. La profusion de sciences et de technologies, en nous enivrant, finit de détruire nos derniers éclats de lucidité. Cette abondance a troublé notre interprétation de la réalité, et la nature a perdu le prestige accumulé au cours des âges. L'homme n'est plus relié à rien. C'est le désarroi pathétique de l'homme moderne.

Devons-nous nous accommoder de ce fonctionnement ? L'écologie vaut-elle d'être hissée au rang des priorités nationales et mondiales ? Le pire est que certains en doutent encore.

Dans la classe politique, quelques-uns la considèrent encore comme une simple monnaie électorale. Même au sein de la communauté scientifique, il y a encore de trop nombreuses réserves. Il faut dire que la recherche dans ce domaine reste le parent pauvre. Et devant l'incertitude non pas des causes mais des effets, on préfère le silence ou la suspicion. Le doute profite alors à tous les excès. Même si, pour employer une expression judiciaire, il y a des faisceaux de présomptions, la science parfois reste muette, et, en conséquence les politiques immobiles, et l'opinion insensible. Comme si l'on attendait la démonstration du pire pour agir. Le plus bel exemple : le changement climatique. En l'absence de modélisation sur ses conséquences, on a perdu des années précieuses.

Pourtant quelques événements récents auraient dû nous tirer définitivement de notre torpeur. Vache folle, AZF, fièvre aphteuse, *Iievoli-Sun,* inondations, tempêtes, *Erika,* Tchernobyl, un pêle-mêle sordide qui n'est que la partie visible de notre inconséquence. Ces crises que l'actualité retient ne sont que des épiphénomènes au regard de risques plus sournois, car invisibles, bombes à retardement que le XX[e] siècle a semées sous les pieds des générations futures, ou pollutions tranquilles et quotidiennes rentrées dans la normalité et qui ne troublent pas l'ordre public.

Qui s'émeut, entre mille calamités silencieuses, de l'érosion sans précédent de la biodiversité ? Qui va mentionner qu'en France 94 % des cours d'eau et 75 % des nappes souterraines sont pollués, que la fièvre catharane a fait des ravages dans les troupeaux d'ovins en Corse ? Qui sait que sur des fûts radioactifs balancés en Manche dans les années 1960 la corrosion fait imparablement son œuvre ? Qui versera une larme sur la disparition programmée des forêts tropicales et de leurs espèces pour la plupart non inventoriées, et, surtout, qui en mesure l'importance ?

Moins spectaculaires mais aussi inquiétants sur le long terme, les changements de salinité prévisibles de la Méditerranée dus à l'édification de barrages et la baisse d'apport en eau douce qui évoque l'invasion d'espèces exotiques, la dispersion chaque année dans la nature de milliers de nouvelles molécules, les canons à neige qui vident les nappes phréatiques ? Milles petits fléaux écologiques qui, bout à bout, ont un impact inestimable font que, peu à peu, la planète s'asphyxie.

Qui prendra le risque de dresser la liste des dramatiques conséquences environnementales, sanitaires et économiques des pratiques agricoles actuelles ? Un vrai désastre, accompli avec la complicité de l'Etat, de l'Europe, de la grande distribution et des consommateurs que nous sommes. Qui ose rappeler que, malgré la disparition de 35 000 exploitations agricoles chaque année, la consommation d'engrais augmente de 10 % par an ? Qui prendra le risque d'évoquer les additions d'antibiotiques dans les denrées animales et d'affirmer que, dans cinquante ans, on pourrait ne plus rien avoir à opposer aux bactéries. 20 % de la planète consomment 80 % des ressources planétaires. Qui s'en offusque ?

> Ecologie : le bilan est maigre, un murmure dans le concert électoral

Toutes ces questions, et bien d'autres, ont été quasi occultées dans le tumulte de la campagne présidentielle. Pour fustiger l'écologie, certains n'ont pas craint de parler de la dictature de l'ignorance. Je crains plus celle des certitudes, de l'arrogance et des vanités. La sagesse c'est le doute, l'esprit qui cherche.

De Corinne Lepage à Noël Mamère, l'écologie dans la campagne présidentielle a ses ambassadeurs. Même le candidat Jacques Chirac dans son discours du Mont-Saint-Michel a fait des propositions ambitieuses. Quel chemin parcouru, pour un homme issu d'un territoire politique et idéologique où l'écologie était jusqu'à une date récente considérée comme quasi subversive. Sur le tard, Lionel Jospin s'est positionné, certes timidement, dans ce domaine. Mais force est de constater que, entre ce que les uns et les autres ont dit, le peu que les médias ont relayé et ce que l'opinion a retenu, le bilan est maigre : un murmure dans le concert électoral.

La société fait la sourde oreille. Le débat n'a pas été engagé, les questions de fond n'ont pas été soulevées et l'on projette de lutter contre les effets mais pas de s'attaquer véritablement aux causes.

Le XXI[e] siècle n'a d'autre choix que d'apprendre à produire et à consommer mieux plutôt que plus. L'écologie industrielle, pilier essentiel du développement durable, doit mobiliser toutes les énergies politiques, économiques, scientifiques, technologiques, mais aussi philosophiques et spirituelles. Car l'être devra primer sur l'avoir. Réduire les flux de matière et d'énergie, réduire les déchets et les valoriser comme ressources pour ne pas détruire progressivement notre capital naturel : voilà des défis passionnants et à portée de notre intelligence.

Je voudrais dire à tous les candidats : au-delà des clivages idéologiques, la raison doit l'emporter sur la passion. Aidez-nous à passer du siècle des vanités au siècle de l'humilité, fixez-nous comme objectif que culture et nature fassent enfin cause commune. Vous nous ferez rêver et l'on embarquera. Le siècle passé nous a légué les outils technologiques et scientifiques pour conjuguer progrès et développement durable. A vous de leur donner du sens ! C'est la notion même de progrès qu'il nous faut reconsidérer. Il faut une société qui s'interroge en permanence sur la finalité de ses choix. Allons-nous développer certaines techniques jusqu'à l'absurde sous prétexte qu'elles existent ? Ou allons-nous donner une dimension humaine à la croissance qui transcende l'économie et la technologie ?

Nous n'avons que trop tardé. Ne gâchons pas les cinq années à venir. Elles seront déterminantes.

NICOLAS HULOT est président de la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme.

Leçon de malédiction

par Jean-Marie Laclavetine

IL a raison, Jacques - Pierre Amette, de donner aux écrivains une bonne grosse leçon de malédiction (*Le Monde* du 13 avril). Aussi magistral que Bayrou giflant le malotru suburbain ! Il est bon que les critiques rappellent de temps à autre aux écrivains leurs droits et leurs devoirs. Où irait la littérature, sans cela ? « Nos écrivains » : ce possessif du titre, en première page du journal, a quelque chose de réconfortant. On se sent protégés, on se sent prêts à accepter les blâmes des propriétaires, on sait que ce sera pour notre bien. Ces gens-là savent de quoi ils parlent : ils ont lu tous les livres, vous pensez.

Rappel, donc, aux intellectuels fourvoyés sous les lambris des ministères : l'écrivain ne signe pas, ne pétitionne pas, n'arbore pas la niaiserie de ses bons sentiments. C'est la règle de base. A-t-on jamais vu un Hugo ou un Zola prendre part aux débats du siècle, un Rabelais propager la bonne parole de la Renaissance, un La Fontaine fréquenter la Cour ? Mes exemples sont peut-être hâtivement choisis, là, mais vous voyez parfaitement de quoi il est question.

L'écrivain, le vrai, c'est bien autre chose. Il creuse, l'écrivain, interminablement, et si possible à mains nues, dans la lave en fusion de son enfer intime. C'est comme ça qu'on l'aime, 100 % maudit, hurlant de douleur et personne ne l'entend, ou alors longtemps après sa mort forcément solitaire. On le veut convulsif, alcoolique, déplaisant, lubrique, éventuellement fou à lier, bref télégénique.

Et si vous n'avez pas encore compris, chers confrères, pauvres brebis bêlant vos insignifiantes croyances en *« un monde meilleur »*, Maître Amette va vous expliquer. Vous donner un exemple, celui du Maudit majuscule, élu réprouvé de l'année par la critique transverbérée. Tenez-vous bien : il descend en droite ligne de Baudelaire, de Rimbaud, de Jarry, d'Artaud, de Céline, qui se sont pourtant très peu reproduits. H le maudit, exilé par l'époque dans une sorte de Guernesey venteux : terrible destin, sublime courage ! Impossible de trouver plus subversif sur le marché, d'ailleurs Ardisson en raffole. Cinq cent mille exemplaires de pure rébellion. Il aurait pu passer à l'as, rendez-vous compte, sans la clairvoyance des grandes sentinelles ! Comme le marmonne H le maudit à qui veut l'entendre, et beaucoup veulent l'entendre, Dieu merci, ce siècle est vraiment nul.

On voit, par la pertinence de ce seul exemple, combien sont fondées les remontrances de Maître Amette. De penser que j'aurais pu moi aussi entrer dans un comité de soutien à un candidat, j'en ai la chair de poule. Par bonheur, l'idée ne m'en est pas venue. J'étais bon pour me faire gronder, comme les autres. Chers confrères, je vous en conjure, quand s'insinue en vous la triviale envie de penser au présent et à l'avenir du monde, suivez donc le conseil du sage, qui rejoint d'ailleurs celui de ma grand-mère, elle-même excellente critique : restez dans votre chambre et grattez-vous les genoux jusqu'à ce qu'ils saignent, ça vous fera des chaussettes rouges.

JEAN-MARIE LACLAVETINE est écrivain.

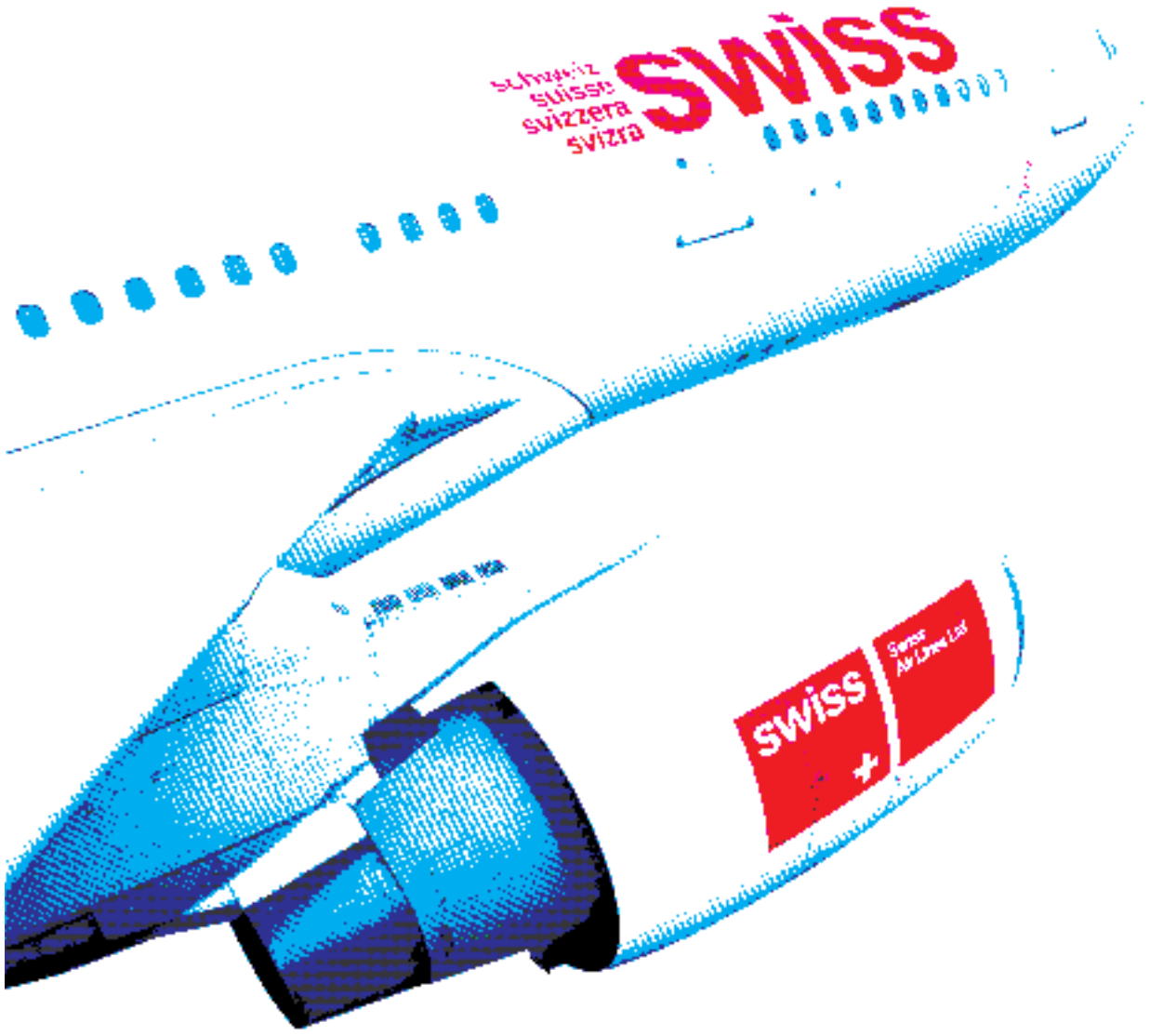

Le Monde
ÉDITORIAL

Fragilité de Vivendi

IL Y A le feu chez Vivendi Universal, le géant des médias et de la communication construit en quelques années par Jean-Marie Messier. Une phrase du PDG annonçant *« la fin de l'exception française »* dans le cinéma a déclenché, il y a quelques mois, une levée de boucliers des metteurs en scène, des artistes et du monde politique, sa filiale Canal+ étant le plus gros producteur national de films. Début mars, le groupe a dû solder les comptes de sa rapide expansion, reconnaître qu'il avait payé beaucoup trop cher ses acquisitions et enregistrer un déficit de 13,6 milliards d'euros pour l'année 2001, perte record pour une entreprise française.

Ce chiffre rouge signe l'arrêt de la phase de conquête et l'ouverture de celle de la consolidation. Mais ce sont les projets de désinvestissement de Jean-Marie Messier qui ont été contestés depuis. Dans le détail (la vente de ses journaux tarde à se concrétiser) comme dans la méthode (se déclarer vendeur à l'avance est malhabile, car cela fait baisser les prix).

Début avril, les actionnaires minoritaires se sont élevés contre le projet du jeune PDG de distribuer 5 % du capital de Vivendi Universal sous forme de stock-options à lui-même et à ses cadres supérieurs afin d'*« attirer les talents »*. L'opération, qui va coûter plus de 2 milliards, semble critiquée aussi par une partie des membres du conseil d'administration, selon certaines fuites dans la presse.

Enfin, vendredi dernier, le numéro 2 de Canal+, Denis Olivennes, annonçait brutalement sa démission à cause d'un désaccord stratégique avec son actionnaire Vivendi, laissant entendre que le redressement industriel de la chaîne française doit prendre plus de temps que ne lui en donne le financier Jean-Marie Messier.

Au total, dans ce climat de fortes tensions internes et externes, la fragilité de la configuration générale du géant est apparue de plus en plus aux investisseurs : la valeur de l'action a baissé de 37 % depuis le début de l'année. Que M. Messier ait perdu à la fois la confiance des marchés financiers et des créateurs a fini par alarmer les administrateurs du groupe.

On ne sait ce qu'il adviendra du sort personnel de Jean-Marie Messier, c'est aux propriétaires de Vivendi Universal d'en décider lors de leur assemblée générale, le 24 avril. Mais l'avenir du groupe ne peut pas laisser indifférent. Nommé en 1995 à la tête de la Compagnie générale des eaux, M. Messier a réussi à investir dans les nouvelles technologies des télécommunications et de la télévision, secteur où la France est trop faible. Il a pris pied dans le cinéma américain, à Hollywood, grâce à un culot et une grande habileté financière qu'il faut saluer.

Mais l'édifice aujourd'hui fragile ne doit pas se déliter en conduisant à l'abandon par la France des positions acquises ou des technologies de départ du groupe, celles de l'eau et de l'environnement. Il faut éviter que les impératifs de consolidation financière de court terme n'entraînent la perte des champions industriels que la France, qui en manque, doit conserver.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde
DOSSIERS&DOCUMENTS
LITTÉRAIRES
Deux dossiers
1 Voltaire, l'insurgé.
2 L'humanisme est-il mort ?
Avril 2002 - 8 pages - 2,10 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Donne la papatte !

*« **ET** si on faisait venir un candidat ? »*

Le dîner d'anniversaire surprise traînait en longueur. Ragots et pronostics sur la présidentielle s'épuisaient. Les portables ravivaient chez les dîneurs des envies gamines de blagues au téléphone. C'est alors qu'un baron de l'audiovisuel (trois émissions à sa main) offrit de sonner un des seize candidats, dont la mémoire de son appareil contenait les numéros perso, là, au creux de la main. Ce ne fut qu'un cri :

« Chiche ! Lequel ? Votons. »

Longtemps, on a reconnu les gens de pouvoir à ce qu'ils juraient n'en pas avoir, couverts par la fameuse équation gaullienne : « *Le pouvoir, c'est l'impuissance.* » La presse orale a tellement bénéficié de la technolo- gie, et du recul des pouvoirs institutionnels, qu'elle ne peut plus nier sa toute-puissance sur les vies publiques et privées.

Les présentateurs-chefs et les invités qu'ils se repassent à la ronde sont désormais plus présents à la maison que le professeur, le médecin, le policier, le prêtre, le penseur, l'artiste. Ils décrètent le vrai, le bon, le juste, le beau. Ils décident quel auteur mérite d'exister, quelle œuvre, quel Dieu, quel amour, quel coupable, quel suspect, quelle lessive, tout. Le service de presse s'est fait service de prêche. Plus qu'une banalité claironnée partout, la principale caractéristique de la campagne électorale aura été une montée en puissance vertigineuse de cette mainmise sur les esprits par une poignée de distributeurs de la parole.

Ils se sont gardés de l'admettre, et leurs obligés avec eux, mais ce sont eux qui, pour mieux se dispenser d'exposer les intentions des concurrents, temps perdu en termes d'audience, ont imposé sans preuve le slogan que les programmes se ressemblaient tous. Ce sont eux qui, au nom de sondages invérifiables, ont désigné les priorités du public comme l'insécurité, donc les questions à poser, et qui orientent les votes en les présumant. Eux qui ont monté en épingle des incidents dérisoires, pour mieux assener que les débats sonnaient le creux.

Leurs opinions et goguenardises ont proprement couvert les voix des orateurs, comme si couper la parole valait brevet d'indépendance. Le commentaire a supplanté l'information, et fait prendre pour importants l'accessoire et le spectaculaire. Loin de les inciter à la discrétion, le minutage des dernières interventions de la campagne a ouvert un boulevard à leurs bavardages et ricanements. C'est affaire de rapports de forces, de préséances abandonnées. Aussi vrai que pigeons et corbeaux ont livré le ciel parisien de ce printemps à des mouettes venues on ne sait d'où, en si grand nombre qu'on se croirait sur un môle à la marée du soir, quand rentrent les chalutiers.

A ce compte-là, il n'est pas surprenant qu'un prétendant à l'Elysée sonné l'autre nuit par un seigneur des ondes ait accouru à un dîner d'anniversaire. Qui était le visiteur-surprise ? Peu importe. Ce qui est sûr, c'est qu'il est arrivé à temps pour souffler les bougies, et qu'il ne rougissait pas d'avoir obéi si vite, ni le dresseur de l'avoir sifflé si efficacement.

Cette scène de dressage ne nous est pas inconnue. Que de fois avons-nous vu des ministres attendre leur tour, en bout de table et d'horaire des journaux télévisés ! *« Bonsoir et merci, monsieur Machin ! »* ; *« bonsoir et merci à vous ! »*, répond l'invité, à la commande et prié de faire vite. Le chienchien va-t-il avancer la papatte vers le susucre, vers la baballe ? Même chez l'animal domestique, une telle impatience contenue n'amuse et n'attendrit que son maître.

La visite impromptue du possible chef de l'Etat avait quelque chose de sympathique ; et de gênant. Une veine que les enfants aient été couchés !

Tendance PAR SERGUEI

Financièrement réalisable ?

Suite de la première page

La seconde disposition du pacte est que les budgets doivent être à moyen terme proches de l'équilibre ou en excédent. Lors du dernier Conseil européen, les chefs d'Etat et de gouvernement ont fixé le moyen terme à 2004. Autrement dit, l'Allemagne, qui aura en 2002 un déficit proche de 3 %, la France, dont le déficit sera proche de 2 %, se sont engagées à retrouver l'équilibre en 2004 sous peine d'être « réprimandées » par la commission et le Conseil.

Un tel engagement pourrait facilement être tenu si la croissance nous réservait de très bonnes surprises – un taux supérieur à 3,5 % pour les deux prochaines années – ou si les gouvernements parvenaient à trouver suffisamment de recettes exceptionnelles. Si tel n'était pas le cas, la politique budgétaire devrait se faire si restrictive, en France, en Allemagne, mais aussi en Italie et au Portugal, qu'il serait improbable que la croissance soit de 3 %, comme les programmes le prévoient. L'honneur serait cependant sauf. L'équilibre budgétaire ne serait pas atteint en 2004, non parce que les gouvernements n'auraient pas fait les efforts nécessaires, mais parce que la croissance aura été inférieure à celle anticipée « grâce » à leurs efforts.

FORMALISME INUTILE

Ce scénario d'une victoire à la Pyrrhus est heureusement improbable, pour au moins deux raisons. D'une part, les gouvernements savent, lorsque nécessaire, faire preuve de « créativité » comptable, et, d'autre part, non seulement la seconde disposition du pacte de stabilité n'est pas contraignante, mais elle contient une ambiguïté. Qu'est-ce qu'un budget proche de l'équilibre ? Un déficit de 1,2 %, de 0,95 %, de 0,3 % ? On imagine mal, sauf à ériger en objet de culte le chiffre 0, que l'Europe fasse preuve d'un tel dogmatisme budgétaire qu'elle réprimanderait un gouvernement dont le déficit ne serait que de 1 % en 2004. Si la créativité comptable rapportait un demi-point et si un objectif de 1 % était considéré comme « proche » de l'équilibre (ce qu'il est effectivement), l'effort à faire ne serait plus que d'un demi-point, puisqu'il s'agirait de passer d'un déficit de 2 % à un déficit hors recettes exceptionnelles de 1,5 %. On comprend ainsi que « l'obligation » de rechercher l'équilibre à moyen terme des finances publiques est manipulable et qu'il n'y a aucune difficulté à la satisfaire, au départ d'une situation budgétaire fondamentalement saine. Mais que d'énergie déployée pour respecter un formalisme inutile et quelle langue de bois !

La surenchère de la vertu, qui semble présider à ce qui tient lieu de coordination des politiques budgétaires en Europe, cette dérive continue vers une orthodoxie d'un autre âge, est proprement ridicule. Et contre-productive, car ses fondements sont plus qu'incertains, ils sont erronés. Aussi est-il de par le monde très peu d'économistes sérieux qui défendent le pacte de stabilité (et de croissance) sous sa forme actuelle. Je n'en ai en tout cas pas rencontré. Cette dynamique européenne fondée sur une conception très étroite de la crédibilité, et qui conduit finalement à ce que chacun accepte comme intangibles des règles doctrinales surannées, qu'il avait d'abord commencé par refuser, est préoccupante. Au commencement, c'était le plafond de 3 % de déficit qui était contesté, aujourd'hui on semble s'accommoder, certes formellement encore, de l'exigence de l'équilibre. Mais demain, lorsque prévaudra l'obligation de l'excédent – et ce moment arrivera sûrement –, que fera-t-on ?

L'arithmétique des déficits a cependant des limites, la croissance n'étant pas un phénomène météorologique dont le taux serait indépendant des politiques publiques mises en œuvre. Si tel était le cas, il faudrait revenir sans délai à l'équilibre budgétaire. Mais dire quel est le programme qui aurait l'effet le plus favorable sur la croissance – c'est cela l'important, après tout – relève de la spéculation, au moins pour deux raisons. L'effet sur la croissance dépend de l'ampleur de l'impulsion budgétaire, dont on a vu qu'elle était difficile à mesurer en raison de l'imprécision portant sur les dépenses. Il dépend aussi de la stratégie budgétaire poursuivie : la baisse de certains impôts peut se révéler plus efficace que celle d'autres, et l'augmentation de certaines dépenses peut elle-même se révéler plus efficace que la baisse des impôts.

QUALITÉS ET COÛTS DES PROJETS

Il convient aussi d'avouer que tous ces points sont l'objet de vifs débats entre les économistes, entre ceux qui pensent que le déficit budgétaire évince les dépenses privées et ceux qui, au contraire, pensent qu'il permet de les augmenter, entre ceux qui privilégient l'incitation pour des raisons d'efficacité, et ceux qui privilégient la redistribution pour des raisons d'équité. L'affaire se complique, si je puis dire, car il existe des mesures redistributives susceptibles d'accroître l'incitation : l'augmentation de la rémunération nette du travail, notamment du travail relativement moins qualifié, par exemple.

On approche du cœur du sujet. La propriété d'un projet d'être financièrement réalisable ne nous dit rien quant à la qualité de ce projet. Que le débat public – en tout cas celui qui intéresse les médias – s'arrête à cette propriété en dit long sur son indigence. Je peux avec une même somme faire de bons ou de mauvais achats. A coût budgétaire donné, on peut faire soit une bonne réforme de l'éducation nationale, soit une mauvaise. L'histoire ne manque pas d'exemples d'investissements très coûteux qui se sont révélés inutiles, et d'autres moins coûteux dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Il est vrai que tout pousse dans nos sociétés à ce que l'on se fasse une opinion avant même d'écouter. Nous vivons des temps rapides, où la comptabilité l'emporte sur l'analyse. Mieux vaut résumer les programmes par un chiffre, celui du déficit, plutôt que d'en faire l'analyse, d'en souligner les différences, et d'en dire la portée et la signification.

Pour éviter cet exercice, complexe, mais éclairant, le seul susceptible d'informer un débat public digne de la démocratie, on commence par affirmer – à coups de sondages répétés – que les programmes ne sont pas distinguables, pour conclure qu'ils ont des incidences financières différentes, sans même percevoir ce qu'une telle affirmation comporte de contradictions. S'ils étaient les mêmes pourquoi auraient-ils des coûts différents ? Un programme est un projet d'investissement qui ne peut être évalué qu'au regard de ses coûts et des bénéfices qu'on en attend.

Jean-Paul Fitoussi
pour Le Monde

ENTREPRISES

STRATÉGIE

La crise s'accélère au sein du groupe Vivendi Universal. Chute du titre à la Bourse, augmentation du volume des stock-options, **FORTES PERTES** pour 2002, démission du directeur général de Canal+... Les turbulences innombrables dans lesquelles la firme a été prise ces dernières semaines ont convaincu des administrateurs, pressés par Claude Bébéar, qu'ils devaient intervenir. Plusieurs **SCÉNARIOS** sont envisagés, qui vont de la mise sous surveillance à la mise à l'écart. Des noms sont évoqués, comme ceux de Christian Blanc ou de Jacques Calvet, pour mieux **CONTRÔLER** la vie interne du groupe. Pierre Lescure, PDG de Canal+, a tenu, lundi, des **MOTS FERMES** devant son comité d'entreprise pour souligner qu'il ne céderait à *« aucun diktat »* pour la nomination du successeur de Denis Olivennes à la direction générale.

Conciliabules contre Jean-Marie Messier

Pressés par le patron d'AXA, Claude Bébéar, qui s'inquiète pour la réputation de la place de Paris, plusieurs membres du conseil d'administration de Vivendi Universal, qui devaient se réunir discrètement, mardi, envisagent de mettre le PDG à l'écart ou sous surveillance

LE GROUPE Vivendi Universal est pris dans des turbulences de plus en plus fortes. La semaine qui s'annonce pourrait même être décisive pour son PDG, Jean-Marie Messier. Alors que son assemblée générale doit se tenir le 24 avril, le monde des affaires bruit de rumeurs sur son sort. Les uns parlent d'une mise sous surveillance de M. Messier par son conseil d'administration, d'autres penchent pour la nomination d'un directeur général à poigne, d'autres encore pour un départ. De conciliabules en réunions secrètes, les grandes manœuvres se sont brutalement accélérées. Beaucoup de grands patrons ont le sentiment qu'il faut arrêter la crise de confiance qui touche Vivendi Universal. Trop de dégâts, selon eux, ont déjà été faits.

« Le tabou est brisé. L'idée que le patron de Vivendi, Jean-Marie Messier, pourrait être viré à coups de pied [en anglais : *"should be given the boot"*] *commence maintenant à être débattue »*, constatait même le *Wall Street Journal* du 12 avril. Et en France, les mises en garde se multiplient. Après une étude très critique du Crédit lyonnais, c'est au tour, mardi 16 avril, de Dexia, de sonner le tocsin. Son étude consacrée à Vivendi Universal est intitulée « Il est temps de redresser la barre ». Et en page intérieure, l'article porte ce titre : « *Des décisions doivent être prises, sinon... »*

L'argument pèse auprès d'un conseil d'administration comme celui de Vivendi Universal. Aux côtés de la famille Bronfman, premier actionnaire du groupe depuis la fusion de Vivendi avec Seagram en 2000, se retrouve une grande partie des grands dirigeants français : Bernard Arnault, PDG de LVMH, Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, Jean-Marc Espalioux, PDG du groupe Accor, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, Henri Lachmann, PDG de Schneider, ou encore des hommes d'influence comme Marc Vienot, ex-PDG de la Société générale ou René Thomas, ex-PDG de la BNP. Si ces administrateurs se sont bien gardés de faire des remontrances publiques sur la gestion de M. Messier, beaucoup ont très mal vécu les annonces de ces dernières semaines.

ÉVITER UNE CATASTROPHE

L'actualité y a pris une tournure un peu folle. Chute en Bourse de près de 40 % depuis le début d'année, pertes historiques en 2001 de 13,6 milliards d'euros présentées comme de simples jeux d'écriture comptables, nouveau plan de stock-options pour un montant de 2 milliards d'euros malgré ce déficit, annonce au conseil d'administration de la déconsolidation de Vivendi Environnement sans discussion préalable, projet de remplacer Henri Proglio, président de cette filiale de services collectifs, par Eric Licoys, directeur général de Vivendi Universal et proche de M. Messier, et pour finir, démission de Denis Olivennes, directeur général de Canal +. Même dans ce monde peu habitué à la contestation entre pairs, une majorité d'entre eux ont commencé à se dire que cela faisait beaucoup.

Très respecté, au point de faire figure parfois de parrain du capitalisme français, Claude Bébéar, président du conseil de surveillance d'Axa, a été le premier à s'en émouvoir. A ses yeux, Vivendi Universal est un dossier test pour l'avenir de la place de Paris. Selon nos informations, il s'emploie depuis quelques jours à convaincre les administrateurs du groupe qu'il est temps de réagir pour éviter une catastrophe. Beaucoup redoutent un accident sur Vivendi Universal et des retombées négatives sur la place française. Un autre facteur pousse le conseil à agir : au terme de la toute jeune loi sur les nouvelles réglementations économiques (NRE), les administrateurs auront à assumer une responsabilité légale plus grande qu'auparavant à l'égard des actionnaires et de la justice.

Tous les membres – français au moins – du conseil d'administration semblent arriver à la conclusion qu'il est temps de se manifester. *« Ne serait-ce que pour redonner du crédit au groupe sur le marché. Jean-Marie Messier est trop déstabilisé pour parler seul au nom de la société »*, souligne un administrateur. Mais les points de vue divergent sur les moyens. Pour tenter d'élaborer une position commune, les administrateurs multiplient les rencontres discrètes. Un rendez-vous était en particulier organisé, mardi. Plusieurs scénarios sont en débat. Un premier schéma, évoqué par certains, serait le départ de M. Messier. *« Dans les conseils de groupe américains, la question ne se poserait pas. Au vu du cours de Bourse, le président démissionnerait. En France, on n'en est pas là, pas encore »*, constate un autre. *« Ce genre d'éviction n'est pas encore dans nos mœurs*, dit un observateur. *M. Messier devrait sauver sa tête. Pour la dernière fois... »*

Autre solution échafaudée : profiter des dispositions de la loi NRE pour modifier la structure de pouvoir de Vivendi Universal, en créant une présidence *« non exécutive »* qui serait confiée à M. Messier et en nommant, à ses côtés, un directeur général à poigne, choisi par le conseil, qui aurait tous les pouvoirs, avec pour mission de redresser la maison. D'autres proposent d'instituer un conseil de surveillance et un directoire. Dans ce schéma, M. Messier aurait la présidence du directoire et devrait rendre compte de sa gestion au président du conseil de surveillance. Des membres évoquent aussi l'idée de créer une vice-présidence ou de créer un bureau avec un président, pour le comité d'audit, chargé de surveiller au quotidien.

REPRENDRE LA MAIN

Autre affront, les noms qui sont évoqués pour ces différentes mises sous tutelle sont, en majorité, inacceptables pour M. Messier. Le nom de Thierry Breton, PDG de Thomson Multimédia, est cité pour une direction générale du groupe. Celui de Christian Blanc, ancien PDG d'Air France, ou d'Alain Gomez, ancien PDG de Thomson, pour la présidence d'un conseil de surveillance. Suprême *« humiliation »* – dixit un administrateur : on murmure celui de Jacques Calvet, ancien président du directoire de PSA, pour prendre la présidence d'un comité d'audit de Vivendi Universal, fonction qu'il exerce déjà chez Axa. M. Calvet avait été le seul administrateur à s'opposer à la nomination de M. Messier à la présidence de la Générale des eaux en 1995.

Pariant sur la prudence légendaire des conseils d'administration et encore sur de forts soutiens auprès de certains administrateurs, M. Messier pense pouvoir reprendre la main. Pour retrouver du crédit auprès des marchés, il travaille à une série de mesures qui devraient être annoncées lors de l'assemblée générale. Les salariés du groupe craignent, pour certains, d'en faire les frais. Ceux de Vivendi Environnement se voient déjà vendus à l'encan. Ceux de Canal + redoutent d'être dispersés en plusieurs entités. M. Messier semble avoir un schéma qui lui tient à cœur : réorganiser l'activité audiovisuelle européenne sur le modèle américain, en séparant les programmes (l'édition) et la distribution. M. Messier pourrait-il également profiter de cette réforme, pour se séparer purement et simplement du PDG de Canal +, Pierre Lescure, qu'il rencontre mardi 16 avril ? Ce serait, alors, prendre lui-même l'initiative d'une guerre ouverte.

Martine Orange et Laurent Mauduit

Pierre Lescure, le patron de Canal+, n'entend « céder à aucun diktat »

C'EST un discours de résistance et d'espoir qu'ont tenu Pierre Lescure et Denis Olivennes, respectivement PDG et directeur général de Groupe Canal+, devant le comité d'entreprise (CE) réuni lundi 15 avril. M. Olivennes a expliqué son départ, annoncé vendredi 12 avril, par *« une série de désaccords avec Vivendi Universal »*. Il a dit qu'*« en première ligne »* face à Jean-Marie Messier, sa *« position n'était plus tenable »*. Ensuite, dans un courriel aux directeurs du Groupe Canal +, il a ajouté que *« mettre fin à ces fonctions est le seul moyen raisonnable pour Canal + d'apaiser la tension et de recréer, avec Vivendi Universal, les conditions d'un dialogue constructif »*.

Devant le CE, M. Lescure a dénoncé *« la malhonnêteté intellectuelle de M. Messier sur certains sujets »* avant de dire qu'il *« n'entend céder à aucun diktat »* pour nommer le successeur de M. Olivennes, rapporte un syndicaliste. Selon le PDG, la nomination du nouveau directeur général *« sera réglée au plus tard lundi »* 22 avril. *« Si d'ici lundi nous ne tombons pas d'accord sur le prochain management, je partirai »*, a menacé M. Lescure. Selon les élus du CE, le PDG s'est présenté comme le dernier rempart de l'autonomie de la chaîne cryptée. *« Canal + ne m'appartient pas mais j'appartiens à Canal + »*, s'est écrié M. Lescure.

Le PDG de Canal + a reçu le renfort d'une partie du cinéma français. Dimanche 14 avril, le syndicat des producteurs indépendants (SPI), la Société des réalisateurs de films (SRF) et la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films (CSPEEF) ont estimé, dans un communiqué commun que le départ de M. Olivennes est *« la conséquence de la stratégie de la présidence de Vivendi Universal qui refuse de respecter les mécanismes réels de la diffusion et de la production audiovisuelle, affaiblissant ainsi la chaîne jour après jour »*.

Lundi, l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA) est venue ajouter son soutien à Canal +. Selon elle, la démission de M. Olivennes *« confirme les incompatibilités entre les exigences de la présidence de Vivendi Universal et la conduite efficace d'une chaîne de télévision »*. Comme les autres organisations, l'USPA se dit attachée à ne *« plus assister sans réagir à la déstabilisation permanente d'une entreprise déterminante pour l'avenir de l'ensemble du secteur audiovisuel »*.

Au sein de Canal+, la fermeté de M. Lescure apparaît comme *« le dernier bras de fer »* avec la direction de Vivendi Universal, commente Elisa Perrot, déléguée CGT. Pour elle, *« les gens sont un peu désabusés »*. D'après Emmanuel Piechon, délégué central CFTC, la démission de M. Olivennes a *« un peu surpris »* les salariés dont les *« réactions sont partagées »*. Le syndicaliste rappelle que Canal + *« sort de deux ans d'activités sociales mouvementées, avec un plan social au milieu »*. Selon lui, la direction de Canal + ne bénéficierait plus du soutien automatique et total des salariés : *« Nous ne sommes plus à l'époque ou Canal + gagnait beaucoup d'argent et où tout le monde faisait corps derrière la direction »*.

« NI CHAUD NI FROID »

Ainsi, certains cadres ne regrettent pas le départ de M. Olivennes. *« Sa démission ne me fait ni chaud ni froid »*, pointe le directeur d'une chaîne thématique qui pronostique même que *« d'autres pourraient suivre »*. Ces détracteurs signalent que la crise entre la direction de Vivendi Universal et celle de Groupe Canal+ n'est pas qu'une querelle d'hommes. M. Messier serait en droit de demander des comptes à MM. Lescure et Olivennes. Ces cadres rappellent que pour la première fois de son histoire, le nombre d'abonnés de Canal+ s'est réduit. Ils pointent le fait que Canal+ n'a toujours pas trouvé des programmes forts pour desserrer l'étreinte financière du coût des droits du football.

Désormais, les personnels, les cadres et le monde du cinéma attendent le choix du successeur de M. Olivennes. M. Lescure *« a refusé de donner le nom du remplacant »*, malgré les questions des élus, rapporte M. Piechon. Le PDG aurait rédigé une *« short list »* de quelques noms. Un semble réunir le plus de suffrages : Vincent Grimond. L'ancien directeur général de Canal+, exilé comme numéro deux d'Universal Studio à Los Angeles, a fait un sans faute à Canal+ comme à Hollywood. Financier de formation devenu homme de contenus, il est autant apprécié à Canal + que reconnu chez Vivendi. Il est aussi le favori du cinéma français qui n'a pas oublié qu'il a créé la défunte major européenne baptisée Studio Canal.

Guy Dutheil

Laurent Fabius se dit « très attentif »

Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, s'est dit, lundi 15 avril dans la soirée, *« très attentif »* à l'évolution de la situation à Canal+ après la démission de son directeur général et avec les interrogations qui pèsent sur l'avenir de sa maison mère, Vivendi Universal. Au cours d'une conférence de presse au Havre (Seine-Maritime), M. Fabius a souligné l'existence d'une charte élaborée lors de la fusion entre Vivendi et Universal. *« Cette charte garantit l'unité de Canal+, son intégrité et son indépendance éditoriale »*, a précisé le ministre. Elliptique, le propos se décode toutefois facilement. Si M. Fabius, dont M. Olivennes a longtemps été un proche, évoque *« l'unité »* de Canal+, c'est qu'on prête à M. Messier le projet de poursuivre la séparation des activités en deux entités : l'édition de chaînes d'un côté, confiée à Agnès Touraine, PDG de Vivendi Universal Publishing, et la distribution de l'autre, attribuée à Philippe Germond, président de Cegetel.

Le salaire du PDG a progressé de 80 % en 2001

Le rapport annuel du groupe publie les rémunérations des dirigeants

FACE au tollé déclenché par le projet de 2 milliards d'euros de stocks-options, Jean-Marie Messier a décidé de faire marche arrière. Lundi 15 avril, le groupe a annoncé que le comité exécutif de Vivendi Universal allait réinvestir l'ensemble de ses bonus reçus en 2001 dans des actions du groupe. M. Messier a fait préciser aussi qu'il demanderait à son conseil une clause pour l'attribution de ses stocks-options, qui lui interdirait de les exercer si le cours de l'action était en dessous de 60 euros (39,35 euros mardi matin).

Cette décision suffira-t-elle pour faire taire les critiques des actionnaires, irrités par ce projet de distribution d'actions à la direction, alors que le cours a perdu près de 40 % depuis le début de l'année ? Au sein même du conseil d'administration, ce plan, comme la politique de rémunération des dirigeants, n'avait pas fait l'unanimité lors des dernières réunions. Des administrateurs français s'étaient interrogés sur la pertinence du projet. M. Messier avait alors souligné que les rémunérations mises en œuvre par son groupe étaient conformes aux pratiques américaines, voire même un peu en deçà. Il avait reçu le soutien de ses administrateurs étrangers, américains notamment, et l'avait emporté.

Cet argument est repris dans le rapport annuel de Vivendi Universal, disponible sur son site Internet depuis 12 avril mais non imprimé car il n'a pas encore été approuvé par la Commission des opérations de Bourse (COB). Pour se conformer à la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) comme à la législation américaine, le groupe y détaille la rémunération de ses mandataires sociaux. Selon ce document, M. Messier a reçu en 2001 *« une rémunération nette après impôts de 2,38 millions d'euros, avantages en nature compris, correspondant au sixième salaire du groupe, derrière cinq salariés américains »*. Edgar Bronfman, premier actionnaire du groupe et membre non dirigeant, a reçu, notamment, en 2001, un salaire de 3,53 millions de dollars (4,01 millions d'euros). Eric Licoys et Pierre Lescure, directeurs généraux délégués de Vivendi Universal, ont touché respectivement 1,14 million d'euros et 835 577 euros. Au total, les dix premiers salaires ont représenté 61,2 millions d'euros de charges pour le groupe en 2001. De leur côté, les administrateurs de Vivendi Universal se sont partagé 867 436 euros au titre des jetons de présence, ceux-ci allant de 12 542 à 74 293 euros selon l'ancienneté et les fonctions occupées.

PARTIE FIXE, PARTIE VARIABLE

La rémunération de M. Messier comprend une partie fixe et une partie variable. Cette dernière a été calculée en 2001 en fonction de la croissance de l'Ebidta (excédent brut d'exploitation). Mais la répartition entre les deux n'a pas été donnée. En 2000, selon le rapport annuel de Vivendi Universal, M. Messier avait touché une rémunération nette de 329 000 euros, avant le versement de la part variable. En tablant sur des performances optimales, le salaire de M. Messier aurait atteint 1,329 million d'euros net, d'après des calculs cités par l'AFP. L'augmentation en 2001 serait donc de 80 %.

A ce salaire s'est ajouté 125 325 euros de jetons de présence reçus en tant que membre du conseil d'administration des sociétés du groupe. De plus, M. Messier a reçu 835 000 options sous la forme de 278 335 options au prix de 48,2 euros et 556 665 ADS (American Depositary Shares, certificat de dépôt américain) à 44,25 euros. Ce plan de 15,6 millions d'options attribuées à 1 500 personnes du groupe, est exerçable à partir d'octobre 2007 mais peut être souscrit par anticipation, si le cours de Vivendi « surperforme » un panier d'indices. M. Messier a déjà exercé 439 528 options, qui lui avaient été accordées depuis son arrivée dans le groupe, à des prix compris entre 22,06 et 50,02 euros. Fin 2001, il possédait 592 810 actions, contre 152 090 un an auparavant. Après impôts, la rémunération nette de M. Messier, en incluant les options *« représente un peu moins de la moitié de la rémunération perçue par les présidents de groupes comparables »*, dit le rapport annuel.

M. O.

Un endettement grandissant

En un an , l'endettement de Vivendi Universal a progressé de 7 % et dépasse désormais les capitaux propres du groupe. *« Au 31 décembre 2001, Vivendi Universal affichait 41,8 milliards d'euros de dettes et 36,7 milliards d'euros de fonds propres, contre 38,8 milliards de dettes d'euros et 56,7 milliards d'euros de fonds propres au 31 décembre 2000 »*, indique son rapport annuel. Bien que le groupe veuille passer sous la barre de 50 % dans sa filiale environnement pour améliorer son bilan, ce n'est pas cette activité qui est la principale responsable de cette situation mais les médias. La branche médias communication recelait un endettement de 23,2 milliards d'euros à la fin 2001.

Cette dégradation entraîne une augmentation de la charge financière. Celle-ci a atteint 1,5 milliard d'euros, en hausse de 13 % par rapport à 2000. Plus grave, peut-être, une partie de l'endettement est liée à sa notation.

Alcatel s'efforce de rassurer les marchés boursiers à la veille d'une assemblée générale houleuse

Le groupe de Serge Tchuruk a annoncé une perte de 850 millions d'euros au premier trimestre et la vente de son activité de microélectronique à STMicroelectronics

AVANT son assemblée générale, fixée au jeudi 18 avril, Alcatel a consenti à donner quelques indications sur les performances du groupe au premier trimestre 2002, en même temps qu'il annonçait la vente de ses activités microélectroniques à STMicroelectronics. Des annonces bien accueillies par les milieux boursiers, avides d'informations. Le titre a terminé la séance du lundi 15 avril en progression de 5,82 %, à 15,27 euros, entraînant le CAC 40, l'indice boursier parisien, à la hausse.

Les rumeurs d'un possible avertissement sur les résultats, consécutif à celui de son homologue canadien Nortel, n'avaient pas manqué, dans la semaine du 8 au 12 avril, de chahuter la valeur. La publication du communiqué a mis fin aux spéculations et a confirmé les prévisions des analystes. Vu la situation actuelle des équipementiers en télécommunications, très affectés par la réduction des dépenses de leurs clients opérateurs, le maintien de prévisions, fussent-elles médiocres, est considéré en soi comme une bonne nouvelle.

Alcatel a donc rassuré les marchés en confirmant, pour le premier trimestre 2002, une... baisse de 32 % de son chiffre d'affaires, qui devrait retomber à moins de 5 milliards d'euros, et en annonçant une perte nette de 850 millions d'euros ! Ce chiffre s'explique par une provision exceptionnelle liée à l'opérateur de câbles sous-marins Flag, déclaré en faillite vendredi 12 avril, et par la prise en compte pour 100 millions d'euros des pertes de Thalès, dont Alcatel est actionnaire. Cette perte est toutefois inférieure au 1,5 milliard d'euros affiché au quatrième trimestre 2001. D'où le relatif soulagement de la Bourse.

De plus, la société présidée par Serge Tchuruk s'attend à un résultat opérationnel au premier trimestre supérieur à celui du quatrième trimestre 2001, qui s'était soldé par une perte de 368 millions d'euros. Surtout, le groupe français a souligné qu'il continuait à maîtriser sa situation financière. Dans son communiqué, il précise que sa trésorerie opérationnelle est positive d'environ 300 millions d'euros, ce qui contribue à réduire d'autant son endettement. Il ajoute que le besoin en fonds de roulement décroît et a été ramené à moins de 6 milliards d'euros. Des indicateurs suivis de près par les investisseurs, alors que les équipementiers, qui en 2000 battaient tous les records de croissance et de bénéfices, en sont réduits aujourd'hui à prouver qu'ils ont les moyens de survivre. Pour répondre à cet impératif, M. Tchuruk s'est engagé dans un programme de restructuration massif et de cessions d'actifs.

L'annonce, lundi, de la vente de ses activités microélectroniques à STMicroelectronics s'ajoute à une liste déjà longue de cessions. Cette filiale, qui emploie 1 400 salariés et représente un chiffre d'affaires d'environ 350 millions d'euros, rapportera 390 millions d'euros et un montant quasi équivalent de plus-values qui viendra fort opportunément arrondir les comptes du groupe au deuxième trimestre 2002. Depuis le début de l'année, l'équipementier français s'est déjà délesté de l'usine de Brest (900 salariés), et de sa filiale de distribution aux entreprises, qui emploie 6 500 salariés et a été cédée à la société américaine Platinum Equity. Cependant, au fil de ces cessions, la marge de manœuvre de l'entreprise se réduit. Tout dépend maintenant du retour plus ou moins rapide à meilleure fortune du marché des équipements de télécommunications.

> Le salaire du PDG, qui était de 2,6 millions d'euros en 2001, devrait diminuer de 35 % cette année

La stratégie et l'avenir du groupe seront donc au cœur de l'assemblée générale du 18 avril, qui s'annonce tendue. Les actionnaires, qui ont vu l'action Alcatel afficher la plus mauvaise performance du CAC 40 en 2001 et perdre encore 20 % de sa valeur depuis le début de cette année, risquent de demander des comptes à M. Tchuruk. Le groupe a pris les devants en expliquant que le salaire du PDG, qui s'est établi à 2,6 millions d'euros en 2001, devrait diminuer de 35 % cette année. Mais il n'échappera pas aux interrogations suscitées par le départ de deux piliers de l'entreprise, Krish Prabhu, cité comme un possible successeur de M. Tchuruk, qui a quitté le conseil d'administration fin janvier, et Martin de Prycker, directeur de la recherche et des technologies, qui, lui aussi, a choisi de partir fin janvier.

Laurence Girard

HP et Compaq se voient demander des explications sur leur fusion

LA SEC, commission américaine des opérations de Bourse, et un juge de New York ont demandé lundi 15 avril au groupe informatique Hewlett-Packard (HP) des informations au sujet du vote, favorable à la fusion avec Compaq, de deux actionnaires importants, Deutsche Bank et Northern Trust.

Alors que le résultat final du vote des actionnaires de Hewlett-Packard s'annonce extrêmement serré, le quotidien *San José Mercury News* a publié, mercredi 10 avril, le détail d'un enregistrement laissé par la PDG du groupe, Carly Fiorina, sur le répondeur de son directeur financier. Elle y indiquait être prête à entreprendre *« quelque chose d'extraordinaire »* pour convaincre *« deux actionnaires »* de se rallier à la fusion. HP a affirmé que ce message ne violait en rien la loi, mais Walter Hewlett, héritier de l'un des fondateurs et farouche opposant à la fusion avec Compaq, accuse la direction d'avoir menacé la Deutsche Bank de rompre toute relation commerciale avec elle pour emporter son vote.

SANCTION

Action General Electric
en dollars à New York

Source : Bloomberg

Bernd Pischetsrieder, nouveau patron de Volkswagen

LE NUMÉRO UN européen de l'automobile, Volkswagen, entre dans une nouvelle ère avec la nomination, mardi 16 avril, d'un nouveau président de son directoire, Bernd Pischetsrieder. L'ancien patron de BMW succède à Ferdinand Piëch, qui va prendre la présidence du conseil de surveillance après une décennie de règne sans partage sur Volkswagen. M. Piëch avait débuté son mandat, en 1993, par un assainissement sévère du groupe. Il s'est ensuite lancé dans une politique d'acquisitions et d'investissements en vue de dépasser le seuil des 4 millions de véhicules vendus chaque année.

M. Pischetsrieder, qui a dirigé la filiale espagnole Seat avant de rejoindre le siège de Wolfsburg, n'a pas attendu la passation de pouvoir pour apposer sa marque sur VW. Le nouveau patron a présenté une réorganisation en deux entités : les marques classiques (Volkswagen, Audi et Bentley) et sportives (Audi, Seat et Lamborghini).

L'eldorado des soins et cosmétiques pour animaux de compagnie

ALORS qu'en 2001 le marché mondial des produits vétérinaires pour animaux d'élevage a fléchi de 3 %, notamment sous le double coup des crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse, celui des animaux de compagnie ne cesse de croître. Chiens, chats, chevaux, mais aussi les « animaux d'appartement » (rongeurs, oiseaux, reptiles, poissons) représentent un tiers du marché vétérinaire mondial, mais une croissance de l'ordre de 10 % par an (+ 6,4 % en 2001).

« Les médicaments pour animaux de compagnie occupent une fonction importante, comme en médecine humaine : ils soignent ou apportent un confort de vie à l'animal et leur prix n'est pas souvent un frein à l'achat ; les produits pour animaux d'élevage doivent avoir exclusivement une performance économique, comme par exemple de réduire la mortalité dans un cheptel », explique Eric Marée, président du directoire de Virbac et ancien dirigeant au sein des laboratoires pharmaceutiques Roche et Rhône-Poulenc.

Ce laboratoire pharmaceutique vétérinaire, coté au second marché de la Bourse de Paris, surfe depuis trois ans sur cette vague mondiale. La société familiale, fondée en 1968 par un vétérinaire à Carros (Alpes-Maritimes), a annoncé lundi 15 avril une hausse de 12,1 % de son bénéfice part du groupe en 2001 et une progression de 7,4 % de son chiffre d'affaires à 350 millions d'euros, dans un marché mondial pourtant en stagnation.

LES GRANDS LABORATOIRES DOMINENT LE MARCHÉ

Classement des dix premières entreprises du secteur vétérinaire

Entreprises	Chiffre d'affaires 2001 (millions de dollars)	Chiffre d'affaires en % par rapport à 2000	Part de marché mondiale (en %)
Merial (Merck / Aventis)	1 450	+ 4	13,2
Pfizer	1 015	– 4	9,2
Intervet (Akzo Nobel)	964	+ 8	8,8
Bayer	850	– 3	7,7
Ford Dodge (AHP/Wyeth)	807	+ 1	7,3
Elanco (Eli Lilly)	710	+ 6	6,5
Schering Plough	706	– 2	6,5
Novartis	598	– 9	5,4
Pharmacia	477	+ 8	4,3
Virbac	305	+ 7	2,8

Source : Animal Farm

12,5 milliards d'euros

Dix opérateurs, dont les principaux groupes pharmaceutiques, se partagent aujourd'hui les trois quarts d'un marché mondial de la santé animale de 12,5 milliards d'euros, ce qui ne représente presque rien à côté du gâteau de 340 milliards d'euros des ventes de médicaments pour l'homme. C'est pourquoi ces laboratoires envisagent, comme l'américain Pharmacia ou le suisse Novartis, de se séparer de leur unité vétérinaire.

Le français Mérial, numéro un mondial du secteur, est une filiale commune des laboratoires franco-allemand Aventis et américain Merck. Elle a, de fait, pris une distance avec ses maisons-mères. Autre caractéristique : la plupart de ces groupes, à l'exception de Mérial et Novartis, travaillent principalement au service des éleveurs – bovins, ovins, porcs et volailles représentent les deux tiers du marché vétérinaire total – et avec des produits de masse (vaccins, antibiotiques, antiparasitaires bovins, anti-infectieux pour porcs et volaille).

Virbac, sous sa propre marque, cherche à développer des produits très ciblés : vaccins pour chat, soins de la peau pour chiens et chats, produits dentaires, contrôle de la reproduction... Le laboratoire vétérinaire, qui emploie 2 100 personnes dans le monde, a réussi en trois ans à doubler ses ventes à l'exportation, réalisant 75 % de son chiffre d'affaires hors de France.

Dans ce domaine très en vogue des animaux de compagnie, une autre société française a réalisé une percée éclair. Baptisée Dog Generation, elle est la première marque à avoir ciblé les parfums pour animaux (d'abord les chiens avec le parfum Oh my Dog !, et depuis fin 2001, les chats, avec Oh my Cat !). *« La volonté de donner le meilleur à son animal de compagnie qui fait partie de la famille est une tendance mondiale »*, affirme Laurent Jugeau, cofondateur de l'entreprise et ancien de Givenchy, qui a aussi lancé des bijoux en métal précieux pour animaux dessinés par un grand joaillier de la place Vendôme. *« 105 millions de chiens de compagnie vivent dans le monde, dont 58 millions aux Etats-Unis : 62 % d'entre eux reçoivent un cadeau à Noël »*, affirme-t-il.

Véronique Lorelle

General Electric Capital licencie 7 000 personnes

GE CAPITAL, filiale financière de General Electric, premier conglomérat industriel mondial, compte licencier 7 000 personnes en 2002. *« Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts permanents faits par le groupe pour améliorer sa productivité et accélérer l'informatisation de manière à optimiser l'utilisation de la technologie »*, a expliqué lundi 15 avril le porte-parole de la filialel.

GE Capital, qui emploie 90 000 personnes réparties dans 45 pays, a précisé que ces suppressions d'effectifs ne seront pas *« concentrées dans des activités ou des pays en particulier »*. GE Capital contribue pour 40 % au bénéfice de General Electric. La semaine dernière, GE avait annoncé une baisse de son bénéfice net de 2,7 % au premier trimestre 2002, à 2,5 milliards de dollars (2,85 milliards d'euros), entraînant l'action GE à la baisse.

LES MARCHÉS EN ATTENTE

Action Hewlett-Packard
en dollars à New York

Source : Bloomberg

Industrie

■ **BARILLA : le groupe italien, numéro un mondial des pâtes alimentaires,** a annoncé lundi son intention de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur le leader européen de la boulangerie industrielle, l'allemand Kamps. Celui-ci a rejeté aussitôt les termes de l'OPA, dont il juge insuffisant le montant de 993 millions d'euros.

■ **SAINT-GOBAIN : les salariés de l'usine de robinetterie-textile Desmarquest** (groupe Saint-Gobain) de Montreuil (Seine-Saint-Denis) ont, lors d'un débrayage lundi 15 avril, manifesté leur inquiétude sur le projet de cession de leur entreprise et d'une partie de celle de Courtenay (Loiret), au groupe allemand CeramTec.

■ **DAEWOO : les syndicats de l'usine Daewoo de Fameck, en Moselle, ont annoncé leur intention de durcir** mardi leur mouvement de grève engagé le lundi 8 avril (*Le Monde* du 11 avril) après l'échec lundi d'une médiation avec la direction de l'usine.

Services

■ **ENRON : le secrétaire américain à l'armée de terre, Thomas White, fait l'objet d'une enquête de la police fédérale (FBI)** pour de possibles délits d'initié dans le cadre de ventes d'actions d'Enron avant la mise en règlement judiciaire du courtier en énergie à la fin 2001, selon le *Wall Street Journal*.

■ **ACCOR : des salariés de la société de nettoyage Arcade, sous-traitante du groupe hôtelier Accor,** ont occupé les locaux de leur direction lundi à Paris, pour demander une augmentation des salaires et une baisse de leur charge de travail. Cinq d'entre eux ont été licenciés.

Finance

■ **EQUITABLE LIFE : la société britannique d'assurance-vie a indiqué**, lundi 15 avril, qu'elle avait engagé des poursuites judiciaires contre son ancien cabinet d'audit, Ernst & Young. Elle lui réclame quelque 2,6 milliards de livres sterling (4,25 milliards d'euros) d'indemnisation.

■ **CLEARSTREAM : la Deutsche Boerse, la société qui gère la Bourse allemande**, a annoncé mardi 16 avril que 83,2 % des actionnaires de Cedel, le consortium qui détient 50 % du capital de la chambre luxembourgeoise de règlement-compensation Clearstream, avaient accepté son offre pour en prendre le contrôle total.

■ **ASSURANCE EUROPÉENNE : les sociétés et mutuelles d'assurance européennes ont collecté** 854,5 milliards d'euros de primes en 2001 (dont 552,88 milliards en assurance-vie), soit une progression de 2,5 % (hors inflation), selon le Comité européen des assurances (CEA).

Résultats

■ **PERNOD RICARD : le groupe français de vins et spiritueux a enregistré en 2001** un bénéfice net (part du groupe) de 358 millions d'euros, en hausse de 84 %, pour un chiffre d'affaires consolidé de 4,55 milliards d'euros, en progression de 4 %.

■ **CHRONOPOST INTERNATIONAL : la filiale colis et logistique de La Poste** a annoncé mardi 16 avril qu'elle avait réalisé en 2001 un chiffre d'affaires consolidé de 689 millions d'euros, en progression de 8,5 %, et un résultat d'exploitation de 9,2 millions d'euros.

Mobilisation contre les dérives de la notation des salariés

Une intersyndicale a été créée pour tenter de fédérer les personnels d'IBM et de Hewlett-Packard

DEPUIS la révélation de l'existence, chez IBM, d'un système de notation des salariés, assorti de quotas, pouvant mener au licenciement pour insuffisance professionnelle (*Le Monde* du 8 mars), la mobilisation syndicale s'organise. Lundi 15 avril, une intersyndicale inédite s'est réunie à Paris face à la presse, à l'initiative de représentants des salariés d'IBM et de Hewlett-Packard (HP), qui ont invité à les rejoindre ceux de ST Microelectronic, d'Alcatel ou d'Ericsson. Objectif : dénoncer la dérive des systèmes de notation des salariés. Ces groupes appartiennent tous à des secteurs chahutés par le ralentissement économique.

Plusieurs syndicats de HP et d'IBM ont ainsi réclamé une *« issue alternative »* au système de notation en vigueur jugé *« arbitraire »* et vecteur de *« plans sociaux déguisés »*. *« Nous avons engagé une réflexion pour proposer une alternative aux systèmes de notation, ou tout au moins favoriser la mise en place de commissions de contrôle pour éviter la généralisation de cet arbitraire »*, a expliqué le délégué CFDT d'IBM, Michel Perraud. Chez IBM, le dossier est entre les mains de l'inspection du travail et la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a demandé notamment de vérifier qu'il n'y a pas eu de pratiques discriminatoires dans l'évaluation des salariés et que les procédures de licenciements ont été conformes au code du travail (*Le Monde* du 12 mars).

> Plusieurs syndicats ont réclamé une « alternative » à un système « arbitraire » et vecteur de « plans sociaux déguisés »

Chez HP, des syndicats ont saisi le tribunal de grande instance de Grenoble pour protester contre l'existence de quotas de salariés à noter « 1 », l'évaluation la plus basse chez le constructeur informatique. L'audience est fixée au 25 avril. *« La situation s'est durcie à la fin de l'année 2000 »*, raconte Chantal Berger, déléguée syndicale centrale CFDT de HP France *« Carly Fiorina, notre PDG, a envoyé aux managers mondiaux un courrier électronique disant qu'elle fixait à 5 % le nombre de personnes à noter 1, alors que ce pourcentage était inférieur à 1 % auparavant. »* Dans ce courrier, daté d'octobre 2000, la PDG précise que la note 1 signifie *« désormais "up or out" »* [littéralement, « faire mieux ou dehors »].

Chantal Berger souligne que l'évaluation chez HP n'a pas toujours été source de problème. *« Au démarrage, il s'agissait de réaliser un entretien individuel pour faire le point. Quand cet entretien était bien mené, il pouvait même amener un certains épanouissement au salarié,* se souvient-t-elle. *Désormais, la mauvaise note, c'est un peu la vilaine maladie que l'on cache. » « Les gens se recroquevillent sur eux-mêmes »*, ajoute Patrick Nowak, de la CFE-CGC de HP. Le groupe, qui s'est séparé en France de *« 356 salariés en 2001, sur la base du volontariat »*, précise ce syndicaliste, se prépare, en cas de succès de sa fusion avec Compaq, à licencier 15 000 salariés dans le monde.

Les représentants syndicaux des autres entreprises ont tous exprimé, en substance, leur crainte face à un détournement du système d'évaluation. *« Les critères de notation des salariés prennent désormais en compte des faits qui ne sont pas du ressort des salariés*, explique Jean-Marie Esclamadon, de la CGT chez Ericsson. *Sur le site de Massy, qui emploie 1 000 personnes, 300 ont déjà signé la pétition qui demande le retrait de ces critères dans l'évaluation. »*

Laure Belot

ENTREPRISES

Expand Santé est mise en liquidation, un an après sa reprise par M. Ghosn

L'ancien PDG de « France Soir » n'a pas réussi sa reconversion dans la pharmacie

DE LA PRESSE à l'industrie pharmaceutique, la reconversion de Georges Ghosn aura été de courte durée. Jeudi 11 avril, l'ancien PDG de *France Soir* et, auparavant, de *La Tribune* et du *Nouvel Economiste,* a été contraint d'accepter la liquidation judiciaire de G. Medical Expand Santé, que, le 6 avril 2001 – pratiquement un an jour pour jour –, le tribunal de commerce de Nanterre lui avait confiée en redressement.

A cette date, cette entreprise de prestations de service, qui gère des réseaux de visiteurs médicaux pour le compte de laboratoires pharmaceutiques, employait encore 780 salariés. Il en reste 350, qui devraient recevoir leur lettre de licenciement et qui, pour la plupart, n'ont pas été payés depuis la fin du mois de janvier. Evalué en avril à 37,5 millions d'euros pour l'année 2001, le chiffre d'affaires serait en réalité de 15 millions d'euros, avec un déficit de 3 millions.

Comme à son habitude, l'homme d'affaires avait fait valoir son expérience de « redresseur » d'entreprises en difficulté, peu après la cession de *France Soir* au groupe italien Poligrafici pour 1 franc symbolique, le prix qu'il avait payé pour acquérir le quotidien auprès de la Socpresse (groupe Hersant). Pour la reprise d'Expand, Georges Ghosn a cette fois investi 15 millions d'euros consacrés, assure-t-il, à la *« modernisation »* de l'entreprise et des conditions de travail de ses salariés. *« Il vaut mieux faire ce que l'on connaît bien »*, a-t-il fini par reconnaître, en s'estimant victime *« du milieu très fermé de l'industrie pharmaceutique »* et de la *« concurrence déloyale »* d'un ancien PDG d'Expand Santé, fondateur d'une société concurrente, Repsco.

Créée en 1936, Expand a subi une suite de restructurations qui ont accéléré la chute de son secteur santé. Pendant longtemps florissante, cette activité a favorisé l'éclosion d'une société de productions, Expand Images, qui a rejoint le groupe Canal+ (Vivendi Universal). A la fin 1999, Expand Santé est rachetée par une société de capital-risque, Shroders Venture, qui s'en est désengagée un an plus tard en provoquant son dépôt de bilan au début 2 001.

> Le repreneur s'estime victime d'un « milieu très fermé » et de « concurrence déloyale »

Devant le tribunal de commerce, Georges Ghosn avait proposé un plan de reprise de 605 salariés sur un effectif de 750 personnes, une offre socialement plus avantageuse que celles de ses concurrents, des sociétés spécialisées dans ce secteur. L'avenir de l'entreprise a très vite été hypothéqué par la renégociation de plusieurs contrats. Quelques semaines plus tard, le laboratoire Besins rompt ses liens exclusifs et historiques avec Expand Santé. A la fin de 2001, c'est Aventis qui, à son tour, lâche Expand, laissant des réseaux entiers de visiteurs médicaux sans activité. Parallèlement, sa tentative de réorientation dans la promotion d'anciens produits des laboratoires s'est soldée par un échec.

« Si on n'est pas du sérail, on ne réussit pas », analyse Georges Ghosn, qui s'était fixé pour ambition d'introduire de nouvelles méthodes de relations commerciales et de gestion. Las, il en est réduit à engager des procédures judiciaires contre son prédécesseur à la tête d'Expand, qu'il accuse d'avoir utilisé des méthodes de *« dénigrement »* et de *« concurrence déloyale »*. Des salariés confirment que le repreneur d'Expand santé n'a pas réussi s'imposer dans un secteur *« très feutré »* qu'il ne connaissait pas. D'autres lui reprochent des dépenses somptuaires sans rapport avec la situation réelle de l'entreprise. Pire, ils s'interrogent sur l'utilisation d'une partie de leurs cotisations sociales à la mutuelle et aux caisses de retraite qui, depuis un an, n'auraient jamais été versées. Alors que certains d'entre eux tentent de s'organiser pour demander des comptes, peu gardent d'espoir sur le devenir d'une entreprise démantelée.

Michel Delberghe

CORRESPONDANCES

Une lettre de Jean-Paul Giraud...

A la suite de nos articles consacrés à la Fnac, parus dans l'édition du 6 avril, nous avons reçu de Jean-Paul Giraud, président-directeur général de la Fnac, la lettre suivante :

J'ai relevé certains points ou affirmations contraires à la réalité de notre entreprise. Il me semble indispensable d'apporter les précisions suivantes :

– Non, sélection de Noël ou autre, il n'existe à la Fnac aucun intéressement individuel lié à la quantité ou à la marge d'un produit vendu. C'est la garantie de notre objectivité et de notre indépendance par rapport à nos fournisseurs.

– Non, les critères de recrutement de nos vendeurs ne sont pas définis d'abord sur des données de capacité commerciale, mais sur l'intérêt et la connaissance du produit ainsi que l'aptitude à être au service du client.

– *« La disparition de nombreux disquaires »* est un phénomène beaucoup plus global, que l'on retrouve dans l'intégralité des pays développés, la Fnac n'étant présente que dans un petit nombre d'entre eux. En France, ce phénomène est plutôt lié à la part de marché de plus de 50 % de l'hyperdistribution dans le disque.

– Assimiler l'action de la Fnac et de l'UPFI en faveur de l'édition indépendante (65 % des références présentes dans l'enseigne) avec la vente de fromages ou de sous-vêtements à marque propre par les hypermarchés, démontre une profonde méconnaissance du sujet.

– La meilleure gestion de nos stocks ne se fait pas au détriment de la présence du fonds de catalogue. Un exemple : 300 000 références de livres vendues en 2001 contre moins de 250 000 il y a cinq ans ! Quant aux nouveautés proposées par les éditeurs, doit-on limiter leur présentation et ne pas répondre aux demandes des clients ?

Que reproche-t-on à la Fnac ? De gérer ? J'imagine que non, toute entreprise, même *Le Monde,* doit le faire, ne serait-ce que pour garantir sa pérennité et développer les emplois. Alors, que nous reproche-t-on vraiment ? De le faire comme un hypermarché ? Accusation curieuse que l'on adressait déjà à André Essel il y a plus de vingt ans. Mais accusation fausse !

En effet, quel hypermarché ou entreprise de grande distribution consacre près de 10 % de sa surface en lieux d'échanges, de rencontres, d'expositions, et organise plus de 15 000 manifestations culturelles par an dans ses magasins ?

Quel hypermarché possède un laboratoire d'essais de produits techniques totalement indépendant de ses fournisseurs, et rend compte des résultats des tests auprès de ses clients ? Quel hypermarché facilite le choix de ses clients, de façon là encore parfaitement indépendante, comme le fait la Fnac par exemple avec la Rentrée littéraire, sélection annuelle réalisée par ses adhérents et ses libraires ? Quel hypermarché met en avant les nouveaux créateurs dans des actions de type *« Attention Talent »* ou *« Indétendances »*, possède un choix aussi large de produits éditoriaux ou techniques, avec un tel équilibre entre best-sellers et fonds de catalogue ? Quel hypermarché consacre autant de ses ressources à la présence, à la qualité et à la formation de ses équipes (près de 4 % de la masse salariale de la Fnac) afin que leur expertise et leurs conseils puissent continuer à être appréciés de ses clients ?

On peut comprendre que certains souhaitent faire l'amalgame entre la politique salariale de la Fnac et son identité culturelle, mais suffirait-il à notre enseigne d'accéder aux demandes des syndicats pour accroître comme par magie sa légitimité culturelle ?

Je suis sûr que les lecteurs du *Monde,* dont nombreux sont adhérents ou clients de la Fnac, sauront faire la part des choses entre les revendications salariales, qui font partie du fonctionnement normal d'une entreprise, et notre positionnement sincère en faveur de la diversité culturelle, la liberté d'expression et l'accès de tous les publics à toutes les cultures. Sur ces points fondamentaux, la Fnac ne change pas, bien au contraire.

... et une lettre d'André Essel

Nous avons par ailleurs reçu d'André Essel, cofondateur de la Fnac, la lettre suivante :

Vous affirmez que le groupe PPR m'aurait rappelé comme *« conseiller »*. Cette question ne s'est jamais posée. Comment pourrais-je conseiller une entreprise que j'ai quittée il y a dix-neuf ans, qui est devenue internationale et dont la structure est à tous points de vue fondamentalement différente de celle que nous avions constituée ?

Vous laissez entendre que mon livre *Je voulais changer le monde* s'inscrit dans un plan de communication visant à redorer le blason de *« l'agitateur culturel »*. En somme, j'aurais écrit sur commande ! Ce qui porte gravement atteinte à la crédibilité de mon ouvrage. En fait, les neuf dixièmes du livre racontent la genèse de cette entreprise dont les fondateurs ont été mêlés aux grandes crises du siècle dernier. Le livre relate ensuite les combats que la Fnac dut livrer pour sa survie, puis les difficultés internes qui, normalement, l'auraient coulée si elles s'étaient poursuivies.

Je n'ai pas à porter de jugement sur le groupe Pinault en général, mais je dois à la vérité de reconnaître qu'après quelques erreurs à son arrivée, il a tenté de remettre de l'ordre dans la maison, de retrouver l'esprit novateur et culturel de ses trente premières années, et même – mais oui – d'approfondir la formation et la qualité des rapports internes. Peut-être en effet y a-t-il encore beaucoup d'efforts à accomplir de ce côté-là.

Quant à la grève actuelle, la plus longue et la plus difficile qu'ait connue la Fnac, elle me semble typiquement se présenter comme une crise de croissance, révalatrice en même temps d'une difficulté (la même que connaissent la plupart des entreprises) à s'adapter aux situations nouvelles et à l'agressivité de la concurrence.

A la fin de mon livre, je donne la parole à de nombreux employés, ainsi qu'à la représentante du syndicat le plus intransigeant [SUD]. Tous reconnaissent que, malgré les critiques, il est plus agréable de travailler à la Fnac que chez les autres grands distributeurs. Pour terminer, j'ai cru devoir laisser s'exprimer les deux derniers dirigeants et le président actuel de l'entreprise [Serge Weinberg, François-Henri Pinault et Jean-Paul Giraud]. C'est bien le moins.

Précisons enfin que *Je voulais changer le monde*, réédité par Mémoire du livre en octobre 2001, ne peut être soupçonné d'un rapport quelconque avec les événements actuels.

Il se met en quatre pour vous.

hp LaserJet 3300 mfp (C9126A/ABF)

Nouveauté, le tout-en-un HP LaserJet.

- Impression et copie monochrome jusqu'à 14 pages par minute, jusqu'à 1200 ppp
- Numérisation couleur à plat
- Télécopieur 33,6 kbps
- Bac papier 250 feuilles, plus chargeur 50 feuilles
- 4 fonctions partageables en réseau (en option avec boîtier hp Jetdirect externe)
- Emulation PCL6, PCL5 et émulation HP PostScript niveau 2
- Compatible PC et MAC

799 €ht*

hp invent

0826 800 400 (0,15 €ttc / la min) en précisant le code "**avril**"

www.hp.com/fr

*Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard, et.de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable du 01/04/02 au 30/04/02 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

France Télévisions a commencé sa mue technologique

Le groupe audiovisuel public, qui a anticipé dans son budget le reflux éventuel de son audience face à « Loft Story 2 » et face à la Coupe du monde de football, prépare l'installation de la télévision numérique terrestre. La CGT critique le manque de financement

PENDANT la campagne de l'élection présidentielle, les travaux continuent. Aucun candidat, à l'exception d'Alain Madelin (DL), n'ayant évoqué une privatisation de France 2, le groupe France Télévisions joue le bel indifférent. Lionel Jospin s'est quant à lui engagé, s'il est élu, à maintenir la chaîne dans le giron de l'audiovisuel public. La sérénité affichée par les dirigeants du groupe face aux questions, parfois ébranlée par un léger agacement, est désormais accompagnée d'un traditionnel *« pas de commentaire »*.

En vertu de la loi sur l'audiovisuel d'août 2000, pour la première fois, un président des chaînes publiques de télévision peut travailler tranquillement, même en période électorale. Renommé le 22 août 2000, Marc Tessier dispose de cinq ans, contre trois précédemment, pour mettre en œuvre sa stratégie sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens signé en décembre 2001 avec l'Etat.

Jusqu'ici, tout va bien. Les comptes sont satisfaisants, l'audience est stable et l'image des chaînes plutôt bonne. Pour France Télévisions, l'année 2001 a été une bonne cuvée. Les comptes publiés le 11 avril ont conforté le groupe dans ses dispositions favorables. Après une année 2000 bénéficiaire, France Télévisions a poursuivi son redressement, avec des résultats considérés comme conformes au prévisions. Le groupe a dégagé un résultat net de 36,1 millions d'euros pour un chiffre d'affaires en hausse de 3,7 % (2,18 milliards d'euros) et peut se targuer d'une capacité d'autofinancement en hausse de 9 %, à 74 millions d'euros. Malgré une conjoncture publicitaire défavorable et l'obligation (inscrite dans la loi sur l'audiovisuel) pour le service public de réduire de dix minutes à huit minutes par heure la quantité de publicité à l'antenne, les recettes publicitaires ont seulement reculé de 1,8 % (*Le Monde* du 12 avril).

GILLES LEIMDORFER/REA

Un « chantier des métiers » a démarré à France 2 et à France 3. La direction consacre 6,5 % de la masse salariale à la formation. Environ 350 personnes devraient changer d'emploi. Marc Tessier, PDG de France Télévisions, doit réaliser 200 millions d'euros d'économies en quatre ans.

L'année 2002 s'annonce plus délicate. Les deux événements audiovisuels concurrents du printemps et les audiences qui devraient les accompagner prennent en étau les chaînes publiques. « Loft Story 2 » est sur M6 jusqu'au 4 juillet et « la Coupe du monde de football », qui se dispute du 31 mai au 30 juin en Corée du Sud et au Japon, ne sera diffusée que par une seule chaîne : TF1. L'audience est en danger et, avec elle, les recettes publicitaires, qui représentent 28 % des ressources de France Télévisions.

Au sein du groupe, certains reprochent au gouvernement de ne pas avoir accordé une rallonge financière qui lui permette d'acquérir une partie des droits de la Coupe du monde, comme ce fut longtemps la tradition, mais à la tête du groupe audiovisuel de service public on ne manifeste pas d'inquiétude. Quelques arguments sont avancés pour démonter le futur succès d'audience de la concurrence. On évoque le décalage horaire, car de nombreux matches sont programmés le matin, où les fluctuations d'audience à attendre en fonction du parcours plus ou moins victorieux de l'équipe de France, tenante du titre. *« Face à ces deux programmes, il y a de la place pour 22 % ou 23 % de téléspectateurs*, estime Michèle Cotta, directrice de la chaîne. *Cette période va nous permettre de jouer sur notre identité et de peaufiner notre image. »*

Les jeudi, à l'heure des soirées du Loft, France 2 va poursuivre la programmation du magazine phare de la rédaction « Envoyé Spécial ». Michèle Cotta annonce également la diffusion un jeudi soir de mai, d'*Un coupable idéal*, de Xavier de Lestrade qui a obtenu l'oscar 2001 du meilleur documentaire. Face à « Loft Story », France 3 n'a pas dérogé à ses habitudes et garde une soirée cinéma. Pour les prochaines semaines, un effort particulier devrait être fait sur les fictions, indique la direction.

Dans le même temps, France Télévisions poursuit l'installation de la télévision numérique terrestre. La numérisation des régies et des rédactions continue et l'installation des nouvelles chaînes est en marche. Celle d'informations est prête et devrait débuter fin 2002 ou début 2003, indique-t-on à France 2. Il y a quelques semaines, Spider 2, la version modernisée du système numérisé Spider d'échange d'images entre les bureux régionaux et la rédaction nationale a été installée. Elle permettra d'augmenter le volume des échanges entre France 3 et les régions pour alimenter en images les futures huit chaînes régionales numériques et la future chaîne d'informations.

Paul Nahon et Bernard Benyamin, les deux chefs de projet de la chaîne info, effectuent un tour de France des directions régionales afin d'expliquer son fonctionnement et son contenu.

Une pédagogie nécessaire. Au fil des mois, certains syndicats s'inquiètent de la numérisation et de la transformation des métiers qui en découlent : *« Il ne faut pas confondre diversification des métiers et empilement des tâches »*, explique la CGT de France 3, qui estime qu'il faudrait de 450 millions à 600 millions d'euros et non 152,4 millions d'euros versé par l'Etat pour réussir le passage au numérique terrestre. La direction et la CGT se sont engagées dans une bataille de chiffres. Pour le syndicat, le contrat de France Télévisions compte 96 suppressions de postes techniques et 715 départs naturels. Selon la direction, 300 départs naturels sont prévus sur les cinq prochaines années. A France Télévisions, les syndicats semblent divisés. La CGT de France 3 est la seule à avoir voté contre le contrat d'objectifs et de moyens lors du conseil d'administration en décembre, estimant son financement trop étriqué.

Bénédicte Mathieu

> **La chaîne d'information est prête et devrait débuter fin 2002 ou début 2003**

8 600 salariés, dont 1 770 journalistes

● **Résultats :** le chiffre d'affaires a progressé de 3,7 % en 2001, à 2,18 milliards d'euros. Le résultat net a baissé de 7,1%, à 36,1 millions d'euros. Les recettes publicitaires ne dépassent pas 617,1 millions d'euros, contre 704,8 millions en 2000. Ces recettes représentent 28 % des ressources du groupe. En 2002, les ressources publiques avoisinent 2,47 milliards d'euros, en hausse de 3,4 % par rapport à 2001.

● **Effectifs :** France Télévisions (France 2, France 3, France 5) emploie 8 600 personnes, dont 1 770 journalistes permanents. France 2 compte 383 titulaires de la carte de presse, y compris dans les dix rédactions de province. France 3 dispose de 1 370 journalistes dans ses treize bureaux (y compris Paris), contre seulement treize journalistes à France 5. En 2002 et 2003, 250 personnes devraient être recrutées dont 100 reclassés venus de la Société Française de Production.

● **Audience :** l'état n'impose pas d'objectif, dans ce domaine, au groupe public. La part d'audience de France Télévisions est stable depuis quatre ans, à 40,5 %. Au premier trimestre 2002, France 2 stagne, avec 21,2 % de part d'audience, France 3 progresse modestement, à 20,7 %, et France 5 atteint 4,5 % de part d'audience.

Marc Tessier, PDG de France Télévisions

« J'estime que le groupe a les moyens de ses ambitions »

Vous avez présenté des comptes positifs pour 2001, comment appréhendez-vous 2002 ?

Les bons résultats de l'exercice 2001 confirment la crédibilité du contrat à cinq ans que France Télévisions a signé avec l'Etat en décembre 2001. C'est dans la même perspective d'autofinancement qu'ont été préparés les budgets 2002 des chaînes publiques, sans faire preuve d'optimisme quant à l'évolution du marché publicitaire, qui demeure atone.

Le deuxième trimestre 2002 va être marqué par la Coupe du monde de football, dont TF1 détient les droits, et par la diffusion pendant près de trois mois de « Loft Story 2 » sur M6. Etes-vous inquiet pour les audiences de France Télévisions ?

France Télévisions a déjà affronté avec succès le lancement des émissions de téléréalité sur M6 et TF1 en 2001. 2002 sera probablement une année de répétition, pas d'innovation. Chacun notera que le redressement de l'audience de France 2 a été spectaculaire, dès septembre, au moment où nos concurrents lançaient leurs nouvelles émissions. Quant à la Coupe du monde de football, qui se jouera en Corée et au Japon, les horaires me paraissent peu concurrentiels. N'oublions pas que dans les prochains mois, France Télévisions programmera les Internationaux de France de tennis de Roland-Garros, les tests matchs de rugby de l'équipe de France en Argentine et en Australie et, bien sûr, le Tour de France. D'une manière générale, nous jouons sur l'image du service public, en amélioration continue selon tous les baromètres, et une programmation totalement différente, par exemple « Envoyé spécial » face à « Loft Story ». C'est cela, notre rôle.

La dotation de 152 millions d'euros sur deux ans pour la création des chaînes publiques de la télévision numérique hertzienne accordée par l'Etat est-elle suffisante ?

Les chaînes que lancera le groupe disposeront chacune de ressources

IAN HANNING/REA

comparables à celles de leurs concurrentes privées. J'ai toujours été convaincu qu'en particulier France 3 dispose des infrastructures en régions et d'une expertise d'ores et déjà adaptées à la conception de chaînes à part entière, au-delà des décrochages régionaux actuels. De 1995 à 1999, en cinq ans, la redevance a augmenté de 1,7 % par an. Au-delà de la dotation en capital, la croissance des produits de la redevance sera pour l'avenir de plus 3,1 % par an, suivant le contrat signé avec l'Etat.

Vous devez néanmoins réaliser des économies...

Les efforts d'économies et l'amélioration des synergies entre les sociétés du groupe visent à améliorer la productivité d'ensemble de 1 % par an sur cinq ans en moyenne. C'est à la fois réaliste et nécessaire.

Lionel Jospin a indiqué en mars au Festival du cinéma de Paris qu'il s'engageait à ne pas privatiser France 2 s'il était élu président de la République. Que vous inspire cet engagement ?

Les propos du premier ministre candidat sont en conformité avec le contrat que le gouvernement a signé avec France Télévisions. J'observe aussi que les propositions des principaux autres candidats ne mentionnent pas, ou plus, la privatisation de la chaîne. Sur le fond, je me refuse, comme je l'ai toujours fait, à commenter cette question.

Que pensez-vous de la campagne, notamment de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, qui demande la suppression de la publicité sur les chaînes du service public et le doublement du budget de celles-ci ?

On peut toujours rêver. Je me bats quant à moi pour disposer d'un niveau de ressources adapté aux missions de la télévision publique et à ses projets. Il me semble dans ce cadre que l'on pourrait améliorer le recouvrement de la redevance et dégager de nouvelles marges. Bien sûr, si de meilleures orientations financières étaient retenues demain, qui pourrait le regretter ?

Propos recueillis par B. M.

« Elle » parraine « Roz », un magazine féminin afghan

UN NOUVEAU mensuel, *Roz* (ce qui signifie « le jour », en persan) destiné aux femmes afghanes, vient de voir le jour à Kaboul. Une petite équipe de journalistes de l'hebdomadaire *Elle* a séjourné pendant trois semaines dans la capitale afghane pour aider à son lancement dans le cadre d'une opération de mécénat. Hachette Filipacchi Médias (HFM), éditeur de *Elle*, a apporté des ordinateurs, des imprimantes, un groupe électrogène et salarie la petite équipe des cinq journalistes de *Roz*. Lailoma Ahmadi, qui a été journaliste de radio pendant dix-huit ans avant d'être chassée de son poste par les talibans, a été nommée rédactrice en chef de ce titre, édité essentiellement en pachtou et en dari. Tiré à 1 500 exemplaires, le premier numéro (36 pages en noir et blanc) propose une « une » sur les problèmes d'électricité, de beauté et de santé. Les prochains numéros seront vendus 10 centimes d'euro.

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les marchés anxieux des premiers résultats d'entreprises

LES PRINCIPAUX INDICES américains se trouvaient en baisse, au terme de la séance du lundi 15 avril, malgré la résistance de certaines valeurs technologiques. Dans un marché rendu anxieux par les premières publications de comptes des entreprises, l'indice Dow Jones des principales valeurs industrielles a baissé de 0,95 %, à 10 093,67 points ; le Standard & Poor's 500, à 1 102,55 points, perdait 8,46 points (0,76 %), et sur le Nasdaq, l'indice Composite se tassait, lui, de 2,38 points (0,14 %), à 1 753,81 points. Parmi les plus fortes chutes, General Electric s'inscrit en baisse de 5,07 %. Alors qu'il avait déjà perdu 14 % la semaine passée après l'annonce d'une baisse de son bénéfice trimestriel, le géant américain suscite à présent des questions sur ses méthodes comptables.

INDICE DOW JONES

En points à New York

Source : Bloomberg

Les marchés européens ont, eux, commencé la semaine en hausse, grâce aux résultats encourageants des entreprises du secteur technologique. Tandis que l'indice Euro Stoxx 50, limité aux valeurs de la zone euro, gagnait 0,65 %, à 3 635,44 points, l'indice Footsie de Londres a crû de 0,78 % à 5 201,40 points, et le DAX de Francfort de 1,05 %, à 5 244,2 points. A Paris, le CAC 40 franchissait en fin de séance le seuil des 4 500 points, à 4 502,49 points (+ 0,77 %), après avoir effectué un pic à 4 518 points. La bonne nouvelle est venue d'Alcatel, qui a annoncé des performances conformes aux prévisions des analystes et a vu son titre gagner 5,8 % *(lire page 22)*. Les valeurs technologiques étaient dans l'ensemble bien orientées, à l'image de France Télécom (+ 1,3 %) et de sa filiale Orange (6,80 euros, + 1,2 %). Vivendi a poursuivi son redressement, gagnant 2,8 %, à 38,88 euros. En revanche, Thomson Multimédia a terminé la séance en baisse de 1,7 %, à 31,70 euros, après avoir dévoilé un chiffre d'affaires un peu en deçà des prévisions des analystes. Les valeurs bancaires ont, elles, réagi à une recommandation favorable de Crédit suisse First Boston sur le secteur : Dexia a progressé de 1,6 %, BNP-Paribas de 1,2 % et la Société générale de 0,9 % à 72,85 euros.

A Tokyo, l'indice Nikkei s'inscrivait en hausse à la fermeture : 1,88 %, à 11 346,66 points.

La Bourse veut profiter du « papy-boom »

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LE RÉSEAU de maisons de retraite Orpéa, qui compte 69 établissements de santé de moyen et de long séjours, devait réaliser son entrée en Bourse, mardi 16 avril, pour une première cotation le 17. Alors que les opérations d'introduction en Bourse se font rares sur le marché parisien, le secteur de l'hospitalisation privée et de la dépendance semble apprécié des investisseurs. Les analystes financiers soulignent que ce marché devrait connaître une très forte croissance, en raison du vieillissement de la population.

ACTION MEDIDEP SUR SIX MOIS

en euros à Paris

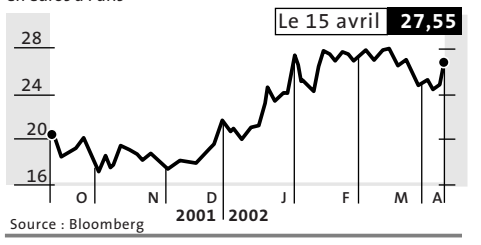

Source : Bloomberg

LE POUVOIR D'ACHAT DES SENIORS

Appréciées des investisseurs, les *« valeurs de croissance »* évoluent généralement sur un marché incertain, à l'image de l'équipement en ordinateurs ou de l'intérêt pour Internet. Avec la prise en charge des personnes âgées, les investisseurs pensent avoir trouvé la botte secrète, puisque le vieillissement de la population est prévisible, et que la demande est en grande partie solvabilisée par l'action des pouvoirs publics. *« Le marché de la prise en charge de la dépendance est tiré par l'actuel vieillissement de la population dans un contexte où l'âge à partir duquel on devient dépendant est stable »*, note Alexandre Cornu, analyste chez Fortis Bank. Selon les projections de l'Insee, la part des personnes âgées de plus de 60 ans et plus, qui s'élevait à 20,6 % de la population en 2000, en représenterait 27,3 % en 2020 et 35,1 % en 2050. La proportion de la population âgée de 60 ans et plus passerait de 12,1 millions en 2000 à 17,1 millions en 2020 et 35,1 % en 2040. Le marché de la dépendance, en croissance durable de 5 % par an, connaîtrait donc *« un nouvel essor à partir de 2005 avec l'arrivée sur le perron des maisons de retraite des enfants du baby-boom »*, note M. Cornu, qui évoque maintenant un *« papy-boom »*. Autre argument cité par l'analyste : *« Le pouvoir d'achat des seniors est en croissance constante et le gouvernement a instauré diverses mesures (loi APA, convention tripartite) qui participent à accroître la solvabilité de la demande. »*

UN SEGMENT RENTABLE

Les maisons de retraite sont d'autant plus prisées du marché qu'elles représenteraient un segment rentable du marché de la santé. *« Ce sont les maisons de retraite ou EHPAD (établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes) et les cliniques de soins de suite, de rééducation et psychiatrique, qui dégagent la plus forte rentabilité parmi les établissements de santé, compte tenu de la moindre nécessité d'être dotés en équipements lourds et en personnel hospitalier spécialisé. »* Sur ce créneau, Orpéa est en concurrence avec le réseau de maisons de retraite Medidep, dont le cours a quadruplé en deux ans, et qui a annoncé, en avril, l'acquisition de sept établissements et la création de nouveaux établissements qui seront opérationnels en 2003 et 2004, enfin le rachat de 70 % d'une société de soins à domicile, D'Medica.

LOURDS INVESTISSEMENTS

Lorsqu'un groupe de santé coté en Bourse rachète une clinique, il *« crée de la valeur »* immédiatement, puisque son prix d'achat est fixé sur la base d'une valorisation non cotée, par nature inférieure à celle d'une entreprise cotée, qui est plus *« liquide »*. Une fois inscrite dans les comptes du groupe coté, la clinique vaut donc plus cher. C'est à partir de ce simple jeu de valorisation que des groupes cotés tels Orpéa, Medidep ou le réseau d'hospitalisation privée Générale de santé peuvent devenir de véritables « aspirateurs » de sociétés non cotées, et participer à la restructuration du secteur. A l'occasion de l'introduction en Bourse de la Générale de santé, en juin 2001, des syndicats de médecins avaient regretté la perte de contrôle des établissements de santé par les professionnels du secteur.

Cependant, certaines cliniques et maisons de retraite appartenant à des médecins n'arrivent plus à financer leurs investissements, d'où la tentation de se vendre à un groupe coté en Bourse. Sur les 6 150 maisons de retraite existant en France, 1 500 appartiennent à des capitaux purement privés, parmi lesquelles 60 % sont encore indépendantes. De même, 1 500 des 3 175 cliniques dites *« de moyen séjour »* sont en des mains privées, à 90 % celles de propriétaires indépendants. *« Le degré de médicalisation accru exigé dans les maisons de retraite, et les procédures d'accréditation dans les cliniques supposent la réalisation de lourds investissements que seuls les groupes structurés peuvent aujourd'hui réaliser »*, explique M. Cornu.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 16/4, 11h58

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5274,17 *16/4*	0,57	5467,31 *19/3*	4706,00 *20/2*	26,00
	Euro Neu Markt Price IX	944,07 *16/4*	1,06	1212,43 *4/1*	913,75 *20/2*	
AUTRICHE	Austria traded	1327,67 *16/4*	0,04	1324,79 *12/4*	1109,88 *9/1*	14,30
BELGIQUE	Bel 20	2823,79 *16/4*	0,59	2815,18 *28/1*	2609,61 *15/1*	13,80
DANEMARK	Horsens Bnex	260,82 *16/4*	-0,15	280,92 *26/3*	254,91 *30/1*	
ESPAGNE	Ibex 35	8198,30 *16/4*	1,00	8608,50 *4/1*	7628,00 *22/2*	19,00
FINLANDE	Hex General	7882,77 *16/4*	2,63	9224,38 *4/1*	7397,83 *12/4*	19,70
FRANCE	CAC 40	4552,38 *16/4*	1,11	4720,04 *4/1*	4210,29 *20/2*	21,10
	Mid CAC	2132,93 *16/4*	-0,01	2176,89 *2/4*	1929,16 *2/1*	15,20
	SBF 120	3175,09 *16/4*	1,00	3263,90 *28/3*	2924,73 *20/2*	21,00
	SBF 250	2991,75 *16/4*	0,38	3081,89 *28/3*	2782,54 *20/2*	20,60
	Indice second marché	2521,01 *16/4*	-0,16	2525,11 *15/4*	2287,72 *2/1*	14,90
	Indice nouveau marché	1026,17 *16/4*	0,41	1175,41 *7/1*	980,76 *22/2*	
GRÈCE	ASE General	2173,02 *16/4*	0,26	2655,07 *3/1*	2162,51 *15/4*	14,20
IRLANDE	Irish Overall	5068,24 *16/4*	-0,81	6085,02 *18/1*	4611,79 *20/3*	12,20
ITALIE	Milan Mib 30	32779,00 *16/4*	1,29	33455,00 *2/4*	29542,00 *20/2*	21,20
LUXEMBOURG	Lux Index	1139,23 *15/4*	0,13	1169,47 *14/1*	1103,43 *6/3*	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	519,76 *16/4*	1,20	531,21 *28/3*	475,19 *22/2*	18,10
PORTUGAL	PSI 20	7637,92 *16/4*	0,17	7998,50 *4/1*	7161,66 *25/2*	18,10
EUROPE						
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5241,00 *16/4*	0,76	5362,29 *4/1*	5015,50 *20/2*	17,80
	FTSE techMark 100 index	1138,37 *16/4*	0,65	1569,61 *4/1*	1126,60 *12/4*	118,80
SUÈDE	OMX	786,32 *16/4*	1,65	878,88 *4/1*	741,84 *20/2*	26,00
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8630,91 *16/4*	0,63	8877,12 *12/4*	7052,97 *3/1*	
ISLANDE	ICEX 15	1320,78 *15/4*	0,40	1413,85 *21/3*	1142,61 *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	15271,15 *16/4*	0,54	16423,34 *25/1*	13842,30 *2/1*	200,40
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	447,90 *16/4*	0,18	450,50 *9/4*	384,60 *2/1*	
RUSSIE	RTS	372,27 *15/4*	3,72	367,60 *10/4*	267,70 *3/1*	
SUISSE	Swiss market	6630,90 *16/4*	0,23	6716,89 *4/4*	6059,10 *6/2*	18,80
TURQUIE	National 100	12583,95 *16/4*	-0,17	15071,83 *8/1*	10443,80 *18/3*	11,50
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	387,90 *15/4*		471,33 *6/2*	323,69 *2/1*	
BRÉSIL	Bovespa	13471,96 *15/4*	-2,03	14495,28 *18/3*	12300,70 *30/1*	9,70
CANADA	TSE 300	7761,31 *15/4*	0,39	7992,70 *7/3*	7402,70 *20/2*	20,80
CHILI	Ipsa	96,30 *16/4*	-0,62	102,37 *4/1*	94,80 *20/2*	
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	10093,67 *15/4*	-0,95	10673,09 *19/3*	9529,45 *30/1*	22,00
	Nasdaq composite	1753,78 *15/4*	-0,14	2098,87 *9/1*	1696,55 *22/2*	47,00
	Nasdaq 100	1355,09 *15/4*	0,24	1710,22 *9/1*	1322,25 *11/4*	44,00
	Wilshire 5000	10437,84 *15/4*	-0,65	10983,40 *19/3*	10040,54 *20/2*	
	Standards & Poors 500	1102,55 *15/4*	-0,76	1176,96 *7/1*	1074,35 *20/2*	20,90
MEXIQUE	IPC	7396,72 *15/4*	0,07	7611,12 *11/4*	6365,72 *14/1*	12,60
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	3336,90 *16/4*	0,52	3443,89 *14/2*	3301,50 *12/4*	
CHINE	Shangaï B	144,20 *15/4*	-4,12	171,72 *4/1*	121,08 *23/1*	21,30
	Shenzen B	222,21 *15/4*	-4,01	265,91 *4/1*	182,42 *23/1*	14,00
CORÉE DU SUD	Composite	894,28 *15/4*	2,12	926,22 *8/4*	690,35 *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	10878,04 *2/4*	-1,40	11919,41 *7/1*	10387,49 *1/3*	15,80
	All ordinaries	4763,72 *16/4*	0,46	5104,37 *7/1*	4548,50 *7/2*	
INDE	Bombay SE 30	405,58 *15/4*	-1,50	415,77 *5/4*	339,26 *1/1*	1,30
ISRAËL	Tel Aviv 100	375,76 *15/4*	0,02	468,92 *7/1*	372,07 *9/4*	
JAPON	Nikkei 225	11346,66 *16/4*	1,88	12034,04 *11/3*	9420,84 *6/2*	28,80
	Topix index	1078,15 *16/4*	1,19	1128,35 *11/3*	921,08 *6/2*	34,80
MALAISIE	KL composite	782,12 *16/4*	0,76	778,86 *11/4*	681,50 *2/1*	16,30
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	744,15 *16/4*	0,04	771,17 *4/2*	738,40 *3/1*	
SINGAPOUR	Straits Time	1770,05 *16/4*	0,71	1848,98 *5/3*	1606,08 *2/1*	21,90
TAÏWAN	Weighted	6257,73 *16/4*	1,00	6326,43 *27/3*	5375,39 *17/1*	21,80
THAILANDE	Thaï SE	379,63 *12/4*	0,44	396,70 *8/3*	302,38 *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	11212,20 *16/4*	0,64	11358,40 *11/4*	10138,29 *30/1*	10,30
COTE D'IVOIRE	BVRM	70,11 *12/4*		77,38 *2/1*	70,08 *22/3*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mardi 16 avril 11h58

INDICES

	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
EURO STOXX 50	3691,27	1,12
AUTOMOBILE	237,92	0,88
BANQUES	290,12	0,52
PRODUIT DE BASE	205,27	1,20
CHIMIE	366,32	-0,27
TÉLÉCOMMUNICATIONS	413,17	2,27
CONSTRUCTION	235,27	0,25
CONSOMMATION CYCLIQUE	136,30	2,46
PHARMACIE	470,56	0,23
ÉNERGIE	350,29	0,89
SERVICES FINANCIERS	242,31	0,65
ALIMENTATION ET BOISSON	243,17	-0,14
BIENS D'ÉQUIPEMENT	375,18	0,60
ASSURANCES	332,82	0,47
MÉDIAS	270,78	1,33
BIENS DE CONSOMMATION	388,17	-0,04
COMMERCE ET DISTRIBUTION	278,27	0,29
HAUTE TECHNOLOGIE	458,07	3,37
SERVICES COLLECTIFS	298,53	-0,24

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	22,36	0,68
AEGON NV	NL	27,69	-0,04
AIR LIQUIDE	FR	165,30	-0,24
ALCATEL A	FR	15,58	2,03
ALLIANZ N	AL	279,96	-0,30
AVENTIS	FR	77,60	0,91
AXA	FR	25,04	1,79
BASF AG	AL	46,96	-0,93
BAYER	AL	39,71	-0,48
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	40,02	-0,57
BBVA	ES	13,37	1,06
BNP PARIBAS	FR	56,20	1,44
BSCH	ES	9,74	0,41
CARREFOUR	FR	51,35	0,59
DAIMLERCHRYSLER N	AL	51,92	1,05
DANONE	FR	142,20	-0,49
DEUTSCHE BANK AG	AL	70,00	0,07
DEUTSCHE TELEKOM	AL	16,50	1,79
E.ON	AL	59,37	-1,00
ENDESA	ES	17,27	-0,17
ENEL	IT	6,66	0,45
ENI SPA	IT	16,55	0,67
FORTIS	BE	26,01	0,08
FRANCE TELECOM	FR	31,55	2,44
GENERALI ASS.	IT	28,14	1,11
ING GROEP CVA	NL	30,26	1,20
KONINKLIJKE AHOLD	NL	27,52	-1,11
L'OREAL	FR	86,45	1,11
LVMH	FR	56,75	0,71
MUENCHENER RUECKV	AL	294,63	-0,13
NOKIA OYJ	FI	22,80	4,30
PINAULT PRINTEMPS	FR	128,20	-0,23
REPSOL YPF	ES	13,97	-0,36
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	34,25	6,04
ROYAL DUTCH PETROL	NL	60,15	0,92
RWE	AL	43,24	-0,48
SAINT GOBAIN	FR	187,80	1,51
SANOFI-SYNTHELABO	FR	69,60	0,72
SANPAOLO IMI	IT	13,19	0,30
SIEMENS	AL	70,43	1,92
SOCIETE GENERALE A	FR	73,35	0,69
SUEZ	FR	32,72	-0,30
TELECOM ITALIA	IT	9,14	2,58
TELEFONICA	ES	12,63	2,77
TIM	IT	5,31	2,31
TOTAL FINA ELF	FR	170,50	1,13
UNICREDITO ITALIAN	IT	5,09	0,00
UNILEVER CVA	NL	66,50	0,15
VIVENDI UNIVERSAL	FR	39,16	2,03
VOLKSWAGEN	AL	59,68	0,42

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

15/4 : 91 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BKN INTERNATIONAL	1,41	41,00
E.MULTI DIGI DIENS	0,54	25,58
GEDYS INTERNET PRD	0,59	22,92
METABOX	0,39	18,18
KAMPS	12,48	15,77
WAPME SYSTEMS	4,08	15,58
BIODATA INF TECH	0,15	15,38
Plus mauvaises performances		
RICARDO.DE	0,99	-91,61
MOEBEL WALTHER PRF	5,26	-51,30
KABEL NEW MEDIA AG	0,01	-50,00
PHENOMEDIA	2,35	-36,83
SCHOLZ & FRIENDS	3,00	-33,33
MOEBEL WALTHER AG	12,01	-29,35
LOBSTER NETWORK	0,16	-23,81

TOKYO

16/4 : 347 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
OYE KOGYO	82,00	28,13
NIPPON GEAR	165,00	20,44
HEISEI POLYMER	98,00	16,67
SNOVA	64,00	14,29
CYBER MUSIC ENTMT	16000,00	14,29
TOKAI SENKO	99,00	13,79
NAKAYO TELECOM	175,00	11,46
Plus mauvaises performances		
SHINTOM	1,00	-50,00
KANRO	280,00	-10,26
YE DATA	237,00	-8,85
KANDA TSUSHIN KOGY	120,00	-8,40
YAMADA CORP	257,00	-8,21
NIPPON SEIRO	74,00	-7,50
ICHIKEN	87,00	-7,45

LONDRES

15/4 : 1650 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
BRITISH ENERGY	1,79	11,18
ENERGIS	0,03	7,23
CARPHONE WAREHOUSE	0,85	5,63
MARCONI	0,07	5,60
VODAFONE GROUP	1,16	4,75
DIMENSION DATA HLD	0,56	4,67
BRITISH BIOTECH PL	0,12	4,26
Plus mauvaises performances		
PACE MICRO TECH	0,79	-21,00
ARM HOLDINGS	2,48	-8,15
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,86	-7,77
SECURICOR	1,19	-3,25
WPP GROUP	7,89	-2,59
MAN GROUP	10,61	-2,48
RANK GROUP PLC	2,82	-2,26

PARIS

15/4 : 96 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ALCATEL A	15,27	5,82
BUSINESS OBJECTS	42,90	5,15
GEMPLUS INTL	2,08	4,52
ALTEN	19,90	4,19
ALSTOM	14,51	3,64
ERICSSON B	4,33	3,34
NOKIA OYJ	21,75	3,03
Plus mauvaises performances		
A NOVO	15,29	-5,68
GENERAL ELECTRIC	36,42	-5,55
EASY ETF EURO ENER	346,70	-3,35
BULL	0,89	-3,26
SOITEC	18,01	-2,70
BOLLORE	250,00	-2,42
VALTECH	1,71	-2,29

NEW YORK

Séance du 15/4

NYSE

1110 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	121,55	-0,55
AM INTL GRP	72,25	-2,03
ALCOA	36,71	-1,66
AOL TIME WARNER	21,34	5,96
AMERICAN EXPRESS	40,16	-0,67
AT & T	13,55	-0,37
BOEING CO	47,65	-1,85
BRISTOL MYERS SQUI	31,74	1,89
CATERPILLAR	57,99	0,03
CITIGROUP	45,92	-2,51
COCA-COLA	52,39	-1,82
COLGATE PALMOLIVE	57,87	-1,46
COMPAQ COMPUTER	10,10	1,20
DOW CHEMICAL	32,50	-1,57
DUPONT DE NEMOURS	46,86	-0,17
EASTMAN KODAK	34,01	1,49
ENDESA ADR	15,23	0,33
EXXON MOBIL	41,60	0,73
FORD MOTOR	15,06	-1,83
GENERAL ELECTRIC	31,85	-5,07
GENERAL MOTORS	61,10	-0,84
GILLETTE CO	35,10	-2,20
HEWLETT PACKARD	17,88	0,45
HOME DEPOT INC	49,20	-2,30
HONEYWELL INTL	40,00	-1,45
IBM	85,35	-0,29
INTL PAPER	40,40	-1,20
JOHNSON & JOHNSON	62,16	-0,81
J.P.MORGAN CHASE	34,40	0,35
LUCENT TECHNOLOGIE	3,80	-3,80
MC DONALD'S CORP	27,40	-1,44
MERCK AND CO	54,53	0,98
MOTOROLA	13,66	1,64
NORTEL NETWORKS	5,75	3,98
PEPSICO	51,22	-1,31
PFIZER INC	39,00	-0,74
PHILIP MORRIS	52,85	-0,38
PROCTER AND GAMBLE	90,55	-1,50
SBC COMMUNICATIONS	33,47	-1,56
TEXAS INSTRUMENTS	32,13	1,04
UNITED TECHNOLOGIE	71,85	-1,29
WAL-MART STORES	59,93	-2,12
WALT DISNEY COMPAN	23,64	-1,50

NASDAQ

1346 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	22,20	3,40
AMAZON.COM	13,89	4,36
AMGEN INC	56,85	-0,63
APPLIED MATERIALS	51,44	1,66
BED BATH & BEYOND	34,59	-0,43
CISCO SYSTEMS	15,01	-1,90
COMCAST A SPECIAL	28,30	-1,63
CONCORD EFS	33,47	-1,59
DELL COMPUTER	25,87	-0,96
EBAY	55,29	2,24
FLEXTRONICS INTL	16,21	1,69
GEMSTAR TV GUIDE	11,11	5,41
GENZYME	43,32	2,90
IMMUNEX	28,92	-0,89
INTEL CORP	28,11	-0,99
INTUIT	39,59	-1,62
JDS UNIPHASE	5,25	3,74
LINEAR TECHNOLOGY	41,32	0,39
MAXIM INTEGR PROD	54,67	1,33
MICROSOFT	55,69	-0,43
ORACLE CORP	11,30	-1,83
PAYCHEX	40,50	-0,61
PEOPLESOFT INC	22,08	-2,00
QUALCOMM INC	36,20	1,37
SIEBEL SYSTEMS	25,99	-1,66
SUN MICROSYSTEMS	7,79	-2,26
VERITAS SOFTWARE	36,01	0,39
WORLDCOM	5,07	1,20
XILINX INC	41,19	5,08
YAHOO INC	15,41	-1,97

MARCHÉ DES CHANGES 16/4, 11h58

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,75980	**0,88050**	1,43650	0,59895
TOKYO (¥)	131,62000		**115,89500**	189,07215	78,83325
PARIS (€)	1,13575	0,86290		1,63225	0,68020
LONDRES (£)	0,69615	0,52890	**0,61285**		0,41695
ZURICH (FR. S.)	1,66960	1,26905	**1,46990**	2,39855	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4334	7,4339
COURONNE NORVÉG.	7,6346	7,6376
COURONNE SUÉDOISE	9,1225	9,1325
COURONNE TCHÉQUE	29,9332	30,3905
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6568	1,6603
DOLLAR CANADIEN	1,3965	1,3977
DOLLAR HONGKONG	6,8630	6,8687
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0032	2,0066
FORINT HONGROIS	241,1200	241,9174
LEU ROUMAIN	29066,0000	29124,0000
ROUBLE	27,4180	27,4420

EURO à 6 mois

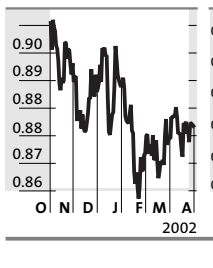

EURO à 5 jours

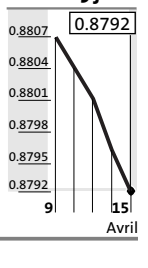

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 16/4

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,27	3,40	5,24	5,55
ROYAUME-UNI	3,44	4,16	5,23	5,09
ITALIE	3,27	3,40	5,38	5,79
ALLEMAGNE	3,27	3,40	5,12	5,54
JAPON	0,05	0,08	1,32	2,02
ÉTATS-UNIS	1,95	1,97	5,23	6,01
SUISSE	1,40	1,53	3,49	3,96

MARCHÉS A TERME LE 16/4, 11h58

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	4/2	4515,00	4548,00	460203
EURO NOTIO.	6/2	87,38	87,34	695
EURO ST. 50	6/2	3651,00	3658,00	3917
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/2	105,99	105,83	607016
LONDRES				
EURIBOR 3M.	9/2	96,22	96,19	501964
NEW YORK				
DOW JONES	6/2	10218,00	10095,00	28968
S. & POORS	6/2	1115,00	1104,30	475826

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,05 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,00 %
usure	8,00 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	15,74 %
usure	20,99 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,90 %
usure	17,20 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,19 %
usure	10,92 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,59 %
usure taux variable	7,45 %
moyenne taux fixe	6,11 %
usure taux fixe	8,15 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MARDI 16 AVRIL 11h58

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10900,00	0,00
OR FIN LINGOT	11000,00	0,18
ONCE D'OR EN DOLLAR	300,10	-0,08
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	63,00	0,00
PIÈCE 20 FR. SUISSE	63,00	0,16
PIÈCE UNION LAT. 20	63,00	0,00
PIÈCE 10 US$	190,25	-0,39
PIÈCE 20 US$	390,00	-0,32
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	404,00	0,00

DENRÉES

MARDI 16 AVRIL 11h58

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	278,50	-0,09
CACAO ($ NEW YORK)	1507,00	-0,20
CAFE (£ LONDRES)	515,00	-0,39
COLZA (€ PARIS)	234,00	0,32
MAÏS ($ CHICAGO)	196,00	-0,88
ORGE (£ LONDRES)	61,25	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	0,88	-1,13
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	203,00	3,57
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	156,30	0,06

MÉTAUX

MARDI 16 AVRIL 11h58

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1341,25	-0,78
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1362,00	-0,64
CUIVRE COMPTANT ($)	1545,75	-0,32
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1568,00	-0,24
ETAIN COMPTANT ($)	3937,75	0,18
ETAIN À 3 MOIS ($)	3970,00	0,18
NICKEL COMPTANT ($)	7048,00	3,09
NICKEL À 3 MOIS ($)	7070,00	3,38
PLOMB COMPTANT ($)	467,50	-0,77
PLOMB À 3 MOIS ($)	479,97	-0,81
ZINC COMPTANT ($)	797,25	0,57
ZINC À 3 MOIS ($)	816,90	0,63
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	447,00	-3,04
PLATINE À TERME ($)	531,00	-0,38

PÉTROLE

MARDI 16 AVRIL 11h58

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	24,46	-4,08
WTI (NEW YORK)	24,53	4,83
LIGHT SWEET CRUDE	24,53	4,82

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mardi 16 avril 11h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	47,38	48,18	-1,66	16,04	49,00	38,03	1,00	12040
AFFINE	40,00	39,90	0,25	8,40	40,05	30,34	1,20	3610
AGF ◗	56,25	56,00	0,45	4,35	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	20,15	20,15	n/d	22,56	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE ◗	165,60	165,70	-0,06	5,20	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A ◗	15,49	15,27	1,44	-19,32	21,62	14,18	0,48	13000
ALCATEL O	5,90	5,80	1,72	-23,57	9,62	5,00	0,10	13015
ALSTOM ◗	14,77	14,51	1,79	18,25	16,30	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	64,15	62,55	2,56	26,40	66,40	48,50	0,14	3463
ARBEL#	5,12	5,46	-6,23	65,16	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	198,00	194,90	1,59	24,13	198,00	160,00	22,85	4524
ASF ◗	26,86	26,85	0,04	n/d	27,30	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	86,00	84,95	1,24	16,92	94,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS ◗	77,35	76,90	0,59	-3,00	85,95	73,90	0,50	13046
AXA ◗	24,97	24,60	1,50	6,39	26,06	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	117,20	120,00	-2,33	33,18	121,90	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	139,60	139,60	n/d	15,27	139,80	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	145,00	145,00	n/d	12,57	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY ◗	43,55	43,98	-0,98	6,74	45,50	39,20	n/d	4455
BIC ◗	41,80	41,70	0,24	8,96	41,90	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS ◗	56,35	55,40	1,71	12,13	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE ◗	253,90	250,00	1,56	5,70	261,70	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,00	52,00	n/d	1,26	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	49,50	49,50	n/d	10,00	49,70	41,70	1,40	12010
BOUYGUES ◗	34,22	34,03	0,56	-7,01	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS. ◗	48,00	48,00	n/d	19,85	48,00	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,92	0,89	3,37	-25,20	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	56,50	56,50	n/d	13,84	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	43,28	42,90	0,89	15,25	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL + ◗	3,73	3,70	0,81	4,18	3,90	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	77,25	74,25	4,04	-4,74	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	34,85	35,00	-0,43	16,16	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR ◗	51,50	51,05	0,88	-11,81	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICH.ADP	65,00	65,00	n/d	4,00	65,60	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD ◗	87,00	87,10	-0,11	0,40	88,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI) ◗	61,20	61,50	-0,49	5,79	63,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	78,80	79,60	-1,01	0,57	90,50	70,00	2,00	12470
CEREOL ◗	33,30	33,75	-1,33	17,04	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR ◗	n/d	32,91	n/d	6,85	33,00	30,70	n/d	4457
CFF.RECYCLING	47,00	46,85	0,32	17,50	49,88	38,50	2,08	3905
CGIP ◗	34,50	33,31	3,57	n/d	38,30	33,00	n/d	12102
CHARGEURS	83,00	82,90	0,12	10,74	83,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	43,43	42,90	1,24	25,99	45,55	32,50	0,28	13040
CIC -ACTIONS A	123,00	122,50	0,41	2,07	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	51,00	51,65	-1,26	6,25	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS ◗	66,00	66,00	n/d	4,10	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	50,55	51,95	-2,69	23,29	56,40	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	39,29	39,33	-0,10	10,05	39,73	33,60	1,08	12022
COFACE SVN CA ◗	60,60	61,00	-0,66	27,84	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	160,20	165,40	-3,14	0,75	172,00	145,00	n/d	13064
COLAS	72,95	73,35	-0,55	15,15	74,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	41,40	40,90	1,22	-7,38	46,90	40,00	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	22,83	22,16	3,02	28,33	23,01	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE	15,75	15,80	-0,32	8,32	16,00	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	46,90	46,05	1,85	25,06	47,15	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	11,95	12,15	-1,65	43,97	12,15	7,60	n/d	7896
DAMART	103,90	103,90	n/d	28,90	104,70	79,50	3,80	12049
DANONE ◗	142,40	142,90	-0,35	3,94	143,60	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	375,00	379,90	-1,29	18,29	381,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	53,00	50,65	4,64	-1,85	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,70	14,25	3,16	2,08	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	70,70	70,00	1,00	-12,17	77,80	66,40	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	71,00	n/d	16,39	71,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	10,25	10,26	-0,10	36,84	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTION	27,60	28,90	-4,50	2,60	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE ◗	84,85	84,00	1,01	24,04	86,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	23,89	23,35	2,31	6,17	24,90	19,60	n/d	3571
ELIOR SVN SCA ◗	9,09	9,10	-0,11	12,77	9,88	8,05	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	32,25	32,14	0,34	27,21	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	38,32	n/d	10,75	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL ◗	43,59	43,71	-0,27	28,39	44,16	31,20	3,90	12166
ESSO	93,00	94,00	-1,06	15,96	96,80	79,50	2,75	12066
EULER ◗	43,50	43,22	0,65	2,35	47,40	40,60	1,40	12130
EURAZEO ◗	59,90	59,30	1,01	-6,33	63,85	57,60	0,48	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,93	0,93	n/d	5,68	1,21	0,89	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	1,10	1,13	-2,65	-2,65	1,18	0,90	n/d	12537
FAURECIA ◗	56,05	56,00	0,09	-5,00	61,40	51,60	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	118,00	117,50	0,43	21,58	121,00	94,20	1,80	6478
FIMALAC ◗	49,00	48,79	0,43	21,58	49,75	40,01	0,90	3794
FINAXA	96,00	97,00	-1,03	21,28	107,50	68,00	2,20	3313
FONC.LYON.#	31,95	31,70	0,79	19,66	31,95	25,20	0,85	3340
FRANCE TELECOM ◗	31,56	30,80	2,47	-29,71	48,16	28,15	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	112,00	n/d	12,05	118,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE ◗	145,60	145,20	0,28	-4,77	168,90	125,10	0,60	12124
GAUMONT #	49,50	49,00	1,02	20,14	53,00	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	95,00	95,15	-0,16	3,82	95,75	90,00	3,34	13151
GENERALE DE SANTE	17,05	17,01	0,24	18,73	17,85	13,71	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	44,30	44,50	-0,45	25,67	47,27	33,16	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	11,93	11,72	1,79	-0,99	13,34	10,05	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	18,00	18,00	n/d	18,03	20,10	15,05	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	80,80	80,10	0,87	8,89	81,90	67,75	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE #	76,90	77,00	-0,13	3,56	82,85	63,00	1,68	5354
GR.ZANNIER (LY) #	80,05	79,90	0,19	1,84	83,50	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCOGNE ◗	84,20	84,00	0,24	-0,94	87,70	79,00	1,50	12028
HAVAS ADVERTISING ◗	10,12	10,05	0,70	24,47	11,00	7,82	0,17	12188
IMERYS ◗	131,00	130,00	0,77	21,52	135,40	98,00	3,60	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	21,80	n/d	-0,90	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	127,50	127,50	n/d	n/d	129,00	118,00	n/d	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	10,49	10,63	-1,32	-18,99	15,98	9,57	n/d	5257
INGENICO ◗	27,00	26,89	0,41	19,46	28,50	22,50	0,10	12534
ISIS	162,70	169,00	-3,73	2,97	177,00	137,00	n/d	12000
JC DECAUX ◗	13,34	13,32	0,15	6,29	13,80	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,45	21,80	-1,61	30,00	22,00	16,21	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	122,00	121,40	0,49	13,69	123,00	108,20	2,75	12196
LAFARGE ◗	104,50	105,00	-0,48	-0,38	107,00	96,85	2,20	12053
LAGARDERE ◗	53,10	52,40	1,34	12,97	54,60	41,92	0,78	13021
LAPEYRE	62,00	60,95	1,72	40,08	62,50	44,10	1,08	13051
LEBON (CIE)	53,80	54,50	-1,28	7,17	55,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	167,70	167,60	0,06	16,45	180,00	143,90	0,94	12061
LEGRAND ADP	135,40	135,10	0,22	9,19	143,20	110,00	1,50	12528
LEGRIS INDUST. ◗	23,36	23,25	0,47	6,18	25,39	18,20	1,20	12590
LIBERTY SURF	3,49	3,55	-1,69	22,45	3,80	2,90	n/d	7508
LOCINDUS	133,00	134,00	-0,75	5,55	135,10	126,00	10,18	12135
L'OREAL ◗	86,35	85,50	0,99	6,73	87,90	75,15	0,44	12032
LOUVRE #	71,00	72,00	-1,39	13,05	75,80	60,00	1,24	3311
LUCIA	11,39	11,39	n/d	-12,38	12,00	10,42	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	56,80	56,35	0,80	24,28	61,60	42,15	0,22	12101
MARINE WENDEL ◗	65,00	64,90	0,15	n/d	72,80	63,50	n/d	12120
MARIONNAUD PARFUM ◗	53,30	53,50	-0,37	-2,02	57,60	48,55	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	9,13	8,97	1,78	2,69	9,85	8,15	0,10	6057
MAUREL ET PROM	23,38	23,40	-0,09	50,83	24,68	15,10	0,91	5107
METALEUROP	4,04	4,04	n/d	31,16	4,90	3,15	0,61	12038
MICHELIN ◗	43,33	43,37	-0,09	16,95	45,05	36,36	0,80	12126
MONTUPET SA	15,80	15,60	1,28	51,48	16,40	10,50	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	92,50	92,70	-0,22	-4,54	97,50	87,30	2,50	12068
NEOPOST ◗	40,60	41,00	-0,98	24,08	41,90	32,31	n/d	12056
NEXANS ◗	21,47	21,40	0,33	32,44	22,00	16,25	n/d	4444
NORBERT DENTRES.#	26,00	26,00	n/d	16,33	27,99	21,52	0,40	5287
NORD-EST	26,50	26,50	n/d	-2,17	27,90	25,20	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	23,55	23,80	-1,05	12,46	26,00	17,90	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	6,96	7,04	-1,14	-22,23	9,40	5,62	n/d	12413
ORANGE ◗	7,02	6,80	3,24	-31,04	10,74	6,27	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	424,00	425,80	-0,42	19,77	426,00	351,00	14,68	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	58,05	57,50	0,96	0,25	63,80	55,95	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	55,50	55,00	0,91	2,02	59,60	52,50	3,31	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	31,75	30,80	3,08	-19,62	45,59	29,11	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	91,50	93,90	-2,56	5,17	95,90	82,75	0,80	12069
PEUGEOT ◗	54,90	54,55	0,64	14,97	58,15	43,42	5,00	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	128,20	128,50	-0,23	-11,34	154,69	109,50	2,18	12148
PLASTIC OMN.(LY)	73,20	72,60	0,83	24,06	83,10	59,05	2,00	12457
PROVIMI ◗	22,15	22,12	0,14	3,89	23,78	20,16	n/d	4458
PSB INDUSTRIES LY	89,30	89,30	n/d	-0,22	92,70	85,00	3,50	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	38,00	37,55	1,20	27,73	39,90	26,80	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	30,85	31,02	-0,55	24,04	31,30	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	52,00	51,60	0,78	31,27	57,35	39,30	0,91	13190
REXEL ◗	72,00	72,00	n/d	9,17	75,40	58,60	1,61	12595
RHODIA ◗	11,93	11,70	1,97	32,85	12,00	8,87	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	12,17	12,17	n/d	24,18	12,90	11,81	0,18	12580
ROUGIER #	62,00	61,30	1,14	8,67	63,20	57,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	142,00	141,80	0,14	5,57	143,50	133,20	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	166,60	169,30	-1,59	7,48	182,00	146,30	21,19	12400
SADE (NY)	52,80	52,90	-0,19	14,78	52,90	45,20	2,15	12431
SAGEM S.A. ◗	65,75	64,80	1,47	-4,36	75,50	63,20	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	188,10	185,00	1,68	10,97	189,80	161,00	4,30	12500
SALVEPAR (NY)	56,50	55,20	2,36	12,43	56,50	50,10	3,05	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	69,35	69,10	0,36	-17,24	84,30	68,15	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	58,50	57,70	1,39	8,33	59,85	48,28	1,60	12197
SCOR SVN ◗	37,20	36,95	0,68	5,05	46,80	31,50	1,70	13030
S.E.B. ◗	95,50	95,50	n/d	52,43	95,85	61,00	1,90	12170
SEITA	52,15	52,00	0,29	8,19	54,00	45,10	1,40	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	17,50	17,44	0,34	9,92	17,58	15,80	1,56	12599
SIDEL	34,75	34,68	0,20	-30,50	53,00	30,25	n/d	13060
SILIC	170,00	170,00	n/d	8,41	171,00	151,00	6,68	5091
SIMCO ◗	80,95	80,85	0,12	4,45	80,95	76,10	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	13,00	13,15	-1,14	-10,22	15,90	12,80	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	73,55	72,85	0,96	17,02	73,80	60,05	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	46,51	46,21	0,65	-3,12	49,70	42,65	0,56	12122
SOPHIA ◗	32,00	32,00	n/d	6,03	32,33	30,00	1,52	12077
SOPRA GROUP CB# ◗	55,35	55,10	0,45	42,80	57,20	39,05	0,62	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	87,00	86,90	0,12	11,53	91,00	74,05	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	28,80	28,34	1,62	22,55	29,68	21,56	0,15	5180
STERIA GROUPE #	35,78	35,26	1,47	20,06	38,80	28,06	0,48	7291
SUCR.PITHIVIERS	n/d	434,50	n/d	12,79	444,00	361,10	12,00	3331
SUEZ ◗	32,76	32,82	-0,18	-3,64	34,90	30,80	3,30	12052
TAITTINGER	135,10	136,00	-0,66	4,00	140,00	120,00	11,62	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	155,90	156,50	-0,38	3,93	162,80	131,50	3,30	13170
TF1 ◗	34,92	34,67	0,72	23,00	36,88	24,94	0,65	5490
THALES ◗	42,20	42,90	-1,63	8,90	44,21	36,35	0,62	12132
THOMSON MULTIMEDIA ◗	32,35	31,70	2,05	-6,23	37,15	28,50	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	170,40	168,60	1,07	6,23	179,40	151,60	3,30	12027
TRANSICIEL # ◗	37,52	37,31	0,56	8,15	40,56	31,50	0,50	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	31,16	31,23	-0,22	-16,90	39,97	29,46	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	63,15	63,20	-0,08	10,69	63,30	54,00	5,00	12471
UNILOG ◗	70,70	70,40	0,43	3,43	90,00	68,00	0,39	3466
VALEO ◗	52,15	51,35	1,56	16,40	53,00	42,80	1,35	13033
VALLOUREC ◗	63,75	63,85	-0,16	19,71	66,65	53,50	1,30	12035
VINCI ◗	72,70	72,90	-0,27	10,41	74,90	61,30	1,65	12548
VIVARTE	141,70	141,80	-0,07	10,27	143,00	124,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	36,95	37,00	-0,14	-1,36	39,20	33,55	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	39,28	38,38	2,34	-36,13	64,40	35,31	1,00	12777
WANADOO ◗	6,41	6,24	2,72	13,85	6,70	5,37	n/d	12415
WORMS & CIE NOM	20,45	20,69	-1,16	4,87	21,02	18,50	0,50	6336
ZODIAC ◗	26,99	27,28	-1,06	32,36	27,40	20,40	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	23,00	23,00	n/d	20,54	23,07	17,55	0,23	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	7,81	7,80	0,13	18,87	8,44	6,44	0,07	12823
ARCELOR ◗	15,03	15,00	0,20	n/d	16,69	14,35	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	46,01	46,78	-1,65	8,79	48,29	40,10	1,47	12807
BAYER # ◗	39,17	39,32	-0,38	11,56	40,52	32,80	1,03	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	0,61	0,61	n/d	-47,41	1,30	0,59	n/d	5728
DEUTSCHE BANK # ◗	70,00	68,80	1,74	-11,78	82,60	62,55	0,96	12804
DEXIA ◗	17,96	17,67	1,64	10,86	17,97	14,99	3,23	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	16,17	16,15	0,12	18,54	17,45	12,52	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	11,75	11,64	0,95	-12,70	14,95	8,97	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	22,80	22,76	0,18	7,29	22,90	19,02	n/d	5777
GEMPLUS INTL ◗	2,14	2,08	2,88	-24,64	3,08	1,75	n/d	5768
NOKIA A ◗	22,61	21,75	3,95	-21,21	30,32	20,44	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	60,15	59,45	1,18	6,17	63,15	52,60	0,53	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	34,38	32,22	6,70	3,92	35,33	27,74	0,27	13955
SIEMENS # ◗	70,60	67,70	4,28	-4,72	79,75	62,00	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	36,14	34,70	4,15	0,24	39,70	31,50	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	12,64	12,21	3,52	-13,30	15,32	12,00	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	66,40	66,25	0,23	0,75	68,00	61,45	0,38	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	4,42	4,33	2,08	-27,06	6,69	4,06	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	36,84	36,42	1,15	-20,15	47,80	35,78	0,18	12943
HSBC HOLDINGS ◗	12,99	12,85	1,09	-2,47	13,85	12,32	0,33	12976
I.B.M # ◗	97,80	96,75	1,09	-30,04	141,90	94,75	0,14	12964
KINGFISHER SICO ◗	6,60	6,54	0,92	5,09	6,83	5,86	0,07	22046
MERCK AND CO # ◗	61,90	62,45	-0,88	-8,70	73,20	58,25	0,34	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	258,90	257,40	0,58	8,32	260,80	233,10	23,42	13911
PHILIP MORRIS # ◗	59,90	60,75	-1,40	14,09	62,25	50,40	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	61,60	61,00	0,98	-3,59	70,95	56,00	0,22	12936
SONY CORP. # ◗	59,30	58,65	1,11	14,92	65,45	46,31	0,13	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

15/4 : 22,39 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
JEAN CLAUDE AUBRY	2,90	47,96
STELAX #	0,40	11,11
INTERCALL REDUCT.	12,25	10,86
TEL.RES.SERVICES #	1,48	7,25
HUBWOO.COM	1,39	6,92
AVENIR TELEC.BS00	0,19	5,56
GAUDRIOT #	38,90	5,42
BVRP ACT.DIV. #	9,17	5,40
V CON TELEC.NOM.#	0,80	5,26
CROSS SYSTEMS #	1,57	4,67
ILOG #	12,20	4,45
HIMALAYA #	1,01	4,12
NICOX #	56,15	3,98
THERMATECH ING.#	9,88	3,89
Plus mauvaises performances		
SYSTAR DS 02	0,01	-85,71
IMECOM GROUP	1,12	-17,65
CRYONETWORKS	5,18	-13,38
CAST #	2,50	-10,39
GENESYS BS00	0,40	-9,09
TITUS INTER.BS99	0,60	-7,69
TRANSGENE # SVN	7,83	-6,79
MICROPOLE UNIVERS	4,40	-6,38
WESTERN TELECOM #	0,45	-6,25
NETVALUE #	1,25	-6,02
A NOVO #	15,29	-5,68
IDP #	1,23	-5,38
BUSINESS INTER. #	1,41	-5,37
SELF TRADE	1,80	-5,26
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	15,29	-5,68
CARRERE GROUP	20,80	-0,10
CEREP #	19,00	-0,78
EGIDE #	67,60	-0,66
EUROFINS SCIENT.#	16,70	-4,57
GAUDRIOT #	38,90	5,42
GENESYS #	13,50	2,90
HIGHWAVE OPTICAL	1,88	1,08
ILOG #	12,20	4,45
IPSOS #	80,60	0,37
JEAN CLAUDE AUBRY	2,90	47,96
LINEDATA SERVICES#	25,90	0,00
MEDIDEP #	27,55	2,42
MEMSCAP	2,40	-3,23
NATUREX #	17,62	-1,29
NICOX #	56,15	3,98
SITICOM GROUP	6,34	-0,94
SOI TEC SILICON #	18,01	-2,70
VALTECH	1,71	-2,29
WAVECOM #	30,60	0,36

SECOND MARCHÉ

15/4 : 27,12 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SOFCO (LY)	1,10	37,50
EUROPEENNE CASINOS	64,50	18,57
FINUCHEM #	15,40	14,84
ICOM INFORMATIQUE	3,20	10,73
IMV TECHNOLOGIES	21,00	9,89
LE TANNEUR	3,68	9,85
INFO REALITE #	1,09	9,00
SECURIDEV #	11,55	8,45
FAIVELEY #	39,90	8,42
COM 1(B)#	6,69	7,90
DU PAREIL AU MEME#	18,25	7,35
ANDRE TRIGANO(LY)#	15,01	7,21
SASA INDUSTRIE #	33,10	6,77
CESAR	0,64	6,67
Plus mauvaises performances		
APS #	11,74	-14,62
PETIT BATEAU	14,40	-9,89
THARREAU INDUST.	12,60	-9,81
BISC. GARDEIL (B)	8,50	-9,19
KINDY #	2,65	-8,30
JACQUET INDUSTRIES	10,55	-8,18
CGBI ACT.DIV.	3,05	-6,44
SETFORGE	61,10	-5,93
OTOR	4,22	-5,80
SPORT ELEC SA	18,00	-5,01
BQUE TARNEAUD(B)#	103,70	-4,86
PIER IMPORT	5,00	-4,76
DANE-ELEC MEMORY #	3,88	-4,67
DUC	21,50	-4,40
Plus forts volumes d'échange		
ACCES INDUSTRIE	7,96	3,51
ALAIN AFFLELOU	15,08	0,40
ALTEN (SVN) #	19,90	4,19
APRIL S.A.#(LY)	16,51	-0,30
ARCHOS	12,55	-1,18
AUDIKA	124,50	-0,32
BONDUELLE	62,80	-0,32
GROUPE BOURBON	82,00	3,86
HERMES INTL	173,40	0,06
M6-METR.TV ACT.DIV	32,70	-1,36
MANITOU #	78,40	1,16
MR BRICOLAGE	18,59	3,34
PIERRE VACANCES #	80,65	1,90
PINGUELY HAULOTTE	12,93	1,89
RALLYE	52,00	0,19
RODRIGUEZ GROUP #	63,50	0,87
SECHE ENVIRONNEM.#	69,60	-0,36
STALLERGENES	23,49	0,77
TREDI ENV.	40,10	-1,47
TRIGANO	38,61	1,61

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 16/4 à 11h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	26,24	15/4	-1,72
AGIPI AMBITION	25,41	15/4	-0,03
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)			
BNP ASSOC.PREMIERE	9870,79	15/4	0,89
BNP EURIBOR ASSOC.	52436,40	15/4	0,93
BNP MONE C.TERME	2530,44	15/4	0,89
BNP MONE EURIBOR	18739,86	15/4	0,96
BNP MONE PLACEM.C	13862,38	15/4	0,83
BNP MONE TRESORE.	79124,52	15/4	0,94
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1852,05	15/4	0,82
Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr 01 58 19 40 00			
FRUCTI CAPI	112,27	15/4	0,00
FRUCTI EURO PEA	240,45	14/4	-1,70
FRUCTIDOR	37,77	15/4	-1,09
FRUCTIFRANCE C	81,78	15/4	-1,39
PLANINTER	407,07	15/4	-4,44
Fonds communs de placements			
BP CYCLEOEUROPECR.	95,57	12/4	-19,32
BP CYCLEOEUROPECYC	116,36	15/4	4,92
BP CYCLEOEUROPEDEF	103,05	15/4	0,89
FRUCTI EURO 50	90,83	15/4	-7,72
FRUCTI PROFIL 3	186,69	14/4	0,16
FRUCTI PROFIL 6	205,50	14/4	-0,42
FRUCTI PROFIL 9	214,65	14/4	-0,79
FRUCTI VAL. EURO.	97,26	15/4	-0,74
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ECUR.1,2,3...FUTUR	50,36	15/4	-1,18
ECUR.ACT.EUROP.C	17,41	15/4	-1,08
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	61,84	15/4	-3,61
ECUR.CAPITAL.C	44,23	15/4	-0,13
ECUR.DYNAMIQUE +	41,83	15/4	-2,48
ECUR.ENERGIE	42,73	15/4	-2,68
ECUR.EXPANSION C	14977,72	15/4	0,97
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,67	11/4	0,66
ECUR.INVEST.D/PEA	51,32	15/4	-2,60
ECUR.MONETAIRE C	226,20	15/4	0,71
ECUR.MONETAIRE D	185,50	15/4	-0,84
ECUR.OBLIG.INTER.	177,54	15/4	0,40
ECUR.TECHNOLOGIESC	33,76	15/4	-14,67
ECUR.TECHONOLGIESD	33,65	15/4	-16,09
ECUR.TRIMESTR.D	270,60	15/4	-1,11
ECUREUIL PRUDENCED	33,88	15/4	-0,02
EPARCOURT-SICAV D	27,46	15/4	-3,71
GEOPTIM C	2358,44	15/4	0,69
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,38	15/4	-0,90
ECUR.PRUDENCE C	34,72	15/4	0,20
ECUR.VITALITE	40,21	15/4	-1,62
NECTRA 2 C	1010,99	15/4	-0,63
NECTRA 2 D	1010,99	15/4	-0,63
NECTRA 5 C	1000,15	15/4	-1,68
NECTRA 5 D	1000,15	15/4	-1,68
NECTRA 8 C	984,89	15/4	-2,64
NECTRA 8 D	984,89	15/4	-2,64
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	183,39	21/3	1,16
NORD SUD DEVELOP.C	516,68	21/3	-0,27
NORD SUD DEVELOP.D	382,66	11/4	-4,30
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	364,49	15/4	6,53
ATOUT EUROPE	495,72	15/4	-3,75
ATOUT FCE ASIE	75,30	15/4	-2,51
ATOUT FRANCE C	190,71	15/4	-3,15
ATOUT FRANCE D	169,60	15/4	-3,15
ATOUT FRANCE EUR.	168,19	15/4	-5,50
ATOUT FRANCE MONDE	42,51	15/4	-5,42
ATOUT MONDE	50,24	15/4	-5,31
ATOUT SELECTION	100,27	15/4	-4,34
CAPITOP EUROBLIG C	101,63	15/4	0,20
CAPITOP EUROBLIG D	80,64	15/4	-3,63
CAPITOP MONDOBLIG	45,65	15/4	1,17
CAPITOP REVENUS	171,34	15/4	-1,15
DIEZE	424,04	15/4	-3,90
INDICIA EUROLAND	108,73	12/4	-3,82
INDICIA FRANCE	353,68	12/4	-5,32
INDOCAM AMERIQUE	39,74	15/4	-3,89
INDOCAM ASIE	18,09	15/4	2,14
INDOCAM FRANCE C	328,45	15/4	-2,50
INDOCAM FRANCE D	266,15	15/4	-3,88
INDOCAM MULTIOBLIG	194,38	15/4	3,57
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	76,51	12/4	-2,13
CAPITOP MONETAIREC	194,16	17/4	0,71
CAPITOP MONETAIRED	184,07	17/4	0,71
INDO.FONCIER	96,36	15/4	3,45
INDO.VAL.RES.	266,77	12/4	0,08
MASTER ACTIONS	40,05	11/4	-2,76
MASTER DUO	14,11	11/4	-0,56
MASTER OBLIG.	30,80	11/4	-0,16
MASTER PEA	12,21	11/4	-1,76
OPTALIS DYNAMIQUEC	18,08	12/4	-2,84
OPTALIS DYNAMIQUED	16,95	12/4	-2,86
OPTALIS EQUILIBREC	18,49	12/4	-1,70
OPTALIS EQUILIBRED	16,82	12/4	-1,75
OPTALIS EXPANSIONC	14,45	12/4	-2,82
OPTALIS EXPANSIOND	14,10	12/4	-2,82
OPTALIS SERENITE C	17,87	12/4	-0,44
OPTALIS SERENITE D	15,69	12/4	-0,50
PACTE SOLIDAR.LOG.	77,10	9/4	0,16
PACTE VERT TIERS-M	82,12	9/4	0,17
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	226,07	15/4	0,29
MONELION JOUR C	496,27	15/4	0,77
MONELION JOUR D	417,94	15/4	0,77
SICAV 5000	155,59	15/4	-3,22
SLIVAFRANCE	269,87	15/4	-2,10
SLIVARENTE	39,65	15/4	0,37
SLIVINTER	150,43	15/4	-3,39
TRILION	737,37	15/4	-1,39
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	178,22	15/4	-1,97
ACTILION DYNAMI.D	167,87	15/4	-1,97
ACTILION EQUIL.C	176,00	15/4	1,04
ACTILION EQUIL.D	160,96	15/4	-1,16
ACTILION PEA DYNAM	65,15	15/4	-1,85
ACTILION PEA EQUI.	163,63	15/4	-1,39
ACTILION PRUDENCEC	173,58	15/4	0,13
ACTILION PRUDENCED	161,76	15/4	0,13
INTERLION	237,43	15/4	0,96
LION ACTION EURO	88,20	15/4	-2,44
LION PEA EURO	90,10	15/4	-1,51
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC AMERIQ.LATINE	117,29	15/4	2,02
CIC CONVERTIBLES	5,41	15/4	-1,27
CIC COURT TERME C	34,52	15/4	0,58
CIC COURT TERME D	26,47	15/4	-2,46
CIC DOLLAR CASH	1432,16	15/4	0,46
CIC ECOCIC	357,81	15/4	-3,09
CIC ELITE EUROPE	124,96	15/4	-5,31
CIC EPARG.DYNAM.C	2085,05	15/4	0,43
CIC EPARG.DYNAM.D	1644,57	15/4	0,43
CIC EUROLEADERS	372,47	15/4	-5,39
CIC FINUNION	178,19	15/4	0,41
CIC FRANCE C	34,30	15/4	-4,27
CIC FRANCE D	34,30	15/4	-4,27
CIC HORIZON C	67,81	15/4	-0,55
CIC HORIZON D	65,37	15/4	-0,62
CIC MONDE PEA	28,81	15/4	2,81
CIC OBLI C T.D	141,34	12/4	-90,12
CIC OBLI LONG T.C	15,36	15/4	-0,71
CIC OBLI LONG T.D	15,17	15/4	-0,71
CIC OBLI M T.C	35,76	15/4	-0,38
CIC OBLI M T.D	26,25	15/4	-1,50
CIC OBLI MONDE	137,33	15/4	0,58
CIC OR ET MAT	132,99	15/4	25,45
CIC ORIENT	175,41	15/4	10,86
CIC PIERRE	36,74	15/4	8,09
SUD-GESTION C	24,57	15/4	-0,40
SUD-GESTION D	18,69	15/4	-4,54
UNION AMERIQUE	403,86	15/4	-9,63
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORT.	32,50	15/4	5,28
CIC EURO PEA C	9,91	15/4	-6,50
CIC EURO PEA D	9,67	15/4	-6,38
CIC FRANCEVALOR C	36,79	15/4	-1,91
CIC FRANCEVALOR D	36,79	15/4	-1,91
CIC GLOBAL C	239,16	15/4	-2,71
CIC GLOBAL D	239,16	15/4	-2,71
CIC HIGH YIELD	392,61	12/4	-3,19
CIC JAPON	7,86	15/4	0,38
CIC MARCHES EMERG.	113,34	12/4	3,90
CIC NOUVEAU MARCHE	5,29	15/4	-3,81
CIC PEA SERENITE	169,82	12/4	-0,10
CIC PROF.DYNAMIQUE	22,86	12/4	-2,64
CIC PROF.EQUILIB.D	18,19	12/4	-2,67
CIC PROF.TEMPERE C	136,00	12/4	0,14
CIC TAUX VARIABLE	198,56	12/4	0,51
CIC TECHNO.COM	70,79	15/4	-12,34
CIC USA	17,37	12/4	-7,01
CIC VAL.NOUVELLES	273,53	15/4	-3,76
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUR.TECHNOLOG.	4,18	15/4	-6,30
CM EURO PEA C	21,42	15/4	-2,83
CM FRANCE ACTIONSC	33,94	15/4	-3,07
CM MID-ACT.FRA	33,32	15/4	8,91
CM MONDE ACTIONS C	305,25	15/4	-4,83
CM OBLIG.CT C	165,63	15/4	0,03
CM OBLIG.LONG T.	103,75	15/4	-0,35
CM OBLIG.MOYEN T.C	340,72	15/4	-0,34
CM OBLIG.QUATRE	162,55	15/4	-0,98
CM OPTION DYNAM.C	30,85	15/4	-1,31
CM OPTION EQUIL.C	53,61	15/4	-0,79
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,36	15/4	-0,36
Legal & General — www.lgfrance.com			
STRATEG.IND.EUROPE	191,99	11/4	-6,12
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	5734,75	12/4	-3,74
STRATEGIE IND.USA	9166,15	12/4	-3,16
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	108,44	15/4	0,85
ADDILYS D	105,22	15/4	-1,35
AMPLITUDE AMERIQ.C	25,61	15/4	-2,64
AMPLITUDE AMERIQ.D	24,80	15/4	-2,64
AMPLITUDE EUROPE C	31,67	15/4	-2,62
AMPLITUDE EUROPE D	30,33	15/4	-2,64
AMPLITUDE FRANCE C	83,05	15/4	-0,43
AMPLITUDE MONDE C	223,86	15/4	-1,81
AMPLITUDE MONDE D	198,77	15/4	-2,80
AMPLITUDE PACIFI.C	16,62	15/4	8,92
AMPLITUDE PACIFI.D	15,88	15/4	8,92
ELANCIEL EUROD PEA	95,35	15/4	-4,07
ELANCIEL FR.D PEA	39,50	15/4	-2,48
EM.EUROPOSTE D PEA	29,74	15/4	-3,24
ETHICIEL	110,99	15/4	6,84
GEOBILYS C	122,27	15/4	0,10
GEOBILYS D	111,48	15/4	0,10
INTENSYS C	20,86	15/4	0,38
INTENSYS D	17,21	15/4	-2,60
KALEIS DYNAM.FCE C	78,28	14/4	-1,96
KALEIS DYNAMISME C	216,71	14/4	-1,58
KALEIS DYNAMISME D	209,39	14/4	-1,59
KALEIS EQUILIBRE C	201,81	14/4	-0,80
KALEIS EQUILIBRE D	194,19	14/4	-0,80
KALEIS SERENITE C	192,12	14/4	-0,12
KALEIS SERENITE D	184,49	14/4	-0,12
KALEIS TONUS C	68,44	15/4	-1,87
LIBERT.ET SOLIDAR.	101,63	15/4	-0,23
OBLITYS C	113,75	15/4	-0,36
OBLITYS D	110,24	15/4	-1,89
PLENITUDE	41,35	15/4	-3,01
POSTE GESTION C	2651,84	15/4	0,87
POSTE GESTION D	2253,85	15/4	-3,28
POSTE PREM.	7201,33	15/4	0,85
POSTE PREM.1AN	42855,62	15/4	0,43
POSTE PREM.2-3ANS	9248,34	15/4	0,09
PRIMIEL EURO C	59,79	15/4	9,72
REVENUS TRIMESTR.	781,91	15/4	-1,00
SOLSTICE D	360,62	15/4	-0,58
THESORA C	189,62	15/4	-0,16
THESORA D	156,24	15/4	-1,45
TRESORYS	48156,18	15/4	0,98
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	84,13	15/4	1,63
DEDIALYS MULTI SEC	63,40	15/4	-0,28
DEDIALYS SANTE	92,12	15/4	-0,05
DEDIALYS TECHNO.	29,43	15/4	-17,35
DEDIALYS TELECOM	35,06	15/4	-26,05
OBLITYS INSTIT.C	98,87	15/4	-0,23
POSTE EURO CREDIT	100,42	14/4	0,00
POSTE EUROPE C	92,62	15/4	-0,41
POSTE EUROPE D	88,34	15/4	-0,41
POSTE PREM.8ANS C	198,68	15/4	-0,46
POSTE PREM.8ANS D	179,11	15/4	-0,46
REMUNYS PLUS	104,30	15/4	0,83
Société Générale Asset Management — www.sgam.fr			
CADENCE 1 D	153,07	15/4	-2,29
CADENCE 2 D	152,73	15/4	-1,16
CADENCE 3 D	151,06	15/4	-1,17
CONVERTIS C	225,74	15/4	-1,14
INTEROBLIG C	59,32	15/4	-0,05
INTERSELECTION F.D	73,34	15/4	-2,03
SELECT.DEFENSIF C	192,68	15/4	0,00
SELECT.DYNAMIQUE C	239,82	15/4	0,47
SELECT.EQUILIBRE 2	169,38	15/4	0,74
SELECT.PEA 1	204,43	15/4	-0,26
SELECT.PEA DYNAM.	141,64	15/4	-0,11
SG FRANCE OPPORT.C	444,75	15/4	5,04
SG FRANCE OPPORT.D	416,43	15/4	5,04
SOGEFAVOR	100,13	15/4	0,08
SOGENFRANCE C	455,26	15/4	-2,24
SOGENFRANCE D	408,32	15/4	-2,70
SOGEOBLIG C	113,10	15/4	-0,28
SOGEPARGNE D	44,38	15/4	-0,04
SOGEPEA EUROPE	218,62	15/4	-2,72
SOGINTER C	52,86	15/4	-0,07
Fonds communs de placements			
DECLIC ACT.EURO	15,20	12/4	-1,99
DECLIC ACT.FSES	52,26	12/4	-0,19
DECLIC ACT.INTLES	33,98	15/4	-1,01
DECLIC BOURSE EQ.	16,57	12/4	-0,12
DECLIC BOURSE PEA	50,46	12/4	-1,13
DECLIC OBLIG.EUROP	16,55	12/4	-5,26
DECLIC PEA EUROPE	23,21	12/4	-3,13
DECLIC SOG.FR.TEMP	57,89	12/4	-1,76
SOGESTION C	47,75	12/4	-0,37
SOGINDEX FRANCE	503,53	12/4	-3,46

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'équipe de France de football accueille la Russie, mercredi 17 avril, au Stade de France à Saint-Denis. Ce match amical sera l'occasion pour le sélectionneur national, **ROGER LEMERRE**, de procéder à une revue d'effectif avant d'établir **LA LISTE DES 23** joueurs qu'il emmènera pour la Coupe du monde en Corée du Sud et au Japon, du 31 mai au 30 juin. L'attaquant de Liverpool **NICOLAS ANELKA** devrait être titulaire en l'absence de David Trezeguet (Juventus Turin) et pourrait confirmer son retour au plus haut niveau. Des soucis d'un autre ordre agitent la **LIGUE NATIONALE** de football. Patrick Proisy, un de ses dirigeants, explique au *Monde* les doutes soulevés par l'action du président Gérard Bourgoin. Le Brésil, pour sa part, est agité par une polémique sur la titularisation de l'attaquant **ROMARIO**, pour l'instant écarté par le sélectionneur Luiz Scolari.

Les Bleus se mettent en ordre de marche avant la Coupe du monde

Football • L'équipe de France affronte la Russie mercredi pour son avant-dernier match amical à Saint-Denis avant de s'envoler pour l'Asie. Le sélectionneur Roger Lemerre procède à une revue d'effectif qui sera déterminante en vue de la liste des 23 joueurs retenus pour le Mondial

PATRICK HERTZOG/AFP

Nicolas Anelka (à gauche), l'attaquant prêté au FC Liverpool par le Paris-SG, semble ravi d'être à nouveau avec l'équipe de France sur les terrains d'entraînement du centre de Clairefontaine. Il y a retrouvé Thierry Henry (à droite), le buteur d'Arsenal, un de ses rivaux dans la bataille pour le titre en championnat d'Angleterre. Mais surtout son ancien complice de l'équipe de France juniors, qui a grandi comme lui dans une cité de la banlieue parisienne.

L'ANGOISSE du sélectionneur avant une Coupe du monde vaut bien celle du gardien de but au moment du penalty. Roger Lemerre a confié, lundi 15 avril à Clairefontaine (Yvelines), qu'il avait des insomnies : *« Je suis inquiet. Je me surprend la nuit à faire des choix sur les gardiens »*, a-t-il lâché avant d'user d'une métaphore animalière : *« Quand j'ai quelque chose dans le ventre, ça a du mal à passer. Je ne suis pas comme le boa constricteur qui avale sa proie et la digère tout de suite. »* Roger Lemerre sait que le temps presse et que dans cinq semaines au plus tard, il devra avoir couché la liste des 23 joueurs qu'il emmènera en Corée du Sud et au Japon. L'homme a cette liste dans la tête, mais pas complètement.

Pour évacuer ses *« doutes »* et valider ses *« intuitions »*, le timonier des Bleus devrait-il procéder à une revue d'effectif plus vaste que de coutume, mercredi 17 avril contre la Russie, avant-dernier match amical au Stade de France et ultime test grandeur nature avant la désignation des 23 ? On imagine mal Roger Lemerre convoquer, pour le dernier match des Bleus à Paris, le 18 mai contre la Belgique, des joueurs qui ne seraient pas du voyage en Asie alors que l'avion du départ décollera le lendemain.

« SUR LA MÊME LIGNE »

Des internationaux ayant peu porté le maillot des Bleus devront avoir l'occasion de se montrer, mercredi, à l'image de Nicolas Anelka qui pourrait même être titulaire en raison du renoncement de David Trezeguet, blessé aux ischio-jambiers (et remplacé par Steve Marlet). L'attaquant du FC Liverpool n'a plus joué en équipe de France depuis le déplacement en Australie (1-1), en novembre 2001. *« Pour moi, Nicolas est sur la même ligne que Djibril Cissé et que Sidney Govou* [deux internationaux espoirs n'ayant pas encore été convoqués en A] *»*, a indiqué Roger Lemerre, histoire d'ajouter un peu de pression sur son joueur.

A quarante-cinq jours du match d'ouverture contre le Sénégal, les tenants du titre ont-ils au moins la tête à la Coupe du monde ? Dans leurs clubs respectifs, la plupart sont encore concernés par le titre national et certains, comme Zinedine Zidane et Claude Makelele (Real Madrid) ou Fabien Barthez (Manchester United), sont encore en course dans la Ligue des champions. Ainsi en va-t-il du Mondial ou du championnat d'Europe des nations : leurs périodes préparatoires sont les plus intenses de l'année, mais aussi les plus exposées au risque de blessure.

Deux semaines après le forfait de Robert Pires pour cause de rupture d'un ligament croisé, l'agression dont a été victime l'Anglais David Beckham, le 10 avril, a glacé le sang de nombreux joueurs.

LEVER LE PIED

Arriver en forme et sans pépin en Corée est l'objectif de la plupart d'entre eux. *« Je ne serai pas fatigué à la Coupe du monde »*, a assuré, lundi, Zinedine Zidane, avant de confier à demi-mot qu'à l'instar d'autres internationaux soumis aux cadences infernales, il avait levé le pied cette année : *« Si je l'ai levé, c'était inconsciemment, au mois de février. »*

Une autre particularité de cette période réside dans l'accroissement des sollicitations d'ordre médiatique et commercial. Les Bleus ont des emplois du temps de candidat à l'élection présidentielle. Clairefontaine grouille de responsables en communication et les joueurs ne manquent pas l'occasion, les lendemains de match, de vaquer à des occupations privées (défilé de mode, présentation de DVD, opération à vocation sociale dans des quartiers sensibles, etc.). Peu après l'annonce du forfait de Robert Pires, le staff de l'équipe de France avait mis en garde les joueurs des dangers inhérents à ce genre de distraction. *« On s'est servi de l'accident de Robert pour dire à l'ensemble du groupe : "Attention, ne vous dispersez pas trop !" »*, relève Henri Emile, l'intendant de l'équipe de France.

L'autre sujet sensible du moment concerne les primes de la Coupe du monde. Emmenés par leur capitaine Marcel Desailly, les joueurs ont entamé des négociations avec la Fédération française de football (FFF) afin d'obtenir une réévaluation de leurs primes individuelles, en cas de succès final. Celles-ci pourraient atteindre 300 000 euros par joueur, ce qui représente une augmentation d'environ 20 % par rapport à la campagne de 1998.

Sur le principe, la Fédération est prête à mettre la main à la poche, mais elle tique un peu. Comme en 1998, la FFF entend financer ces émoluments – d'un montant total supérieur à 10 millions d'euros – en souscrivant une assurance qui assumerait le *« risque de victoire »*.

Cette technique financière est très en vogue chez les grands clubs italiens et espagnols. Le problème est que l'équipe de France est actuellement très cotée. Le coût de l'assurance n'en est donc que plus élevé : il atteindrait 30 % du capital garanti, soit environ 3 millions d'euros. Cette jolie somme, bien sûr, partirait en fumée en cas d'élimination des Bleus avant la finale de la Coupe du monde.

F. P.

Les larmes de Romario, paria brésilien

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Héros de la conquête du quatrième titre mondial du Brésil, en 1994 aux Etats-Unis, deuxième meilleur réalisateur, ex-aequo avec Zico (831 buts), de l'histoire du football brésilien derrière l'intouchable Pelé (1 281 buts), Romario n'a plus guère grand espoir de disputer la 26e Coupe du monde, en juin, malgré le formidable lobby international mobilisé en sa faveur.

En ne l'incluant pas dans la liste des joueurs retenus pour le Portugal-Brésil qui doit se disputer mercredi 17 avril à Lisbonne, le sélectionneur Luiz Felipe Scolari a conforté sa réputation de forte tête un brin autiste (« Sergent » est son surnom). Le jour même de la confirmation de l'éviction de l'avant-centre du Vasco da Gama de Rio, le quotidien *O Globo* avait annoncé qu'une pétition, intitulée « Romario must go » (« Romario doit y aller »), signée par 200 000 supporteurs britanniques, allait bientôt parvenir au siège de la Confédération brésilienne de football (CBF).

A 36 ans, le meilleur buteur du dernier championnat du Brésil, *o Baixinho* (« le Petiot », à cause de ses 168 cm) fait parler de lui dans les endroits les plus improbables.

A en croire le journal israélien *Maariv*, Yasser Arafat aurait trouvé le temps, piégé dans son quartier général de Ramallah, d'évoquer l'« affaire » avec Mario Lill, le dirigeant du Mouvement des paysans sans-terre brésiliens, qui a réussi à déjouer le blocus de Tsahal pour lui exprimer sa solidarité et lui tenir compagnie : le président de l'Autorité palestinienne mise, a-t-on appris, sur la doublette Romario-Ronaldo à la pointe de l'attaque de la *Seleçao* au prochain Mondial.

En visite officielle au Brésil, le président polonais, Aleksander Kwasniewski, s'est lui aussi joint au chœur des défenseurs de la convocation du « vétéran » : *« Ce qu'il fait à son âge est incroyable »*, s'est-il extasié, dimanche 7 avril, au cours d'une conversation avec des journalistes à la sortie d'un match au stade Maracana de Rio.

Outre le plébiscite de la *vox populi*, attesté par les sondages, Romario a reçu des manifestations de sympathie du président Fernando Henrique Cardoso, du conseil municipal de Rio, de Joseph Blatter, le président de la Fédération internationale de football (FIFA) et même de Mario Zagalo, l'ancien sélectionneur national qui ne l'a pourtant jamais porté dans son cœur.

Apparemment insensible à cette clameur grandissante, Luiz Felipe Scolari justifie son choix par des *« considérations extra-sportives »*, en allusion au tempérament de diva d'un joueur connu pour ses escapades nocturnes et son aversion pour les entraînements sans ballon.

HISTOIRES DE CONTRAT

Jeudi 4 avril, « le Petiot » a craqué. Au cours d'une conférence de presse, il a éclaté en sanglots, en s'excusant, avec une humilité qu'on ne lui connaissait pas, de ses *« erreurs en tant qu'homme, père de famille, fils, mari et, principalement, joueur de football »*. Sous prétexte d'une contracture – vénielle – au mollet, la commission technique, alors dirigée par Mario Zagalo, l'avait déjà privé de Mondial à deux jours de la clôture des inscriptions, en 1998. Sa participation à une troisième Coupe du monde semble plus que jamais compromise.

Un facteur bassement mercantile contribuerait-il, comme le suppute la chronique spécialisée brésilienne, à renforcer l'intransigeance de Luiz Felipe Scolari à son égard ? Toujours est-il que le sélectionneur est la vedette d'une campagne de publicité récemment lancée par le brasseur local Ambev, cosponsor avec Nike de la *Seleçao*. Romario, lui, roule pour Coca-Cola, qui conteste justement en justice la résiliation, en 2001, au profit d'Ambev, du contrat signé avec la CBF.

Jean-Jacques Sévilla

Patrick Proisy, secrétaire général de la Ligue nationale de football

« Le football français est-il bien représenté ? »

La Ligue nationale de football (LNF) a retiré, le 4 avril, son appel d'offres sur la commercialisation de droits radiophoniques pour le championnat de France. Est-ce pour vous plier au projet de décret du gouvernement qui prévoit de proscrire la cession de droits radio pour les compétitions sportives ?

Il y a eu un malentendu concernant notre communiqué. Tout le monde a compris que la Ligue abandonnait tous ses projets. En fait, nous avons simplement retiré l'appel d'offres lancé le 22 février par Gérard Bourgoin, qui parlait de vente de « droits exclusifs », parce qu'il n'était plus d'actualité.

Est-ce à dire que la Ligue n'a pas définitivement renoncé à faire payer les radios ?

Absolument. Nous poursuivons les négociations pour nos trois offres de partenariat *[lot 1 : commentaires gratuits, avant et après les matches ; lot 2 : poste de commentateur, payable à l'année, pour le compte-rendu intégral des matches ; lot 3 : accord marketing incluant l'appellation de « radio officielle »]*. Avec cette offre, nous avons anticipé sur le décret.

Que l'on appelle cela des « droits » ou un « partenariat », il s'agit toujours de faire payer pour commenter. N'allez-vous pas à l'encontre de la loi ?

Concernant les postes de commentateurs, le texte prévoit le libre accès aux tribunes de presse, mais pas l'accès gratuit. Cela nous oblige simplement à justifier les paiements que les radios vont faire. Nous sommes en train d'évaluer les prestations techniques que nous mettons à la disposition des radios : les cabines des radioreporters, la tribune de presse qui occupe un certain nombre de places que le club pourrait vendre, etc. Cela pourrait se situer autour de 100 000 euros par radio et par an. Quant au partenariat de radio officielle, le décret ne nous interdit absolument pas de signer un tel accord. Nous pourrons conférer à une radio un certain nombre d'avantages sur le plan marketing, ainsi que des capacités d'intervention élargies, de la même manière que Canal+ a accès à la pelouse ou au couloir des vestiaires. Nous avons estimé ce partenariat officiel entre 700 000 et 1 million d'euros.

Y aura-t-il un appel d'offres pour ces partenariats ?

Nos services juridiques se penchent actuellement sur la question de savoir s'il faut refaire un appel d'offres ou si des discussions de gré à gré peuvent suffire. Pour le moment, nous avons simplement engagé des discussions avec les radios.

Avez-vous eu des réponses positives ?

RMC Info nous a fait une offre pour le partenariat « radio officielle ». De toute façon, nous avons deux interlocuteurs possibles : RMC et le GIE Sport Libre *[qui regroupe notamment Radio France, Europe 1 et RTL]*.

Il paraît peu probable que le GIE, qui s'est démené pour contrer l'instauration de droits pour les radios, réponde aux projets de la Ligue.

S'il ne veut pas répondre et que nous estimons que l'offre de RMC Info est suffisamment intéressante, nous la prendrons. Si ce n'est pas le cas, nous ne sommes pas obligés d'avoir une radio officielle. On se contentera alors de négocier les postes de commentateurs. Notre objectif est d'arriver à un accord pour la saison 2002-2003, donc d'ici août prochain.

Le ministère de la jeunesse et des sports a très rapidement rédigé un décret pour contrer les projets de la Ligue. Que pensez-vous de l'attitude de Marie-George Buffet ?

Comme à son habitude, Mme Buffet a utilisé le sport pour la communication de sa propre image. Au lieu de réunir tous les intervenants autour d'une même table, et notamment les dirigeants de la Ligue, elle a convoqué les radios seules, et elle leur a dit : " Foncez! Et si vous nous n'obtenez pas ce que vous désirez, alors nous ferons un décret". » On peut se demander si elle a agi ainsi avec sa casquette de ministre ou avec sa casquette de secrétaire générale du Parti communiste.

A l'origine de la polémique, il y a l'appel d'offres lancé par Gérard Bourgoin sans la moindre consultation. Cette affaire n'a-t-elle pas ruiné sa crédibilité au sein même de la LNF ?

Il y a un problème de communication à la Ligue. La campagne de presse contre Gérard Bourgoin a tendance à jeter du discrédit sur l'ensemble du football français. Gérard Bourgoin est-il responsable de tous les maux du foot français ? Je ne le pense pas, mais le constat est là : depuis deux ans *[Gérard Bourgoin a été élu en juillet 2000]*, le lien ne se fait plus avec l'Etat. Nous souffrons d'un déficit de crédibilité. Est-ce que le football français est bien représenté ? Il y a là un véritable problème.

Les revendications du football français sont nombreuses : introduction des clubs en Bourse, vente individualisée des droits télévisés, propriété de la marque, etc. Avec Gérard Bourgoin à sa tête, la LNF pourra-t-elle défendre ces dossiers devant le futur nouveau ministre des sports ?

On imagine mal le faire uniquement avec Gérard Bourgoin. Je suis favorable à ce que la Ligue désigne un certain nombre de mandataires pour s'occuper de tel ou tel projet. Il faut être pragmatique.

Allez-vous pousser Gérard Bourgoin à la démission ?

Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'on pousse vers la sortie quelqu'un qui a été légalement élu. Il va falloir prendre des décisions pour éclaircir les débats. Le représentant de la Ligue, c'est tout de même son président. Des discussions vont avoir lieu ces jours-ci. J'exclus une dissolution du conseil d'administration de la Ligue. Mais s'il y a une base consensuelle pour faire une chose, alors cette chose sera faite. Il faut que la question de la représentativité de la Ligue soit réglée avant que soit désigné un nouveau ministre des sports.

Propos recueillis par José Barroso et Frédéric Potet

DÉPÊCHES

■ **TENNIS : lors de la 1re journée du tournoi de tennis de Monte-Carlo**, troisième des neuf Masters Series, doté de 2,647 millions d'euros, le Français Richard Gasquet a fait sensation en l'emportant face à l'Argentin Franco Squillari (7-6 [7/5], 3-6, 7-5) en 2 heures et 25 minutes, lundi 15 avril. A 15 ans et demi, il est un des plus jeunes joueurs de l'histoire à gagner son premier match à ce niveau du circuit professionnel. Le Biterrois devait affronter au 2e tour le vainqueur de la rencontre entre le Russe Marat Safin et l'Espagnol Tommy Robredo. Autres victoires de Français : Nicolas Coutelot face à l'Espagnol Francisco Clavet (6-4, 2-6, 6-3) et Mickael Llodra face à l'Equatorien Nicolas Lapentti (7-6 [8/6], 6-2). Arnaud Clément s'est incliné face au Marocain Hicham Harazi (6-3, 6-3), et Cédric Pioline devant le Tchèque Jiri Novak (6-4, 4-6, 6-4).

■ **FOOTBALL : pour ne pas être venu faire constater par le médecin fédéral sa blessure aux adducteurs**, avant le match amical de l'équipe de France espoirs, mardi 16 avril, face à l'Italie, le défenseur d'Auxerre, Philippe Mexès, pourrait se voir infliger deux matches de suspension.

Jean-Louis Etienne entreprend son « voyage immobile » au pôle Nord

Jusqu'au mois de juillet, l'ex-« marcheur des pôles » va se laisser dériver sur 500 kilomètres à bord d'une capsule pour étudier les déplacements de la banquise et l'évolution de l'écosystème arctique

BASE ARCTIQUE DE BARNÉO
de notre envoyé spécial

L'Antonov-74, un bimoteur russe de 36 tonnes en pleine charge aménagé en cargo, survole la banquise. L'immense étendue blanche est craquelée par des chenaux et de nombreuses crêtes de compression formées par le chevauchement des plaques de glace brisées par l'action des vents, des courants et des marées de l'océan Arctique. Dans la carlingue, Jean-Louis Etienne, le « marcheur des pôles », les ingénieurs chargés de monter le Polar Observer de sa nouvelle « Mission banquise » ainsi que quelques amis fidèles sont allongés à même les sacs et les caisses de matériel.

« Accrochez-vous, nous allons atterrir », prévient le mécanicien. On aperçoit deux pistes de 1 200 mètres de long et d'une quarantaine de mètres de large, luisantes comme du verglas. La première, balisée par de petits fanions rouges, a été coupée en son milieu par une fracture de la banquise. La deuxième, bordée de noir, a dû être aménagée à la hâte au bulldozer pour accueillir l'expédition française, bloquée pendant quatre jours à Longyearbyen, le plus gros bourg (1 100 habitants) du Spitzberg. L'Antonov-74 se pose en douceur sur la calotte glaciaire, qui ne dépasse pas 1,1 à 1,3 mètre d'épaisseur à cet endroit. Victor Boyarsky, compagnon russe de Jean-Louis Etienne lors de l'expédition internationale Trans-Antarctica de 1989-1990, souhaite la bienvenue à Barnéo.

SEPTIÈME CONTINENT/FRANCIS LATREILLE

Le Polar Observer a pu être hélitreuillé par un MI 8 de la base russe Barnéo jusqu'au pôle Nord le 11 avril. La température extérieure était de – 38 degrés, et l'épaisseur de la couche de glace atteignait 2,1 m. Jean-Louis Etienne a renoué avec la solitude jusqu'au mois de juillet, où un brise-glace devrait le récupérer.

UN AÉROPORT ÉPHÉMÈRE

Ce 8 avril, la base se situe à 88° 37 de latitude et 104° de longitude, à environ 160 km du pôle Nord. Dix-huit heures plus tard, elle a dérivé de 2,76 km ! Une quinzaine de tentes de cinq à six places, deux hélicoptères MI-8, un vétuste Antonov-2 et un petit bulldozer composent l'infrastructure de cet aéroport éphémère aménagé chaque année dès la fin de la nuit polaire, fin mars, puis abandonné à sa dérive fin avril. Dernière des trente et une bases soviétiques à vocation stratégique et scientifique montées sur la banquise depuis 1937, Barnéo n'accueille plus que des aventuriers et des touristes à destination du pôle.

Quelques heures après Jean-Louis Etienne, le Norvégien Borge Ousland, seul homme à avoir traversé l'Antarctique et l'Arctique en solitaire, et le Britannique Geoff Somers, membre de l'expédition Trans-Antarctica, débarquent à leur tour. Ils accompagnent des clients désireux de rallier le pôle à ski en environ une semaine. Un MI-8 les ramènera ensuite à Barnéo. Cette logistique a été mise en place par Bernard Buigues, l'inventeur du mammouth Jarkov, déterré dans la péninsule sibérienne de Taïmyr. Pour 8 700 dollars (9877 €) au départ de Longyearbyen, on peut rallier Barnéo par avion, puis le pôle en hélicoptère, le temps de prendre une photo et de sabler le champagne sur le toit du monde.

Profitant du jour continu, avec un soleil qui fait le tour de l'horizon avec un angle d'incidence d'une vingtaine de degrés, les responsables du centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) mécanique et composites de Toulouse, concepteurs du Polar Observer, et les ingénieurs des partenaires techniques ont pu reconstituer le puzzle de ce moderne igloo en moins de vingt-quatre heures. Hélitreuillé sous un MI-8, le module en forme de salière géante a été déposé au pôle le 11 avril sur 2,1 m d'épaisseur de glace. La « Mission banquise » de Jean-Louis Etienne, accompagné par Lynet (Eclair, en norvégien), un chien de traîneau chargé de l'alerter en cas de visite d'ours, pouvait débuter. Elle devrait s'achever début juillet, lorsque le brise-glace russe *Yamal* viendra le récupérer après 500 ou 600 km de dérive vers le Groenland.

C'est dans les années 1980, à la lecture du récit de la longue dérive du *Fram* (1893-1896) du Norvégien Fridtjof Nansen, que l'idée de cette expédition a germé dans l'esprit de Jean-Louis Etienne. Depuis quelques années, ce médecin de Castres avait *« choisi de mener* [sa] *vie comme une aventure »*. Comme médecin du bord, il avait découvert la voile sur le *Bel Espoir* du père Jaouen (1976), puis sur *Pen-Duick VI* avec Eric Tabarly dans la course autour du monde en équipage (1977-1978). Il avait monté une expédition mer-montagne au Groenland (1979), puis en Patagonie (1980) et avait accompagné des alpinistes dans l'Himalaya, au Broad Peak (1980) et sur l'Everest (1983).

*« J'ai admiré l'audace, l'endurance et l'humanisme de Nansen. C'est cette fabuleuse histoire qui m'a inspiré la construction d'*Antarctica *avec l'intention de refaire la grande dérive arctique du* Fram*, un siècle plus tard. »* Devenu le premier homme à atteindre à pied le pôle Nord en solitaire, le 11 mai 1986, l'aventurier a convaincu l'UAP de participer pour 12 millions de francs (1 830 000 €) au financement d'une goélette de 36 m, à la coque très évasée pour qu'elle ne donne pas prise aux glaces. Un emprunt personnel de 5 millions de francs (760 000 €) a été nécessaire pour finir la construction. *UAP-Antarctica* a d'abord servi de base logistique à l'expédition internationale Trans-Antarctica, organisée en 1989 à l'occasion de la renégociation du traité de l'Antarctique, puis à la mission sur le volcan Erebus (1993).

UN FINANCEMENT DIFFICILE

Au retour de l'Antarctique, la Fondation Elf, partenaire de la mission Erebus, accepte de financer sur cinq ans le projet Circum Polaris : un tour de la banquise polaire par les passages du Nord-Ouest, le long des côtes canadiennes, puis du Nord-Est, le long de la Sibérie, suivi d'une dérive sur la banquise sur les traces du *Fram*. *« Avec nos connaissances actuelles sur les courants, j'espérais faire passer cette dérive par le pôle Nord »*, précise Jean-Louis Etienne. Pour se préparer, il effectue un hivernage dans un fjord au Spitzberg en 1995-1996. Mais l'arrivée de Philippe Jaffré à la présidence d'Elf Aquitaine met fin à la Fondation et donc au projet. *Antarctica*, dont les frais annuels de maintenance avoisinaient 300 000 francs (47 735 €), est vendu au Néo-Zélandais Peter Blake, qui connaîtra une fin tragique à son bord lors d'un voyage en Amazonie.

Privé de voilier polaire, Jean-Louis Etienne a dû se rabattre sur un projet moins ambitieux, chiffré aujourd'hui à un peu plus de 1 million d'euros. Il convainc le conseil régional Midi-Pyrénées de le soutenir pour lancer la construction du Polar Observer, un habitacle assez confortable de 9 m³ pour une dérive plus limitée. *« Le temps de la conquête, au sens physique du terme, est révolu pour moi,* dit-il. *Je n'ai plus rien à me prouver depuis que je suis allé au pôle Nord. Ce sera mon premier voyage immobile. J'avais envie de vivre avec la banquise, qui est un chantier permanent, comme un monstre à écailles ou un volcanisme froid. »*

Comme lors de ses récentes expéditions, l'aventurier veut donner à cette « Mission banquise » un caractère scientifique et pédagogique. A ce titre, il a créé un site Internet pour sa communication avec les collèges et les lycées. (http://www.jeanlouisetienne.fr). *« C'est une forme de militantisme qui me plaît »*, avoue-t-il. Des accords de partenariat ont été conclus, notamment avec le CNRS, des laboratoires ou des universités pour des programmes d'observations et de mesures. *« Dans une période d'incertitudes sur l'évolution climatique, les scientifiques sont intéressés par une campagne d'une certaine durée dans cette zone peu accessible*, dit-il. *La compréhension de la machine climatique terrestre passe par une meilleure connaissance de tous les acteurs, et l'océan polaire est de ceux qui jouent un rôle capital. »*

Gérard Albouy

Des énergies propres ou renouvelables

Pour cette dérive de trois mois, Jean-Louis Etienne souhaitait n'utiliser que des énergies propres ou renouvelables. Le service de recherche de Gaz de France a mis au point le réchaud et le chauffage du Polar Observer pour assurer une température intérieure de 15 degrés lorsqu'il fait moins 30 degrés à l'extérieur. Le gaz naturel, purgé de toute trace d'eau pour ne pas bloquer le détendeur, est stocké à très haute pression (250 bars) dans trois bouteilles en carbone logées dans la soute, semblables à celles utilisées en ville par certains bus.

Les besoins électriques pour l'ordinateur, l'émetteur, l'électronique de bord et les instruments de mesure sont assurés par une pile à combustible prototype fonctionnant à l'hydrogène, qui alimente des batteries au lithium. La pile à combustible sera relayée par dix panneaux solaires de 75 watts lorsque le soleil sera plus haut dans le ciel.

Sur les traces du pionnier norvégien Fridtjof Nansen

Ce scientifique tenta, sans succès, d'atteindre le pôle Nord. Son « Vers le pôle » est le livre de chevet des explorateurs polaires

LORSQUE le *Fram* de Fridtjof Nansen a quitté Christiania (Oslo depuis l'indépendance de la Norvège en 1905) le 24 juin 1893, le pôle Nord et la banquise recélaient encore bien des mystères. Après une expédition au Groenland, le géographe allemand August Heinrich Petermann défendait même la théorie d'une *« mer libre du pôle »* au-delà de la barrière de glace de l'océan Arctique. L'explorateur norvégien était motivé par l'histoire tragique de la *Jeannette*.

George Washington De Long était parti de San Franscisco le 8 juillet 1879 pour tenter de gagner le pôle Nord par le détroit de Béring, puis de découvrir le passage du Nord-Est entre l'Atlantique et le Pacifique. Les glaces avaient contraint les trente-trois hommes de l'expédition à deux hivernages, avant de disloquer la *Jeannette*, évacuée le 13 juin 1881.

Onze rescapés avaient atteint un campement yakoute, épuisés par cent quarante jours d'exode sur la banquise où ils avaient fini par manger leurs bottes. Des morceaux d'épave de la *Jeannette*, brisée au nord de la Nouvelle-Sibérie, avaient été découverts au large des côtes sud-ouest du Groenland. Ils avaient parcouru 2 900 milles en 1 100 jours, à la vitesse moyenne de 2,6 milles par jour.

Pour vérifier l'hypothèse d'un courant de dérive à travers l'océan Arctique, Nansen avait fait construire le *Fram* (« En avant » dans la langue norvégienne), un trois-mâts goélette de 39 mètres de long et 11 mètres de large, avec une coque renforcée (trois couches de pin et de chêne de 80 cm d'épaisseur) et très arrondie pour résister à la pression des glaces. Un moulin à vent, installé sur le pont, actionnait une dynamo pour l'électricité. Cette expédition de treize hommes et trente chiens se proposait d'explorer de manière scientifique la banquise et l'océan Arctique. Le roi, le gouvernement, le Parlement et des mécènes norvégiens la finançaient.

Fin septembre, le *Fram* est pris par les glaces après avoir remonté le passage du Nord-Est jusqu'aux îles de Nouvelle-Sibérie. L'équipage commence ses observations sur la météorologie, le magnétisme, la température et la salinité de l'océan à différentes profondeurs. Les premières visites d'ours se succèdent. L'été suivant, la dérive en zigzag permet de mesurer des profondeurs jusqu'à 3 900 m. Des nappes d'eau révèlent l'existence d'algues, de diatomées, mais aussi de bactéries sur la banquise.

DIMENSION ÉPIQUE

Le deuxième hivernage permet de constater l'extraordinaire puissance des convulsions de la glace dont les compressions et les crevasses menacent d'engloutir le *Fram*. C'est à la fin de cet hiver que Nansen annonce à son équipage sa décision de tenter d'être le premier homme à atteindre le pôle Nord. L'expédition scientifique va prendre une dimension épique racontée dans *Vers le Pôle* (Editions Hoëbeke pour la traduction française), qui deviendra le livre de chevet des explorateurs polaires.

Nansen quitte le *Fram* le 14 mars 1895, accompagné de Fredrik Hjalmar Johansen. Pour rallier le pôle, distant de près de 800 km, les chiens tirent trois traîneaux chargés de 660 kg (deux kayaks, un fourneau, une tente, des fusils et la nourriture). Bien vite, la banquise se révèle trop hérissée d'obstacles pour qu'ils puissent atteindre le but. Le 8 avril, parvenu à 86°10 de latitude et 95° de longitude, Nansen décide de battre en retraite vers l'archipel François-Joseph. La progression est ralentie par les compressions, les chenaux d'eau libre et la dérive. Au bout d'un mois, il faut abattre les chiens l'un après l'autre pour nourrir les survivants. A la mi-juin, les deux hommes sont épuisés et affamés. Ils continuent avec les kayaks, les fusils et les trois derniers chiens. Un mois plus tard, ils tuent enfin un phoque, puis une ourse et ses deux oursons.

Le 6 août, ils doivent exécuter leurs deux derniers compagnons avant d'atteindre les premiers îlots de François-Joseph couverts de glace. Début septembre, ils préparent un troisième hivernage et font provision de viande d'ours et de morse. Ils repartent le 19 mai 1896. Hallucination ? Le 17 juin, ils entendent des aboiements de chiens. C'est une expédition britannique qui les rapatriera au Spitzberg le 13 août. La nouvelle est télégraphiée à Christiana. Le 26 août, le *Fram*, que tout le monde pensait perdu, s'est libéré de la banquise. Nansen le retrouve avec son équipage au complet dans le port de Tromsö, avant un accueil triomphal à Christiana le 9 septembre. Après une carrière diplomatique, l'explorateur norvégien recevra le prix Nobel de la paix en 1922 pour son action en faveur des réfugiés de guerre.

TROIS EXPÉDITIONS EN DÉRIVE SUR LA BANQUISE

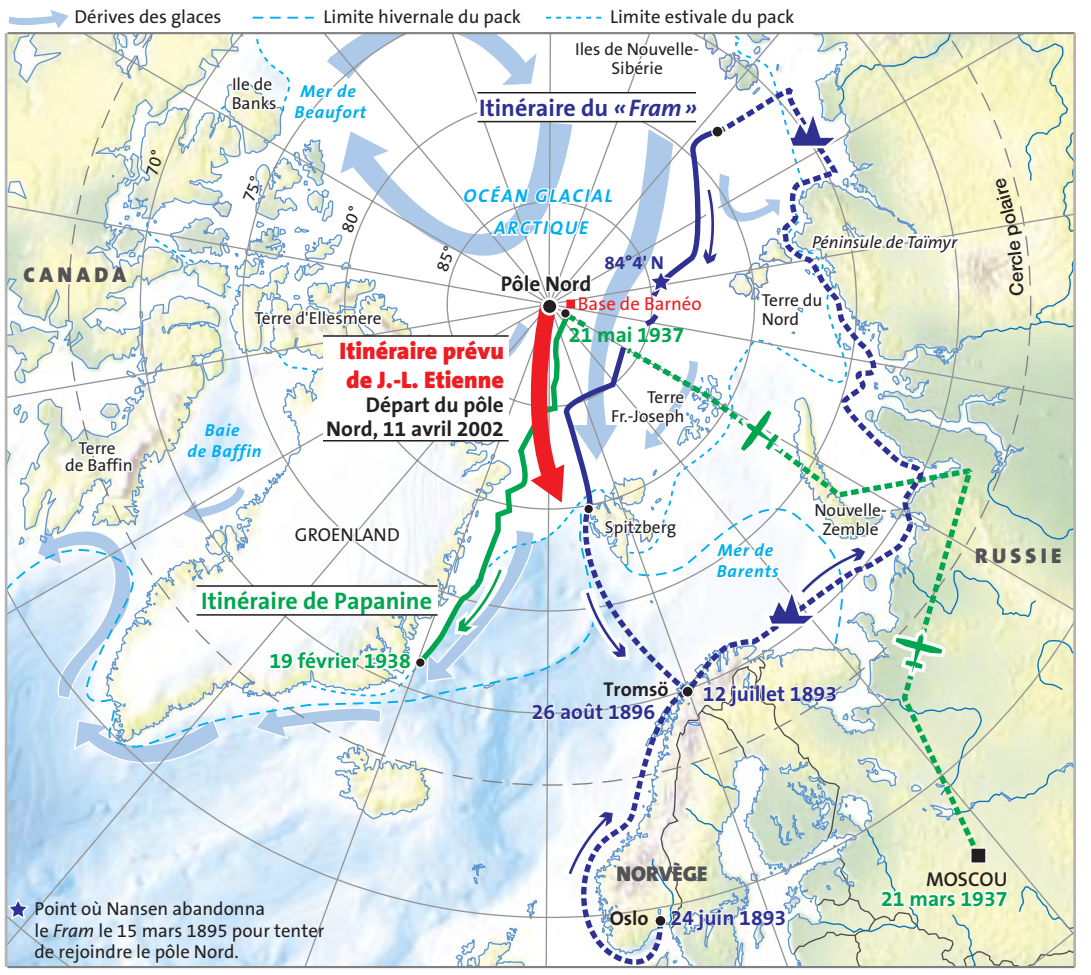

MISSION RUSSE

Les enseignements scientifiques de l'expédition, consignés en cinq volumes, seront complétés et précisés par une mission russe dirigée par Ivan Dmitrievitch Papanine. Le 21 mai 1937, les quatre explorateurs sont déposés par avion à 20 km du pôle Nord où ils installent leur campement. Ils dériveront de plus de 1300 km pendant 274 jours, jusqu'au 19 février. Leurs observations montrent que les fosses abyssales de l'Atlantique se prolongent entre le Groenland et le Spitzberg pour atteindre plus de 5 000 m dans l'océan Arctique où on trouve trace du Gulf Stream vers 400 m de profondeur. La température de l'eau décroît ensuite, avant de se réchauffer au contact de la croûte terrestre.

La dérive de la banquise, accentuée par les vents dominants de nord-nord-ouest, est liée à la présence de courants. Les quatre hommes ont également rassemblé des spécimens biologiques permettant de mieux comprendre la vie sur et sous la banquise, et leurs observations sur le magnétisme ont contribué à l'aménagement des premières lignes aériennes transarctiques.

G. A.

POLAR OBSERVER, UN HABITACLE DE 9 M³

- Hauteur	3,65 m
- Diamètre extérieur	3,50 m
- Volume	
habitacle	9 m³
Soute	3 m³
- Surface extérieure	19 m²
- Masse	800 kg

Pièces réalisées en panneau sandwich

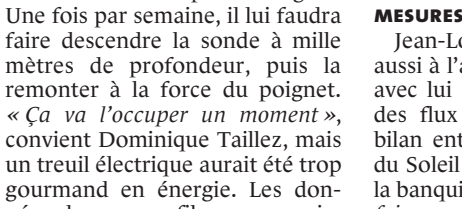

La capsule doit pouvoir résister à un hélitreuillage sur une distance de 150 km, à un ripage sur la banquise et à la pression des glaces en mouvement
(forme inférieure lui permettant de s'échapper vers le haut).

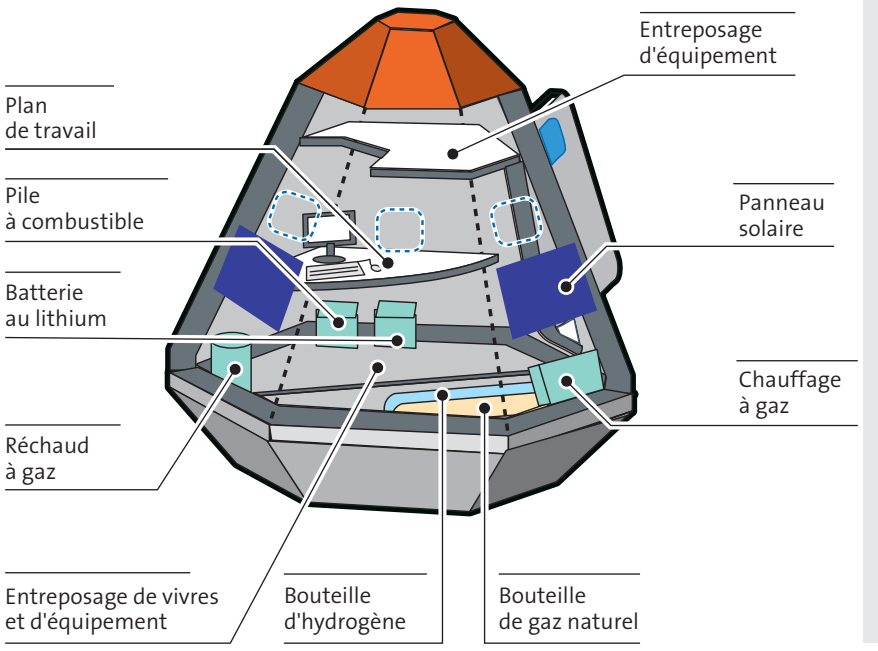

Source : CRITT mécanique & composites (fabricant)

Polar Observer va servir de laboratoire scientifique

Moulinet de pêche au gros, pied à coulisse géant et filtres à pollen pour étudier l'Arctique

LES OCÉANOGRAPHES, qui demandent parfois aux cargos de faire pour eux des mesures le long de leurs trajets, les désignent sous le terme de *« navires d'opportunité »*. Le Polar Observer de Jean-Louis Etienne sera pour certains d'entre eux une *« capsule d'opportunité »* au cours de ses trois mois de dérive sur la banquise. Avant de s'embarquer, l'explorateur a démarché un certain nombre de laboratoires, se proposant de réaliser pour leur compte des expériences scientifiques.

Certains sont des habitués, comme Dominique Taillez, ingénieur de recherche au laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), qui a déjà fait partie des expéditions Erebus et Spitzberg. *« Mon job sera de recueillir les données concernant la température et la salinité de l'eau sous la banquise »*, indique-t-il. Pour ce faire, il a fourni à Jean-Louis Etienne une sonde de dix kilogrammes, pendue au bout d'un moulinet de pêche au gros. Une fois par semaine, il lui faudra faire descendre la sonde à mille mètres de profondeur, puis la remonter à la force du poignet. *« Ça va l'occuper un moment »*, convient Dominique Taillez, mais un treuil électrique aurait été trop gourmand en énergie. Les données de ce « profil » sous-marin, qui renseignent les océanographes sur l'évolution des masses d'eau, seront renvoyées au laboratoire grâce à des satellites radioamateurs.

Jean-Claude Gascard, du Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie (Lodyc) de Jussieu, avait déjà demandé une « manip » à Jean-Louis Etienne en 1996 au Spitzberg. Il lui a cette fois confié deux séries d'observations concernant la fonte de la banquise. Il devra placer une chaîne de thermistance dans l'épaisseur de la glace, qui donnera des indications sur l'évolution de la température. Et il mesurera l'évolution de l'épaisseur de la banquise à l'aide d'un pied à coulisse de 3,8 m. A cette période de l'année, la glace fond à une vitesse accrue, tant sur sa face supérieure que du côté émergé. *« A terme, l'amputation devrait être de 50 cm de chaque côté,* prévoit le chercheur. *L'objectif, en couplant les deux mesures, est de déduire le paramètre du flux de l'océan vers la glace, de quelques watts par mètres carrés. »* La présence au long cours d'un expérimentateur devrait permettre d'obtenir une mesure plus précise que celles fournies par des systèmes automatiques, espère-t-il.

MESURES ATMOSPHÉRIQUES

Jean-Louis Etienne s'intéressera aussi à l'atmosphère. Il a emporté avec lui des appareils de mesure des flux permettant de faire le bilan entre la lumière provenant du Soleil et l'énergie réfléchie par la banquise. *« Les satellites peuvent faire ces mesures, mais il faut toujours des étalons répartis au sol »*, indique Gérard Brogniez, du laboratoire d'optique atmosphérique de Villeneuve-d'Ascq (Nord), responsable de cette expérience *« assez automatisée »*. Ces mesures permettent à la fois d'évaluer l'effet de serre – l'énergie piégée par l'atmosphère – mais aussi la présence ou non de la « couche d'ozone ». Des photomètres visant en permanence le soleil auront pour fonction de mesurer la présence de particules dans l'atmosphère, une mesure précieuse pour recaler les mesures satellite, dans la mesure où ce type d'instrument n'est pas disponible au pôle Nord. *« Un seul point de mesure est représentatif d'une grande partie de la banquise »*, se félicite le chercheur.

La paléoclimatologie est aussi au menu du voyageur immobile. Tous les quinze jours, il disposera autour de son refuge des filtres chargés de piéger les pollens de passage, pour le compte de Denis-Didier Rousseau, de l'Institut des sciences de l'évolution de Montpellier. Celui-ci dispose de stations de capture sur différentes côtes du Groenland, mais pas au Nord-Est. Jean-Louis Etienne complétera donc son dispositif. L'idée est, en s'aidant des données météorologiques, de remonter à la source de ces pollens. On a déjà observé des grains de pollen d'olivier et de vigne *« en pleine toundra »*, rappelle le chercheur. Les carottes de glace en contiennent, et il serait à son sens intéressant de s'aider de ces indices *« pour reconstituer la circulation des masses d'air anciennes »*.

Seule déçue de l'expédition, Véronique Garçon, du laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales (Legos, Toulouse), qui faute de crédits affectés à cette mission n'a pu confier à Jean-Louis Etienne un prototype trop coûteux de mesure des nitrates. Mais le volet pédagogique de l'expédition lui semble tout aussi important. Depuis plusieurs mois, des volontaires d'une classe de cinquième de Montastruc-la-Conseillère se sont initiés à la problématique scientifique du réchauffement global et suivent les préparatifs de la mission. *« Ils sont avides de savoir, ils veulent tous faire chercheur »*, s'enthousiasme Véronique Garçon, qui leur a ouvert les portes de son laboratoire. Si elle ne doute pas que les données engrangées par Jean-Louis Etienne seront utilisables, son principal mérite sera à ses yeux *« de susciter des vocations, au moment où on assiste à une désertification des filières scientifiques »*.

Hervé Morin

La banquise de l'Arctique s'amincirait depuis trente ans

CONTRAIREMENT à l'Antarctique, continent entouré d'eau au pôle Sud, l'océan glacial Arctique (du grec *arktos* [ours], en référence à la constellation de la Grande Ourse), au pôle Nord, est entouré des terres de l'Amérique du Nord, de l'Eurasie et du Groënland. Il ne communique avec l'Atlantique Nord que par la mer du Groenland et la mer de Norvège, et avec l'océan Pacifique par le détroit de Béring.

L'océan Arctique est recouvert d'une banquise dont la surface fluctue avec les saisons. L'hiver, les glaces de mer s'étendent sur une superficie d'environ 14 millions de km² et incluent la quasi-totalité de l'océan. En été, la moitié de ces glaces résistent à la fonte et survivent jusqu'à l'hiver suivant. En 1999, les données sur l'épaisseur de la banquise données par les sous-marins nucléaires américains, lors de missions menées entre 1993 et 1999, et par des scientifiques de l'université d'Etat de Washington à Seattle, ont montré qu'en une trentaine d'années l'épaisseur moyenne de la banquise était tombée de 3,1 mètres à 1,8 mètre, soit une diminution de 40 % (*Le Monde* du 24 décembre 1999).

« Ce taux d'amincissement est toujours valable aujourd'hui », précise Marie-Noëlle Houssais, océanographe et spécialiste de l'Arctique au Laboratoire d'océanographie dynamique et de climatologie (Lodyc, CNRS, université Paris-VI, Institut de recherche pour le développement). Mais elle note que la prudence est de rigueur car *« on ignore dans quelle mesure l'échantillonnage réalisé par les sous-marins américains est représentatif. Par ailleurs, il y a, dans l'Arctique, une circulation des glaces qui peut entraîner une modification de l'épaisseur de la banquise. Cela peut être une simple redistribution des masses à volume constant »*. S'y ajoutent les fortes variations d'une année sur l'autre (de l'ordre du mètre) constatées dans le bassin canadien et au pôle Nord pendant la période 1977-1990.

MONTAGNES SOUS-MARINES

Une mission internationale AMORE (Arctic Mid-Ocean Ridge Expédition) financée par la National Science Foundation a été menée entre le 31 juillet et le 7 octobre 2001 au-dessus de la dorsale de Gakkel. Il s'agit de l'une de ces chaînes de montagnes sous-marines qui sillonnent le fond de l'océan Arctique. La plus longue et la plus importante de la région est la dorsale de Lomonosov, qui divise cet océan en deux dépressions principales, le bassin Canadien et le bassin Eurasien.

Les observations effectuées lors de cette expédition, qui a utilisé le brise-glace américain *Healy* et le navire de recherche allemand *Polarstern*, font également état d'une diminution de l'épaisseur de la glace par rapport aux mesures précédentes. Les géologues allemands de l'Institut Alfred-Wegener pour la recherche polaire et marine qui participaient à l'expédition ont cependant noté *« des proportions normales de glace au pôle Nord »*.

Difficile de clarifier la situation dans cette région hostile, où il n'est pas aisé d'effectuer des observations scientifiques. Les indices du réchauffement climatique mondial peuvent néanmoins être corroborés par l'arrivée dans l'Arctique d'une quantité plus importante qu'à l'ordinaire d'eaux chaudes en provenance de l'Atlantique. Ces eaux, prolongement du Gulf Stream, entrent habituellement dans l'Arctique par deux accès, puis elles font le tour du bassin et ressortent, plus froides et moins salées, dans l'Atlantique. Depuis plusieurs années, des scientifiques canadiens et américains observent des *« noyaux »* d'eau anormalement chaude (jusqu'à 1,7 °C) au-dessus de la dorsale de Lomonosov. Des pics de température moins abrupts mais tout aussi notables ont été détectés dans le bassin Canadien.

Christiane Galus

Une institutrice envoyée dans l'espace par la NASA

L'ADMINISTRATEUR DE LA NASA Sean O'Keefe a annoncé qu'une institutrice américaine séjournerait dans la station en 2004. Barbara Morgan était la « doublure » de l'institutrice Christa McAuliffe, morte le 28 janvier 1986 avec six autres astronautes dans l'explosion de la navette Challenger. Elle sera la première des astronautes spécialisés dans l'éducation dont Sean O'Keefe espère qu'ils contribueront, par leur exemple, à enrayer la *« pénurie alarmante d'enseignants en sciences et en mathématiques »*.

Sean O'Keefe, qui s'exprimait devant les étudiants et professeurs de la Maxwell School de Syracuse University (New York), son ancienne école, a présenté sa vision stratégique pour l'Agence, dont il a pris les commandes fin 2001. Les missions de la NASA *« devront être dictées par la science, non par la destination »*. Dans la recherche d'autres formes de vie, *« nous irons là où la science nous dira d'aller, et non vers des destinations proches ou populaires »*, a-t-il indiqué, soulignant la nécessité de se doter de nouveaux moyens de propulsion fondés sur l'énergie nucléaire.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le touriste spatial sud-africain Mark Shuttleworth** mènera des expériences de biologie lors de son séjour à bord de la station spatiale internationale (ISS) qui doit commencer le 25 avril et qui doit durer une dizaine de jours. Lors de cette mission, au cours de laquelle il sera accompagné du commandant russe Iouri Guidzenko et de l'ingénieur de bord italien Roberto Vittori, le millionnaire de 28 ans surveillera le développement de cellules de souris et de brebis dans des conditions de micro-gravité. Il étudiera le milieu dans lequel elles se développent, en y ajoutant différents éléments. Des expériences similaires seront menées sur Terre afin de comparer les résultats. – *(AFP.)*

■ **GÉNÉTIQUE : la France et la Chine viennent de lancer** un ambitieux programme de recherche sur la génomique humaine et les sciences de la vie à Shanghaï. Selon l'agence Chine nouvelle, les recherches seront menées dans le cadre du Centre franco-chinois sur les sciences de la vie, mis sur pied conjointement par l'Académie chinoise des sciences et quatre instituts de recherche francais (Institut Pasteur, Inserm, CNRS et Ligue nationale française contre le cancer). Les recherches porteront sur la génomique humaine, les maladies infectieuses, les leucémies et les tumeurs, les molécules issues de la médecine traditionnelle chinoise, la bio-informatique et la réflexion sur la bioéthique. Selon Chen Zhu, le directeur du centre franco-chinois et vice-président de l'Académie chinoise des sciences, les chercheurs des deux pays devraient notamment tenter d'identifier les gènes liés à la leucémie, l'hépatite et la schistosomiase. *(AFP.)*

■ **TRANSPORT : Dean Kamen, l'inventeur de la trottinette** électrique Segway qui a défrayé la chronique fin 2001 (*Le Monde* du 5 décembre 2001), pourrait avoir, jusqu'à présent, dissimulé une partie de ses travaux. Selon l'édition du 5 avril du *New York Times*, une demande de brevet a été déposée en mars par un groupe d'inventeurs comprenant Dean Kamen au sujet de la fabrication d'un moteur Stirling particulièrement peu polluant. Avant la révélation de la Segway, des rumeurs avaient déjà mentionné un tel mode de propulsion. La simplicité du prototype présenté, doté de deux moteurs électriques, avait déçu ceux qui attendaient un véhicule révolutionnaire.

Les dîners mirobolants de Daniel Spoerri

L'artiste, inventeur du « eat art », propose à la Galerie du Jeu de paume dix menus impossibles. « Une réflexion ruminante » sur l'œuvre d'art comme objet de consommation

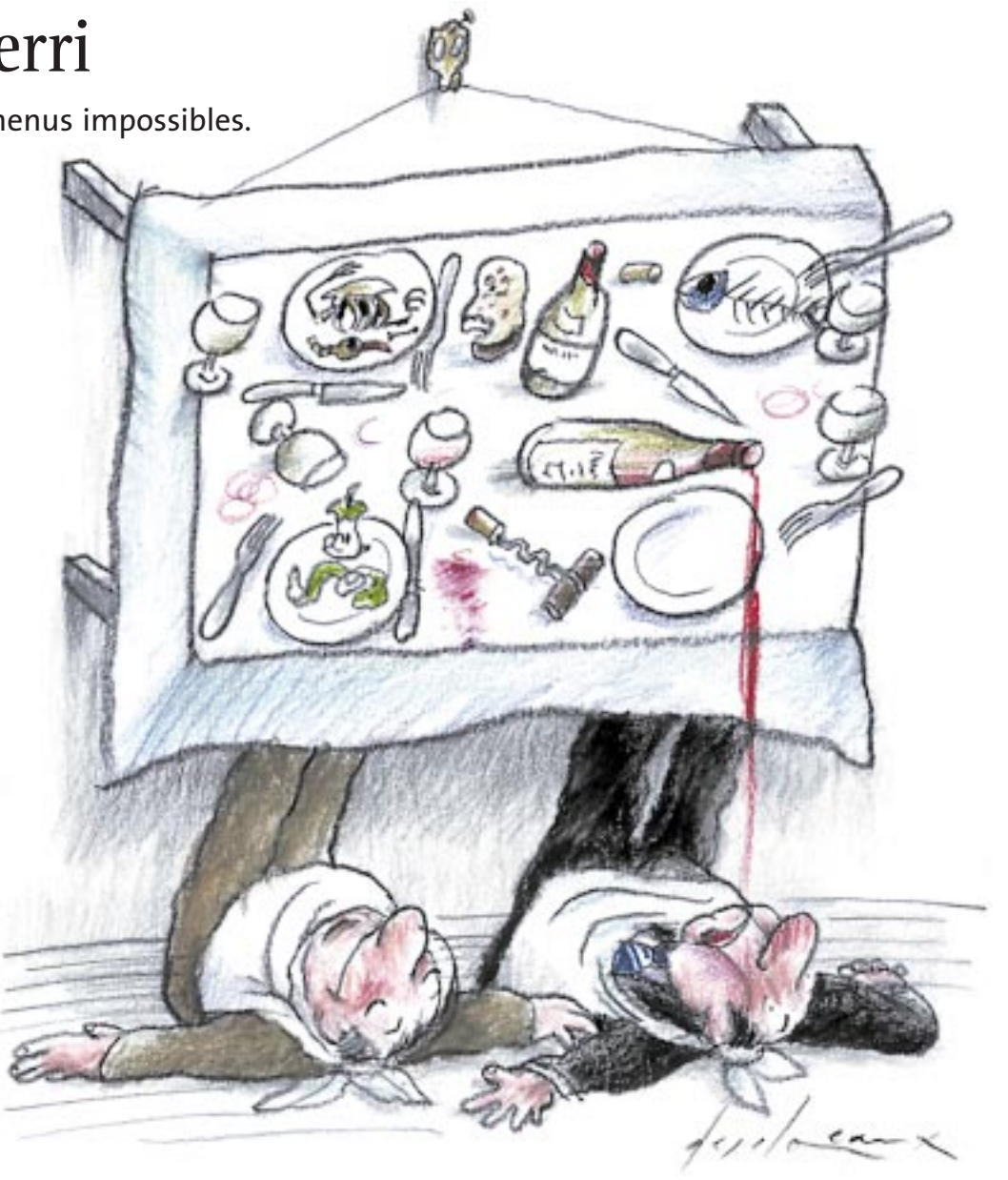

DESSIN DESCLOZEAUX

PENDANT dix jours à compter du 19 avril, la magnifique Galerie nationale du Jeu de pau-me se transforme en restaurant d'avant-garde pour dix banquets de cent vingt convives auxquels chacun peut participer moyennant finances (85 €). Daniel Spoerri, artiste contemporain, met la table et le couvert. Né en 1930 au pays de Cioran, de Ionesco et de Mircea Eliade, aujourd'hui de nationalité suisse, Spoerri est l'inventeur du « eat art », le premier art comestible. Ces dîners, aux *« conséquences esthétiques »* imprévisibles, seront ensuite fixés par l'artiste comme autant de témoignages – assiettes, verres, restes de repas et couverts collés – puis présentés au public du 30 avril au 2 juin.

La variété profane, plutôt que la mimésis aimée de l'Olympe, caractérise cette présentation de l'œuvre de Spoerri, un *« art du paradigme perdu »*, selon Adorno. Ainsi, le premier dîner célébrera *« la tomato soup Campbell façon Warhol »* ; le suivant (20 avril) mettra l'accent sur les faux amis, le chateaubriand aux pommes de terre Mona Lisa arrosé d'un Château Degas. Suivra la « Dernière Cène » (22 avril), avec les recettes oubliées des nouveaux réalistes de 1963, ceux de l'école d'Arman, de César, de Christo. A *« quarante degrés au-dessus de Dada »*, Spoerri tentera de s'approprier les reliefs abandonnés sur les tables, compressions alimentaires ou accumulations digestives, emballées et collées pour l'éternité. Un autre dîner présentera le souper inversé genre palindrome : d'abord le café, puis le dessert surprise en forme de poubelle renversée, et – *gradus ad parnassum* – l'entrée, jouxtant la sortie. Exit.

Un dîner cannibale est promis le 24 avril, où *« l'artiste autophage sera proposé aux dîneurs »*. Le lendemain, dîner placé par tirage au sort entre la table des riches et celle des pauvres ! L'humour sera au menu du repas consacré à l'affichiste Raymond Hains, maître de la pansémiotique et roi du calembour métaphysique. Au dîner suivant, on jouera les plats du buffet à la roulette avant de clôturer la série (le 28 avril) par une dégustation de haut goût consacrée au *« pourri »* : œufs chinois de cent ans, vins botrytisés et fromages inoculés de *Penicillium roqueforti*.

LA THÉORIE DES CONTRASTES

Depuis 1960, Daniel Spoerri développe les théories du eat art, une réflexion ruminante *« sur l'œuvre d'art comme objet de consommation »*. Le marché de l'art fait grand cas de ses happenings culinaires. Pure *« cuisine cubiste »*, disaient de pratiques analogues les gastronomes des années 1920. Un contemporain de cette époque féconde, Gabriel de Lautrec (1867-1938), prince de l'humour, accorde l'autorité de son nom à la cuisine d'avant-garde. A cette époque, depuis les *Demoiselles d'Avignon* (1907), tout est d'avant-garde ! Il invente donc l'omelette aux œufs durs, et laisse son nom à la recette du beurre rôti. Le riz et le macaroni au bleu de méthylène de Paul Reboux sont aussi célèbres que ses recueils de pastiches. Il justifie ces recettes par la théorie des contrastes, qu'il oppose à la coupable inertie des chefs conservateurs listés par le tout jeune Michelin. Contraste thermique qui consiste à mêler savamment le chaud et le froid, les châtaignes brûlantes avec la viande froide. Contraste de consistance : marier le croquant au fondant, tel un ris de veau aux pommes pailles. Contraste de nature d'un légume aqueux et d'un légume farineux, purée de marrons aux petits dés de céleri cru. Son livre célèbre, *Plats nouveaux*, illustre ces théories : *« C'est,* dit Paul Reboux, *par des trouvailles réalisées en décalant les assaisonnements coutumiers que l'attrait de la nouveauté et le prestige de l'art embelliront nos repas. »* Parmi ces trouvailles, on retiendra les carottes aux raisins, les haricots aux radis crus, les pommes au chocolat, les huîtres aux épinards, les maquereaux aux groseilles vertes... Cette cuisine, que ses contemporains appelaient *« cubiste »*, était promise à un bel avenir, comme on le voit aujourd'hui chez nos chefs les plus créatifs, de Ferran Adria à Marc Veyrat, comme ceux du mouvement Fooding.

Le cubisme en peinture fut, disait Cocteau, *« un rappel à l'ordre »*. Celui des années 1920. Il ne manquait pas de rigueur, ni de nécessaire discipline, ni d'avenir. Ainsi Octave Uzanne (1852-1931), écrivain bibliophile et gourmet, écrivait en 1926 : *« J'estime que la cuisine permet tous les essais, tous les mariages, et je trouve qu'elle vit dans des réseaux de préjugés et qu'elle se renouvelle déplorablement peu. Elle n'a eu ni de vastes révolutions ni de grands révolutionnaires. »*

TRAVESTISSEMENT CULINAIRE

L'Italien Filippo Thomas Marinetti, grand maître du futurisme, n'a donc rien inventé de nouveau en lançant l'idéal d'une cuisine refusant toute tradition. Son farouche combat contre l'abus du macaroni, car un futuriste doit rester svelte, fut vain. En France, on garde le souvenir du bon Guillaume Apollinaire, assisté d'Alfred Jarry, qui commandaient au restaurant une omelette au Pernod et des haricots au bitter. Plus près de nous, les repas monochromes de Dorothée Selz ont donné ses lettres de noblesse au travestissement culinaire.

Essayez donc, en famille, les ammonites fossiles de l'ère secondaire, du moins leur savoureuse imitation en pâte d'amande au miel créée par Epta. Après tout, les nourritures malaxées par Daniel Spoerri, originaires de Dacie ou de la Mésie du Pont, ne sont pas plus extravagantes que la recette du porcelet deux fois farci du Latin Apicius.

Le festin de Trimalcion au Jeu de paume ? Cela sans doute vaut la peine de se déranger. La plèbe urbaine fera la claque, comme d'habitude.

Jean-Claude Ribaut

◖ Les Dîners de Daniel Spoerri, chaque soir du 19 au 28 avril (sauf le 21), à la Galerie nationale du Jeu de paume. Participation : 85 € par personne. Renseignements et réservations : 01-47-03-13-28. Exposition « Menus-pièges » du 30 avril au 2 juin. Ammonites en pâte d'amande : Epta, 105, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris ; tél. : 01-39-16-80-00 ou 06-12-13-34-82. Prix : 9, 15 € la boîte de 16.

Morilles fraîches et morilles sèches

UNE TRÈS GROSSE MORILLE, farcie de cuisses de grenouilles et d'écrevisses décortiquées, le tout servi avec une sauce mousseuse. C'est avec des plats de cet acabit que Philippe Gauvreau, le chef du restaurant La Rotonde, à Charbonnières, vient d'obtenir sa deuxième étoile Michelin. La saison de ce champignon sauvage étant courte et cette entrée ayant depuis plusieurs années les faveurs de sa clientèle, Philippe profite de ce début de printemps pour stériliser lui-même une importante quantité de ces grosses morilles. Des conserves maison dont il se servira jusqu'à épuisement des stocks.

Pour les amateurs de champignons fins, le calendrier mycologique est d'ailleurs simple : la truffe s'arrête généralement là où la morille démarre. Dans l'un comme dans l'autre cas, le temps leur est compté. Aux premières grosses chaleurs, la morille française disparaît des étals aussi subrepticement qu'elle y était apparue deux mois auparavant. Si dans le dernier numéro du magazine *Cuisine et vins de France* (nouvelle formule et jolies photos) on trouve ce mois-ci plusieurs recettes qui mettent en œuvre ces ascomycètes, c'est que cette famille de champignons est de saison. Mais ne nous leurrons pas, même si ce bon sauvage se cueille en ce moment en lisière de nos bois, la morille hexagonale est en réalité un produit rare. La maison Monteil, à Brive, qui en commercialise 30 tonnes par an, en importe pour cela 25 de Turquie. *« En dehors de cette source principale d'approvisionnement,* raconte Michel Monteil, *ce champignon à l'état frais débarque d'Europe de l'Est, du Canada, du Maroc et, mais cela beaucoup plus rarement, de nos régions : Périgord, Vosges et Jura. »*

UN NETTOYAGE MÉTICULEUX

D'où qu'elle vienne, la morille fraîche nécessite un nettoyage méticuleux. Avec son physique d'éponge montée sur pied, ce champignon retient dans ses alvéoles terre, sable et poussière. Pour faire le ménage, on peut la passer vivement dans un peu d'eau citronnée. Certains vont même jusqu'à recommander le toilettage dans du vin blanc sec. L'important étant, quoi qu'il en soit, d'assécher aussitôt après ce champignon avec du papier absorbant. Toxique à l'état cru, la morille ne doit pas être saisie, contrairement à d'autres champignons, mais cuite à feu doux. Cette délicatesse de traitement n'empêche pas qu'on lui ait donné autrefois la réputation d'une certaine vigueur. Casanova, dans son grand âge, consommait ainsi à chaque repas des morilles étuvées au beurre et au jus de citron, dans le dessein de raffermir sa virilité déclinante.

On trouve depuis quelques jours dans les grandes surfaces, sous la marque Maître Coq, des cuisses de pintades accompagnées d'une sauce aux morilles et au serpolet. Bien que griffées d'un grand chef, ces sauces sont faites à partir de morilles déshydratées. Ces champignons séchés, souvent en provenance d'Inde, du Pakistan ou de Chine, ont hélas une fâcheuse tendance à être fumés lors de leur séchage. Résultat, leur parfum, très fort et sans nuance, rappelle dans le meilleur des cas celui du petit-salé, dans le pire un fumet de fond de cendrier. Pas très engageant.

Guillaume Crouzet

◖ Morilles fraîches Monteil en grandes surfaces, 8 € environ la barquette de 125 g.

◖ Plat individuel Maître Coq, cuisse de pintade sauce aux morilles et au serpolet, 3,3 € environ.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ RAMULAUD

Où déjeuner le dimanche en échappant à la convention des brasseries, de plus en plus rares, et du brunch incertain des tables des beaux quartiers ? Chez Ramulaud, naturellement, bistrot traditionnel en semaine, où la cuisine est moderne et bien tournée, et qui, le dimanche, se transforme en « guinguette à Mimile », avec accordéon, guitare et batterie, pour un festival de rengaines et plats de circonstance pour un brunch à la française. Soit un thé, avec jus de fruit, œufs au lard pour appâter la clientèle branchée, mais aussi une délicieuse terrine et l'incomparable boudin purée du charcutier Joël Meurdesoif (tél. : 01-42-16-81-83). Œufs mayonnaise, omelettes, caillettes pommes tièdes échalotes, hareng grillé, os à moelle, jambon braisé et salade lyonnaise, c'est le gros de la troupe d'une carte réduite mais dont chaque plat est réalisé et servi avec amour. Ce jour-là, le patron choisit sa bouteille, mais la cave – exceptionnelle par sa qualité et ses prix – reste accessible. Le dimanche, compter 18 €. En semaine, formule à 11 € (déj.). Menu de midi 12,50 €. A la carte, 25 € environ.

◖ 269, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris ; tél. : 01-43-72-23-29. Fermé samedi midi et dimanche soir.

LA RUCOLA

Ils sont jeunes, attentifs, rompus à l'exercice quotidien du service et de la cuisine italienne dans une grande maison où ils se sont connus, voici La Rucola, la nouvelle cantine des amateurs de cuisine cisalpine. Un sobre décor de bistrot simplement rafraîchi, une cave de vins italiens modeste mais rigoureuse, un service très au point, tout devrait assurer la pérennité de l'entreprise. La carte affiche les classiques, antipasti de légumes grillés, les salades (rucola et parmesan), le carpaccio de bœuf au basilic ou de thon à la vénitienne, un remarquable assortiment de charcuterie italienne et la série des pâtes aux légumes (tomates, aubergines, langoustine et rucola). Egalement, risotto à la milanaise (safran), un autre au parmesan, scampis, rouget alla genovese, quelques viandes (bœuf, veau, agneau). L'accent est mis chaque mois sur la cuisine d'une région, les Marches dernièrement, région peu connue des touristes, avec la soupe à l'oignon et aux tomates, les spaghettis con salsa matriciana (sauce tomate, oignons, lardons) et les cailles à l'étuvée. Les prix sont raisonnables. A la carte, compter 35 €.

◖ 198, boulevard Malesherbes, 75017 Paris ; tél. : 01-44-40-04-50. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Gastronomie

CHÂTEAU DES FINES ROCHES

L'admirable paysage de la plaine de Châteauneuf, griffé par un éperon rocheux auquel conduit une majestueuse haie de cyprès, abrite un château d'opérette, flanqué d'une cuverie toujours en activité. On est ici au milieu des vignes, que l'on domine du regard. Au loin, le Ventoux, la Citadelle des papes, Villeneuve... soit un magnifique panorama sur l'ancien comtat. Quelques chambres soigneusement rénovées, une salle à manger qui mériterait de l'être, et la cuisine soignée du jeune Benoît Joulain dirigé par André Chabert, vieux routier qui connaît sa Provence natale, font des Roches fines l'endroit insolite d'un séjour gourmand, souvent ensoleillé et parfois venté lorsque se lève le mistral. Le menu découverte de la carte de printemps permet de découvrir la soupe froide de petits pois, une tatin de langoustines au coulis de crustacés et un filet de taureau grillé. Belle initiation à la cuisine avignonnaise et aux légumes de la région. Menu gourmand : 43 €. Menu découverte : 53 €.

◖ 84230 Châteauneuf-du-Pape ; tél. : 04-90-83-70-23.

J.-C. Rt

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1er
LE LOUCHÉBEM
RESTAURATEUR - BOUCHER
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99
Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

PARIS 6e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
M° Vavin/Notre Dame des Champs
Cartes BC et AE acceptées

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 8e
SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 25,50 € et 30 €
Menus dîner 60,50 € (découverte) 75,50 € (dégustation)
11, rue de la Trémoille (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

Renseig. Publicité :
☎ 01.42.17.39.63

PARIS 7e
Ouv. le 1er Mai
NABUCHODONOSOR
NABUCHODONOSOR
Maison Rousseau
"Une cuisine de plaisir, peu onéreuse" JC. Ribaut.
Bistrot de tradition avec formule déjeuner à l'ardoise (entrée + plat ou plat + dessert) 18,30 €. Carte 33/40 €.
6, avenue Boquet - (Pont de l'Alma)
Rés. 01.45.56.97.26 - Salle climatisée
Fermé samedi midi et dimanche

PARIS 7e
LES MINISTÈRES
9,9 €
Plateau
20 Huîtres
normandes de St-Vaast
30, rue du Bac - Rés. 01 42 61 22 37

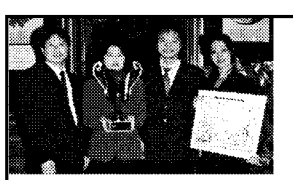
Le Lys d'or
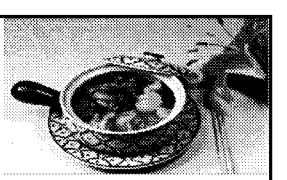
Cité par de nonbreux guides.
Coupe d'or 2000 de la gastronomie chinoise et du bon goût français
Extrêmes raffinement et décor soigné. Retrouvez le temps d'un repas les mets les plus raffinés des quatre provinces de Chine.
Menu dégustation quatre provinces : 24 €/pers.
Menu des amoureux : 55 €/2 pers.
Menu les Bouchées Gourmandes de M. MING : 58 €/2 pers.
+ carte environs 30 €.
Superbe terrasse bordée d'un jardin miniature.
LE LYS D'OR - 2 rue de Chaligny - Paris 12° - Tél. : 01.44.68.98.88. Ouvert Dimanche.
et 210, rue de Charenton Paris 12° (face Mairie du XIIe) - Tél. 01.44.68.90.00. Fermé Lundi.

AUJOURD'HUI

Dégradation attendue sur l'Ouest

MERCREDI 17 AVRIL
Lever du soleil à Paris : 6 h 58
Coucher du soleil à Paris : 20 h 44

Reliée à une dépression située au sud de l'Islande, une perturbation pluvieuse va progresser lentement sur l'ouest du pays. La moitié est du pays, sous l'influence ces derniers jours d'une dépression allemande, retrouve un temps plus calme.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Nuages et pluies abordent le Léon en tout début de matinée pour s'étendre des pays de Loire à la Normandie en fin de journée. Le Finistère retrouve quelques éclaircies en milieu d'après-midi. Il fait de 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le matin, le soleil domine malgré des brumes vite dissipées. Le ciel de l'après-midi voit les nuages s'épaissir au fil des heures. Il fait de 13 à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages dominent encore le matin, surtout sur l'Alsace-Lorraine où des pluies éparses se produisent. Le temps s'améliore dans l'après-midi. Températures : entre 9 et 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le soleil brille en matinée. Puis les nuages envahissent le Poitou-Charentes annonçant des pluies pour la fin d'après-midi. Quelques nuages peuvent également pénétrer sur les côtes landaises. Il fait entre 16 et 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le matin, des nuages gris restent accrochés au relief du Massif central et des Alpes alors que le soleil domine ailleurs. Le beau temps se généralise dans la journée. Températures : entre 12 et 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages se font rares, sauf sur les Alpes du Sud et sur le relief de Corse. Le soleil et les températures comprises entre 16 et 19 degrés font de ce mercredi une belle journée de printemps.

17 AVR. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE		Madrid	3/18 S
Ajaccio	6/16 S	Milan	6/17 S
Biarritz	3/16 S	Moscou	7/11 N
Bordeaux	1/16 N	Munich	2/11 C
Bourges	1/14 S	Naples	12/16 N
Brest	7/13 N	Oslo	-1/7 S
Caen	6/12 P	Palma de M.	10/18 S
Cherbourg	4/12 P	Prague	2/11 C
Clermont-F.	-1/14 S	Rome	8/16 P
Dijon	2/13 N	Séville	8/24 S
Grenoble	5/14 S	Sofia	10/14 N
Lille	2/14 N	St-Pétersb.	2/6 C
Limoges	3/13 N	Stockholm	-1/9 S
Lyon	5/14 N	Ténérife	16/21 S
Marseille	7/18 S	Varsovie	6/15 N
Nancy	3/10 S	Venise	10/15 P
Nantes	4/13 P	Vienne	6/15 N
Nice	8/16 S	**AMÉRIQUES**	
Paris	0/15 N	Brasilia	18/28 S
Pau	1/16 S	Buenos Aires	10/22 P
Perpignan	7/19 S	Caracas	25/29 P
Rennes	4/13 P	Chicago	18/23 S
St-Etienne	2/13 S	Lima	20/25 P
Strasbourg	3/10 C	Los Angeles	11/14 S
Toulouse	3/16 S	Mexico	11/28 S
Tours	3/14 N	Montréal	17/22 P
FRANCE OUTRE-MER		New York	19/28 S
Cayenne	23/28 P	San Francisco	10/13 S
Fort-de-Fr.	26/30 P	Santiago Ch.	9/23 S
Nouméa	22/25 P	Toronto	13/20 S
Papeete	27/33 P	Washingt. DC	17/31 S
Pointe-à-P.	23/30 S	**AFRIQUE**	
St Denis Réu.	23/30 S	Alger	7/19 S
EUROPE		Dakar	18/23 S
Amsterdam	5/12 N	Kinshasa	22/29 P
Athènes	14/19 P	Le Caire	18/26 S
Barcelone	7/16 S	Nairobi	16/27 C
Belfast	5/9 P	Pretoria	12/25 S
Belgrade	8/16 N	Rabat	13/19 S
Berlin	6/7 C	Tunis	13/20 S
Berne	4/11 C	**ASIE-OCÉANIE**	
Bruxelles	3/14 N	Bangkok	28/35 P
Bucarest	8/18 N	Beyrouth	18/23 S
Budapest	9/19 N	Bombay	26/34 S
Copenhague	3/8 C	Djakarta	24/30 P
Dublin	5/9 P	Dubaï	21/32 S
Francfort	7/12 P	Hanoï	24/30 P
Genève	3/12 C	Hongkong	22/27 S
Helsinki	0/9 N	Jérusalem	10/21 S
Istanbul	10/14 N	New Delhi	23/41 S
Kiev	12/16 N	Pékin	7/15 S
Lisbonne	10/19 S	Séoul	10/13 S
Liverpool	6/10 P	Singapour	26/33 P
Londres	4/15 N	Sydney	17/21 P
Luxembourg	5/12 P	Tokyo	20/24 P

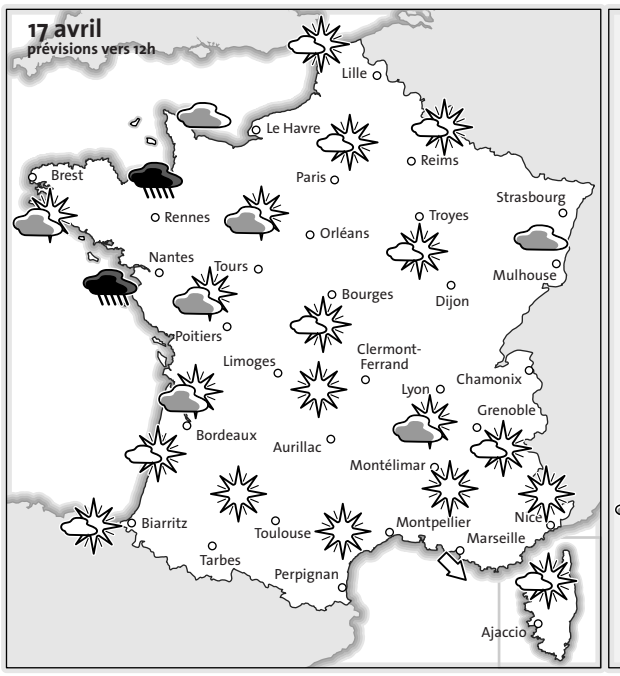

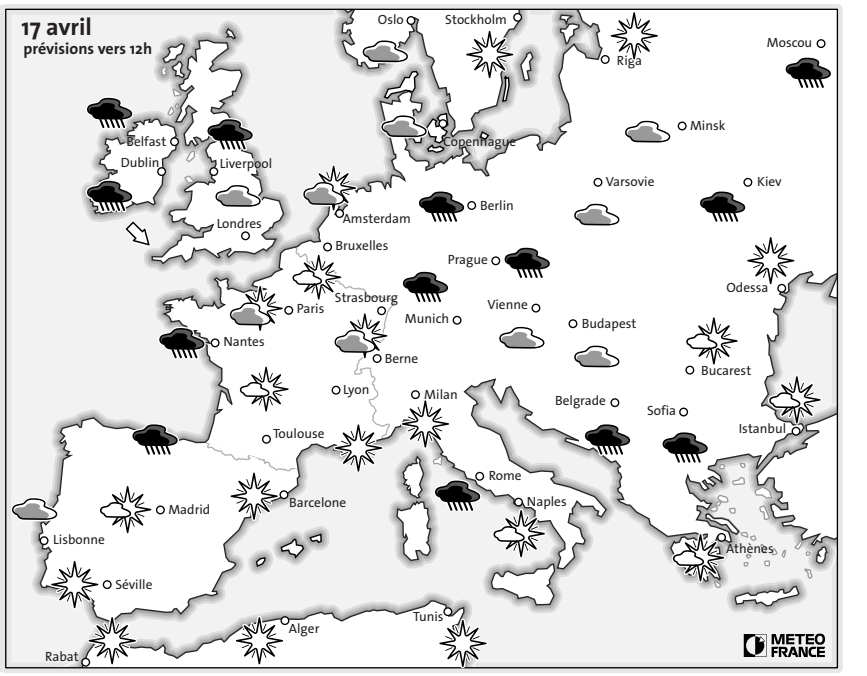

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

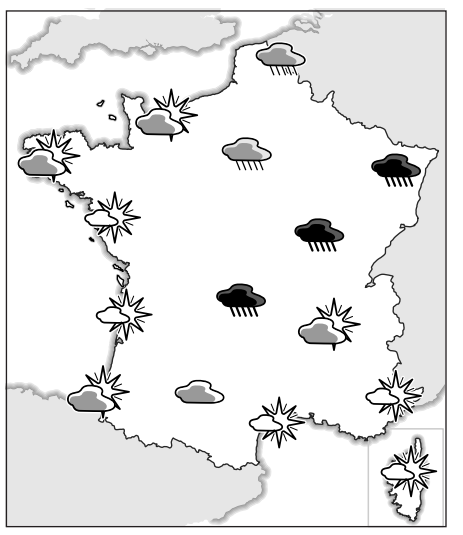

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL

41 € ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
Familles, Couples, Jeunes et Seniors
AIR FRANCE
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Jeudi 18 avril
Une bande de pluie qui s'étend le matin du Sud-Ouest au Luxembourg se décale lentement vers l'Est. L'Ouest se retrouve sous un ciel de traîne qui donne des averses au nord de la Loire. Le pourtour méditerranéen reste à l'écart des intempéries.

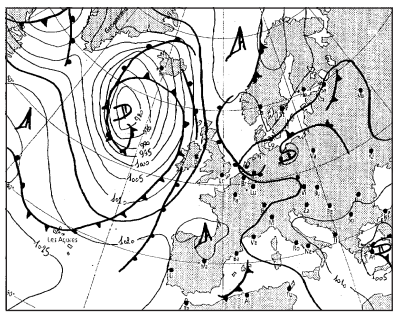

SITUATION LE 16 AVRIL 0 HEURE TU

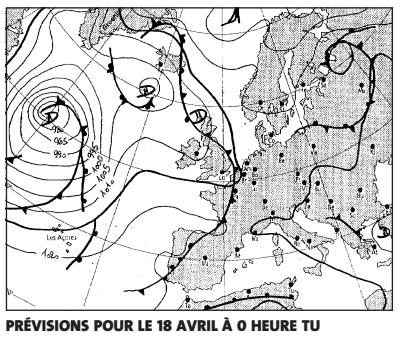

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL À 0 HEURE TU

Le choix difficile d'une entreprise pour faire des travaux à la maison

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

QUAND LA DÉCISION a été prise de rénover une salle d'eau ou de construire une maison, il s'agit de savoir à qui confier les travaux. Parmi les organismes qui évaluent la compétence des entreprises, seul Qualibat couvre tous les corps de métiers du bâtiment. Cette association selon la loi de 1901 s'est vu confier cette mission d'intérêt général par les services publics.

L'entreprise candidate doit satisfaire à trois exigences. La première concerne son existence légale et son fonctionnement régulier. Sa situation fiscale et sociale est vérifiée, de même que l'assurance couvrant la garantie décennale et sa responsabilité civile et professionnelle. Les « faillis » n'obtiennent qu'une qualification temporaire, contrôlée tous les six mois. La deuxième exigence porte sur les moyens humains : examen des CV du responsable technique (diplômes ou expérience professionnelle) et du personnel de chantier. Ces déclarations sont confrontées avec les dossiers de DADS (déclaration annuelle des données sociales à l'Urssaf).

On passe aussi en revue les installations, équipements, matériels de sécurité, qui d'ailleurs peuvent être loués. L'entreprise doit fournir la liste des commandes exécutées les cinq dernières années, avec les coordonnées des clients, la description technique des travaux et leur montant. Ces données sont comparées avec les précédentes, afin de détecter d'éventuelles incohérences entre le volume des travaux et l'effectif des personnels. Un sondage conduit à la vérification de trois chantiers de référence choisis par l'entreprise : devis, plans d'exécution, photos à différentes phases et attestation du maître d'ouvrage, d'œuvre ou du bureau de contrôle. Sans oublier une attestation de « sinistralité » fournie par la compagnie d'assurances.

Enfin, une enquête financière s'intéresse au chiffre d'affaires de l'entreprise, qui est comparé avec la masse salariale pour s'assurer qu'elle dispose bien des moyens nécessaires à l'exécution des travaux, sans recourir à des sous-traitants. Sont éliminatoires d'office l'enquête financière et les références de travaux s'il y a une faute avérée. Les autres éléments interviennent dans l'appréciation globale. Si l'entreprise répond à l'ensemble des critères, elle est qualifiée pour cinq ans, mais reste soumise chaque année à un contrôle de la situation judiciaire et administrative, et à un examen du rapport entre le volume de son personnel et son chiffre d'affaires. Cette procédure n'est cependant pas assortie de vérifications sur place, car cela impliquerait des coûts considérables.

Avant de choisir une entreprise, se renseigner auprès de Qualibat, car, chaque année, une vingtaine d'usages abusifs de la marque sont repérés grâce à des réclamations. Tout client insatisfait peut, en effet, envoyer une réclamation écrite, qui doit comporter des éléments vérifiables. *« Nous nous assurons que la plainte concerne la qualification idoine et que le litige porte bien sur la prestation technique et elle seule. La politesse des ouvriers n'entre pas en compte, pas plus qu'un dépassement de devis »*, précise Marie-Dominique Monségur, secrétaire générale de Qualibat. Selon la réponse de l'entreprise, dans les deux semaines, peut intervenir soit un recours amiable (20 % des cas), soit une sanction : avertissement ou retrait définitif (20 % également).

Sur 268 000 entreprises de bâtiment, 40 000 seulement ont la qualification. Cela ne signifie pas que les autres aient échoué à l'examen ; elles peuvent ne pas l'avoir présenté. Cette proportion stable de 15 % masque une disparité qui pourrait se révéler préoccupante. En effet, le nombre d'entreprises qualifiées de plus de dix personnes augmente régulièrement, alors que celui des entreprises de moins de dix personnes diminue d'autant. Cela n'est probablement pas dû au coût annuel du certificat : de 59 euros pour une entreprise de moins de 5 personnes à 842 euros pour celles de plus de 300 personnes. Mais la constitution du dossier représente une lourde charge pour le chef d'une petite entreprise. La qualification peut être comparée à un diplôme, avec les mêmes limites : à parchemin égal, des enseignants, médecins, avocats se révèlent plus – ou moins – compétents que d'autres... A un détail près : ici il faut repasser l'examen tous les cinq ans.

Marcel Donzenac

Conseils

● **Autres critères de choix.** Le bouche-à-oreille n'est pas un mauvais critère. On sera avisé de consulter un artisan qui a déjà donné satisfaction dans un métier collatéral. En effet, dans le bâtiment, toutes les professions sont étroitement imbriquées : le maçon travaille avec le menuisier, le plâtrier avec l'électricien... Si l'un commet des erreurs, l'ensemble du chantier en pâtit et les bons professionnels n'ont guère envie de s'associer avec des « bras cassés ».

● **Précautions.** Demander plusieurs devis et les faire comparer par un architecte. Arrêter des délais d'exécution et prévoir une pénalité par jour de dépassement de la date de fin de travaux.

● **Adresse.** Qualibat, 55, av. Kléber, 75784 Paris Cedex 16 ; tél : 01-47-04-26 ; fax : 01-47-04-52-83. Internet : www.qualibat.com

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 092

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

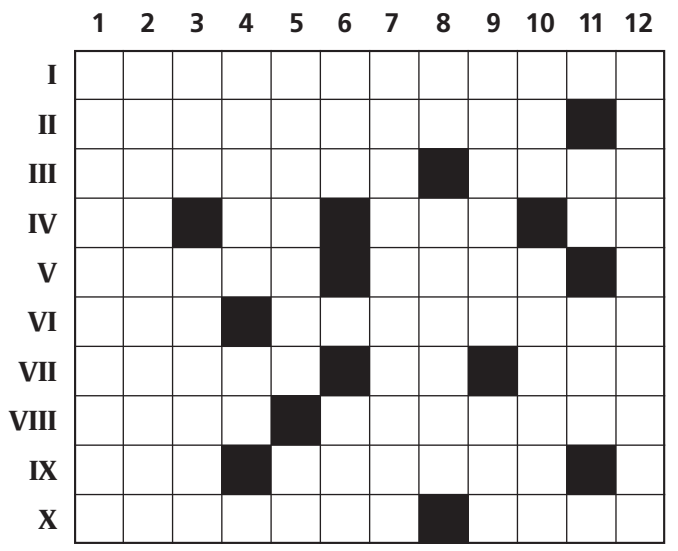

HORIZONTALEMENT

I. Un système où l'argent ne règne pas en maître. - II. Assure la couverture. - III. Un peu coincée. Donne son nom en cas d'oubli. - IV. Chez le duc. Réflexion puérile. Donne le point rapidement. Possessif. - V. Panse bête. Rencontre au sommet. - VI. Bout de terrain. Elles ne courent pas et n'ont aucun intérêt. - VII. Taillis taillés. A l'entrée d'Issoudun. Personnel masculin. - VIII. Passe par Périgueux. Déterminée pour la suite. - IX. Ses projets vont à l'eau. Ses tableaux ne finissent pas au musée. - X. Au travail une fois cassée. Un peu verts.

VERTICALEMENT

1. Le temps de faire le plein. - 2. Partir à la recherche du plaisir. - 3. Mesurait la dose. Fait un sale effet sur le bœuf. - 4. Principe odorant. A la pointe de l'épée. - 5. Assurent la stabilité du bâtiment. Aux bouts du bout. - 6. Fait sortir. Intelligent mais peu apprécié. - 7. On lui doit toujours quelque chose. - 8. Sur le rivage. Fait la grenouille. - 9. Même s'il n'a pas le beau rôle, il doit tenir le sien. Lucy y vécut avec ses amis. - 10. Répétition. Responsables locaux. - 11. Sur la portée. Mis en place. - 12. Prises en compte.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 091

Horizontalement

I. Licenciement. - II. Anamorphose. - III. UV. Bêêê. RC. - IV. Dîna. Espacée. - V. Atèles. Ali. - VI. Troll. Brèves. - VII. Ronéotée. Eté. - VIII. Suggère. Au. - IX. Ce. Sève. Unir. - X. Excès. Axons.

Verticalement

1. Laudatrice. - 2. In vitro. Ex. - 3. CA. Néons. - 4. Emballeuse. - 5. Noé. Eloges. - 6. Créés. TGV. - 7. Ipés. Bêêê. - 8. Eh. Parer. - 9. Morale. Eux. - 10. Es. Cive. Nô. - 11. Néré. Etain. - 12. Censeurs

SCRABBLE® N° 273

Prenez-en de la graine

L'AWÉLÉ (ou WALÉ, ou AWALÉ) est un jeu qui consiste à placer et à prendre des graines sur un parcours de trous creusés dans le sol ou sculptés dans du bois.

1. Tirage : A E I O P S T.

a) Trouvez et placez deux mots de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez huit mots de huit lettres en le complétant avec huit lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille (trois de ces lettres sont des lettres chères).

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A H I R S U : trouvez un six-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les lettres C L O M P. Trouvez les cinq sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 24 avril.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 10 avril.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à son premier signe. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) OPTAMES, 13 C, 82, faisant VS, ou les anagrammes TOPAMES et EMPOTAS – ESTOMPAT, E 5, 94.

b) WEBS, F 2, 37 – WALES, D 1, 50 – AWALES, A 4, 57, faisant LIMITERAI.

c) KIR, 14 F, 36 – KYAT, *monnaie birmane*, 12 B, 44 – YIN, B 6, 65.

d) CANIVEAU.

Michel Charlemagne

Et si on parlait d'amour, de Daniel Karlin • Un film documentaire aux images explicites pour illustrer, de manière fragmentaire et par trop directive, la sexualité de quelques Français aux pratiques peu ordinaires

De singulières amours plurielles

RÉMI LAINÉ

L'un des couples présentés dans le film : Bernard, instituteur à la retraite, et sa femme Violette, aide-soignante, pratiquent l'échangisme sans se cacher de leur famille ou des voisins.

QUATRE FEMMES, trois hommes. Ou bien, trois couples et une célibataire. Statistiquement, ça ne tient pas debout, mais il s'agit quand même d'un échantillon à travers lequel Daniel Karlin prétend dessiner le profil amoureux des Français. A voir ce documentaire divisé en quatre segments – *« un couple ; une femme ; une famille ; moi pour toi, toi pour moi »* –, on est pourtant bien en peine de deviner avec précision la tâche que s'est assignée le réalisateur. Il faut lire le fascicule remis à la presse ou visiter le site Internet du film (www.marsfilms.com) pour savoir ce que Daniel Karlin qui, jusqu'ici, n'avait tourné que pour la télévision, avait en tête : *« Quatre portraits de gens uniques et à la fois représentatifs de l'évolution de notre monde »*, ou bien *« et si, aujourd'hui, le lieu de la modernité c'était l'amour ? »*

Un couple de quinquagénaires, une célibataire d'une trentaine d'années, un jeune couple qui a trois enfants et un autre couple dont les partenaires sont lourdement handicapés sont montrés à travers leur sexualité. Ils sont censés être (toujours selon Karlin) *« les vrais héros de l'évolution de la vie sexuelle »*. En effet, ils sont tous hors normes. Mais un couple au moins, Karine et Daniel, n'a pas choisi cette vie à la marge : c'est la maladie qui déforme et immobilise leurs corps qui les oblige à vivre une sexualité différente. La seule agrégation de leur histoire à celle de gens qui ont choisi l'échangisme ou la multiplicité des partenaires suscite un très fort malaise, à peine atténué par la position de ce quatrième segment en fin de programme.

UN CHOC INÉDIT

Auparavant, on aura découvert Bernard et Violette. Lui est instituteur à la retraite et politicien local – et se présente aux cantonales dans sa petite ville de Picardie –, elle est aide-soignante dans une maison de retraite. Ils pratiquent l'échangisme au su, sinon au vu, de leur famille, de leurs collègues, de leurs voisins. Daniel Karlin filme cette exhibition avec un plaisir lui même exhibé : sur un ton avunculaire, il demande aux petits enfants de Violette ce que ça leur fait de voir la photo de leur grand-mère dans une revue d'annonces. La réserve des enfants, particulièrement d'une petite fille au seuil de l'adolescence, contraste violemment avec l'enjouement du questionneur, dont la voix est omniprésente mais qui reste toujours caché derrière la caméra. Karlin s'amuse aussi beaucoup avec les décors : le séjour familial sert aussi bien au repas dominical qu'à la partouze du samedi soir.

Et si on parlait d'amour pourrait aussi s'appeler « Et si on montrait la copulation » : le réalisateur a obtenu de ses sujets qu'ils se laissent filmer en train de faire l'amour. Malgré la grande présence du cinéma pornographique à la télévision, la découverte de ces séquences provoque un choc inédit parce qu'on n'a guère l'habitude d'associer de vraies personnes à des images hard. Les corps du X, souvent modifiés par le bistouri et le silicone, ne ressemblent pas à ceux que l'on voit dans le film de Karlin. Le trouble provoqué par cette première séquence se dissipe un peu lorsqu'on entre dans une autre vie, celle de Cathy, intellectuelle lyonnaise aux partenaires multiples. Cette deuxième rencontre met mieux en lumière la méthode du réalisateur, sans doute parce que la vie de la jeune femme s'écarte moins résolument de la norme.

Du coup, les trucs de mise en scène remontent à la surface. Le montage alterné entre les scènes quotidiennes de la vie lyonnaise et une balade dans les neiges éternelles évoque avec tant d'insistance l'aspiration à la pureté prêtée à Cathy qu'on se prend à douter de l'honnêteté du questionnement. Les entretiens, dans cette séquence comme dans les autres, sont si directifs que la vérité revient, malgré le réalisateur, dans la difficulté que rencontrent les témoins à adhérer à ses hypothèses. Car, à chaque fois, Daniel Karlin débarque dans la vie des gens non seulement avec une caméra et une équipe, mais avec des explications à leur comportement : Violette n'a jamais connu son père, Cathy était obèse...

Julien et Sophie (et leurs trois enfants, témoins apparemment insouciants de la vie amoureuse compliquée de leurs parents et de la captation de celle-ci) ont une vie encore plus banale. Ils ont des aventures qu'ils ne dissimulent pas à leur conjoint. Une fois encore, ils sont filmés comme des phénomènes.

UN LOURD MALENTENDU

Le contraste entre la mise en scène solennelle et la banalité de leur accouplement prend une espèce de force comique, qui s'exerce cette fois à leurs dépens. Peut être parce qu'ils sont si ordinaires, Sophie et Julien donnent à *Et si on parlait d'amour* ses seuls moments de vrai cinéma. Face à des personnages sans aspérité, Daniel Karlin est obligé de laisser vivre, de laisser arriver les paroles et les gestes, sans les provoquer, et le dévoilement de ces petites histoires, de ces gens, fait que la curiosité cède la place à l'intérêt.

Une heure trois quarts après le début du film, que reste-t-il de ces amours ? L'impression d'un lourd malentendu, imposé par le réalisateur aux gens qu'il a filmés comme à ceux qui iront voir son documentaire. Ces couples hétérosexuels, dans lesquels les hommes affirment sans vergogne leur primauté, se voient proclamés *« héros de l'évolution »*. Mais la seule évolution que montre le film de Karlin tend vers l'envahissement de tous les domaines de la vie par l'image. Malgré ses tentatives de cinéma, le réalisateur reste dans le domaine de la télévision, cette machine à digérer la vie et à la rendre consommable par tout un chacun. L'amour et le sexe sont des matières moins digestes que d'autres, mais le terrible mérite de *Et si on parlait d'amour* est de les avoir inscrits au menu.

Thomas Sotinel

Documentaire français. (1 h 45.)

Le Monde vous invite…

… à l'avant-première
du nouveau film de Raja Amari

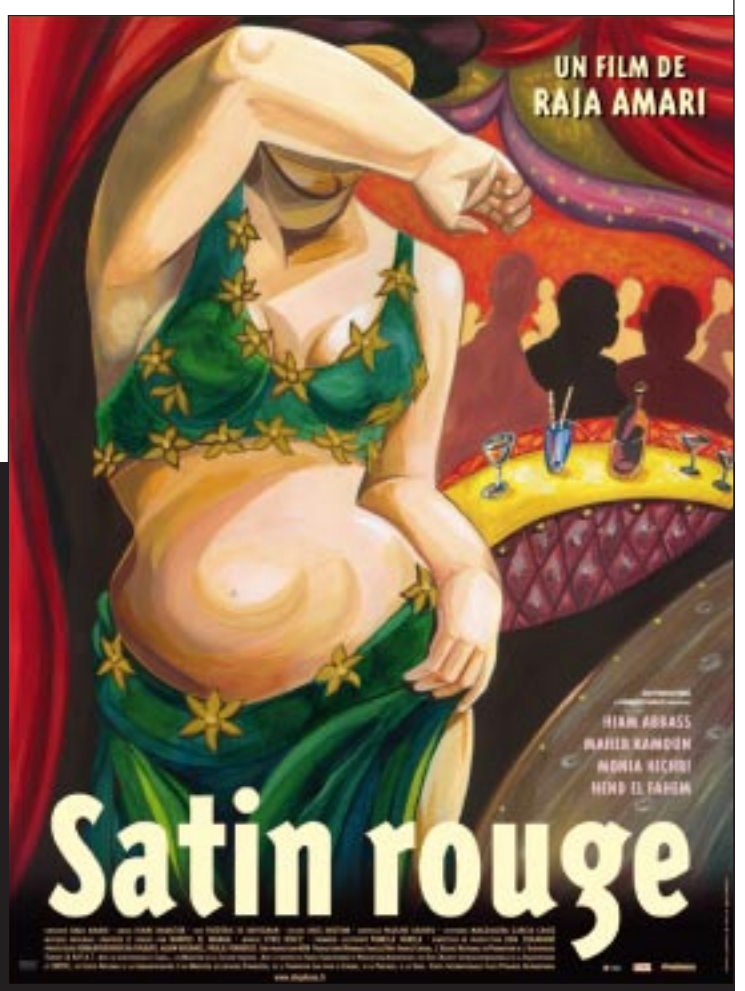

mardi 23
avril
à 20 heures

au cinéma
UGC Ciné Cité Bercy
2, Cour Saint-Emilion
75012 Paris
M° Cour Saint-Emilion

Pour recevoir votre invitation pour deux personne (150 places au total),
téléphonez au 01-42-17-38-95,
ce mardi 16 avril de 15 heures à 17 heures (75 places)
et mercredi 17 avril de 10 heures à 12 heures (75 places).

Les informations recueillies à cette occasion sont exclusivement destinées au Monde *et à ses partenaires.*
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 27 de la loi " informatique et liberté ").

Peu de sentiments et beaucoup de sexe

L'AMBITION de Daniel Karlin est grande puisqu'il annonce, dans la plaquette de présentation de son film, qu'*« alors que s'accomplit sous nos yeux une révolution des mœurs d'une ampleur sans précédent* (...) *la mise en cause successive des vieux tabous de la morale judéo-chrétienne mérite* (...) *d'être soulevée* (...) *par et devant le plus grand nombre. On peut espérer que le tournant du siècle a mis fin définitivement à l'âge d'or de la tradition victorienne »*. On ne peut que souscrire à un tel engagement et espérer voir ces problèmes traités au fond. Pour ce faire, Karlin a décidé de nous montrer *« des gens à la fois uniques et représentatifs de l'évolution de notre monde* (...)*, en qui puissent se reconnaître des millions d'entre nous »*.

Les nombreux travaux scientifiques sur la sexualité humaine publiés dans la seconde moitié du XX[e] siècle (de Kinsey aux analyses des comportements sexuels au temps du sida réalisées dans de nombreux pays, dont la France) ont pourtant bien montré que, plus qu'à l'émergence de nouvelles pratiques sexuelles, c'est à une libération de la parole sur la sexualité que l'on a assisté au cours des dernières décennies. Des pratiques fréquentes, comme la masturbation par exemple, pouvaient progressivement être nommées et rapportées, sans que l'on ait pu montrer que leur pratique effective se soit modifiée, ni dans ses modalités ni dans sa fréquence.

C'est maintenant une étape de plus qui semble franchie, celle de l'image et de la représentation crue de la sexualité dans un contexte social et relationnel, c'est-à-dire tout à fait autre chose que le cinéma porno, qui fait fi de tout sentiment et de toute analyse relationnelle, se plaçant délibérément en dehors du champ de l'amour. Le film propose longuement quatre séquences qui mettent en jeu des situations inhabituelles. Mais est-il vraiment question d'amour, comme le titre le laissait espérer ? Oui, à coup sûr dans la quatrième partie, où l'on donne à voir des bribes de la vie quotidienne et amoureuse de deux personnes handicapées, qui manifestement s'aiment, sont heureuses ensemble et qui n'ont besoin d'aucun tiers pour leur satisfaction sexuelle.

Le reste du film traite bien de situations singulières, dans lesquelles il est peu question d'amour et beaucoup plus de sexe, pour ne pas dire de « cul ». Le spectateur est directement confronté à des situations particulières, présentées comme si elles pouvaient être habituelles, voire représentatives de pratiques très répandues. Cela n'est en fait pas le cas. Des petits-enfants qui découvrent leur grand-mère posant « à poil » dans un magazine de petites annonces et lui offrant un zizi sauteur à l'occasion d'une fête, ce n'est pas tout à fait banal.

Des petits-enfants qui découvrent leur grand-mère posant « à poil » dans un magazine de petites annonces et lui offrant un zizi sauteur à l'occasion d'une fête, ce n'est pas tout à fait banal

Peut-on mettre sur un même plan l'amour que disent se porter ces deux personnes, et une activité sexuelle en collectivité qui semble bien laborieuse et que l'on tente de banaliser, tant par le décor (quelconque, quotidien) que par la façon dont on en parle : *« On ne se trompe pas. On a des relations sexuelles, c'est tout ! »* ? Mais ce « tout » peut-il être banalisé ? *« Montrer son corps, l'offrir, cela fait partie de la liberté »*, nous dit à peu près cette jeune femme branchée lyonnaise, adepte des arrière-salles de boîtes de nuit.

La sexualité ne doit pas enfermer, elle constitue une communication et une ouverture vers l'autre. Mais quand l'autre est multiple, il y a fort à parier que l'on se retrouve rapidement seul avec soi-même, enfermé dans sa solitude affective, amoureuse. Offrir son corps devient manifestement affronter son corps. Et plutôt qu'un refuge, cette sexualité à partenaires multiples et concomitants devient rapidement un combat, contre soi et contre les autres, y compris son entourage social, familial, professionnel. Revendiquer cette liberté totale, source de bien d'autres contraintes, va à l'encontre de ce qui est fréquent et habituel dans nos sociétés, et cela pourrait ne serait-ce qu'être au moins évoqué. Avoir eu au cours de sa vie *« quelques centaines de partenaires »*, c'est sûrement assumer une sexualité qui sort de l'ordinaire.

Je n'ai bien entendu rien contre ce qui sort de l'ordinaire, surtout si cela peut effectivement servir à briser des tabous et contribuer à la création de nouvelles libertés. Le risque est cependant, pour un spectateur qui ne prendrait pas de recul, de remettre en cause son propre comportement (voire de le juger « anormal »), si d'aventure il est plus proche du stéréotype de la liaison amoureuse monogame, très largement la plus fréquente dans nos sociétés.

Il me semble donc d'une part que les situations présentées devraient être mieux situées dans le contexte social qui prévaut aujourd'hui et que, d'autre part, leur présentation devrait éviter toute banalisation normative. Ces situations comportent par ailleurs des risques, ne serait-ce que ceux qui concernent les maladies sexuellement transmissibles (sans parler des risques sociaux). Or ils ne sont jamais évoqués, au minimum par une image de préservatif, ce qui serait le moins qu'on puisse espérer dans cette période de recrudescence de l'épidémie d'infection par le VIH !

Alfred Spira

Alfred Spira est responsable de l'enquête « L'analyse des comportements sexuels en France (ACSF) » (La Documentation française, 1993).

La Repentie, de Laetitia Masson • Uniquement conçu pour mettre en valeur son actrice vedette, le film mélange les genres et réduit les autres acteurs à des figurants

Le retour rituel d'Isabelle Adjani, star en quête d'identité

À HOLLYWOOD, on appelle « véhicules » les films entièrement conçus pour mettre en valeur une vedette. *La Repentie* est un véhicule pour Isabelle Adjani, mais un véhicule affecté à une tâche particulière : la mise en scène d'un grand retour, annoncé à grand renfort de vastes campagnes de communication. Outre que la réalité de ce retour est discutable, après le triomphe public et médiatique obtenu sur les planches par la belle Isabelle dans *La Dame aux camélias*, la mise en œuvre d'un tel projet peut certainement servir de point de départ à un film, mais difficilement tenir lieu de film. Sauf en risquant d'exposer celle qui en est l'objet à de dangereux retournements.

La Repentie s'ouvre sur un véritable rituel de réapparition. De la gare parisienne où elle débarque, seule après que la foule a quitté les wagons, à la promenade des Anglais où elle échoue, dansant toujours seule au milieu des badauds, des mots haineux et brûlants avec lesquels deux hommes qui l'ont aimée parlent d'elle et la traque aux regards aimantés des hommes qu'elle croise, le dispositif décline à l'infini les figures du fameux retour. Celui-ci est situé à la croisée des chemins d'un lourd passé (celui de l'actrice, celui de la star, celui de ce qu'on a su ou dit de la femme Adjani) et d'un présent sans avenir – qui n'est, lui, que celui de ce personnage dont le nom restera longtemps caché sous une nuée de pseudonymes.

COMPARSES-KLEENEX

Le thème du film est le déni, puis la reconquête par une jeune femme, fille d'immigrés élevée en banlieue mais s'étant rêvée en princesse, de sa propre identité. Le ressort du film est de faire résonner ce thème avec les jalons de l'existence et de la carrière de son interprète. Le film est l'exécution méthodique, mais extraordinairement peu inspirée, de ce programme, par lui-même intéressant, à condition justement de ne pas y rester enfermé.

Le rôle de riche notaire esseulé foudroyé d'amour pour la jeune femme confié à Sami Frey est si abracadabrant que même un aussi grand acteur s'y fige sans espoir de ressusciter avant la fin de la projection. Les autres comédiens qui composent le prestigieux casting, comme une haie d'honneur ou un écrin pour mettre en valeur le joyau solitaire, ne sont que des comparses-kleenex. Les scènes de genre (passion romantique, plongée dans le social, répliques de comédie vacharde, affrontements sortis d'un thriller, face-à-face mélodramatique, expédition exotique et psychanalytique) semblent autant de grandes affiches qu'un artisan viendrait apposer successivement sur l'écran en faisant dégouliner la colle.

Les évocations des apparitions marquantes de la star à l'écran deviennent bientôt vain exercice d'invocation. Celui-ci s'aggrave d'un double effet pervers. Il souligne à la fois qu'Isabelle Adjani vaut mieux que sa filmographie (hormis chez Téchiné et Truffaut, et chez Chéreau à son corps défendant, combien de films importants ?), et que les plans d'aujourd'hui sont très inférieurs à leurs références, notamment à ceux de *Mortelle Randonnée* ou de *L'Eté meurtrier*. Surtout, et d'une manière plus poignante, le labeur du film rappelle cette cruelle vérité : Isabelle Adjani est depuis toujours la victime d'un terrible malentendu. Elle est celle que la communication et les magazines ont élue star du cinéma français à un moment où celui-ci ne veut ou ne peut plus avoir de stars, ni pour s'en servir ni pour les servir. Elle est, pour beaucoup d'éclats momentanés mais aussi des ombres dont elle est la première victime, l'artefact d'une idée médiatique qui ne correspond plus à l'état d'un art (celui du cinéma français) où cet artefact est censé s'incarner.

Au-delà de ses insistances et de ses complaisances, la mise en scène de tout ce cérémonial qui tient de l'opération de marketing à grande échelle et du rite mediumnique finit par dire son triste secret. Elle rend visible que la figure qu'elle prétend rappeler du passé, pour la magnifier et capitaliser sur elle, non pas ne reviendra pas, mais n'a jamais existé. Ce qui a existé, et qui sans doute existe encore, est une actrice passionnante et troublante nommée Isabelle Adjani. Il reste alors à espérer que tout ce vaudou-marketing aura au moins eu pour effet de la délester de cette traîne d'illusions. Et que c'est libérée de ce fatras qui insiste et s'interpose qu'elle aura pu aborder de plain-pied le film suivant. Celui qu'on attend.

Jean-Michel Frodon

JÉRÔME PRÉBOIS

Sami Frey, qui joue un improbable notaire tombé amoureux fou d'une femme énigmatique, a du mal dans ce rôle de faire-valoir.

Film français de Laetitia Masson, avec Isabelle Adjani, Sami Frey, Samy Naceri, Jacques Bonnaffé, Catherine Mouchet, Aurore Clément, Isild Le Besco, Maria Schneider. (2 h 05.)

Les Araignées de la nuit, de Jean-Pierre Mocky, et **Féroce**, de Gilles de Maistre

Deux films français à l'épreuve de l'épuisement du discours politique

D.R.

Dans « Féroce », Samy Nacéri (ici avec Jean-Marc Thibault) infiltre un parti d'extrême droite dont un responsable a assassiné un beur.

IL CONVIENT d'abord de rappeler que le pays se trouve actuellement en période électorale. Cette circonstance rend plausible que le cinéma, qui réfracte à ses manières l'état de la réalité sociale, prenne en compte la situation politique contemporaine. Et c'est ce qu'il fait, sous la forme de deux longs métrages distribués ce mercredi, juste avant le premier tour de la présidentielle. Mais il le fait d'une manière bien particulière, significative par ce que ces films racontent et ne racontent pas.

Ce qu'ils ne racontent pas, ce sont les enjeux autour desquels la campagne « sérieuse » tente, avec un succès semble-t-il mitigé, de mobiliser les citoyens. A ce qu'il paraît, les thèmes qui tiennent lieu d'objet, ou d'horizon, du débat démocratique en France aujourd'hui ne font pas rêver. Pour trouver un ressort dramatique, les films ont apparemment besoin de monter aux extrêmes. Encore le premier de ces films le fait-il d'une manière si désabusée qu'il devient, plus encore que la condamnation des mœurs politiciennes, l'aveu de la perte de croyance dans les vertus du pamphlet.

LA FIN DU PAMPHLET

Le pamphlet cinématographique fut pourtant, jadis, la spécialité du chef Mocky. Si depuis sa verve avait paru émoussée, il atteint avec *Les Araignées de la nuit*, son 51e film depuis 1959, une sorte d'épure neurasthénique, constat navré de l'inutilité de dénoncer encore la corruption et l'appétit de pouvoir effréné. L'étrangeté du film tient à cette désinvolture lasse avec laquelle le cinéaste ébauche ses caricatures de politiciens véreux, pour interrompre les scènes au milieu, se soucier comme d'une guigne de la vraisemblance ou de la continuité narrative, préférer un calembour à l'envie de dénoncer encore, choisir un clin d'œil potache aux vieux feuilletons plutôt que de se prétendre le redresseur de torts qu'était l'auteur de *L'Ibis rouge*, d'*Agent trouble* ou de *Ville à vendre*.

Entouré de copains et de quidams auxquels il ne demande pas vraiment de jouer, il fait mine de raconter l'enquête du commissaire qu'il interprète en hésitant entre paresse, goujaterie et naïveté admirable, sur les traces des assassinats successifs de tous les candidats, plus pourris les uns que les autres, à une élection présidentielle. Mocky a autrefois pris au sérieux la politique, même si – de *Snobs* à *Y a-t-il un Français dans la salle ?* – ce fut toujours un sourire féroce aux lèvres. Aujourd'hui, s'il s'en prend encore à un ennemi, il ne s'agit plus du personnel politique sempiternellement moqué par cet intraitable anar, mais bien des mises en scène officielles de la satire politique.

Lucide sous ses airs de Ravachol lunatique de la caméra, le réalisateur s'en prend à ces fausses agressions mises en scène par le véritable agent du pouvoir contemporain, les grands médias audiovisuels – exemplairement : les Guignols de Canal+ –, garants du bon fonctionnement du système en y ayant incorporé la dérision comme lubrifiant des rapports sociaux. Contre ce pouvoir-là, il allume la mèche lente de la seule bombe encore irrécupérable : celle qui fait le vide dans tout espoir de romanesque, d'identification, de séduction. Dans cet anti-film au Grand-Guignol dépressif, on croit entendre en sourdine le *« Et basta »*, désespéré mais pas résigné, de Léo Ferré.

Tout autre est l'approche de *Féroce*, deuxième long métrage de Gilles de Maistre (huit ans après le très oubliable *Killer Kid*). Débutant sur l'assassinat d'un jeune beur par un responsable d'un parti d'extrême droite, désignant bientôt comme héros Samy Naceri en justicier qui s'introduit dans les rangs de la Ligue nationale pour mieux détruire la tête pensante et malfaisante qui la dirige, le film semble pourtant s'installer sur des rails prévisibles. Mais *Féroce* n'est pas un pamphlet, plutôt une fable philosophique. Son grand mérite sera de rendre plus complexe et plus problématique ce qui paraissait devoir être l'illustration d'une thèse antiraciste formulée en termes radicaux, sinon simplistes.

Cela n'en fait certes pas un grand film – l'indigence de la réalisation, qu'il s'agisse de filmer une rue la nuit ou des ébats amoureux, l'empêche. Mais l'interprétation de Samy Naceri, de Jean-Marc Thibault, d'Elsa Zylberstein, tous d'une très grande présence, donne une puissance inespérée à ce qui constitue le véritable ressort du film : son scénario, signé Christophe Graizon. Le motif central de celui-ci est la mise en abyme de deux folies symétriques, celle de l'appartenance exacerbée à une communauté et celle de la perte d'appartenance à la communauté. Ce questionnement, qui met en relation sans les traiter comme semblables l'ultra-nationalisme et le communautarisme des banlieues, est travaillé par les pulsions du désir et de la violence, qui alimentent le terreau du fascisme, comme le film le souligne avec intensité.

Recourant aux artifices de l'agit-prop comme aux énonciations martelées du rap ou aux aplats inspirés par la bande dessinée, *Féroce* parvient à articuler les fondements archaïques les plus inquiétants des comportements humains, ceux qu'instrumentalisent à leur profit les démagogues, avec les formes plus modernes du cynisme publicitaire et de l'ambivalence des jeux médiatiques. Le film met ainsi en place la symétrie entre deux gouffres, celui des instincts issus du *« cerveau reptilien »*, comme le dit à juste titre le chef fasciste (Jean-Marie Le Pen a tellement cru se reconnaître qu'il a assigné le film devant la justice pour le faire interdire), et le gouffre de l'évidement du sens par les formules blasées de la communication. Tel est l'enjeu ambitieux auquel le scénario se confronte avec bravoure.

J.-M. F.

LES ARAIGNÉES DE LA NUIT. Film français, avec Jean-Pierre Mocky, Patricia Barzyk, Michel Bertay, François Toumarkine, Maurice Vallier. (1 h 27.) FÉROCE. Film français, avec Samy Naceri, Bernard Lecoq, Claire Keim, Jean-Marc Thibault, Elsa Zylberstein. (1 h 35.)

Les majors françaises se regroupent en association

LA RECOMPOSITION de l'organisation des professionnels du cinéma a connu un épisode important le 12 avril, avec la création de l'Association des producteurs indépendants qui, contrairement à ce que son intitulé laisse supposer, regroupe en réalité les majors du cinéma français. Les quatre circuits intégrés (comprenant production, distribution et exploitation) que sont Gaumont, Pathé, UGC et MK2 ont décidé de former cette nouvelle organisation professionnelle. Elles se considèrent comme « indépendantes » dans la mesure où, à la différence des acteurs de plus petite taille, elles disposent d'une relative autonomie vis-à-vis des grands groupes de médias. Gaumont, dirigé par Nicolas Seydoux, Pathé, dirigé par son frère Jérôme, et UGC, présidé par Guy Verecchia, étaient jusqu'à présent membres de la Chambre syndicale des producteurs, présidée par Antoine de Clermont-Tonnerre. Cet organisme, qui regroupe des producteurs de toutes tailles, a pour délégué général Pascal Rogard, également responsable de l'ARP (Association des Auteurs-producteurs-réalisateurs). C'est après que ce dernier eut refusé de choisir entre ces deux « casquettes » que les trois grands circuits ont décidé de quitter l'organisation. Même si, formellement, ce départ n'affecte que les branches « production » des majors, ce mouvement pourrait préfigurer de nouveaux bouleversements dans l'organisation d'une profession où les incertitudes, notamment en ce qui concerne Canal+, sont très importantes.

Le Théâtre-Scène Nationale de Poitiers et le Centre Dramatique Poitou-Charentes présentent à Poitiers une nouvelle création sous chapiteau

L'HOMME DES BOIS

De Anton Tchekhov

Mise en scène Claire Lasne

Sous chapiteau à Poitiers
mardi 23, mercredi 24,
vendredi 26, samedi 27 avril à 20h30
jeudi 25 avril à 19h30
dimanche 28 avril à 17h

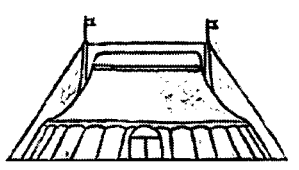

LE THÉATRE

CENTRE DRAMATIQUE POITOU CHARENTES

Renseignements et réservations : Le Théâtre-Scène Nationale de Poitiers au 05 49 39 29 29

Jalla ! Jalla !, de Josef Fares

Comédie interethnique au pays d'Ingmar Bergman

PRODUIT par Memfis Film, une société de production suédoise particulièrement dynamique (depuis *Fucking Amal* de Lukas Moodysson en 1999 jusqu'à sa participation au *Dancer in the dark*, de Lars Von Trier, en 2000) Jalla ! Jalla ! est une petite comédie bien troussée, d'autant plus rare que sa vocation populaire ne nuit pas pour autant à son intelligence.

Premier long métrage de Joseph Farès, jeune cinéaste d'origine libanaise émigré en Suède en 1987, le film évoque à certains égards *Mariage tardif*, de l'Israélien Dover Kosashvili, dont il reprend, dans une veine plus légère, l'argument (un héros en butte à la tradition à travers sa révolte contre un mariage arrangé), et les méthodes (toute la famille du réalisateur joue dans le film).

TROUVAILLES DÉSASTREUSES

Deux jeunes hommes en sont les protagonistes principaux, que l'on découvre au début du film en agents d'entretien des espaces verts municipaux. Un travail qui leur laisse le temps de goûter aux joies de l'amitié et aux vicissitudes de la vie amoureuse. Roro pourrait ainsi aimer la blonde Lisa, si celle-ci ne désirait qu'il lui présente sa famille, laquelle entend bien, de son côté, marier Roro à une jeune vierge de la communauté libanaise. Mans vivrait une parfaite idylle avec la blonde Jenny, si son organe ne refusait obstinément d'adopter la forme adéquate à la satisfaction légitime de sa compagne.

Là-dessus, nos héros vont malgré tout tenter de tirer leur épingle du jeu, en adoptant des solutions qui s'avèrent plus désastreuses que les problèmes qu'elles sont censées résoudre. Roro passe ainsi un pacte avec Yasmin, la jeune fille qu'on lui présente et qui ne veut pas davantage convoler que lui, selon lequel ils feignent d'accepter leur mariage tout en continuant de mener leur vie à leur guise. Mesure dilatoire d'autant plus dangereuse que le frère de la jeune fille, un fou furieux, les surveille de près, et que Roro ne pourra éternellement éviter la rencontre entre Lisa et Yasmine, qu'il présente, avec la complicité de Mans, comme sa cousine.

Mans, de son côté, commence à fréquenter les sex-shops pour en ramener les objets plus hétéroclites et voler, avec la participation désespérée de Jenny, de fiasco en fiasco. Des acteurs d'une fraîcheur enthousiasmante, une famille libanaise plus vraie, et pour cause, que nature, un scénario efficace sans pour autant renoncer au grotesque, une mise en scène rythmée et pétillante autant d'éléments qui permettent de suivre jusqu'au bout ce divertissement spirituel et enjoué, et de lui pardonner d'autant plus facilement une résolution qui sacrifie sans surprise ni état d'âme aux règles du genre.

Jacques Mandelbaum

Film suédois de Josef Fares. Avec Fares Fares, Torkel Petersson, Tuva Novotny, Laleh Pourkarim. (1 h 28.)

La Cinémathèque rend hommage au fils de Max Ophuls, pionnier du documentaire moderne et contempteur des fausses vérités collectives d'un siècle passé de l'industrie du rêve à celle de la mort

Marcel Ophuls, guetteur affûté de l'écart entre fantasme et réalité

TANDIS que s'achève, le 14 avril, la rétrospective consacrée au père, la Cinémathèque française braque ses projecteurs sur l'œuvre du fils. Rien de moins anodin que cette proximité de programmation, qui suggère d'inscrire l'histoire du vingtième siècle, telle que le cinéma l'accompagne, à travers l'œuvre des Ophuls. Max, le père, de son vrai nom Oppenheimer, naît le 6 mai 1902 à Sarrebruck, en Allemagne, débute comme réalisateur à la lisière du parlant, fuit comme juif l'Allemagne hitlérienne, pour revenir mourir à Hambourg en 1957, non sans avoir laissé dans le cinéma américain et européen l'esprit et le style cosmopolites d'une fiction « viennoise » fructueusement importée à Hollywood, avant d'être avortée par l'histoire.

Marcel, né le 21 novembre 1927 à Francfort, prend le relais dans un monde – et, partant, dans un cinéma – radicalement bouleversé par cette histoire avec, comme aurait dit Kafka, sa grande Hache. Une certaine idée de l'humanité, à laquelle la fiction classique prêtait ses atours, vient d'être rendue caduque, rien ne pouvait plus être comme avant.

Le jeune Marcel, qui commence sa carrière comme acteur dans le dernier film de son père, *Lola Montès* (1955), alors encensé par la nouvelle vague pour mieux dénoncer la sclérose du cinéma français, se trouve confronté à deux problèmes majeurs. Comment trouver sa voie dans le cinéma tout en étant le fils de son père ? Par quels moyens réinsuffler à cet art la croyance, désormais en lambeaux, sur laquelle il fondait sa puissance ?

TECHNIQUES DU CINÉMA DIRECT

Après quelques tentatives dans le domaine de la fiction – le sketch intitulé *Munich* dans le film collectif *L'Amour à vingt ans* (1962), *Peau de banane* (1963), puis *Feu à volonté* (1965) –, une voie s'impose à lui, celle du documentaire engagé dans l'histoire, par laquelle le cinéma moderne, notamment à travers le néoréalisme et le cinéma direct, a précisément trouvé une de ses principales sources de renouvellement.

Slobodan Milosevic et Marcel Ophuls dans son documentaire « Veillées d'armes » (1994), tourné à Sarajevo et consacré au conflit bosniaque.

BIFI / COLL. CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Encore faut-il, s'agissant de Marcel Ophuls, être prudent. S'il s'engage résolument sur le chemin du documentaire en son synchrone, signant quelques films qui vont durablement secouer les conceptions hypocritement établies de l'histoire en même temps que les bonnes consciences, le cinéaste n'a pas pour autant cessé d'être le fils – à jamais admiratif – de son père.

Sa présence à l'écran, sa subjectivité revendiquée, sa manière de confronter les récits et de citer les archives cinématographiques attestent d'une mise en scène et d'un sens du récit qui contribuent à dévoiler, dans le présent de la parole, la part d'illusion du réel, de même que les dispositifs fictionnels de la mémoire. Recourant aux techniques d'un cinéma direct en pleine apogée (absence de commentaire, son synchrone...), le cinéaste en subvertit d'emblée les attendus, par son art consommé du montage, du rythme et du spectacle, hérités d'un classicisme qu'il n'a jamais renié : Ophuls, auteur de fiction contrarié, c'est un peu le retour du refoulé hollywoodien appliqué sur les stigmates de l'histoire.

La grande vertu de l'œuvre réside dans cette dualité, qui fait de son auteur un pionnier des formes contemporaines du documentaire, travaillant sinon contre le genre, du moins entre celui-ci et la fiction, à l'affût de cet écart fondateur qui relie le fantasme à la réalité, le mensonge à la vérité, le passé au présent. Psychanalyste de la mémoire individuelle et contempteur des fausses vérités collectives, il est ainsi à la fois le digne héritier de son père et l'une des figures marquantes des exigences désormais requises du cinéma.

« LE CHAGRIN ET LA PITIÉ »

Pour en savoir un peu plus sur cet homme de 74 ans à l'esprit terriblement affûté, qui vit aujourd'hui dans les Pyrénées à l'endroit même où il a fui la France en compagnie de son père en 1941, on peut lire l'intéressant entretien qu'il vient d'accorder aux *Cahiers du cinéma* (n° 566, mars 2002), ou encore l'excellent numéro spécial que lui a consacré voici quelques années la revue *Images documentaires* (n° 18-19, 1994).

Quant à son œuvre, courageuse, dérangeante, provocatrice, non dépourvue d'un sens de l'absurde ravageur, on ne saurait trop recommander de la redécouvrir à travers l'hommage que lui rend aujourd'hui la Cinémathèque, depuis le célébrissime *Le Chagrin et la Pitié* (1969), qui a bouleversé en son temps l'image résistante de la France sous l'Occupation et attendu vingt ans pour être diffusé par son commanditaire (la télévision française), jusqu'à *Veillée d'armes* (1994), qui s'attache, notamment depuis l'hôtel Holiday Inn de Sarajevo, aux mœurs des correspondants de guerre, en passant par *La Moisson de My Lai* (1970), sur un village bombardé au Vietnam, ou *Hotel Terminus* (1988), consacré au chef de la Gestapo lyonnaise, Klaus Barbie.

Souvent critiquée pour son manque de rigueur historique, cette œuvre n'en joue pas moins son destin sur un tout autre plan : celui de la rivalité entre l'art et la politique dans la mise en scène et le récit de l'histoire.

J. M.

MARCEL OPHULS, LE PRÉSENT DU PASSÉ. Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Main, Paris-16e. Tél. : 01-56-26-01-01. Du 17 au 28 avril.

Nous étions soldats, de Randall Wallace • Une réhabilitation nostalgique de la chose militaire

Le cinéma de guerre, frais et joyeux comme au temps de papa

LES PREMIÈRES minutes de *Nous étions soldats* permettent d'expliquer la défaite militaire de la France en Indochine. Une patrouille de reconnaissance de la Légion fait halte et déplie ses cartes. Un légionnaire prend son clairon et sonne le rassemblement, ce qui ne manque pas d'attirer l'attention d'un groupe vietminh voisin, qui en profite pour exterminer la patrouille française. A la fin du combat (sanglant, monté au rythme des armes automatiques) l'officier vietnamien s'inquiète de la prochaine arrivée d'autres Occidentaux.

Ce mélange de grosses ficelles scénaristiques, de souci de perspective historique – mis en œuvre de la manière la plus balourde qui soit – et de spectacle moderne fait la substance de *Nous étions soldats,* relation du premier engagement américain au Vietnam, en 1965. Ce n'est pas le genre de film qui peut se passer de héros. Le lieutenant-colonel Hal Moore a combattu au Vietnam et dirigé les troupes héliportées dans la vallée de Ia Trang. Il a les traits de Mel Gibson et se présente comme un officier idéal, catholique, père de famille nombreuse (mais Madeline Stowe, qui joue son épouse, a gardé sa taille de jeune fille), soucieux de la vie de ses hommes, et homme de culture : il se documente sur l'action militaire française dans la région et note d'une plume incisive : *« Mauvaise connaissance du terrain. »*

Ici, le long prologue consacré à l'entraînement des troupes au combat héliporté retrouve la fonction qui lui était assignée dans les films de guerre classiques : on s'attache aux personnages, on engage un concours de pronostics sur leurs chances de survie au combat. Sans vergogne, le réalisateur-scénariste et ses acteurs mettent en place le premier terme du paradoxe militariste : l'armée est l'organisation sociale idéale, le lieu où s'exaltent les qualités et se gomment les défauts. Assisté d'une vieille peau de vache (Sam Elliott), Hal Moore façonne ses troupes à son image : il reconnaît le bon aspirant, c'est celui qui s'inquiète des ampoules aux pieds de ses hommes après une marche forcée ; l'officier qui ne se préoccupe que d'arriver le premier est placé sous surveillance.

Arrivés sur le terrain (dans de mauvaises conditions, par la faute de l'état-major), ces chefs prévenants, ces hommes dévoués, doivent tuer ou être tués. On est en 1965, la troupe obéit à ses chefs, ne boit que de l'eau, ne fume que du tabac. Et le film entonne alors l'antienne inséparable de l'apologie de la vie militaire : la guerre est un grand et beau malheur. Elle sépare les hommes des petits garçons, et la mort, quoique parfois injuste, distribue bons et mauvais points. Cette exaspération nostalgique, cette volonté farouche de redonner à l'entreprise militaire un sens moral donne à *Nous étions soldats* une étrange énergie, qui ne trouve jamais tout à fait son objet.

FAUX RÉALISME

La bataille de la vallée de Ia Trang est filmée sur un mode faussement réaliste. Le sang est plus abondant, les blessures plus profondes que du temps où les acteurs hollywoodiens s'effondraient en grimaçant, une main sur la poitrine, mais le principe est le même : transformer une expérience faite de désordre et d'incertitude en une dramaturgie du sacrifice.

A ce spectacle s'ajoute un rite, relativement inédit en ce qui concerne les films consacrés à la guerre du Vietnam : l'hommage à l'adversaire. Un *bo doï* à lunettes accède au rang de personnage en vertu de la présence dans son portefeuille de la photo d'une belle jeune fille. Le commandant des troupes vietnamiennes est présenté comme un sage courageux (pas tant que Mel Gibson, quand même, il ne va pas au feu). Cette volonté de fausse symétrie, cette mise en spectacle naïve de la guerre évoque irrésistiblement les grosses machines cinématographiques et militaires des années 1960, dont l'archétype reste *Le Jour le plus long.*

T. S.

Film américain de Randall Wallace. Avec Mel Gibson, Madeline Stowe, Sam Elliott. (2 h 19.)

La Saison des goyaves, de Dang Nhat Minh • Une vision critique des transformations du pays

Retours en arrière dans la maison du Vietnam

HANOÏ, aujourd'hui. Un homme qui gagne sa vie comme modèle dans une école des beaux-arts rôde régulièrement autour d'une maison et de son jardin au centre duquel se trouve un goyavier. C'est Hoa, un cinquantenaire, légèrement simple d'esprit, enfantin, serviable et plus sensible à la beauté des billets de banque qu'à leur valeur d'échange (dès le début du film, il perd les dollars de sa paie).

Il est un jour arrêté par la police après s'être introduit dans le jardin. Sa sœur, venue le chercher au poste, dévoile petit à petit les raisons de son comportement, donnant le point de départ d'une série de retours en arrière. Enfants, ils ont habité cette demeure. Leur père était un avocat, qui a dû céder, d'abord un étage, puis toute la maison à l'Etat, dans le cadre d'une réquisition. Elle est habitée désormais par un affairiste, dont la fille, étudiante, accueille Hoa, touchée par son histoire.

LA NOSTALGIE D'UNE VIE PAISIBLE

Il y a plusieurs niveaux de lecture dans le film de Dang Nhat Minh, figure marquante du cinéma vietnamien, dont le film *Nostalgie de la campagne*, en 1995, avait été considéré comme une œuvre-clé de l'évolution de la production. Pour son personnage principal, le temps s'est arrêté à l'enfance, à la suite d'un accident, lorsqu'il avait 12 ans. C'est donc la nostalgie d'une vie paisible, insouciante, faite de jeux, qu'exprime un personnage qui, mentalement, a depuis refusé toute évolution.

Mais derrière le portrait d'Hoa se cache une vision critique des transformations de la société vietnamienne. Aux exigences de l'Etat et du parti s'est substitué (en fait s'est ajouté) le règne de l'argent. La métaphore de la maison et de ses changements de propriétaires est limpide et, il faut le dire, peu subtile. De l'avocat petit-bourgeois au parti, puis à l'affairiste et, enfin, apprend-on *in fine*, à une société anonyme, la succession des différents habitants reflète le changement d'un univers petit à petit rongé par le mercantilisme.

Malgré l'anonymat de la mise en scène, *La Saison des goyaves* laisse parfois passer divers sentiments, dont celui d'une peur diffuse devant les figures d'une autorité redoutée (l'arrestation par la police du héros, surpris dans le jardin est très inquiétante). La folie rhétorique d'Hoa en dit plus long qu'on croit.

Jean-François Rauger

Film vietnamien de Dang Nhat Minh. Avec Bui Bai Binh, Nguyen Lan Huong, Pham Thu Thuy. (1 h 40.)

Festival L'Asie et l'Amérique du Sud, épicentres du polar

COGNAC Le Festival du film policier de Cognac, qui s'est achevé le 14 avril, fêtait son vingtième anniversaire. Pour marquer les festivités, les organisateurs avaient invité plusieurs réalisateurs américains (Walter Hill, Brian De Palma, Harold Becker) qui ont marqué dans les années 1980 et 1990 l'histoire du genre, et fait d'Alain Delon leur invité d'honneur. Le comédien français s'est affranchi de son rôle de manière brillante, avec notamment une intervention lumineuse sur la scène du grand théâtre de Cognac où il a rendu hommage, sans emphase, avec des mots justes, à Henri Verneuil et Jean-Pierre Melville. Cette présence conjointe d'une pléiade de réalisateurs américains et d'un des comédiens les plus notoires de l'histoire du cinéma français semblait aussi marquer la fin d'une époque, lorsque l'Amérique et l'Europe pouvaient apparaître comme l'épicentre du film policier.

Fait significatif, l'un des plus étonnants films du festival, *Beyond Hypothermia,* de Patrick Leung, mettait en scène un tueur à gages féminin, dépourvu d'affect et à la démarche stylisée, hommage évident au personnage de tueur interprété par Alain Delon dans *Le Samouraï.* Tourné et produit à Hongkong, où la pérennité de Jean-Pierre Melville est depuis longtemps assurée, comme si l'Asie rêvée par le réalisateur français s'était incarnée dans les films des cinéastes de l'île chinoise, *Beyond Hypothermia* reste en permanence sur la corde raide. Son mélange de gunfights, typique du cinéma d'action de Hongkong, et d'un mélodrame à la limite du ridicule (la tueuse tombe amoureuse d'un patron de restaurant qui lui offre de la barbe à papa !) rappelle l'équilibre fragile et miraculeux auquel parvenait le Nicholas Ray de *Johnny Guitar* ou de *La Maison dans l'ombre.*

Comme tout festival spécialisé, Cognac peut apparaître comme l'empreinte plus ou moins exacte de l'état d'un genre. C'est une fois de plus d'Asie que provenaient les films les plus intéressants (*Beyond Hypothermia,* donc, et *Fudoh*, du Japonais Takashi Miike). Mais aussi, de manière plus surprenante, d'Amérique du Sud, avec *Nueve Reinas (notre photo,* © D. R.), de l'Argentin Fabian Belinsky (qui s'est logiquement vu attribuer le Grand Prix du festival par un jury présidé par Jacques Audiard), et *O Invasor,* du Brésilien Beto Brant.

Rien de sensationnel ne provenait de France (*Une affaire privée,* de Guillaume Nicloux, montre Thierry Lhermitte en privé fatigué qui mange directement dans des boîtes de conserve et se rend aux toilettes avec un écouteur sur la tête) ou des Etats-Unis (le solide *Narc*, de Joe Carnahan, valait plus par ses deux interprètes principaux, Ray Liotta et Jason Patric, que par une intrigue solide, mais convenue, où deux flics recherchent l'assassin de leur collègue).

Nueve Reinas, le premier film de Fabian Belinsky, avance sur un terrain déjà balisé par le David Mamet d'*Engrenages* et d'*Homicide,* c'est-à-dire un cinéma ultrascénarisé qui repose sur une série de retournements de situation et de faux dénouements. A Buenos Aires, deux petits arnaqueurs, Juan et Marcos, ont vingt-quatre heures pour dérober une planche de timbres rarissimes (les neuf reines indiquées dans le titre du film, imprimées durant les débuts de la République de Weimar) et la revendre à un industriel qui doit quitter rapidement le pays.

La nature des deux personnages principaux, spécialisés dans la duperie, installe de facto un climat de suspicion et réclame une attention soutenue de la part du spectateur. *Nueve Reinas* parvient aussi, avec virtuosité, à dépasser les artifices scénaristiques pour faire de la vente de cette planche de timbres une quête existentielle pour les deux personnages, comme dans *Le Pigeon,* de Monicelli, où la mise au point d'un casse mettait d'abord à nu la nature profonde des personnages.

Fabian Belinsky dépasse le simple exercice de style et insère avec un brio certain la petite histoire du film dans la crise économique argentine qu'il anticipe. Dans un dénouement étonnant, les deux malfrats sont rattrapés par la grande histoire, victimes d'une plus grande duperie, orchestrée par le pouvoir économique et politique.

Samuel Blumenfeld

Festivals

LE FRESNOY

Film sur l'art

Le Festival international du film sur l'art de Montréal (Québec) est l'une des plus importantes manifestations consacrées aux documentaires d'art et aux films d'artistes, en provenance de toutes les disciplines de création (arts visuels, danse, architecture, théâtre, opéra). A l'occasion de son vingtième anniversaire, Le Fresnoy présente les films primés à l'occasion du Festival de Montréal. Parmi eux, *Sur la longueur d'onde* de Michael Snow ; *James Ellroy's Feast of Death* de Vikram Jayanti sur l'auteur de *L.A. Confidential* et de *Ma part d'ombre* ; *Alberto Giacometti : les yeux à l'horizon* de Heinz Bütler ; *Le Bâtiment Johnson* de Frédéric Compain, qui se déroule dans l'un des bâtiments conçus par Frank Lloyd Wright ; *La Rage et le Rêve des condamnés*, de Jean-Pierre Krief, suit l'itinéraire de Jimmy Boyle, le criminel le plus recherché d'Ecosse, qui se retrouve en liberté conditionnelle après vingt-six ans d'incarcération.

Le Fresnoy, Studio national, 22, rue du Fresnoy, Tourcoing (59). Tél. : 03-20-28-38-00. www.le-fresnoy.tm.fr/Les 19 et 20 avril.

LA CIOTAT

Festival des scénaristes

Le festival est placé cette année sous le signe de la comédie avec comme invité d'honneur Simon Michael, scénariste des *Ripoux* de Claude Zidi et de *Ma Petite Entreprise* de Pierre Jolivet.
Le festival propose une formule de rendez-vous autour du scénario où 36 auteurs, scénaristes et producteurs parrainent 36 marathoniens d'écriture du court métrage. Parmi les participants, Pierre Salvadori, Jaco van Dormael, Laurent Chouchan, scénariste de *Tanguy* d'Etienne Chatilliez.
La manifestation est également complétée par une série de débats, l'un sur la comédie (« Pourquoi les comédies populaires sont-elles souvent considérées comme populistes ? ») et l'autre sur la formation des scénaristes, et par des ateliers sur l'apprentissage du scénario.

Festival des scénaristes, Hôtel de ville, rond-point des Messageries Maritimes, La Ciotat (13). Tél. : 01-44-84-38-11. Du 17 au 20 avril.

GRENOBLE

Festival du film gay et lesbien

Dix-huit longs et 9 courts métrages provenant de 13 pays différents permettent d'aborder l'homosexualité de manière très variée. Une place de choix est réservée aux comédies comme *Raison de vivre,* de Labecete & Menkes (Espagne), *Better than Chocolate,* de Anne Wheeler (Canada) et *Hush !,* du Japonais Hashiguchi Ryosuke, qui traite de l'homoparentalité et redéfinit la famille aujourd'hui. *Ce vieux rêve qui bouge*, d'Alain Guiraudie, prix Jean-Vigo 2001, qui traite de l'homosexualité en milieu ouvrier, sera présenté en séance spéciale. Rémi Lange (*Les Yeux brouillés*, *Omelette*) présentera en avant-première son nouveau film, *Tarik El Hob*, l'histoire d'un jeune beur à la recherche de son homosexualité. Enfin, le festival a sélectionné trois documentaires français et étranger abordant différents thèmes : le judaïsme et l'homosexualité ; être jeune et se découvrir homosexuel ; la transformation de la femme en homme.

Vues d'en face, 8, rue Sergent-Bobillot, Grenoble (36). Tél : 04-76-17-00-21. www.festivalfilmgrenoble.fr.st Du 16 au 23 avril.

Hommage

AIX-EN-PROVENCE

Roberto Rossellini

L'Institut de l'image rend hommage à Roberto Rossellini à l'occasion du 25e anniversaire de sa mort, à travers les films réalisés avec Ingrid Bergman (*Stromboli*, *Europe 51*, *Voyage en Italie*, *La Peur*, *Jeanne d'Arc au bûcher*), mais aussi avec une partie de l'œuvre télévisuelle du cinéaste (*La Prise du pouvoir par Louis XIV*, *Socrate*). Renzo Rossellini, fils de Roberto Rossellini, qui a réalisé *L'Age du fer* et *La Lutte de l'homme pour sa survie*, sur des scénarios de son père, et Alessandro Rossellini, fils de Renzo Rossellini, auteur de *La Roma di Rossellini* (2001) sur Roberto Rossellini et le néo-réalisme seront présents à la manifestation au titre explicite : « Des années Bergman à "l'utopie télévisuelle" ».

Institut de l'image, Salle Armand Lunel-Cité du Livre, 8/10, rue des Allumettes, Aix-en-Provence (13). Tél : 04-42-26-81-73. Du 17 au 30 avril.

Sélection revues par Jean-Michel Frodon

Ruines 2

Le précédent numéro de la revue *Simulacres* était paru juste avant le 11 septembre avec, déjà, *Ruines* pour titre. Cette actualité a suggéré à ses responsables de consacrer une deuxième livraison à ce thème. Celle-ci s'ouvre sur un entretien avec Jean Baudrillard, qui poursuit le cours de sa réflexion inspirée par les événements et leur réception médiatique, tout en confirmant que, s'il a pu faire usage des références cinématographiques (surtout dans *Amérique),* il pense fort peu avec les films, même lorsque les rédacteurs d'une revue de cinéma le sollicitent. Le dossier comporte également la première partie d'un travail conséquent consacré à *La Porte du paradis,* de Michael Cimino, par Jean-François Buiré. *Simulacres* dédie aussi deux textes à *Mulholland Drive,* confortant le statut du film de David Lynch, devenu stimulant inépuisable pour les réflexions sur le cinéma.

***Simulacres* n° 6. 146 pages, 8 €.**

De « L'Atalante » à Jean Vigo

Il peut sembler naturel que l'Institut Jean-Vigo de Perpignan consacre une livraison de sa revue *Archives* à celui qui lui a donné son nom, au moment où Vigo fait l'objet d'une édition somptueuse de son œuvre complète en DVD (*Le Monde* du 27 février) et se trouve inscrit au programme scolaire. Mais, s'il comprend nombre de documents d'époque et d'approches historiennes de qualité, le dossier ici réuni fait plus que proposer des éléments utiles à la compréhension de l'œuvre d'un immense cinéaste. Il met en évidence comment celle-ci, à travers ses éternels retours dans la vie du cinéma depuis quelque soixante-dix ans, aide aujourd'hui à comprendre le rapport aux films et son évolution, les enjeux suscités par les nouvelles technologies comme par les nouvelles pratiques culturelles.

***Archives* n° 90-91. Mars 2002. 76 pages, 8 €.**

Tausend Augen

Ambitieuse revue *« des cultures audiovisuelles »,* comme l'énonce son sous-titre, ce trimestriel basé à Lille consacre dans son n° 25 un important dossier au personnage effectivement majeur de Clint Eastwood, cinéaste, comédien, figure à la fois séduisante et controversée installée à la frontière de la tradition et de la modernité américaine. Cet ensemble d'articles est le plat de résistance d'un sommaire qui fait également place à des textes sur Walter Benjamin comme sur Woody Allen, sur les usages du DVD (tels que le montrent les personnages de *Scream,* qui ne sont pas forcément les plus significatifs !) comme sur les questions que pose le fait de filmer le travail ouvrier.

***Tausend Augen* n° 25. Printemps 2002. 80 pages, 5,5 €.**

Cahiers du cinéma

Outre un dossier important consacré aux studios Ghibli de Hayao Miyazaki, à l'occasion de la sortie du *Voyage de Chihiro*, et un autre à la carrière et au statut de Kirk Douglas, la nouvelle livraison des *Cahiers* propose, à côté de ses rubriques habituelles, un passionnant entretien avec le philosophe Jacques Rancière. Celui-ci revient sur la pensée qui a porté la rédaction de son livre *La Fable cinématographique* (Seuil). La manière dont il met en évidence les questionnements qui ont guidé la longue réflexion de ce théoricien amoureux des films, autour du statut de la modernité, de son rapport à Deleuze ou à la télévision, constitue un complément important à l'ouvrage lui-même (un des meilleurs textes théoriques sur le cinéma parus récemment), au point qu'on se prend à rêver que le livre soit réédité accompagné de ce dialogue.

***Cahiers du cinéma* n° 567. 98 pages, 5,40 €.**

Chaque vendredi avec
Le Monde
DATÉ SAMEDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

NOUVEAUX FILMS

L'Après-Midi d'un tortionnaire

UNE JEUNE JOURNALISTE accompagnée d'un homme âgé est reçue par un vieil apiculteur. Il est question d'interroger celui qui fut un tortionnaire de la police politique dans la Roumanie des années 1950. Dans une quasi-unité de lieu (la baraque de l'ancien bourreau perdue dans la campagne), les deux enquêteurs tentent d'obtenir les détails d'une existence consacrée à l'oppression et au meurtre. Le récit du bourreau est souvent interrompu par le téléphone, les camarades de son propre fils, abjects hooligans venus le traiter de traître à son pays, les refus de l'intéressé lui-même. Le remords ou l'absence de remords, le poids du passé, l'exigence de mémoire, la banalité de la monstruosité, l'impossibilité de solder les comptes sont au cœur de cette vieillotte et lourde pièce à thèse où tout se doit d'être surligné et sursignifié, dans un constant va-et-vient entre présent et passé. **J.-F. R.**

Film franco-roumain de Lucian Pintilié. Avec Gheorge Dinica, Radu Beligan, Iona Macaria. (1 h 20.)

La Bande du Drugstore

D. R.

DE CE GROUPE, l'histoire n'avait gardé qu'une trace : le vers fameux de Jacques Dutronc sur les *« petits minets qui mangent leur Ronron au Drugstore »*. Etablissement situé sur les Champs-Elysées, le Drugstore était le point de convergence présoixante-huitard de la jeunesse dorée parisienne. François Armanet se propose d'y consacrer un film élégiaque. Il est entravé par un manque certain de moyens matériels. Rien ne fait plus pauvre que quelques DS soigneusement alignées le long d'un trottoir parisien, cadrées si serré qu'on imagine les Mégane quelques mètres plus loin. Mais la faille principale du film est ailleurs, dans sa faiblesse face aux tentations qui guettent le réalisateur de films consacrés à l'adolescence. Un peu égrillard, souvent condescendant, *La Bande du Drugstore* ne trouve qu'épisodiquement la juste distance face à ces jeunes gens perdus entre le huitième arrondissement et la côte normande. **T. S.**

Film français de François Armanet. Avec Matthieu Simonet, Cécile Cassel, Aurélien Wilk. (1 h 32.)

Sous le silence

UN PSYCHOLOGUE (Andy Garcia) traumatisé par le suicide de son fils de 16 ans se retrouve, quelques années plus tard, confronté à un adolescent animé par des pulsions violentes. Au fil de la thérapie, il trouve des similitudes troublantes entre le patient et son fils disparu. Andy Garcia ne ménage pas ses efforts pour rendre crédible un film d'une rare incohérence : front en sueur, mains dans les cheveux puis collées au visage, allure précipitée, bras levés vers le ciel, yeux plissés, poings serrés. Une telle performance méritait d'être remarquée tant elle apporte la preuve, a contrario, de la terrible faiblesse d'un film qui mélange joyeusement inceste et pédophilie dans une mise en scène pompière des troubles de la conscience. **S. Bd**

Film américain de Tom McLoughin. Avec Andy Garcia, Trevor Blumas. (1 h 51.)

La Prophétie des ombres

3B / ROGER ARPAIOU

DANS LA MOUVANCE de la série télévisée « X Files », *La Prophétie des ombres* s'appuie sur un fait divers authentique qui aurait vu les habitants d'une petite ville américaine victimes de nombreuses hallucinations, prélude à une catastrophe prévisible. Un journaliste interprété par Richard Gere enquête sur ces mystérieux phénomènes avant de se trouver en butte, lui aussi, à des hallucinations. Le film de Mark Pellington fonctionne au premier degré, avec une croyance absolue dans la véracité des phénomènes qu'il expose. En ne ménageant aucune porte pour l'ambiguïté, le réalisateur ne traite jamais le vrai sujet du film : la paranoïa. Placé devant des faits dont l'existence n'est jamais remise en cause, le spectateur n'a plus qu'à regarder un film plaisant au dénouement prévisible. **S. Bd**

Film américain de Mark Pellington. Avec Richard Gere, Laura Linney. (1 h 59.)

■ **La Vengeance de Monte-Cristo**
La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Moyenne par écran	TOTAL depuis la sortie
1	Le Boulet	1	1 154 977	834	1 385	1 154 977
2	Monstres et Cie	4	489 618	812	603	2 500 114
3	Parle avec elle	1	355 412	268	1 326	355 412
4	Le voyage de Chihiro	1	242 450	257	943	242 450
5	Resident Evil	2	236 902	404	586	770 402
6	Le Raid	3	190 773	600	318	1 240 726
7	E.T. l'extra-terrestre	2	113 721	388	293	295 224
8	Astérix et Obélix : mission Cléopâtre	11	103 894	490	212	14 040 903
9	Une virée en enfer	1	94 840	198	479	94 840
10	Crossroads	2	84 869	344	247	252 193

Opération réussie pour *Le Boulet*, variation sur les fondamentaux du duo comique à la française qui reçoit l'assentiment du public, et vaut à la branche tricolore de Warner, qui investit depuis trois ans dans la production nationale, son deuxième grand succès (après *La Vérité si je mens 2*). Encore plus significatifs sont les scores, avec des nombres d'écrans bien inférieurs, des deux magnifiques films d'auteur que sont *Parle avec elle* et du *Voyage de Chihiro*, l'un et l'autre très bien accompagnés par la presse, et qui, contrairement à ce qu'on aurait pu craindre, ne se sont pas fait une concurrence destructrice. Quatre films de quatre nationalités en tête du box-office, voici une rareté, bien symbolique des vertus de la défense de la diversité. Et, tandis qu'*Asterix* passe gaillardement les 14 millions d'entrées, *8 femmes* à 3 642 000 entrées, *Monsieur Batignole* à 1 490 000 entrées, *Amen* à 1 131 000 entrées, mais aussi *A la folie pas du tout* et *Les Femmes... ou les enfants d'abord* confirment la vaillance commerciale du cinéma français.

Source : Ecran total — * Période du mercredi 10 avril au dimanche 14 avril inclus

Frédérique Dumas, des Oscars aux urnes

SOUTIEN DE CAMPAGNE • La productrice de « No Man's Land », secrétaire nationale de l'UDF pour la communication et la culture, appuie la candidature de François Bayrou à la présidentielle

PATRICK TOURNEBOEUF/TENDANCE FLOUE

DE PRIME ABORD, c'est une productrice de cinéma comme les autres, comme on en croise une douzaine, au printemps, sur la Croisette : jeune, mince, élégante, avec des bureaux dans le Marais, un ancien appartement d'habitation dont les couloirs sont décorés d'affiches de productions maison : *Dobermann,* de Jan Kounen, *Le Singe,* d'Aktan Abdykalykov, *No Man's Land,* de Danis Tanovic. Rien ne laisse deviner que Frédérique Dumas, qui dirige Noé Productions, est différente des autres. Et pourtant : elle n'est pas de gauche, et en plus elle n'en fait pas mystère.

Son agenda de fin mars, début avril est assez curieux : cérémonie des Oscars à Hollywood, où *No Man's Land* emporte le Prix du meilleur film étranger. Passage devant le tribunal de commerce, parce que Noé est en cessation de paiement. Enregistrement des spots de la campagne télévisée de François Bayrou pour l'élection présidentielle.

Secrétaire nationale de l'UDF pour la communication et la culture, Frédérique Dumas est arrivée au cinéma et à la politique via le Parti républicain. En 1986, à la sortie de l'université, elle rejoint le cabinet de François Léotard, où elle suit les dossiers du cinéma. Lorsque son camp perd le pouvoir, elle passe dans le privé, chez Polygram, alors propriété du groupe Philips, où elle est chargée du développement. En 1996, elle essaime avec la bénédiction de son entreprise d'origine et prend la tête de Noé Productions. Dans le même temps, elle s'éloigne de son mentor originel qui vient de *« donner le PR à Madelin »,* quitte définitivement ce parti après les accords avec le Front national aux élections régionales et rejoint l'UDF où elle découvre en François Bayrou un homme *« pas du tout prêt au compromis »,* ces compromis qui ont fait que *« l'UDF s'est fait bouffer »* par ses partenaires de droite. Un phénomène que Frédérique Dumas a observé sur le terrain, lorsqu'elle était adjointe au maire d'Antony, aux côtés du RPR Patrick Devedjian. Aujourd'hui, elle ne détient plus aucun mandat électoral.

Ses premiers pas dans le secteur de la production sont observés avec scepticisme : *« Avant même de prendre en compte l'étiquette, le milieu du cinéma estime que quelqu'un qui vient de la politique ne peut être ni artistique ni chef d'entreprise. Il faut dire qu'il y en a beaucoup qui se sont plantés »,* reconnaît-elle. Au-delà de cette méfiance générique, Frédérique Dumas était en plus l'intruse de droite dans un milieu qui se veut très à gauche. Elle ne se fait pas faute de pointer la *« schizophrénie »* des producteurs qui ont souvent, vis-à-vis de leurs collaborateurs, des attitudes peu sociales, comme en témoignent de nombreux procès aux prud'hommes. *« La gauche s'estime par essence vertueuse et j'étais l'ultralibérale »,* résume-t-elle. A condition que l'on préserve l'anonymat de son collègue, elle raconte l'histoire d'un producteur participant à une réunion contre l'AMI, qui est entré dans la salle après avoir garé sa Bentley sur un passage piéton.

BIOGRAPHIE

▶ 1963
Naissance à Paris.

▶ 1986
Entre au cabinet de François Léotard, ministre de la culture et de la communication.

▶ 1998
Produit « Dobermann », de Jan Kounen.

▶ 2002
Reçoit un Oscar pour « No Man's Land » et fait campagne pour François Bayrou.

NÉGOCIATIONS AVEC CANAL+

Aujourd'hui, les collègues de Frédérique Dumas la reconnaissent, de bonne ou de mauvaise grâce, comme l'une des leurs. A la tête de la Chambre syndicale des producteurs et du Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC), elle a mené en 1997 et 1998 un long combat avec TPS et Canal+ afin de garantir les obligations d'investissement des chaînes cryptées dans la production. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'industrie cinématographique a mis en première ligne une « libérale » qui avait fait partie d'un cabinet, celui de François Léotard, responsable d'une gigantesque entreprise de dérégulation de l'audiovisuel. Délibérée ou pas, la manœuvre a réussi : Frédérique Dumas n'a pas failli dans son combat pour le camp du cinéma, et est en partie responsable de l'établissement de ces règles que Jean-Marie Messier, à la tête de Vivendi Universal, trouve aujourd'hui si dures et dont il voudrait affranchir Canal+.

Parallèlement, Noé, initialement filiale commune de Studio Canal et de Polygram (cette dernière société étant successivement absorbée par Seagram puis Vivendi) a perdu ses actionnaires d'origine, le groupe de Pierre Lescure se retirant au moment de la négociation avec le BLIC. Frédérique Dumas est une productrice qui vit de rencontres : *« Nous n'avons jamais produit un scénario envoyé par quelqu'un que je ne connaissais pas. En revanche, il m'est arrivé de m'engager sur un projet après avoir fait la connaissance d'un metteur en scène. »*

Son chemin a croisé ceux de cinéastes aussi différents qu'Idrissa Ouedraogo, Jan Kounen ou, plus récemment, celui de Danis Tanovic. Les succès, commerciaux ou de prestige, qui en sont nés ne suffisent pas tout à fait à faire vivre une petite structure comme Noé. Fin mars, Frédérique Dumas s'est mise en cessation de paiement. Noé a été mis en redressement judiciaire et sa patronne prépare un plan de continuation (avec sans doute l'entrée de partenaires extérieurs dans le capital), dont la mise sur pied a été grandement facilitée par l'Oscar de *No Man's Land.*

Pendant la pause cinématographique, le travail politique continue. Coiffant sa casquette de secrétaire nationale, Frédérique Dumas fait remarquer qu'elle est l'une des rares responsables politiques nationales à ne pas exercer un mandat électoral, à ne tirer sa légitimité que de son activité professionnelle. Elle est diserte sur le programme culturel de François Bayrou, qui veut étendre les mécanismes de l'exception française à l'Europe, et très ferme face aux menaces de désengagement de Vivendi Universal du cinéma français : *« Ce n'est pas à Jean-Marie Messier de décider si l'exception culturelle est morte »,* dit-elle.

Quelle que soit l'issue de la campagne, on retrouvera, début mai, Frédérique Dumas dans les bureaux de Noé. *« C'est important pour les politiques d'avoir autour d'eux des gens qui ne sont pas dans le système. C'est un peu d'oxygène. Et j'ai envie de continuer mon métier. »*

Thomas Sotinel

LES GENS DU MONDE

■ L'Australien **Glenn Murcutt,** 66 ans, a obtenu, lundi 15 avril, le prix Pritzker 2002, récompense considérée comme l'équivalent du Nobel dans le domaine de l'architecture. Né à Londres, Glenn Murcutt a étudié l'architecture à l'université de Nouvelle-Galles du Sud de 1956 à 1961. Depuis, il vit et travaille à Sydney. Influencé par **Ludwig Mies van der Rohe,** grande figure du Bauhaus, et par la philosophie panthéiste d'**Henry David Thoreau,** il est connu pour ses maisons australiennes, primitives et modernes, semblables à des vérandas ouvertes.

■ Le jury de la Caméra d'or, qui fête cette année ses 25 ans, sera composé à l'occasion de cet anniversaire d'anciens présidents et d'anciens lauréats de ce prix qui distingue un premier film au Festival de Cannes, ont annoncé, lundi 15 avril, les organisateurs. Ce jury d'artistes, réuni à l'occasion du 55e festival du 15 au 26 mai, est composé de **Geraldine Chaplin** et **Marthe Keller,** présidentes de la Caméra d'or en 1991 et 1994, et des anciens lauréats, l'Iranien **Bahman Ghobadi** (*Un temps pour l'ivresse des chevaux*), l'Indien **Murali Nair** (*Le Trône de la mort*) et **Romain Goupil** (*Mourir à trente ans*). Le prix est décerné au meilleur premier film choisi dans la sélection officielle, la Quinzaine des réalisateurs ou la Semaine internationale de la critique.

■ Plusieurs associations de professionnels du cinéma ont dénoncé, lundi 15 avril, dans un communiqué *« la stratégie inadaptée au secteur audiovisuel »* de Vivendi Universal, à l'origine, selon eux, de la démission, le 12 avril, de **Denis Olivennes,** directeur général du groupe Canal+. Ce départ est *« la conséquence de la stratégie de la présidence de Vivendi Universal, qui refuse de respecter les mécanismes réels de la diffusion et de la production audiovisuelles, affaiblissant ainsi la chaîne jour après jour »,* estiment le Syndicat des producteurs indépendants (SPI), la Société des réalisateurs de films (SRF) et la Chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films (CSPEEF). Soulignant que Canal+ est une entreprise *« d'intérêt général français et européen »,* notamment à travers son soutien à l'industrie cinématographique, ces associations estiment que *« cela crée pour ses actionnaires au moins autant de devoirs que de droits ».*

■ **Pamela Anderson,** ancienne vedette du feuilleton *Alerte à Malibu,* va épouser le chanteur **Kid Rock,** de son vrai nom Robert James Ritchie, a annoncé le 12 avril l'agent de l'actrice australienne. La demande en mariage a été faite dans le désert, près de Las Vegas. Agée de 34 ans, Pamela Anderson avait déjà épousé un rocker, **Tommy Lee,** batteur du groupe de heavy metal Mötley Crüe. Cette union s'était terminée par un divorce orageux en 1998.

DOMINIQUE DHOMBRES

Deux candidats heureux

ILS ONT, l'un comme l'autre, toutes les raisons de se réjouir. Jean-Marie Le Pen était lundi soir sur TF 1 et Arlette Laguiller sur France 2. A cinq jours du premier tour, ils n'ont jamais été aussi haut dans les sondages. Les journalistes faisaient leur travail, leur posant des questions sérieuses. Le caractère artificiel de l'exercice éclatait bien vite. Il est à la fois nécessaire et un peu absurde de demander à Jean-Marie Le Pen le nom de celui qu'il choisirait comme premier ministre, ou de s'enquérir auprès d'Arlette Laguiller de ce qu'elle ferait en cas de succès de la grève générale.

A 73 ans, Le Pen est visiblement en grande forme. Il sourit tout le temps, ne s'offusquant même pas d'être traité par PPDA de *« vieux lion fatigué avec des griffes moins acérées qu'auparavant, sauf pour Jacques Chirac ».* Il répond qu'il a l'âge qu'avait Clemenceau au début de la première guerre mondiale, avant de devenir, trois ans plus tard, le Père la Victoire. Si l'affaire des parrainages l'a *« stressé »,* comme il dit, il n'y paraît rien. Il se voit *« très sérieusement »* au second tour. Il a deux ennemis, qui ont d'ailleurs partie liée, selon lui. Jacques Chirac, bien sûr, mais aussi Bruno Mégret, qui serait *« instrumentalisé, à la fois politiquement et financièrement »,* par le premier. Jean-Marie Le Pen ne fonctionne bien qu'à la haine. Chirac et Mégret sont en passe de remplacer l'immigré dans ses détestations.

Arlette Laguiller évoque juin 1936 et mai 1968. Comme elle sera belle, la prochaine grève générale ! C'est pécher gravement contre l'esprit que de lui demander ce qui se passerait ensuite. Et quelle insolence, aussi, d'aller chercher dans la doctrine de Lutte ouvrière une référence à la *« destruction de l'appareil d'Etat ».* Comment lutter contre la criminalité si on détruit la justice et la police ? Qu'est-ce qu'elle en a à faire, Arlette ! Elle révèle, d'un geste, qu'on a volé quelque chose sur sa voiture, un rétroviseur apparemment, puis concède, avec un brin de lassitude, qu'il faut sans doute donner des gilets pare-balles et des véhicules plus rapides aux policiers. L'absence de transparence de son organisation ? Mais, les journalistes aussi utilisent des pseudonymes ! Poser des questions rationnelles à Jean-Marie le Pen et à Arlette Laguiller, c'est un peu se tromper de registre. Ils ne sont pas là pour ça.

TÉLÉVISION

Péril russe à Saint-Denis

En dépit du faible intérêt de la rencontre France-Ecosse (5-0), disputée en mars au Stade de France, à Saint-Denis, plus de 8 millions de télespectateurs sont restés fidèles aux Bleus. Cette popularité, qui ne se dément pas depuis le triomphe de 1998, fait le bonheur de TF1, chaîne qui détient l'exclusivité des droits de retransmission en France des matches du Mondial 2002, moyennant la coquette somme de 186 millions d'euros. En attendant le prometteur France-Sénégal prévu le 31 mai en ouverture du Mondial à Séoul (Corée), ce France-Russie s'annonce un peu plus passionnant que la dernière rencontre qui a vu les Bleus écraser, sans forcer, de pathétiques Ecossais. Qualifiés pour le prochain Mondial, les Russes forment une équipe solide dont le style de jeu réussit rarement aux Bleus. Le 5 juin 1999, sur cette même pelouse de Saint-Denis, l'équipe de France avait d'ailleurs subi sa première défaite (2-3) en match officiel depuis près de six ans face à une sélection russe emmenée par le redoutable attaquant Alexander Panov, auteur de deux des trois buts de son équipe. Ce France-Russie sera suivi, le 18 mai, par un France-Belgique, toujours à Saint-Denis. Ensuite, les choses sérieuses débuteront à quelques milliers de kilomètres du Stade de France. A TF1, on prie pour que le parcours des Bleus en Asie soit le plus long possible. Audimat oblige. – A. Ct

France-Russie, mercredi 17 avril, 20 h 45, TF1.

MERCREDI 17 AVRIL

▶ Soirée George Cukor
20 h 45, CineClassics
Deux « classiques » aux distributions légendaires : *Roméo et Juliette* version 1936 (avec Leslie Howard, Norma Shearer, John Barrymore et Basil Rathbone), et *Hantise* (1944), un drame psychologique campé par Ingrid Bergman, Charles Boyer, Joseph Cotten et Angela Lansbury. Entre deux, *On Cukor,* un documentaire réalisé par Robert Tachtenberg autour de celui qui appliqua son talent à tous les genres.

▶ Ça se discute
22 h 50, France 2
Enfants, qui serez-vous demain ?
Jean-Luc Delarue a posé la question à dix passionnés âgés de 9 à 13 ans, la plupart déjà sérieusement attelés à leur vocation et sûrs de leur avenir – chorégraphe, œnologue, boxeur, pilote de ligne... La rencontre est précédée par le 40e épisode de « L'instit ».

▶ Wozzeck
21 heures, Mezzo
Un grand moment en ouverture d'une soirée dédiée au compositeur Alban Berg, avec cette mise en scène saisissante de *Wozzeck,* l'opéra en trois actes (d'après le drame de Georg Büchner) signé par Patrice Chéreau en 1994. Les Chœurs du Deutscher Staatsoper et l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin sont dirigés par Daniel Barenboïm.

▶ Culture et dépendances
23 h 35, France 3
Autour du thème « Mais qu'est devenue notre justice ? », Franz-Olivier Giesbert reçoit notamment Eric Roussel, Hervé Le Bras, Anne-José Fulgéras, Fatima Bellaïd et Gilles Paris.

▶ Midnight+
0 h 05, Canal +
Le magazine du court métrage affiche un « Spécial films amateurs » introduit par un hommage à Jean Nolle, réalisateur de surprenants carnets documentaires dans les années 1950-1960. Jean-Gabriel Périot brosse le portrait de ce cinéaste-agriculteur à l'humour savoureux qui sut enchanter un Jean-Pierre Melville, suivi d'un entretien mené par Jean-Marc Chapoulie, commissaire de la Biennale d'art contemporain de Lyon.

RADIO

MERCREDI 17 AVRIL

▶ Histoires d'élections
8 h 20, RTL
Chaque matin, Patrick Cohen évoque les anciennes campagnes présidentielles à l'appui de documents d'archives.
Ce mercredi : « 1974. Giscard, Mitterrand, le programme commun, renard et poulailler ».

▶ Accents d'Europe
12 h 10, RFI
Elisabeth Bouvet et Frédéric Lebel abordent une pratique de plus en plus menacée d'obsolescence à travers les différents pays d'Europe : la sieste.

▶ Le retour d'Ulysse dans sa patrie
21 h 40, France-Musiques
Sous la direction musicale de Nikolaus Harnoncourt et dans une mise en scène de Klaus Michael Grüber, l'avant-dernier opéra de Monteverdi enregistré à l'Opéra de Zurich et simultanément diffusé sur Arte.

▶ Surpris par la nuit
22 h 30, France-Culture
Un beau titre pour un sujet fragile : « La trace des larmes », dans leurs diverses significations et messages, des récits mythologiques à la mécanique des pleurs chez les comédiens. Avec Bernard Campan (comédien), André Ménard (anthropologue) et Anne Vincent-Buffault (historienne).

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 16 AVRIL

TF1

14.45 Les Nouveaux Mousquetaires Téléfilm. J. Paragon. Avec D. Hasselhoff (EU - All., 1992) **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place Série **17.55** 7 à la maison Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Le Pari ■ Film. Bernard Campan et Didier Bourdon. Avec Didier Bourdon, Bernard Campan, Isabelle Ferron, Hélène Surgère, Roger Ibanez. *Comédie* (France, 1997) ✪. 2054852
Deux beaux-frères que tout sépare décident d'arrêter de fumer, puis de faire une cure d'amaigrissement. Un comique construit sur la vie contemporaine.

22.45 Vis ma vie Magazine présenté par Laurence Ferrari. 4065413

0.35 Vol de nuit Stars et paillettes. Invités : Didier Van Cauwelaert, etc 8868630.

1.40 Exclusif Magazine **2.15** Reportages Chic mon majordome ! 6735611 **2.40** Très pêche Le terrible silure **3.35** Histoires naturelles Natura in Corsica. La chasse sous terre **4.50** Musique (30 min).

FRANCE 2

17.10 Qui est qui ? **17.50** JAG Changer le passé. Série **18.40** On a tout essayé **19.35** Un gars, une fille Série **19.45** Campagne électorale présidentielle **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Christine Boutin **20.55** Météo.

21.05 Mars Attacks ! ■■ Film. Tim Burton. Avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito. *Comédie* (EU, 1996). 1115210
Les Martiens envahissent la Terre. Ils sont particulièrement belliqueux. Une parodie des science-fictions hollywoodiennes. Une invention visuelle et burlesque de tous les instants.

22.55 Fallait y penser ! Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec la participation de Pierre Bonte, Eglantine, Mathieu Ducrez. 8892500
1.00 Journal, Météo.

1.30 Le Prince et le Souffre-Douleur Téléfilm. Sydney Macartney. Avec Mathilda May (GB, 1994) 4271456 **3.00** Chanter la vie **3.50** Le Sarcophage étrusque **3.55** 24 heures d'info **4.20** Pyramide **4.50** Vingt ans... à Tokyo (65 min).

FRANCE 3

17.35 C'est pas sorcier **18.05** Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix.

20.55 Témoins extraordinaires Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. Au sommaire : Exécutions en Afghanistan : La terreur des talibans ; Les dernières heures de Lady Di ; Omayra : La mort en direct ; etc. 1226535
23.00 Météo **23.05** Soir 3 **23.30** Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 61149.

0.05 Psychose 4 Téléfilm. Mick Garris. Avec Anthony Perkins, Henry Thomas, Olivia Hussey, CCH Pounder, Warren Frost (Etats-Unis, 1990) ✪. 5102833

1.40 Libre court *Derrière la porte*. Marion Laine 9604949 **2.00** Ombre et lumière Invité : Jacques Perrin **2.30** C'est mon choix... ce soir **2.55** Soir 3 **3.20** Strip-tease **4.15** Les Enfants du secret (55 min).

CANAL+

►*En clair jusqu'à 20.55* **18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de sport **19.30** Le Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles François Bayrou **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course **20.15** Burger Quiz.

20.55 Soirée Investigation - 90 minutes Magazine. Au sommaire : Antidépresseurs pour enfants : la fin d'un tabou ? ; Papa Schuller est revenu ; Affaire Erignac : les coulisses de l'assassinat. 7947581

22.35 Soirée Investigation - Révélations ■■ Film. Michael Mann. Avec Al Pacino, Russell Crowe, Christopher Plummer, Diane Venora, Philip Baker Hall. *Drame* (Etats-Unis, 1999, v.o.) ✪. 35108790

1.10 La Ville des prodiges Film. M. Camus. *Drame* (Esp. - Fr., 1999) ○ **3.10** Football Match amical Espoirs. Italie - France **4.50** Le Prince d'Egypte ■ Film. B. Chapman, S. Hickner et S. Wells. *Animation* (EU, 1998, v.o., 95 min) ✪.

FRANCE 5 / ARTE

16.00 Sur les traces des Mongols **17.00** Le Monde d'Etienne **17.30** 100 % question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Saoudiens en Bosnie.

20.45 Thema - De quoi j'me mêle ! Bon père, mauvaise mère ? DÉSIR DE PÈRE. Documentaire. Martine Salvador (france, 2002). 106800974
Témoignages et confidences de jeunes pères, recueillis à la maternité parisienne des Bluets.
21.35 ET 22.40 **Débat** Bon père, mauvaise mère ? 832993 - 4900239.

21.55 Thema (suite) - De quoi j'me mêle ! Bon père, mauvaise mère ? RECHERCHE MÈRE DÉSESPÉRÉMENT. Documentaire. T. Sallinen (Fr., 2002). 306968

23.00 L'Apprentissage de la ville Téléfilm. Gérard Mordillat (Fr., 2000) 4950448 **0.45** Vertige Film. Houchang Allahyari *Comédie dramatique* (Autr., 1994, v.o.) 9093494 **2.30** Les Après-Midi de Laura (Fr., 2000, 20 min).

M6

16.40 Madame est servie Série **17.10** Highlander Série **18.05** Le Flic de Shanghaï Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.45** Caméra Café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Noël en prison. Série.

20.50 Demain, tous Couple : peut-on bien vivre la séparation ? Débat présenté par Marielle Fournier. Au sommaire : Combats de pères ; SOS couples en crise ; Drôle de tribu ; 3 mariages, 4 femmes, 5 enfants ; USA : La coach du divorce ; Mon amour est en prison. 744500

22.50 Jusqu'à ce que la mort nous sépare Téléfilm. Lionel Epp. Avec Julie du Page, Serge Dupire, Marion Peterson, Farouk Bermouga, Petre Morasu (France, 1999) ○ 1989413

0.30 Loft Story 6131017 **1.10** Zone interdite Sectes : escrocs et manipulateurs. Magazine 7815036 **3.00** Culture pub Magazine 2100384 **3.25** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (215 min) 46635920.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

18.15 Le Mari de la coiffeuse ■■ Patrice Leconte. Avec Jean Rochefort, Anna Galiena, Roland Bertin (France, 1990, 100 min) ✪ **TV 5**
18.55 La Planète des singes ■■ Franklin J Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.m., 110 min) ✪ **CineCinemas 3**
19.05 L'Homme de Rio ■■ Philippe de Broca (France - Italie, 1964, 115 min) ✪ **Cinétoile**
19.10 La Petite Apocalypse ■■ Costa-Gavras (France - Pologne, 1993, 110 min) ✪ **Cinéstar 2**
20.45 Camille Claudel ■■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) ○ **CineCinemas 3**
21.00 Le Treizième Guerrier ■■ John McTiernan et Michael Crichton (EU, 1999, v.o., 100 min) ✪ **Cinéstar 2**
22.05 Les Abysses ■■ Nico Papatakis (France, 1962, N., 90 min) ○ **CineClassics**
22.20 Adieu ma jolie ■■ Dick Richards (Etats-Unis, 1975, 100 min). **13ème Rue**
22.25 Plein soleil ■■■ René Clément (France - Italie, 1959, 115 min) ✪ **Cinéfaz**
22.30 Le Secret ■■ Robert Enrico (France, 1974, 101 min) ✪ **Cinétoile**
23.05 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 2**
23.50 Dans les ténèbres ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1983, v.o., 100 min) ✪ **Canal Jimmy**

MAGAZINES

15.45 Open club. Invitée : Anna Karina. **CineClassics**
15.55 Courts particuliers. Elsa Zylberstein. **Paris Première**
16.20 TV 5, l'invité. Bruno Mégret. **TV 5**
16.50 Les Lumières du music-hall. Yvan Rebroff. Yves Montand. **Paris Première**
19.00 Explorer. Deep Flight, le planneur des grands fonds. Les baleines tueuses du Fjord. **National Geographic**
20.45 Carnets de jour. Akhénaton. **Match TV**
21.05 Temps présent. Clandestins, le voyage infernal. Swissair, le mythe s'effondre. **TV 5**
21.40 Comme à la télé. Invités : Jean-Pierre Foucault ; Gérard Louvin ; Fabrice. **Match TV**
22.15 Ça se discute. Tout le monde peut-il être héroïque ? **TV 5**

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Huitième Continent. **National Geographic**
17.10 Explorateurs de l'insolite. Amour volcanique. **Odyssée**
18.00 Une maison sous la mer. **National Geographic**
18.20 L'Amérique des années 1950. [7/7]. En route pour les années 60. **Planète**
19.00 Biographie. La marque de Zorro. **La Chaîne Histoire**
19.00 Pilot Guides. La Finlande et les pays baltes. **Voyage**
19.15 Les Grands Compositeurs. Beethoven. **Mezzo**
19.15 Enrico Marini. Rapaces. **Planète**
20.00 Affronter l'Alaska. **National Geographic**
20.00 Un voyage, un train. De Londres à Athènes : sur les traces du mythe de l'Arcadie. **Voyage**
20.25 28 mars 67, Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir. **La Chaîne Histoire**
21.00 Les Français du goulag. [2/2]. L'abandon. **Histoire**
21.55 Le Siècle de Stanislavski. [2/3]. **Histoire**
23.45 Paroles de tortionnaires. **Histoire**
0.00 Une maison sous la mer. **National Geographic**
0.00 Les Variations Gershwin. **Mezzo**
0.00 L'Ecosse en train. **Voyage**
0.10 Afghanistan 1362, journal de voyage. **Planète**
1.00 Chili : Rapa Nui ou l'île de Pâques. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

19.55 Football. Match amical espoirs. Italie - France. A Côme (Italie). **Canal + vert**
21.00 Boxe. Championnat intercontinental WBA des poids super- coq. Turcay Kaya (Turq.) - Vadim Metelev (Biél.). A Saint-Vallier. **Eurosport**

MUSIQUE

17.00 Georg Solti, a Celebration of Life and Music. Avec Angela Gheorghiu, Anne-Sophie von Otter, Maxim Vengerov. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Mstislav Rostropovich. **Mezzo**
21.00 Beethoven. Les Variations Diabelli. Enregistré en 1999. Avec Georges Pludermacher (piano). **Mezzo**
1.00 Duke Ellington en trio. Enregistré en janvier 1967. Avec Duke Ellington (piano), Rufus Jones (batterie), John Lamb (contrebasse). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.50 Jésus de Nazareth. Franco Zeffirelli. [2/4] ✪ **Festival**
20.40 L'Ile bleue. Nadine Trintignant. **Festival**
21.00 Les Faussaires. Dean Parisot. **Paris Première**
21.20 Un patron sur mesure. Stéphane Clavier. **RTBF 1**
22.35 Jules et Jim. Jeanne Labrune. **Festival**
23.05 Espion en danger. Mark Roper ○ **TF 6**

SÉRIES

18.05 K 2000. Manœuvres mortelles. **13ème RUE**
19.05 Demain à la une. Les jeux de l'amour ✪ **Téva**
19.55 Le Caméléon. Simulations. **Série Club**
20.45 Friends. Celui qui découvrait sa paternité. Celui qui avait une vidéo (v.m.) ✪ **Canal Jimmy**
21.00 Alias. Mea Culpa (v.o.) ✪ **Téva**
21.40 Chambers. L'héritage (v.o.) ✪ **Canal Jimmy**
21.55 Ally McBeal. Blowin' in the Wind (v.o.) ✪ **Téva**
23.20 Sports Night. Dana Get Your Gun (v.o.). **Série Club**
23.40 X-Files, aux frontières du réel. A toute vitesse (v.m.). **TSR**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. Elections dangereuses. Till Sally Cylik.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Vanina Michel, chanteuse ; Noémie Boutin, violoncelliste ; le quatuor Ludwig.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. I'm Confessin'.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Rossini, Chopin, Donizetti. 20.40 13e Festival International de Colmar. Par l'Académie d'art choral de Moscou et l'Orchestre national de Russie, dir. Marcello Panni. Œuvres de Liszt, Berg, Schubert.
22.05 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Brahms, Dvorak, Janacek.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 17 AVRIL

TF1

12.50 A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** La Preuve par quatre Fausse route. Série **15.40** Medicopter L'escalade de la dernière chance. Série **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place La théorie du big-bang. Série **17.55** 7 à la maison L'éloge des femmes. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal **20.30** Face à la une Invité : Jacques Chirac.

20.45 Football France - Russie. Match amical. 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade de France. 944814
Ce soir, l'équipe de France, sans Robert Pirès blessé, sera opposée, après leur récente et facile victoire sur l'équipe d'Ecosse (5-0), à un adversaire également en pleine préparation pour la prochaine Coupe du monde.

23.00 Columbo Votez pour moi. Série. Avec Peter Falk, Patrick McGoohan, Denis Arndt, Louis Zorich, Rita Taggart. 9235720
Les derniers appels téléphoniques d'un homme, que l'on suppose s'être suicidé, conduisent Columbo sur la piste d'un avocat très influent, engagé dans des joutes politiques.
0.50 Exclusif **1.25** Reportages Quelques privés bien tranquilles. 4765789.

1.50 Très chasse Les belles armes de chasse 2162050 **2.45** Ernest Léardée ou le roman de la biguine Documentaire. 2327437 **3.40** Histoires naturelles Guyane, le grand vert 7290128 **4.40** Musique (25 min).

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.40** ET 19.45 Campagne électorale présidentielle **14.05** Inspecteur Derrick Série **15.00** Un cas pour deux Série **16.00** La Famille Green Sauvé. Série **16.50** Premier rendez-vous **17.25** Friends Celui qui faisait sa demande. Série **17.50** JAG Série **18.40** On a tout essayé **19.35** Un gars, une fille Série **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Jean-Marie Le Pen **20.55** Météo.

21.10 L'Instit Aurélie. Série. Avec Gérard Klein, Marie Beraud, Eric Bonicatto, Mama Prassinos, Suzanne Legrand. 6617524
Aurélie est une enfant très étonnante. Renvoyée de plusieurs écoles, elle est sur le point de l'être à nouveau dans celle où Novak dispense ses cours. Mais ce dernier lui obtient un sursis et se penche sur son cas...

22.50 Ça se discute Enfants, qui serez-vous demain ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Invités : Yann Quéffelec, Brahim Asloum, Aurélie Dupont, Zep. 8982307
1.05 Journal de la nuit, Météo **1.35** Des mots de minuit Magazine. Manières de voir : Zaïda Ghorab Volta, François Schuiten ; L'actualité culturelle : Thomas Piketty, Barthelemy Toguo ; Musique : Chanson Flamenca, Denis Prigent. 4081514.

3.05 Emissions religieuses **4.05** 24 heures d'info **4.25** Aider l'oreille Documentaire 5185857 **4.55** Les Egouts d'une grande ville Documentaire (15 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Cyclisme La Flèche Wallonne. En direct **16.35** TO3 **17.20** A toi l'actu@ **17.35** C'est pas sorcier Les ours **18.00** Un livre, un jour *A se tordre*, d'Alphonse Allais **18.05** Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002 **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.

20.55 Des racines et des ailes Tout pour plaire. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 7913524
Aujourd'hui, soigner son apparence ne relève plus forcément de la frivolité ; c'est presque une nécessité, ou tout au moins un signe de réalisme.
22.30 Météo **22.35** Soir 3 **23.00** Campagne officielle pour l'élection présidentielle 2002.

23.35 Culture et dépendances Mais qu'est devenue notre justice ? Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Eric Roussel, Anne-Josée Fulgeras, Christian Giudicelli, Gilles Paris, Daniel Soulez-Larivière, Hervé Le Bras, Paul Lombard, monseigneur Jean-Michel Di Falco. 5193185
1.15 Ombre et lumière Magazine. Invité : Jorge Semprun 4451296.

1.45 Les Dossiers de l'Histoire Le siècle des intellectuels [4/5] : De Sartre à Foucault, 1956-1980 9276499 **2.45** C'est mon choix... ce soir **3.05** Soir 3 **3.30** Témoins extraordinaires (125 min).

CANAL+

14.00 Xcalibur Série **14.25** Futurama Série **14.50** Un brin de meurtre Téléfilm. Steven Schachter. Avec William H. Macy (EU, 1999) ○ **16.20** Star Hunter Série **17.10** Eddy Time ►*En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Grolandsat **19.05** Journal, + de sport, Zapping **19.40** Le Vrai Journal des présidentielles Noël Mamère **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma **20.55** Minutes en +.

21.00 Soirée Penelope Cruz - Woman on Top Film. Fina Torres. Avec Penélope Cruz, Murilo Benicio, Harold Perrineau Jr., Mark Feuerstein, John de Lancie. *Comédie sentimentale* (Etats-Unis, 2000) ✪. 400168562
Une belle Brésilienne (Penélope Cruz) devient une vedette de la télévision à San Francisco.

22.25 Soirée Penelope Cruz - If Only Film. Maria Ripoll. Avec Lena Headey, Douglas Henshall, Penélope Cruz. *Comédie* (Etats-Unis, 1998) ✪. 4898659
Un homme se voit offrir la possibilité de revivre le passé pour reconquérir sa petite amie.
0.05 Midnight + **1.05** De quelle planète viens-tu ? Film. Mike Nichols. Avec G. Shandling. *Comédie* (EU, 2000, v.o., DD) ○. 98995741

2.45 Le vieux qui lisait des romans d'amour ■ Film. Rolf de Heer. Avec Richard Dreyfuss. *Aventures* (Fr. - Austr., 2000) ○ 4976418 **4.25** Claude Sautet, une histoire simple Documentaire (65 min) 3589532.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Cas d'école L'amour à l'école **15.05** Planète insolite Le Queensland **16.00** Après la sortie **17.00** Va savoir **17.30** 100 % Question **18.00** C dans l'air **18.45** Emission de la campagne officielle **19.00** Connaissance Le Mystère des constellations. Un atlas de l'âge de pierre **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Mystères de la voix.

20.45 Les Mercredis de l'histoire Massacre en Indonésie. Documentaire. Chris Hilton (Australie, 2001). 6423833
En 1965, la répression sanglante dont sont victimes les communistes indonésiens mène le général Suharto à la tête du pays. C'est le début d'une dictature féroce soutenue par l'Occident et les Etats-Unis.

21.40 Musica - Le Retour d'Ulysse dans sa patrie Opéra en 1 prologue et 5 actes de Claudio Monteverdi. Mise en scène de Klaus Michael Grüber. Par l'Orchestra La Scintilla de l'Opéra de Zurich, dir. Nikolaus Harnoncourt. Avec Dietrich Henschel, Giuseppe Scorsin, Martina Janková, Isabel Rey, Anton Scharinger. 72149681

0.15 Cycle « Truffaut & Léaud » - Baisers volés ■■■ Film. François Truffaut. Avec Jean-Pierre Léaud. *Drame* (France, 1968) ✪ 3648708 **1.45** Un rêve pris dans les glaces Documentaire (Suè., 1997, 55 min) 5531012.

M6

12.05 Joyeuse pagaille Le week-end au ski. Série **12.30** Belle et zen **12.35** La Petite Maison dans la prairie Le roi est mort. Série **13.35** M6 Kid **17.10** Fan de **17.35** Plus vite que la musique Magazine **18.05** Le Flic de Shanghaï Les justiciers. Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.50** Caméra Café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La voiture d'occasion. Série.

20.50 Petit homme Téléfilm. Laurent Jaoui. Avec Alexandre Hamidi, Anne Coesens, Karim Belkhadra, Teddy Beaudouin, Isabelle Renauld (France) ✪. 977543
Un adolescent va tout tenter pour aider sa mère à retrouver la mémoire. Victime d'un accident de voiture, cette dernière n'a plus de repères ; son fils désire percer ses lourds secrets.

22.35 De l'amour à l'enfer Téléfilm. Eric Laneuville. Avec Kellie Martin, Kevin Dobson, Linda Kelsey, Ivan Sergei, Kristin Dattilo (EU, 1995) ✪. 4833920
Une jeune mère de famille cherche à cacher à son père, chef de la police, que son mari la bat.

0.15 Loft Story Divertissement 4815352 **1.00** Drôle de scène Divertissement. Invités : Zeu Dogz ; Delphine Orleach ; Nicolas Hirgair 9567944 **1.20** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (340 min) 57753012.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 La Petite Apocalypse ■■ Costa-Gavras (France - Pologne, 1993, 110 min) ✪ **TPS Star**
13.10 My Son the Fanatic ■ Udayan Prasad (GB, 1996, 85 min) ✪ **Cinéstar 1**
13.25 Plein soleil ■■■ René Clément (France - Italie, 1959, 115 min) ✪ **Cinéfaz**
14.55 La Chair de l'orchidée ■■ Patrice Chéreau (Fr. - All. - It., 1974, 115 min) ✪ **CineCinemas 1**
16.40 Victor, Victoria ■■ Blake Edwards (Etats-Unis - Grande-Bretagne, 1982, v.m., 130 min) ✪ **TCM**
17.00 Camille Claudel ■■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min) ○ **CineCinemas 1**
17.55 Les Aveux de l'innocent ■■ Jean-Pierre Améris (France, 1996, 90 min) ✪ **Cinéstar 1**
18.15 L'Honneur des Winslow ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1999, 105 min) ✪ **TPS Star**
19.20 Le Secret ■■ Robert Enrico (France, 1974, 100 min) ✪ **Cinétoile**
20.05 Le bonheur est dans le pré ■■ Etienne Chatiliez (France, 1995, 105 min) ○ **TSR**
20.45 Marathon Man ■■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1976, v.o., 125 min) ✪ **Cinéfaz**
0.00 Madame porte la culotte ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1949, N., v.m., 110 min). **TCM**
0.15 Hantise ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 110 min) ✪ **CineClassics**
0.15 Le facteur sonne toujours deux fois ■■ Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min) ✪ **Cinétoile**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Délinquance des mineurs. **Public Sénat**
22.10 Forum public. Les Séniors. **Public Sénat**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Deep Flight, le planneur des grands fonds. Les baleines tueuses du Fjord. **National Geographic**
13.05 Temps présent. Clandestins, le voyage infernal. Swissair, le mythe s'effondre. **TV 5**
15.55 Des livres et moi. Invités : Alain Finkielkraut ; Frédéric Schiffter. **Paris Première**
16.10 ET 0.10 i comme idées. Alain Marsaud. **i télévision.**
16.40 i présidentielle. Invités : Raymond Forni et Roselyne Bachelot. **i télévision**
16.55 Les Lumières du music-hall. Dario Moreno. Hervé Vilard. **Paris Première**
19.00 Le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Michel Polac. **Voyage**
19.00 Explorer. Le défi de l'Antarctique. L'œil du tigre. Chiens secouristes. **National Geographic**
19.40 Images de Pub. Marc Tessier. **TV 5**
22.15 Match magazine. Le bidonville de Cassis. La route de l'héroïne. Marinette Pichon : à la conquête de l'Amérique. **Match TV**
0.30 Courts particuliers. Elsa Zylberstein. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.15 La Conquête de Clichy. Didier Schuller en campagne. **Planète**
17.30 Voyage pratique. La Malaisie. **Voyage**
17.35 Lénine secret. **Odyssée**
18.00 Mémoire vivante. Le familistère de Guise ou l'utopie réalisée. **La Chaîne Histoire**
18.00 Le Caravage. **Mezzo**
18.15 L'Invincible Armada. [1/3]. **Histoire**
19.00 Biographie. Sigmund Freud, analyse d'une pensée. **La Chaîne Histoire**
19.05 La Trilogie de la guerre du Pacifique. [2/3]. **Histoire**
20.00 Apollo 13. **Histoire**
20.55 Né en Afrique. La Tanzanie. **Odyssée**
21.00 ZEK, l'Internationale du goulag. **Histoire**
21.00 Journal du front. Crimes d'honneur au Pakistan. **National Geographic**
21.00 Les Grands Fleuves. Le Danube. **Voyage**
21.25 Civilisations. Sang et trésor au Pérou. **Chaîne Histoire**
23.50 Algérie. [1/2]. Confrontés à la torture, ils assument. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Cyclisme. La Flèche wallonne. De Charleroi à Huy (Belgique). **Eurosport**
20.30 Basket. Euroligue masculine (2e phase). **Pathé Sport**

MUSIQUE

17.00 Mozart et Beethoven. Enregistré à Londres, en 1975, lors des Proms. Avec Alfred Brendel (piano). Par l'Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. Sir Neville Marriner. **Mezzo**
18.35 Lochon. *O miraculum*. Enregistré au château de Versailles en 1998. Par les Talens lyriques, dir. Christophe Rousset. **Mezzo**
21.00 Wozzeck. Opéra d'Alban Berg. Mise en scène de Patrice Chéreau. enregistré en 1994. Par l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. **Mezzo**
22.40 Berg. *Suite lyrique pour orchestre à cordes*. Par l'Orchestre de la Radio-Télévision suisse italienne, dir. Youri Ahronovitch. **Mezzo**
23.30 John Pizzarelli. Concert. **Mezzo**
0.30 Marciac Sweet 99. Avec: Bireli Lagrène (guitare), Philip Catherine (guitare), Christian Escoudé (guitare), Sylvan Luc (guitare). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.50 Jésus de Nazareth. Franco Zeffirelli. [3/4] ✪ **Festival**
19.00 Les Quintuplés. Bill Corcoran. **Disney Channel**
20.45 Haine et conséquences. Audrey Cooke. **RTL 9**
22.40 Un dimanche sur deux. Robert Markowitz ✪ **Téva**

SÉRIES

19.05 Demain à la une. Un sauvetage inespéré. ✪ **Téva**
19.20 Le Rebelle. La deuxième chance. **TF 6**
19.55 Le Caméléon. Intrigues à Las Vegas. **Série Club**
20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Derrière les lignes ennemies. Le conteur ✪ **Canal Jimmy**
20.45 Chemins de l'étrange. L'enfant disparu. **13ème RUE**
20.50 Roswell. Le prisonnier. Un nouveau départ. **Série Club**
21.35 Twin Peaks. On the Wings of Love ○ **13ème RUE**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. Feuilleton.
21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 Festival Banlieues Bleues 2002. Par le Quartette de Susanne Abbuehl, et le Quartette du pianiste Mal Waldron. Enregistré le 21 mars, au Blanc Mesnil, par le Quintette « Baby Boom » du batteur Daniel Humair.
21.40 Le Retour d'Ulysse dans sa patrie. Par l'Orchestra La Scintilla de l'Opéra de Zurich, dir. Nikolaus Harnoncourt, Vesselina Kasarova (Penelope), Malin Hartelius (Melanto), Isabel Rey (Minerva / Amore).
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Leclair, Corrette. 20.40 Roland. Opéra de Piccinni, par le Chœur de Chambre de Bratislava et l'Orchestre international d'Italie, dir. David Golub, Luca Grassi (Roland), Alla Simoni (Angélique).
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

PIERRE GEORGES

D'utilité publique

UTILE, inutile ? Tout est là. Electrices, électeurs, vous n'avez plus que ce choix désormais. C'est un chroniqueur ayant le sentiment de sa plus complète inutilité civique et quotidienne qui vous le dit.

L'heure n'est plus au trotskisme buissonnier. Pas plus qu'à l'escapade libéralo-populiste ou chasseresse. L'heure est grave, qui ordonne maintenant d'offrir son corps, sinon son cœur, et son vote à la science politique. Votez utile ! Ce sont nos grands candidats qui vous le demandent, vous l'ordonnent, vous en supplient. Si vous ne le faites pas pour vous, ou pour eux, au moins faites-le pour la France, pour l'image de la France. Pour que cessent la moquerie et ces rigolades intenses, dans l'Europe entière, qui font que des tas de rédacteurs en chef envoient des tas de reporters et trices afin de venir observer l'étrange peuple des futiles et d'en tirer des conclusions goguenardes. La France est folle ! Soit, admettons, mais elle se soigne dans l'isoloir !

Votez utile ! Ne serait-ce que pour protéger du ridicule nos descendants les Gaulois. Ne serait-ce aussi que pour avoir le sentiment de servir enfin à quelque chose. Ah ! Sortir d'un bureau de vote dimanche – à condition d'y être entré – avec la satisfaction du vote utile accompli, quel bonheur ce serait, ce sera ! Le sentiment de peser enfin de tout son poids dans la vie élective. La joie du sacrifice aussi. Voter contre ses tentations, ses envies, ses lubies, ses idées même. Voter contre soi-même en un grandiose sacrifice républicain.

Et surtout voter pour triompher du malin, pour contredire ces maudits sondages qui donnent au monde l'image d'une France politique éparpillée, éclatée, baroque, gueularde comme jamais et insatisfaite comme toujours, grignotant ses seize candidats comme autant de dents sur un Petit Lu. Lefèvre Utile, soit dit en passant.

Votez utile ! Cela devient une urgence d'utilité publique. Regardez-les, ces fameux sondages qui deviennent des pourcentages corrigés au pifomètre pour mieux nous pendre tous. Mais c'est quoi ce boxon ? Une république sondagière ? Le boursicotage de M. Citoyen ? J'achète. Je vends. Je me tate. Je suis indécis. Je vote à gauche. Ou alors, peut-être bien à droite. Pile ou face, pareil au même. Je papillonne. Je proteste, Je punis. Je m'ennuie. De quelle couleur seront les rideaux de l'isoloir, que je me prononce enfin ?

Votez utile ! C'est Chirac, c'est Jospin qui se tassent, se rabougrissent et vous le demandent. Pas pour eux, enfin un peu tout de même, mais pour la France. Elle aurait l'air de quoi, la France, avec un président en solde, à deux petits chiffres, rogné de partout, au premier tour. Avec un candidat-président ayant convaincu et séduit le 21 avril – sur ce plan-là il reste du travail ! – un sixième des votants. Sans parler du tiers abstentionniste, réfractaire, et vacancier.

Votez utile ! D'accord ? En rang par deux ! Le problème, le seul et menu problème, c'est que les autres, tous les autres, les quatorze autres candidats le demandent aussi. Au motif que l'utilité, c'est eux. Que le seul vrai vote, c'est eux. Que le changement, c'est eux. Et que tous, légitimement à leur nom près, pourraient revendiquer le fin slogan inscrit ces jours sur les affiches du PC : « Votez Hue-tile ! »

CARNET DE CAMPAGNE

André, la passion de la chasse et de la défense de la nature

LA BOHALLE (Maine-et-Loire)
de notre envoyé spécial

« Je chasse depuis l'âge de huit ans. Pendant la guerre, nous étions douze enfants à la maison, et nous n'avions rien. Pour nous nourrir, mon père nous emmenait braconner. Si j'ai survécu, c'est grâce à la chasse. » Aujourd'hui, André Noyers a 68 ans. Il habite les bords de Loire, à La Bohalle, près d'Angers, la région où il a passé sa vie. Ancien artisan plâtrier-carreleur, il a pris sa retraite il y a une dizaine d'années, et, depuis, la chasse est sa principale activité. Il loue à l'année les droits de chasse d'une forêt privée de 340 hectares, à 50 kilomètres de chez lui, et gère bénévolement une association regroupant 26 chasseurs. Pendant la saison, il organise pour eux une partie de chasse par semaine, *« mais pas plus, pour ne pas épuiser le gibier »*.

A 68 ans, André Noyers, aime vivre dans la forêt, parmi les bêtes. Au premier tour, il votera donc pour Saint-Josse.

Y. E.

Le reste de l'année, André passe aussi beaucoup de temps dans sa forêt : *« Il y a toujours à faire : agrainer pour les oiseaux, faire des lâchers de gibier, surveiller leurs déplacements... Là, dans la boue du chemin, c'est une trace de chevreuil, une femelle. On voit qu'elle est lourde, prête à mettre bas, il faut la laisser tranquille. J'aime vivre parmi les bêtes. S'occuper d'une chasse, c'est un vrai travail de protection de la nature. »*

Même quand il n'a rien à y faire, il aime venir *« faire son tour »* et s'asseoir devant le pavillon de chasse qu'il a rénové : *« Je sais que nulle part au monde je ne pourrais être aussi bien. »* Or il a le sentiment que son mode de vie est en danger et que, s'il veut le défendre, il va devoir se battre : *« A chaque fois qu'ils votent une nouvelle loi à Paris, c'est pour raccourcir la saison ou protéger une espèce. Si ça continue, la chasse va être interdite, et ça, c'est inimaginable. »* Au premier tour de la présidentielle, André votera pour Jean Saint-Josse, candidat de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) : *« Quand j'étais jeune, je votais pour de Gaulle, et je suis resté à droite. En 1995, j'ai voté Chirac dès le premier tour. Mais, cette année, la situation est grave, la France doit soutenir M. Saint-Josse, pour défendre la nature contre la directive Natura 2000 et contre les Verts : ces gens-là, on dirait qu'ils veulent s'approprier notre vie. »*

André a découvert Jean Saint-Josse il y a cinq ans, lors d'un meeting organisé par la fédération de chasse du Maine-et-Loire : *« On a écouté son discours, on a compris qu'il nous respectait et qu'il allait vraiment défendre la nature. »* Peu après, il est monté à Paris pour une manifestation de chasseurs : *« C'était une protestation contre la Voynet, qui déteste la chasse et qui nous méprise. Celle-là, on ne l'aime pas, c'est profond. »* Depuis, André est abonné à la lettre mensuelle *CPNT Infos* : *« Je la lis en entier, M. Saint-Josse nous raconte la politique, les élections. Il dit qu'il faut se battre sans répit et ne pas se laisser endormir par de belles promesses des autres candidats. »* Au second tour, André votera Chirac. Au-delà de la chasse, il reste fidèle à ses convictions : *« De toute façon, j'ai envie de voter contre Jospin. Vouloir imposer les 35 heures aux artisans prouve qu'il ne connaît pas la vraie vie. »*

Paulette, 67 ans, la compagne d'André depuis une vingtaine d'années, ne sort plus beaucoup, car elle se remet d'une grave maladie. Mais, jusqu'à l'année dernière, elle aimait accompagner André en forêt : *« Je m'installais dans le pavillon de chasse et je faisais à manger pour tout le monde, c'était chaleureux. La chasse, c'était notre but commun dans la vie. »* Pourtant, avant de se mettre en ménage avec André, Paulette, qui était tapissière, a connu la vie d'usine et les luttes sociales : *« Pendant longtemps, j'ai voté à gauche. Avec André, nous n'avons pas les mêmes idées, c'est sûr, mais nous ne nous sommes jamais disputés à cause de ça. »* André est plus nuancé : *« Nous ne parlons pas de politique parce que nous n'y arrivons pas, nous ne connaissons pas suffisamment les choses. Même ceux qui s'y connaissent se trompent, alors nous... »*

Cela dit, Paulette est en train de changer d'opinion : *« Les mensonges, les promesses non tenues, ça m'a écœurée, et j'ai commencé à voter blanc. Je vais peut-être voter Saint-Josse, comme André. Depuis que je ne travaille plus, je suis branchée à 100 % sur la nature et les animaux, et Saint-Josse est le seul qui partage ce sentiment. André et moi sommes nés pauvres, le peu que nous avons, nous avons trimé pour le gagner, et nous avons eu des malheurs. Alors, qu'on ne vienne pas nous prendre la seule chose qui nous rende encore heureux, notre chasse. »*

Yves Eudes

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La portée des garanties britanniques

LE GOUVERNEMENT britannique a publié une déclaration d'après laquelle il est prêt à conclure des accords défensifs automatiques avec les six pays membres de la Communauté de défense européenne. Ces accords seront signés en même temps que le traité instituant cette communauté. La Grande-Bretagne ne devant pas en faire partie, ils auraient pour objet de combler cette lacune en instituant un lien spécial entre elle et les pays en question. Mais le Livre blanc publié hier par le Foreign Office, qui révèle les détails de l'accord envisagé, fait nettement apparaître que les Anglais donnent toujours le pas à la communauté atlantique plutôt qu'à l'unité de l'Europe. La presse anglaise ne cache pas que la garantie d'assistance militaire aux Six n'apporte aucune obligation nouvelle. Le traité de Dunkerque promettait déjà l'aide anglaise à la France. Celui de Bruxelles a étendu l'obligation aux pays du Benelux. L'année suivante, le pacte atlantique faisait entrer l'Italie dans ce système de sécurité mutuelle. Enfin, les Trois déclarèrent en septembre 1950, à New York, qu'ils défendront l'Allemagne occidentale et Berlin contre toute agression. Dans ces circonstances, l'accord envisagé a surtout pour effet de remplacer une garantie unilatérale envers l'Allemagne par un traité d'assistance réciproque.

(17 avril 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Une « édition abonnés » sur lemonde.fr** Lancée lundi 15 avril, cette « édition abonnés » est proposée au prix de 5 € par mois. On y trouve des informations et des services supplémentaires, dont une lettre d'information exclusive, expédiée aux abonnés à partir de 8 h 30, et un accès gratuit à un nombre spécifié d'archives du *Monde*.

■ **L'accès au site lemonde.fr reste gratuit.** Retrouvez-y notre édition du jour.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 14
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Election présidentielle : qui ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 16 avril 2002 : 515 547 exemplaires.

Le Monde

Proche-Orient,
la paix en fuite...

Un dossier spécial de 8 pages pour comprendre l'échec d'un processus de paix.

Récits, analyses et perspectives...

Mercredi 17 avril dans Le Monde daté jeudi 18 avril